MERCREDI 20 JANVIER 2010

PRÉSIDENCE DE M. JERZY BUZEK

Président

1. Ouverture de la séance

(La séance est ouverte à 9 h 35)

2. Communication de la Présidence

Le Président. – J'informe l'Assemblée que le Président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, m'a adressé une lettre dans laquelle il m'annonce que le Conseil européen a décidé de consulter le Parlement européen à propos de la proposition du gouvernement espagnol quant à la composition du Parlement européen. Le Conseil voudrait obtenir l'assentiment du Parlement de ne pas convoquer de convention sur cette proposition concernant les 18 députés supplémentaires au Parlement européen. J'ai transmis ladite proposition à la commission des affaires constitutionnelles qui vient de s'en saisir et désignera un rapporteur sous peu. Le travail se poursuivra.

De plus, je voudrais vous signaler qu'après avoir décidé de retirer leur commissaire désigné, les autorités bulgares ont proposé un nouveau candidat. Demain, la Conférence des présidents arrêtera le calendrier définitif. Il est vraisemblable que l'audition du nouveau commissaire désigné se fera le 3 février et que le vote aura lieu le 9 du même mois. Évidemment, cela dépend aussi de la décision de M. Barroso et des discussions qu'il aura avec le nouveau candidat désigné par le gouvernement bulgare. Rien n'est décidé, mais je voulais informer l'Assemblée des étapes à venir. Cela dit, c'est le Parlement européen qui contrôle la situation. Ces circonstances n'ont rien d'exceptionnel; nous suivons les procédures démocratiques. Elles sont pour nous d'une importance prépondérante et, tant que j'occuperai la Présidence, c'est ainsi que travaillera le Parlement européen.

Je voudrais aussi vous exposer la manière dont le Parlement européen envisage son travail pendant les deux ans et demi de Présidence permanente de l'Union européenne et du Conseil européen et comment les choses s'agenceront avec la Présidence tournante. Celle-ci, en ce moment assumée par l'Espagne, est tenue de présenter un plan d'action à six mois au début de l'exercice et de faire rapport au terme de cette période. La Présidence permanente du Conseil européen présentera ses résultats lors des sommets européens. Comme vous le savez, il y a deux sommets par semestre et le président du Conseil européen présente les résultats du sommet deux fois en l'espace de six mois, soit quatre fois par an.

3. Présentation du programme de la Présidence espagnole (débat)

Le Président. – L'ordre du jour appelle la déclaration du Conseil relative à la présentation du programme de la Présidence espagnole.

José Luis Rodríguez Zapatero, président en exercice du Conseil. – (ES) Monsieur le Président, Monsieur Barroso, Mesdames et Messieurs, je souhaiterais, pour commencer, m'adresser à un pays frappé par la catastrophe, un pays qui souffre: Haïti.

Je sais que nous partageons la consternation, la solidarité, l'engagement de toutes les institutions de l'Union européenne, à commencer par la Présidence tournante, la Commission, le Conseil et le Parlement envers un pays qui souffre, à l'égard d'un peuple qui, après avoir connu la misère et bien des conflits, est déchiré par la mort, la destruction et la violence.

Rares sont les occasions pour nous, Européens, de montrer ce que nous pouvons faire. Notre réponse à la tragédie d'Haïti témoignera de notre engagement vis-à-vis de ce qui se passe dans le monde et à l'égard des pays qui souffrent le plus.

Dès notre accession à la Présidence, en coordination avec la Commission et la haute-représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, nous avons essayé de répondre à la catastrophe qui a frappé Haïti. Lundi dernier, le Conseil des ministres du développement s'est réuni et lundi prochain c'est au tour du Conseil des affaires européennes et internationales. Il décidera de la réponse immédiate à apporter sur tous

les fronts, au titre de l'aide et de la coopération humanitaires, pour l'avenir du pays. Je suis intimement convaincu que la réponse de la communauté internationale est énergique et solidaire et que l'Union européenne se montrera à la hauteur. Face à cette catastrophe, nous ne devons nous préoccuper que des Haïtiens et de leur souffrance. J'espère et je pense que nous participerons, autant que faire se peut, à l'amorce d'une reconstruction complète. Ainsi l'exige la société européenne, mais ce sont avant tout nos convictions profondes qui nous y obligent.

Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de me présenter devant vous et de vous énoncer les grandes priorités de l'Espagne pendant les six mois de notre Présidence. Plus qu'un honneur, c'est un grand honneur car je m'exprime au nom d'un pays qui, pendant cette période, fêtera le 25^e anniversaire de son adhésion à ce qu'on appelait à l'époque les Communautés européennes.

Je m'adresse à vous au nom d'un pays européen et pro-européen; un pays qui, au cours des 25 dernières années, a progressé et dont le niveau de bien-être s'est considérablement amélioré, principalement grâce à son entrée dans l'Union européenne. Des générations d'Espagnols ont rêvé de l'Europe; elle a occupé les rêves de nombreuses générations successives. C'était un rêve de démocratie, d'ouverture au monde, de progrès, de bien-être; le rêve de l'État providence et des libertés. C'est tout à la fois ce que nous avons découvert en Europe, ce que l'Europe nous a apporté et ce que nous lui avons offert.

Un quart de siècle plus tard, nous restons fidèles à l'Europe et sommes toujours engagés envers l'Union. Il n'y a pas de manière plus forte de témoigner de cette fidélité et de notre engagement qu'en assumant nos responsabilités, en nous investissant, en prenant des initiatives et en faisant des propositions. C'est ce que nous souhaitons faire au cours des six mois à venir.

Ces six mois seront une période de changement. En effet, nous accédons à la Présidence tournante dans un contexte de mutations économiques qui résultent de la crise la plus grave que nous ayons connue en quatre-vingts ans. C'est une époque de changements politiques car le traité de Lisbonne apporte des modifications à la façon dont l'Union européenne est gouvernée. C'est également une période de mutations des relations extérieures car la globalisation s'étend et qu'il y a de nouveaux pays émergents. Le changement porte aussi sur les relations que l'Europe doit entretenir avec les citoyens européens afin de donner corps aux dispositions du traité de Lisbonne. Nous abordons donc une phase de changements dont il faut souligner deux éléments: la grave crise économique que nous traversons et le traité de Lisbonne et les nouvelles relations institutionnelles qu'il établit.

Pour ce qui est de la crise, nous savons que c'est la crise la plus grave de ces quatre-vingts dernières années. Comme à l'époque, jamais la production mondiale et les échanges commerciaux internationaux n'ont tant chuté. Nous sommes conscients des effets profonds de la crise sur le monde et sur l'Union européenne. Il y a huit millions de chômeurs en plus, dont bon nombre en Espagne. La crise a ébranlé les finances publiques. Dès lors, elle met en péril les perspectives de stabilité financière; elle nous a obligés et nous oblige encore à prendre des mesures de coopération urgentes. La récession nous pousse en outre à considérer d'éventuels remaniements de l'économie européenne, à revoir notre capacité de production et à examiner comment améliorer la compétitivité de l'ensemble de l'Union européenne.

Nous devons maintenir les encouragements fiscaux jusqu'à ce que la reprise se concrétise. Nous devons nous engager à conserver le pacte de stabilité et à respecter les indications fixées par la Commission pour 2013. Nous devons aussi envisager la politique économique pour 2020, élaborée par la Commission et qui, aux yeux de la Présidence espagnole, doit être l'une des préoccupations centrales des six prochains mois.

Nous connaissons les forces et faiblesses de l'Union européenne. Nous savons que, depuis le milieu des années 90, notre capacité de croissance économique, notre potentiel de croissance s'amenuise. Nous savons que, depuis lors, notre productivité diminue par rapport à celle des grosses économies avec lesquelles nous sommes en concurrence. Nous sommes également conscients des difficultés que traversent certains secteurs déterminants pour la croissance, pour notre compétitivité et pour l'innovation, dans un contexte mondialisé.

Cependant, nous avons des atouts, ne l'oublions pas! Ils sont évidents: nous représentons près d'un tiers du PIB mondial; nous sommes, à l'évidence, la première force d'exportation et sommes en deuxième position, derrière les États-Unis, dans les domaines de la recherche, du développement et de l'innovation. Nous contribuons à hauteur de près de 60 % à l'aide mondiale au développement et en tirons une grande force.

Quelles sont, selon l'Espagne, les priorités clé qui permettront à l'Europe de retrouver sa puissance économique, d'instaurer une économie durable du point de vue de la compétitivité, de l'environnement et des questions sociales? Je souhaite promouvoir quatre axes majeurs qui devraient être clairement énoncés dans la

stratégie 2020. Je les résumerai en disant que, pour ce qui est de l'économie, l'Union européenne doit miser sur elle-même. Elle doit avancer dans son projet d'union et de coopération économiques, en se fondant sur le sens des responsabilités des États membres, mais en s'assurant, dans un même temps, que les institutions européennes, la Commission surtout, disposent de nouvelles prérogatives qui lui permettent de gouverner et d'atteindre ces objectifs.

Mesdames et Messieurs, au cours des dix dernières années, notre dépendance énergétique a augmenté de 9 %. C'est l'un des premiers domaines sur lesquels doivent porter les progrès et les changements. La dépendance énergétique est passée de 44 à 53 % pour l'ensemble de l'Union européenne. Cet écart équivaut exactement aux 67 milliards d'euros versés par l'Union européenne. Savez-vous à quoi correspond cette somme? Il correspond presque exactement à ce que tous les États membres de l'Union européenne ensemble consacrent aux investissements publics en recherche, développement et innovation. Nous devons diminuer notre dépendance énergétique, la réduire, pour éviter que notre fragilité économique augmente.

Que faire? Dans le domaine de l'énergie, nous avons fait des progrès, mais ce ne sont pas ceux que nous attendons. Nous devons créer un marché commun de l'énergie permanent qui renforcera l'Union européenne et son économie. Il y a à cela deux conditions absolues: les interconnections énergétiques, puisque les objectifs fixés en 2002 n'ont pas été atteints, et un cadre réglementaire commun qui consolide un marché commun de l'énergie.

Si nous parvenons à établir des interconnections énergétiques au sud, à l'est et au nord de l'Europe; si c'est là une de nos priorités majeures, en donnant autorité à la Commission, notre dépendance économique diminuera et nous encouragerons l'essor des énergies renouvelables qui, de par nature, requièrent l'adaptabilité de la distribution d'énergie.

Mesdames et Messieurs, l'Europe ne deviendra économiquement compétitive que lorsqu'elle aura pris des mesures catégoriques pour régler tous les aspects décisifs des interconnections énergétiques et résoudre la question du marché commun.

Deuxième objectif majeur: dans une société moderne, comment assurer au mieux la croissance et l'innovation? En investissant dans la société de l'information et dans les nouvelles technologies qui ont révolutionné le monde à bien des égards. Les technologies de l'information et de la communication, les TIC, sont à l'origine de 40 % de la hausse de productivité économique de l'UE. Les Européens sont les premiers en la matière, car nous avons chez nous des entreprises de tête. Toutefois, nous ne disposons pas d'un marché numérique intérieur. Nous voudrions faire ce qu'il faut pour créer ce marché. Qu'est-ce que cela implique? Que des obstacles soient abolis, que nous pariions sur les réseaux de nouvelle génération et que nous facilitions le commerce électronique qui augmente quotidiennement au niveau national, mais ne s'intensifie pas entre les pays.

Si le projet de marché numérique se développe, la création de contenu sera plus facile et nous consoliderons le régime de propriété intellectuelle. Grâce aux innovations qu'apportent les technologies de l'information et de la communication dans tous les secteurs de l'économie, les résultats devraient rapidement se faire sentir dans l'évolution de la productivité. Je rappelle que c'est, actuellement, le secteur qui est le plus à même d'innover, de faire augmenter la productivité et de créer des emplois stables.

Le troisième objectif est celui de l'économie ou d'une industrie durable. Je ne donnerai qu'un seul exemple de ce qui nous semble prioritaire dans la lutte contre le changement climatique. Nous voulons lancer et promouvoir un plan de développement du véhicule électrique, en coopération avec la Commission. Le secteur automobile connaît actuellement de profonds bouleversements. Si nous misons sur ce secteur, grâce à une vision commune et partagée associées à une politique commune relative aux véhicules électriques, nous diminuerons notre dépendance énergétique. Nous participerons en outre à la lutte contre le changement climatique et aux innovations technologiques qui accompagneront, à n'en pas douter, la voiture électrique, et seront directement liées au secteur des technologies de l'information et de la communication.

L'éducation est le quatrième pilier de l'économie durable et du renouveau économique. L'éducation est une nécessité pour l'Union européenne, surtout l'enseignement universitaire, un espace de recherche.

Le nombre d'universités d'excellence classées parmi les 100 premières n'a pas augmenté ces dix dernières années. Il faut conclure le processus de Bologne. Nous devons promouvoir et encourager le concept d'universités européennes et de recherche européenne. L'objectif doit être plus ambitieux, car elles sont, sans aucun doute possible, la locomotive de l'avenir. Les pays ne sont plus en concurrence les uns avec les autres.

Ce sont les Européens, c'est l'Europe qui est en concurrence avec des acteurs de poids: la Chine, l'Inde, les États-Unis et les pays émergents.

Face à la mondialisation, si, dans le domaine économique, nous n'exploitons pas au mieux la synergie qu'apportent les 500 millions de citoyens, soit des dizaines de milliers d'entreprises dotées d'une énorme capacité et des millions de travailleurs à qui il faut proposer une formation en amélioration constante, demain, nous n'arriverons pas en tête de la prospérité économique reposant sur l'innovation et la technologie. Nous serons spectateurs plutôt qu'acteurs de premier plan. L'issue est dans l'Union: développement de la politique économique commune, intégration plus poussée, vision plus partagée, plus d'Europe. N'érigeons pas de barrières, au contraire, éliminons-les. Ne nous divisons pas, rassemblons-nous autour d'une vision de l'Union qui promeut la compétitivité, l'intégration et l'innovation.

Pour ce qui est de la stratégie 2020, la Commission a notre confiance. Elle doit y associer une réflexion sur l'avenir de la politique agricole commune, politique fondamentale du point de vue de la protection de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du revenu de nombreux citoyens européens. Nous sommes convaincus que le débat qui aura lieu au Conseil européen et à la Commission ainsi que, bien évidemment, le dialogue avec le Parlement européen, doivent ouvrir la voie à une stratégie reposant sur une gouvernance sérieuse, exigeante dans ses objectifs et focalisée sur les domaines dont je viens de parler.

Changement économique, changement politique et changement dans la gestion de l'Union. Le traité de Lisbonne établit de nouvelles institutions: un président permanent du Conseil européen et le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Il consolide le cœur démocratique de l'Europe –le Parlement – et renforce la Commission.

Je promets au Parlement, représentant tous les citoyens européens, que la Présidence tournante espagnole sera fidèle aux institutions avec lesquelles elle collaborera. Nous voulons que ces institutions s'en tiennent à la lettre du Traité et permettent à l'Union européenne de fonctionner, afin que le président permanent du Conseil européen et la haute-représentante représentent l'Union européenne et assument toutes leurs fonctions.

Les six prochains mois nous montreront pour la première fois comment fonctionne la nouvelle structure institutionnelle. Nous soutiendrons la Commission et le Parlement consolidés, le Parlement devenant, progressivement, le cœur politique de l'Union européenne. Nous nous y engageons, et j'espère que, dans six mois, notre Présidence aura donné satisfaction. Nous nous y engageons fermement. L'Union européenne est gouvernée par plusieurs puissances qui doivent suivre un même fil conducteur: la loyauté par la coopération. C'est ainsi que nous travaillerons.

Monsieur le Président, chers députés, nous notons également l'évolution de nos relations extérieures, à la suite de l'instauration du poste de haut représentant et du service européen pour l'action extérieure, mais aussi parce que, dans ce contexte de mondialisation et de mutation, notre programme à six mois est déterminant. Voici maintenant les objectifs que nous nous sommes fixés dans le domaine des relations extérieures, pour tous les sommets que nous tiendrons.

Premièrement, la sécurité; deuxièmement, l'énergie; troisièmement, la promotion et l'intensification de l'ouverture du commerce et du transfert de technologie; et quatrièmement, l'aide à la coopération au développement dans laquelle nous sommes l'un des chefs de file moraux du monde.

Au cours de ces six mois, nous allons entamer un dialogue sur ces objectifs, avec l'Amérique du Nord et du Sud, avec la Méditerranée, l'Afrique et l'Asie, ainsi qu'avec les pays européens qui n'adhèrent pas à l'Union. Nous serons en dialogue avec la plupart des continents et des régions, grâce à un programme intensif de sommets internationaux, qui nous donnera l'occasion de collaborer pleinement avec le président du Conseil européen et la Commission, car d'importantes décisions seront prises pendant cette période. Nous travaillerons également avec le Parlement.

Changements économiques, changements politiques, nouvelle vision, nouveau regard extérieur suscité par la présence de nouveaux acteurs et par la mondialisation. Outre l'économie, comme je l'ai dit il y a quelques minutes, l'Europe doit aussi miser sur sa propre politique extérieure. L'Europe doit parier sur elle-même. En politique extérieure, elle doit prendre en considération les intérêts européens et la manière de les défendre. La question des relations de voisinage doit être prioritaire. Je suis d'avis que nos objectifs doivent être plus ambitieux et nos relations plus intenses car c'est ainsi que nous parviendrons à imposer les intérêts européens.

Les mutations que nous traversons et que nous voulons encourager par nos réformes et la volonté de renouveau influent sur les citoyens européens. Conformément à leur volonté, le traité de Lisbonne se propose

de rapprocher les institutions européennes des citoyens qui désirent que l'Union devienne «leur Union» et que l'Europe soit un gouvernement plus proche d'eux. À cette fin, nous lancerons et promouvrons de nouveaux instruments au cours des six prochains mois.

Le premier instrument est l'initiative législative populaire, si chère au Parlement. En second lieu, avec l'aide de la Commission, nous voudrions, en priorité, faire progresser le plus important des droits des citoyens sur lequel l'Union européenne peut se concentrer, le droit à l'égalité hommes-femmes. Les sociétés les plus avancées, les sociétés parfaites, sont celles où droits de l'homme et prospérité sont un fait. Ce sont des sociétés qui sont parvenues au meilleur équilibre entre les hommes et les femmes, des sociétés actives et engagées dans la lutte contre la violence entre hommes et femmes et les maltraitances aux femmes, phénomènes indécents et inacceptables dans une société évoluée telle que la nôtre. Nous proposons dès lors d'établir de nouveaux dispositifs de protection judiciaire, au moyen d'une décision de protection européenne et en élargissant au maximum la protection contre la violence entre hommes et femmes, fléau dont souffrent un grand nombre de sociétés européennes.

Par nos délibérations, nos propositions et nos initiatives, les citoyens européens doivent réaliser que, face à la pauvreté en Europe, la cohésion et l'inclusion sociales sont des valeurs européennes inaliénables et que, outre la démocratie, les attributs les plus importants de l'identité européenne sont le bien-être et la cohésion sociale. La stratégie 2020 pour l'économie devra donc, je le répète, être une stratégie durable d'un point de vue économique, social et environnemental.

Pour assurer la viabilité sociale, je propose qu'un nouveau grand pacte social soit conclu, en Europe, entre entreprises et travailleurs, un pacte social de premier plan dans l'élaboration de la stratégie 2020. Lorsque l'Europe a vu le jour, le dialogue social et le pacte social lui ont conféré sa force. En période de faiblesse et encore aujourd'hui en ces temps de renouveau et de changements qui font suite à une grave crise économique. L'accord social – appelé pacte social – pourrait être une force motrice considérable dans la poursuite des objectifs de gouvernance que nous nous fixons.

Monsieur le Président – et je termine – Mesdames et Messieurs, permettez-moi, au nom de l'Espagne, de remercier à nouveau tous les pays de l'Union européenne et surtout ceux qui ont soutenu notre adhésion et contribué à notre essor. Je réitère notre engagement à l'égard de l'Europe et de l'Union européenne, notre engagement vis-à-vis d'un style de vie, mais aussi d'une façon de penser et de ressentir, d'un mode de pensée qui favorise la démocratie, l'égalité, les droits de l'homme, la paix et d'un sentiment selon lequel la cohabitation, l'union des peuples, de nos aspirations et de nos histoires, nous ont permis de vivre en paix avec nous-mêmes et nous permettront aujourd'hui comme demain de vivre dans une région merveilleuse symbole de prospérité, de bien-être et d'idéaux.

José Manuel Barroso, *président de la Commission*. – (*ES*) Monsieur le Président du gouvernement espagnol, chers députés, l'Espagne assumera la Présidence du Conseil européen pendant les six prochains mois. Votre pays a une longue tradition pro-européenne et son engagement à l'égard de l'Europe est profond, on le voit aussi bien au sein du gouvernement et de toutes les forces politiques que dans l'opinion publique ou dans le chef de son président, José-Luis Rodríguez-Zapatero, dont l'attachement européen n'est plus à démontrer.

Le moteur institutionnel de l'intégration européenne pourra tourner à plein régime dès que le Parlement aura voté la confiance à l'égard de la nouvelle Commission, conférant ainsi à ces deux institutions une base solide sur laquelle elles pourront entamer un programme politique ambitieux. J'espère que ce vote aura lieu très prochainement.

Mais, dans ces moments particulièrement tragiques pour Haïti, permettez-moi avant tout d'exprimer à nouveau notre solidarité absolue et notre volonté d'aider les populations et toutes les victimes du tremblement de terre. Depuis le 12 janvier, ce séisme dévastateur est dans tous les esprits. Nous avons immédiatement tenté d'apporter toute l'assistance possible. À l'heure actuelle, la Commission est à même de mobiliser 130 millions d'euros. L'effort global de l'Union européenne, au titre de l'assistance immédiate, qui inclut la contribution de tous les États membres, se monte à plus de 222 millions d'euros, sans compter l'assistance en protection civile et la Commission pourrait encore dégager 200 millions d'euros d'aide à plus long terme. Par leurs actes, la Commission et l'Union européenne illustrent les valeurs et principes de la solidarité, je peux vous l'assurer.

Haïti est un pays des Caraïbes. À ce propos, je souligne le caractère ambitieux du programme de relations extérieures arrêté pour les six mois de la Présidence espagnole. Précisons, avant tout, que l'Amérique latine et les Caraïbes sont une de ses priorités, et je suis convaincu que nous pouvons compter sur le dévouement

particulier de l'Espagne pour faire de ce sommet avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes un succès autant pour l'Amérique latine que pour l'Europe. Ce sommet se tiendra à Madrid au mois de mai prochain.

(EN) Tournons-nous maintenant vers les priorités politiques des semaines et des mois à venir.

Tous les indicateurs convergent vers une action européenne résolue et unie. L'attaque manquée contre l'avion à Détroit nous rappelle que, face aux menaces qui pèsent sur la sécurité, nous devons agir de concert. Copenhague nous rappelle que la communauté internationale ne partage pas forcément nos ambitions. Comme à l'occasion des négociations du G20, nous devons poursuivre un processus international positif, tourné vers l'avenir. L'Europe ne parviendra à peser sur le cours de la mondialisation que si elle est unie.

Prenons d'abord le pouls de notre économie. Nous savons tous qu'elle traverse une phase délicate. Nous avons pu éviter le pire grâce à des interventions déterminées, mais le risque de hausse du chômage est encore bien présent et nous devons décider à quel point nous commencerons à nous préoccuper de reconstituer les finances publiques.

Dans un même temps, nous devons tirer les enseignements de la crise. La mondialisation est un fait, nous en sommes pleinement conscients et devons en tirer profit. Nous avons prouvé que nos régimes de protection sociale peuvent résister à des circonstances exceptionnelles et qu'ils fournissent de nouveaux filets de sauvetage, mais nous avons aussi découvert les limites que rencontrent les États membres lorsqu'ils agissent seuls. L'Europe n'est pas la seule à avoir bénéficié de l'action concertée de l'Union européenne; celle-ci a par ailleurs déclenché une réponse mondiale inédite de la part du G20.

Au nom de l'Europe, de son économie et de sa société, nous devons nous forger un avenir convenable. Les défis d'avant la crise sont toujours présents et se sont peut-être même renforcés: comment gérer les conséquences du vieillissement et l'impact de la pyramide démographique? Comment rester compétitif dans un environnement mondialisé? Comment assurer la transition vers une économie plus durable? Ce ne sont là que quelques-uns des défis qui nous sont posés.

Cependant, je crois aux capacités de l'Europe. Je pense qu'une économie qui reconstitue ses forces peut vraiment recanaliser ses énergies. Une société qui s'est avérée robuste face à la crise économique est une société qui peut aborder l'avenir en toute confiance. Le modèle économique européen, qui tire sa capacité de résistance de son marché unique, de ses règles de concurrence et de l'euro, devra dorénavant recourir à ces atouts pour stimuler la reprise.

Selon moi, les six premiers mois serviront de tremplin à d'ambitieux objectifs; des objectifs qui figurent dans mes orientations politiques et dont nous avons débattu ici, en Assemblée, l'automne dernier.

Ils constitueront la stratégie «Europe 2020». Nous devons profondément remanier notre économie pour pouvoir relever les futurs défis et nous accorder sur un programme de transformation avec le Parlement européen, les États membres, les interlocuteurs sociaux et la société tout entière. Ces remaniements nous donneront une direction claire qui nous mènera à une économie de marché concurrentielle, novatrice, durable, caractérisée par l'inclusion sociale et capable de prospérer dans un environnement mondial.

La stratégie Europe 2020 doit nous fournir une vision à moyen terme et des actions à court terme. Plus nos actions immédiates nous permettront de poursuivre nos objectifs à long terme, plus nous creuserons notre avance dans la poursuite de notre priorité absolue: la croissance future et l'emploi.

La nouvelle stratégie de Lisbonne a permis de mieux comprendre comment la réforme structurelle alimente directement la croissance et l'emploi. Mais soyons francs: la crise a annihilé une large part des bénéfices et il y avait des faiblesses. À la vérité, nous sommes à la traîne par rapport à nos concurrents dans la recherche, dans nos investissements en éducation et dans la part que nous détenons dans les technologies de pointe.

Utilisons dorénavant la stratégie Europe 2020 pour créer de nouvelles sources de croissance, pour lâcher la bride au marché intérieur afin qu'il stimule notre économie. Nous devons faire appel à la connaissance et à la créativité afin de conférer une véritable valeur à nos économies; nous devons libérer l'innovation et promouvoir son rôle potentiel sur des marchés allant des TIC aux énergies renouvelables, entre autres. Il faut également permettre à tout un chacun d'acquérir les compétences nécessaires et proposer un marché de l'emploi qui permet aux citoyens de saisir les possibilités de travail. Enfin, nous devons concentrer nos interventions sur des problèmes majeurs tels que le chômage des jeunes.

Pour ce qui est des questions sociales et du chômage, nous sommes aujourd'hui dans une situation d'urgence qui exige toute l'attention de l'Union européenne. Ensemble, nous devons définir des actions communautaires, en complément des initiatives nationales, qui pourront avoir un impact social positif.

L'économie doit également être pensée pour l'avenir – une économie durable dans laquelle les ressources sont gérées efficacement – une économie productive et novatrice. L'énorme actif industriel de l'Europe doit être réorienté pour que nous soyons prêts à saisir la première occasion que nous offriront les marchés de demain. Toutefois, l'Europe doit conserver une base industrielle solide, moderne et concurrentielle. La crise nous oblige à rentabiliser au mieux le moindre euro investi. Et nous devons bien entendu mener la réforme des marchés financiers à son terme de manière à ce qu'ils soient de nouveau au service de l'économie et non l'inverse.

Je fais ici aussi référence à notre approche en faveur des PME. Elles sont la principale source potentielle de création d'emplois dans l'Union européenne. Nous leur rendrions un fier service, ainsi qu'à leurs employés, en réduisant le fardeau administratif qui pèse sur leurs épaules et en adoptant une approche réglementaire mieux adaptée et plus intelligente.

Dans nos économies interdépendantes, tout ce qui se passe, que ce soit dans les États membres ou au niveau national ou européen, tout nous concerne. La crise actuelle met en lumière les conséquences de l'interdépendance mondiale mais aussi les effets négatifs que la situation dans un pays donné peut avoir sur l'ensemble de la zone euro.

Par conséquent, la stratégie Europe 2020 doit s'accompagner de mécanismes de coordination plus puissants, d'une vision commune et d'un véritable commandement européen. Je remercie le Premier ministre Zapatero pour son engagement clair à l'égard de cette approche européenne des politiques économiques, pour son engagement face aux questions communautaires, face au rôle de la Commission européenne dans cette vision et dans sa concrétisation. Seule une approche européenne, une vision européenne et des instruments européens permettront d'offrir des résultats aux citoyens européens.

Un des traits distinctifs d'Europe 2020 sera la coordination plus poussée des politiques économiques dans laquelle la Commission fera pleinement usage des nouvelles possibilités que lui ouvre le Traité, par rapport à la zone euro, par exemple.

Je voudrais discuter de cette vision avec vous au cours des semaines à venir, car un des enseignements que nous avons tiré de la stratégie de Lisbonne est que la stratégie économique européenne doit être pleinement soutenue par les sphères politiques européennes et par les interlocuteurs sociaux. Soyons honnêtes: dans le passé, certains responsables politiques nationaux ont résisté à certains mécanismes de gouvernance de la stratégie de Lisbonne plus puissants. J'espère que, sur la base de ce que la crise nous a appris de l'interdépendance mondiale et européenne, tous les gouvernements des États membres de l'UE admettront qu'il est nécessaire que nous nous appropriions la stratégie Europe 2020 et que nous lancions une action vraiment coordonnée et cohérente en politique économique, conformément à ce que prévoient les articles 120 et 121 du traité de Lisbonne.

Pour terminer, j'ajoute que la stratégie Europe 2020 est pour moi aussi un moyen de donner confiance et espoir à nos concitoyens. Nous ne pouvons nier le fait que, si nous restons bras croisés, l'Europe, comme la plupart des régions développées, traversera une période de croissance ralentie. Nous avons probablement déjà touché le fond, mais le rétablissement sera lent. Nous devons traiter le vrai problème de l'économie, à savoir que si nous n'agissons pas, dès maintenant, avec cohérence et efficacité, la croissance potentielle de l'Europe pourrait être plus faible. Les citoyens, familles ou entrepreneurs, devraient avoir le sentiment que l'Union européenne détient une partie de la réponse à leurs problèmes et à leurs inquiétudes. Pour moi, Europe 2020 est avant tout aussi une réponse à la situation. Il s'agit de jeter des ponts entre le projet européen et les besoins concrets des citoyens européens.

C'est pourquoi je me réjouis de la tenue du Conseil européen informel le 11 février. Il permettra aux chefs d'État ou de gouvernement d'avoir une première discussion mais nous devons aussi trouver l'occasion de traiter ces questions avec cette Assemblée – avec le Parlement – avant et après que la Commission présente les grandes lignes de la stratégie Europe 2020. C'est pourquoi j'en ai parlé avec le Conseil et avec son président. J'estime que nous devrions adopter une approche en trois phases: le Conseil européen informel des chefs d'État ou de gouvernement, qui discutera de la question, le Conseil européen de printemps, où les principales propositions seront présentées et le Conseil européen de juin, qui adoptera des orientations. De cette manière, nous aurons le temps d'en discuter très activement, en long et en large, avec le Parlement européen.

Je me suis concentré aujourd'hui sur la politique économique car elle représente à mes yeux la priorité la plus pressante, mais il y a d'autres points à l'ordre du jour, cela va de soi. Les défis des semaines et des mois à venir sont multiples. Je n'en mentionnerai qu'un: le suivi de la conférence de Copenhague sur le changement climatique. Ensemble, nous devons prendre le temps de réfléchir aux orientations stratégiques appropriées pour l'avenir du processus international, sans pour autant revoir à la baisse le niveau d'ambition des engagements déjà pris par l'Union européenne.

De plus, nous devrions redoubler d'effort par l'intermédiaire de nos politiques intérieures pour promouvoir, revaloriser et moderniser le tissu industriel, stimuler l'innovation et le développement de nouvelles technologies propres, l'efficacité et la sécurité énergétiques, tout en inscrivant ces points au programme de transformation de l'Europe.

C'est la meilleure façon de défendre la place de l'Union européenne sur la scène mondiale: une Union européenne prête à l'action, dotée d'une vision claire de l'avenir et déterminée à réussir. Plus grande sera notre unité à l'intérieur de nos frontières, meilleures seront nos chances de nous qualifier sur l'échiquier international.

Je me réjouis grandement de travailler avec l'Assemblée afin de contribuer au succès de la Présidence espagnole du Conseil et de garantir que les six mois à venir nous montreront la voie à suivre pour satisfaire nos ambitions communes, dans l'intérêt de l'Europe, au profit d'une Union européenne plus proche de ses citoyens et dont l'attention se focalise sur des résultats clairs.

(Applaudissements)

Le Président. – Merci, Monsieur Barroso. Avant de donner la parole aux dirigeants des groupes politiques du PE, je voudrais à nouveau insister sur l'importance de la vision exposée par M. Rodríguez Zapatero. C'est une vision d'un développement de l'Union européenne fondée sur la méthode communautaire. À vous aussi, Monsieur Zapatero, merci d'avoir insisté sur le rôle du Parlement européen, un rôle qui s'est considérablement étoffé à la suite de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. C'est la coopération entre le Conseil européen, le Conseil des ministres et le Parlement européen qui servira de base à la future structure interinstitutionnelle et à l'équilibre au sein de l'Union européenne.

Nous jetons ici les bases du rôle qui sera le nôtre pendant de nombreuses années. Les Traités ne prévoient pas tout. C'est pourquoi la Présidence espagnole a une grande importance. S'y établiront les coutumes politiques qui conditionneront notre mode de travail et l'efficacité de l'Union européenne. La Présidence espagnole revêt donc une importance toute particulière et je suis heureux que la vision qui a été présentée coïncide dans une large mesure avec celle du Parlement européen.

Je remercie M. Barroso de nous avoir exposé le point de vue de la Commission européenne. La composition de la Commission n'a pas changé, mais j'insiste fortement: nous avons une Commission européenne qui, bien qu'elle n'ait pas encore été renouvelée, travaille sans relâche. Je voudrais remercier plus particulièrement M. Barroso de nous avoir présenté la stratégie 2020 et expliqué comment la coordination sera assurée. La coordination de cette stratégie est une question fondamentale. Elle doit, elle aussi, reposer sur la méthode communautaire. Un très grand merci!

J'invite maintenant les dirigeants des groupes politiques à faire leurs commentaires et remarques.

Joseph Daul, au nom du groupe PPE. – Monsieur le Président, chers collègues, l'économie, le social, le climat et l'énergie sont les grandes priorités de la Présidence espagnole et ils feront à juste titre l'objet de toutes les attentions de l'Europe. C'est pourquoi la première décision de M. Van Rompuy, à savoir de convoquer un Conseil européen consacré à l'économie et au climat et, désormais aussi, bien sûr, à la stratégie d'Haïti – vous en avez parlé; je crois que là, il faut que l'Europe montre son cœur et son savoir-faire et il faut que vous interveniez pour que vous soyez plus présents au niveau du Conseil à Haïti – est à mes yeux une position positive.

C'est pourquoi le débat que vous avez vous-même lancé, Monsieur Zapatero, sur un possible gouvernement économique européen est aussi le bienvenu, même si, et peut-être parce que les avis divergent pour l'instant sur ce sujet et c'est normal, il ne faut pas avoir peur, Mesdames et Messieurs, de parler au niveau européen de politique avec un P majuscule, et il faut qu'on se dise les vérités.

Il ne faut pas avoir peur des grands débats, et je vous remercie, Monsieur le Président du Conseil, d'y avoir contribué, car la politique économique et sociale est le grand débat, celui qui préoccupe le plus nos citoyens, celui auquel nous devons donner des réponses à court, moyen et long termes. Comme l'a dit José Manuel

Barroso, c'est le bon moment pour aborder la question des objectifs économiques des pays de l'Union. C'est effectivement une question de survie pour l'Europe et son modèle social.

Monsieur le Premier ministre, les difficultés économiques, vous savez ce que c'est. C'est un chômage record de près de 20 % et un déficit public proche de 11 % en Espagne. Il faut bien le dire, vous êtes dans un pays où vous connaissez des problèmes. Je salue donc votre volonté de faire du retour à la croissance et à la création d'emplois, l'alpha et l'oméga de votre Présidence. Mais pour être honnête, Monsieur le Premier ministre – j'ai dit il faut qu'on se dise la vérité –, je ne suis pas sûr que les solutions que vous, et la famille politique à laquelle vous appartenez, prônez pour sortir de la crise et pour faire de l'Europe sociale une réalité soit les plus adaptées.

Pour le PPE, en effet, sortir de la crise et créer des emplois ne peuvent pas passer par des dépenses publiques accrues mais par un environnement économique, fiscal et écologique favorable aux entreprises, et notamment aux petites et moyennes entreprises. Et je pense beaucoup aux petites et moyennes entreprises au niveau de l'emploi dans nos pays et dans nos régions. La cohésion sociale – rudement mise à l'épreuve par la crise et par les scandales des bonus et des primes à l'incompétence de certains managers – ne saurait être bâtie sur l'artisanat, mais sur une croissance durable qui profite au plus grand nombre.

Pour conclure, je voudrais m'adresser au Conseil, que ce soit à la Présidence tournante ou à la Présidence stable, pour vous dire de façon solennelle qu'avec le traité de Lisbonne, les temps ont changé, le Conseil et le Parlement doivent désormais travailler en étroite coopération et d'égal à égal. Cette nouvelle relation passe évidemment par des normes juridiques — et là, je fais confiance à nos juristes, pour appliquer avec zèle le nouveau Traité — mais elle doit aussi passer par une confiance politique mutuelle, par des gestes symboliques. À ce propos, je réitère ici mon souhait que la Présidence du Conseil se prête à un rythme régulier au jeu de questions/réponses spontanées avec les membres du Parlement européen, comme le fait depuis désormais quelques mois le président de la Commission, José Manuel Barroso, et comme vous le faites vous-même ce matin, Monsieur Zapatero. Vous avez six mois pour instaurer ce principe.

Je souhaite donc le meilleur au président du Conseil pour les six mois à venir et que nous arrivions ensemble, au cours de ces six mois, à faire avancer l'Europe. C'est tout le mal que je vous souhaite.

Martin Schulz, au nom du groupe S&D. – (DE) Monsieur le Président, la Présidence espagnole s'est fixée un programme ambitieux, qui nous a été décrit par M. Zapatero. Vous avez mentionné les quatre grandes priorités que constituent la sécurité énergétique, l'investissement dans les technologies de l'information, l'éducation et la formation, ainsi que la création d'une forme de gouvernance économique européenne qui puisse garantir que ces priorités soient également mises en œuvre. C'est la bonne approche à adopter et celle-ci permettra à l'Europe d'entrer dans une nouvelle phase.

Les défis auxquels est confronté notre continent ne peuvent être résolus par des séances parlementaires ou en organisant un sommet après l'autre. Nous avons déjà connu de nombreux sommets. Les sommets ne permettent pas de résoudre les problèmes, ils servent seulement à les décrire. Ce dont nous avons besoin, c'est que les solutions aux problèmes soient effectivement mises en œuvre dans les États membres.

(Applaudissements)

Les réactions à votre proposition de gouvernance économique semblent indiquer que c'est bien là que le bât blesse. Où la stratégie de Lisbonne a-t-elle échoué? Ce n'est pas qu'elle était impossible à mettre en œuvre. Non, c'était possible. La stratégie de Lisbonne a échoué parce que les États membres renâclent à tenir leurs promesses. Cette nouvelle approche, ce bol d'air frais que vous souhaitez insuffler dans la politique européenne à l'aide de cet ambitieux programme, est donc la plus appropriée.

Les anciennes structures dont nous étions dotés jusqu'à présent me rappellent un peu le beau cheval de Don Quichotte, Rossinante, qui se prenait pour un cheval de course. En réalité, ce n'était qu'un vieux canasson. Nous ne traverserons pas le XXI^e siècle en enfourchant Rossinante. Nous avons besoin de nouvelles approches et vous êtes donc sur le bon chemin.

En réalité, l'Europe devrait adopter certains aspects du modèle espagnol. La raison pour laquelle - et je ne le dirai qu'une seule fois - nous, en tant que socialistes, vous soutenons expressément est que nous pensons que votre gouvernement en Espagne est un gouvernement avant-gardiste. Vous avez réussi, face à une forte opposition et non sans un certain courage, à faire faire à votre pays un énorme pas vers la modernisation. Vous avez, pour cela, tout notre respect.

(Applaudissements)

Si vous agissez au niveau européen avec la même énergie et la même détermination, vous pourrez également insuffler ce vent de modernisme en Europe. Je pense qu'il est courageux pour un chef de gouvernement de déclarer, par exemple, que la violence conjugale n'est pas un problème national, mais un problème qui touche l'ensemble de la société et que nous, en Europe, dans notre société civilisée et fortement développée, nous ne devons pas considérer la violence à l'égard des femmes comme un délit mineur, mais comme une violation des droits de l'homme, car c'est en effet de cela qu'il s'agit.

(Applaudissements)

Cette redynamisation politique dont nous avons besoin en Europe est étroitement liée à nos attentes à l'égard de votre Présidence, Monsieur Rodríguez Zapatero. C'est pourquoi je voudrais également ajouter que nous devons aussi renforcer le contrôle économique en Europe. Le manque de contrôle - ou le manque de courage pour exercer ce contrôle - endommage la cohésion sociale, et je vais vous donner un exemple qui le prouve.

Lorsque nous parlons de réglementer les marchés financiers et le système bancaire, nous devons également signaler que ces mêmes banques qui, il y a un an, ont reçu des centaines de milliards d'euros provenant des caisses publiques afin d'assurer leur survie, n'utilisent pas cet argent aujourd'hui pour accorder des crédits, mais pour spéculer en vue de générer des profits toujours plus élevés, et ce grâce à l'argent des contribuables. Ce comportement détruit la confiance des citoyens dans le système économique. Il détruit la cohésion sociale. La partie de votre programme qui prévoit finalement la mise en œuvre d'un contrôle sur les marchés financiers est donc un élément important que nous, socialistes, soutenons complètement.

(Applaudissements)

Le groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen apportera son soutien à votre Présidence, Monsieur Zapatero. Je crois que ce que vous nous avez présenté aujourd'hui est une approche qui nous donne une bonne raison d'espérer. J'espère aussi que la Commission agira avec la même intensité et qu'elle suivra la même direction politique que votre Présidence. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre la Commission sur la bonne voie au cours des six prochains mois et au-delà, car nous espérons que les trois Présidences qui se succèderont au cours des 18 prochains mois ne présenteront pas un programme complètement différent tous les six mois, mais, au contraire, assureront une certaine continuité.

Par conséquent, au cours des six prochains mois et des douze mois qui suivront, vous pourrez compter sur l'appui des Socialistes et des Démocrates. Je vous souhaite bonne chance, Monsieur Zapatero.

(Applaudissements)

Guy Verhofstadt, *au nom du groupe ALDE*. – Monsieur le Président, mes chers collègues, nous avons en fait, envers la Présidence espagnole, deux priorités. Je crois que vous avez, en fait, deux priorités. On aura beau publier de nombreux dossiers qui vont être bouclés dans les six mois à venir, il y a, selon nous, deux grands dossiers.

Tout d'abord, il y a la stratégie post-Lisbonne, EU 2020. Je pense, en tout état de cause, que cette dénomination est mieux appropriée parce qu'en fin de compte, la population ne faisait plus la différence entre le traité de Lisbonne et les stratégies de Lisbonne. C'est donc déjà là une avancée énorme. Mais il nous faut être sérieux, ici, entre nous.

La question fondamentale n'est pas de savoir si l'on veut réduire le chômage, si l'on veut augmenter les dépenses affectées à l'innovation. Là-dessus, tout le monde est d'accord. On était d'accord en 2000, on sera d'accord en 2010, on le sera encore en 2020, en 2030. Non, la question est ailleurs: en définitive, le Conseil, les États membres, sont-ils prêts à changer la méthode qui a failli dans la stratégie de Lisbonne? Je veux parler de la méthode de coordination ouverte, une belle expression pour dire que ce sont les États membres qui décident, que ce n'est pas l'Union qui décide, et que la seule chose qu'on fasse, c'est de comparer les résultats des différents États membres.

C'est comme si l'Union était devenue l'OCDE. C'est ça la réalité: publier des documents, des documents et encore des documents.

(Applaudissements)

Déjà, Monsieur le Président, vos premières déclarations m'encouragent vivement: «oui, on va changer», dites-vous. Il faut changer, il faut des bâtons, il faut des carottes. Si nécessaire, il faut des sanctions. Et il ne faut surtout pas se laisser décourager – je vous le dis franchement, à vous et à Miguel Moratinos – par le ministre des affaires économiques allemand, qui n'a pas attendu un instant pour critiquer vos propositions.

Mais il faut être de bon augure! On ne peut pas, d'un côté, dire que, par exemple, la Grèce ne fait pas assez d'efforts, que d'autres pays ne font pas assez d'efforts et, au même moment, ne pas donner les moyens et les instruments à la Commission et à l'Union européenne pour intervenir. C'est l'un ou l'autre! On ne peut pas dire les deux choses en même temps.

Je vous encourage donc à continuer sur cette voie-là, et je peux vous dire que tout ce Parlement est derrière vous, avec la Commission, pour faire face à ceux qui ne veulent encore rien entendre de cette nécessité d'intensifier cette méthode de Lisbonne.

Alors, quant à ma deuxième priorité, elle consiste à essayer de trouver une autre stratégie pour l'après-Copenhague, pour le dossier du changement climatique. Il faut admettre que notre approche a échoué. Il faut le dire, il faut le reconnaître. Cela n'a aucun sens de dire «oui, mais on avait raison, c'était la bonne méthode, etc.». Non, ce n'était pas la bonne méthode. La stratégie était mauvaise, puisque le résultat est mauvais. Il faut donc changer de stratégie.

Ce que je vous propose personnellement, c'est d'adopter une stratégie qui soit basée sur trois éléments. Le premier élément, c'est qu'il faut désigner une personnalité, au sein de l'Union européenne, qui s'occupe du dossier, un monsieur ou madame «changement climatique» qui aurait compétence pour négocier au nom des vingt-sept États membres, pas comme cela a été le cas à Copenhague, où il y avait le premier ministre danois, le premier ministre suédois, le président de la Commission, M. Sarkozy, M^{me} Merkel, vous-même, M. Brown.

Cela faisait au moins huit leaders politiques européens désireux de négocier. Mais il n'y avait pas assez de place autour de la table! Même M. Obama avait à peine de la place. Il y avait le Sud-africain, le Brésilien, l'Indien, le Chinois, puis Obama, et puis voilà encore les huit Européens. Comment voulez-vous qu'on puisse arrêter dans ces circonstances une position et se faire entendre par les autres?

Il faut donc faire comme à l'OMC; à l'OMC ça fonctionne. Là, on a quelqu'un qui est responsable, qui négocie pour toute l'Union européenne, et qui obtient des résultats. Eh bien, il faut la même chose au niveau européen et éviter de répéter ce que l'on a fait à Copenhague.

(Applaudissements)

Par ailleurs, il faut, je crois, être réaliste. Il faut être réaliste dans cette affaire. Il faut obtenir un accord trilatéral États-Unis/Europe/Chine. C'est cela qu'il faut viser. Toutes ces stratégies consistant à dire «oui, on va voir», sans allié au sein des Nations unies, cela ne compte pas dans le monde de l'avenir. Le monde de l'avenir, c'est celui des empires, et nous devons être un empire.

Cela veut dire que nous devons être présents autour de la table. Avec qui? Avec les États-Unis et avec la Chine. C'est entre ces trois-là qu'il faut un accord; ne commençons pas à rêver, à rassembler je ne sais pas combien de pays autour d'un programme. En fin de compte, il faut d'abord créer une alliance avec les Américains. C'est avec eux qu'il faut avoir trouvé un intérêt commun. Et cet intérêt commun tient, selon moi, dans le mécanisme d'échange des émissions. Nous avons cela, et eux nous suivront si l'on obtient un accord là-dessus. Nous aurons alors un intérêt commun pour négocier ensemble, avec les Chinois.

Voilà, Monsieur le Président, les deux grandes priorités que je conçois pour la Présidence espagnole, et je suis persuadé qu'avec sa ténacité, M. Zapatero va faire de cette présidence une présidence très importante et très efficace.

(Applaudissements)

Daniel Cohn-Bendit, *au nom du groupe Verts/ALE.* – Monsieur le Président, Monsieur le Président, d'abord je voudrais rebondir sur votre remarque sur Haïti. Je me rappelle qu'en 2006, un commissaire européen s'appelant Michel Barnier avait proposé la création d'une force européenne de protection sociale, qui devait s'appeler EuropeAid. C'était dans la Commission de M. Barroso. Si nous avions eu EuropeAid aujourd'hui, les Européens seraient déjà plus présents à Haïti. Monsieur le Président, reprenez la proposition de Michel Barnier. Vous voyez, je ne suis pas sectaire.

Maintenant je voudrais revenir sur ce que vous avez développé pour le futur de l'Europe. Je voudrais continuer avec une autre approche qu'a développée Guy Verhofstadt. Vous dites croissance, mais quelle croissance? Quel type de croissance? Parce qu'une des raisons des crises, de la crise écologique – car nous n'avons pas une crise, mais des crises –, c'est une croissance de la production qui a été en même temps destructrice. Donc, si nous ne discutons pas au niveau de l'Europe de la qualité, du contenu de la croissance, nous reproduirons les mêmes erreurs qu'hier. Ça, c'est déjà une réflexion.

La deuxième réflexion qui s'impose concerne ce que vous nous avez dit à propos d'une croissance et d'un pacte, par exemple, contre la dépendance énergétique. Un des piliers de la lutte contre la dépendance énergétique, ce sont les économies d'énergie. Nous devons, en Europe, développer un grand pacte, un investissement européen d'économies d'énergie. L'habitat, c'est de l'économie d'énergie, c'est un investissement en milliards, et c'est créer en même temps des postes de travail. Donc, n'oubliez pas, le renouvelable, oui, mais le renouvelable avec les économies d'énergie. Et là, je demande que l'Union européenne décide maintenant non pas de 20 %, mais de 30 % d'économies d'énergie d'ici 2020. We can do it, if we want.

Deuxième chose, vous avez parlé de la voiture électrique. Très bien! Mais il y a autre chose. La mobilité, ce n'est pas seulement la voiture. Il y a un grand projet qui peut être développé en Europe. Vous aviez Airbus, vous avez les TGV. Pourquoi ne faites-vous pas un grand projet européen des tramways? Dans toute l'Europe, il y a un besoin de rénovation, de modernisation des tramways, en Europe centrale, dans le sud, en Amérique latine, partout. C'est un gisement de travail et une partie de l'industrie automobile que vous ne pourrez pas sauver. Vous arriverez à lui donner une autre fonction de mobilité. Un projet européen des tramways est une solution aussi aux problèmes climatiques liés à la circulation.

D'un autre côté, vous avez parlé, et c'est bien, de l'enseignement et du processus de Bologne. D'accord! Mais le problème du processus de Bologne, c'est qu'il a été détourné de son intention primaire. Au lieu de mettre l'enseignement supérieur en Europe à égalité, on a scolarisé l'enseignement supérieur en Europe, on a fait des universités des lieux non plus de recherche et de réflexion, mais simplement des lieux scolaires. On a fait des curriculums que les étudiants aujourd'hui ne peuvent pas suivre. Donc, si vous voulez poursuivre le processus de Bologne, il faut d'abord revenir en arrière et remettre en question tous les curriculums qui eux sont liés au processus de Bologne et la réponse à cela, vous la voyez dans les rues des villes universitaires de toute l'Europe, où les étudiants protestent non contre une idée d'un enseignement européen, mais contre une dégradation de l'enseignement supérieur au nom prétendu d'une idée européenne.

Je voudrais finir sur votre pacte social européen. Un pacte social européen et un pacte social et écologique. Mettez les entreprises, mettez les syndicats et mettez les grandes associations environnementales autour d'une table. La protection sociale ne fonctionnera qu'avec la protection écologique. C'est cela la nouveauté, et d'ailleurs, Messieurs de droite, cela a été une des bonnes idées de M. Sarkozy en France, cela s'appelait le Grenelle de l'environnement. Je crois qu'il est temps de faire un Bruxelles de l'environnement où on mette tous les partenaires sociaux et les grands représentants des organisations environnementales autour d'une table. Si vous allez dans cette direction, nous sommes d'accord et l'Europe est la solution et les instruments, nous devons les développer ensemble.

Timothy Kirkhope, au nom du groupe ECR. – (EN) Monsieur le Président, je suis ravi que ce soit l'Espagne qui occupe la Présidence du Conseil à ce stade crucial des travaux de l'Union européenne.

À l'instar de la Grèce et du Portugal, l'adhésion de l'Espagne à la Communauté européenne fut un exemple précoce de la manière dont l'Europe pouvait contribuer à encourager et à soutenir une nouvelle démocratie - un chemin que bien d'autres ont suivi depuis 1989.

Les députés espagnols de tous les partis ont apporté des contributions importantes aux travaux de cette Assemblée, occupant des postes à responsabilité aussi bien au sein du Parlement que dans nos groupes. Leur impact a été considérable et je voudrais d'ailleurs rendre hommage à notre ami, Jaime Mayor Oreja, l'une des personnalités les plus influentes de ce Parlement.

La Présidence débute à un moment crucial pour l'Union européenne. Je lui souhaite de réussir, mais je dois avouer que j'ai quelques craintes à ce sujet. Elle a déjà trébuché à peine quelques jours après son entrée en fonction. La suggestion selon laquelle, au lieu de simplement coordonner les plans de développement économique, l'Union européenne devrait être capable d'établir des politiques économiques obligatoires, avec des sanctions ou des mesures correctives appliquées à l'encontre des États membres qui ne les respectent pas, est profondément dérangeante.

Elle reflète une approche socialiste très démodée de la politique économique, basée sur une structure de commandement et de contrôle, qui ne convient pas pour résoudre les problèmes du XXI^e siècle. Sans vouloir interférer dans la politique espagnole, il y a un dicton au Royaume-Uni qui dit qu'il faut toujours commencer par balayer devant sa porte. C'est une chose que le socialisme ne sait pas faire.

Ce dont nous avons besoin, c'est de politiques économiques qui respectent les droits de nos États membres, qui encouragent la diffusion des bonnes pratiques et qui se concentrent sur l'apport d'une valeur ajoutée européenne; des politiques qui défendent les avantages du marché intérieur et les étendent à d'autres domaines; des politiques qui favorisent la mise en place d'un climat dans lequel les entrepreneurs et les entreprises peuvent prospérer afin de créer de l'emploi, améliorer notre niveau de vie et contribuer à l'établissement d'une société plus forte.

Le groupe ECR espère que l'initiative Europe 2020 permettra de créer un cadre pour construire une économie européenne durable et compétitive. Nous avons rédigé un certain nombre de propositions complémentaires qui, nous l'espérons, contribueront à faire avancer ce débat.

Je voudrais maintenant parler de la politique étrangère. Je sais que cette politique occupe une place importante dans le programme de la Présidence, mais je voudrais parler d'un problème particulier qui est mentionné, mais, à mon sens, pas assez souligné. Ce problème est celui de l'Iran. Son gouvernement est illégitime, brutal et dangereux et nous devons faire preuve de fermeté. Si nous tenons réellement à empêcher la prolifération nucléaire, le gouvernement iranien doit comprendre que, si l'Iran a le droit de développer un programme nucléaire à des fins pacifiques, nous ne permettrons pas qu'il trompe le monde entier en poursuivant son ambition de se doter de l'arme nucléaire. Un régime qui a recours aux meurtres et à la violence pour opprimer son propre peuple, un peuple qui n'a pas pu avoir le gouvernement qu'il avait choisi, ne mérite tout simplement pas notre confiance et nous devons prendre des mesures.

La Présidence espagnole entre en fonction avec un programme chargé. Notre groupe jugera ses propositions et ses initiatives sur la base de leurs mérites. Nous attendons d'elle qu'elle propose des politiques progressistes visant à stimuler la croissance économique, à lutter contre le changement climatique, à renforcer la liberté et la responsabilité individuelles, ainsi qu'à encourager la coopération au niveau mondial chaque fois que nous partageons des intérêts communs, autant de domaines où l'Europe peut offrir une valeur ajoutée au lieu d'imposer une charge supplémentaire.

Si elle fait cela, alors elle aura notre soutien.

Willy Meyer, *au nom du groupe GUE/NGL.* – (*ES*) Soyez le bienvenu, Monsieur Rodríguez Zapatero. Malheureusement, mon groupe estime que votre programme ne permet pas de résoudre les problèmes fondamentaux. Selon nous, la principale mission de cette Présidence aurait dû être de rectifier la politique économique actuelle, par une intervention publique dans l'économie et, bien sûr, par une réglementation du marché à l'aide de politiques fiscales progressistes.

La récession qui frappe l'Espagne et l'Europe et les chiffres du chômage, qui ont atteint un niveau jamais vu depuis les années 30, sont les conséquences directes de la politique consistant à ne pas intervenir sur le marché et à ne pas intervenir dans des secteurs de production stratégiques, tels que le secteur financier. De ce point de vue, malheureusement, votre programme ne contient rien de nouveau. Les revenus du travail sont lourdement imposés, tandis que les revenus du capital sont de plus en plus privilégiés. Tout cela parce qu'il n'y a pas d'harmonisation des politiques fiscales et qu'au nom de la libéralisation des services, le modèle social européen est en train d'être démantelé.

Les articles 43 et 49 du Traité prônent un modèle qui favorise le marché et la liberté du marché plutôt que les droits des travailleurs. D'ailleurs, comme vous le savez, la Cour européenne a déjà rendu plusieurs arrêts légalisant le dumping social. Voilà la triste réalité. Par conséquent, cette partie de votre programme, qui pour nous est essentielle, ne change malheureusement rien à cette situation et n'apporte rien de nouveau. En d'autres termes, il contredit le slogan de la Présidence espagnole, qui prétend «Innover l'Europe».

Sur ce point spécifique, il n'y a aucune innovation. Il y a de la continuité, due à l'élection de M. Barroso, à laquelle nous nous sommes opposés - bien que vous, évidemment, lui aviez apporté votre soutien - et nous pensons que cette continuité nuit au modèle européen.

En ce qui concerne la politique étrangère, nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire d'augmenter la capacité militaire. Les images apocalyptiques de Haïti, où sont déployés hélicoptères de combat et fusiliers marins nous sont très dommageables. Elles sont dommageables! Ces appareils n'ont rien à faire dans le cas de

catastrophes telles que celle qui a eu lieu en Haïti. Nous avons besoin de protection civile. Nous avons besoin de médecins, d'architectes et de personnes pour secourir les personnes frappées par une tragédie.

Enfin, Monsieur Zapatero, je voudrais parler du sommet avec le Maroc. Il est anormal que le Maroc bénéficie du statut avancé, alors que le peuple du Sahara n'est pas autorisé à exercer son droit à l'autodétermination et fait l'objet de persécutions permanentes, je dis bien permanentes, de la part des autorités marocaines. Nous n'approuvons pas ce sommet. Nous estimons qu'il serait préférable d'organiser un sommet européen concernant le droit du peuple du Sahara à l'autodétermination.

S'agissant de l'État d'Israël, nous devons nous montrer beaucoup plus exigeants dans le cadre de la politique de voisinage et veiller à ce que l'article 2 de l'accord d'association conclu dans le cadre de cette politique soit respecté, car Israël enfreint le droit international de manière systématique.

Marta Andreasen, au nom du groupe EFD. – (EN) Merci, Monsieur le Président. Monsieur Rodríguez Zapatero, j'ai écouté attentivement toutes vos propositions pour la Présidence espagnole et je ne peux que vous souhaiter bonne chance. Je voudrais maintenant vous faire part d'une réalité.

Je représente le sud-est de l'Angleterre et bon nombre des habitants de ma circonscription - à l'instar d'autres citoyens européens - sont depuis plusieurs années les victimes de l'urbanisation abusive perpétrée sur le littoral méditerranéen et dans d'autres parties de l'Espagne. Notre Assemblée a adopté trois rapports exhortant les autorités espagnoles à prendre des mesures, mais mis à part quelques déclarations d'hommes politiques et l'adoption d'une nouvelle loi foncière, aucune mesure concrète n'a été prise pour défendre les personnes lésées.

Les problèmes rencontrés par les habitants de ma circonscription vont de la situation dramatique de Len et Helen Prior de Berkshire, dont la maison a été détruite car les autorités estimaient qu'elle avait été construite en infraction avec la loi sur le littoral, à des affaires comme celles de Doreen Snook, elle aussi de Berkshire, à Alicante et de M. Lohmann à Lanzarote, qui ne peuvent vivre dans les maisons qu'ils ont achetées en raison du manque d'infrastructures et de services adéquats.

En tant que ressortissante espagnole, j'ai honte de ce qui se passe dans mon pays. Je suis très inquiète pour l'avenir du tourisme espagnol maintenant que la presse s'est emparée de l'affaire.

(ES) Monsieur Zapatero, je vais maintenant m'adresser à vous dans votre langue maternelle, qui se trouve également être la mienne.

Les personnes concernées ne sont pas extrêmement fortunées; il s'agit simplement de personnes qui ont utilisé le fruit de leur travail pour acheter une maison dans ce pays où le climat est tempéré et les gens accueillants, afin d'y vivre une fois qu'ils seront retraités. Ces personnes sont injustement forcées à payer des honoraires d'avocats et autres experts afin de se défendre devant les tribunaux, sans grandes chances de succès.

(EN) L'Union européenne s'efforce de convaincre les citoyens que son objectif premier est de maintenir la paix en Europe. Cette situation que je viens de décrire contribue-t-elle à instaurer la paix en Europe?

Vous nous dites que vous allez sortir l'Europe de la crise. Si vous n'êtes même pas capable de résoudre les problèmes que je viens de mentionner, comment pouvez-vous prétendre résoudre la crise financière européenne? Monsieur Zapatero, il faut trouver une solution de toute urgence. Nous voulons que nos concitoyens puissent vivre dans les maisons qu'ils ont achetées. Si cela n'est pas possible, il faut leur offrir une compensation équitable leur permettant d'acheter une propriété similaire.

Ce Parlement s'est contenté de menacer de bloquer le versement des subventions accordées à l'Espagne, mais je peux vous assurer que, si cette situation n'est pas résolue pendant la Présidence espagnole, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour que cette menace soit mise à exécution.

Francisco Sosa Wagner (NI). – (*ES*) Je suis ravi de participer à ce débat très spécial en compagnie du président du gouvernement espagnol, une personne que j'ai eu la chance de rencontrer alors qu'il n'était encore qu'un brillant étudiant en droit et pour laquelle j'ai toujours eu la plus haute estime.

Je pense que le hasard de la Présidence tournante de l'Union européenne a fait en sorte que mon pays se retrouve dans les meilleures conditions possibles pour prouver, encore une fois, sa volonté de jouer un rôle décisif en Europe.

Comme l'a rappelé M. Zapatero, le peuple espagnol a longtemps rêvé de rejoindre l'Europe, durant ces longues années de dictature. Nous sommes donc particulièrement heureux d'être ici et nous savourons cette expérience, car nous savons, Mesdames et Messieurs, que cette union des États que nous représentons constitue l'unique réponse aux problèmes auxquels le monde est confronté, et car nous voyons que les États traditionnels sont incapables de trouver des solutions efficaces.

Il faut que l'Europe trouve sa place en se définissant et en défendant les valeurs qui sont nées de ses révolutions, de la plume de ses grands esprits et des sanglots de ses peuples. Ces valeurs sont la liberté, la règle de raison, la laïcité et la solidarité. C'est pourquoi je suis convaincu, Monsieur le Premier ministre, que vous saurez saisir cette occasion unique de mettre en pratique le traité de Lisbonne.

J'approuve les objectifs que vous avez proposés, même si certains d'entre eux sont plutôt vagues et ne parviennent pas réellement à distinguer l'accessoire de l'essentiel. L'un de ces objectifs, qui concerne le changement climatique, me conduit à penser que la politique européenne mise en œuvre par la Commission est la bonne, même si celle-ci a échoué à Copenhague. Le plus important, c'est de mettre un terme au gaspillage perpétré par tant de nations, parce que les milliards de personnes qui vivent sur cette planète ne devraient pas avoir à subir les conséquences de l'égoïsme des sociétés plus riches.

Je voudrais également insister davantage sur la défense des droits de l'homme dans le monde. Les personnes qui accusent l'Union européenne d'être une organisation bureaucratique sans âme semblent oublier que son âme, justement, n'est autre que notre charte des droits fondamentaux. À cet égard, je pense que la Présidence espagnole devrait particulièrement s'impliquer dans les domaines suivants: elle ne devrait pas organiser le sommet avec le Maroc tant que ce pays ne se sera pas engagé à respecter les résolutions concernant le Sahara adoptées par les Nations unies, une organisation que vous avez invoquée à d'autres occasions.

À Cuba et en Iran, vous devriez promouvoir une action conjointe pour la reconnaissance des organisations qui s'opposent aux gouvernements au pouvoir, dans la lignée du débat qui s'est tenu hier dans cette Assemblée. Si les droits sont notre âme, l'âme de l'Europe, je me risque à vous rappeler que vous avez mis l'accent, comme vous l'avez très justement dit dans votre discours, sur le fait qu'une politique énergétique commune en était la colonne vertébrale. Sans elle, rien ne se passera et même la politique internationale risque de partir en fumée.

Enfin, je voudrais vous demander de ne pas oublier que vous vous êtes engagé à donner aux villes de Ceuta et de Melilla un statut similaire à celui dont jouissent les régions ultrapériphériques.

Pour conclure, Monsieur le Premier ministre Zapatero, mon cher ami José Luis, je te souhaite beaucoup de succès pour le bien de cette Europe forte et fédérale en laquelle toi et moi nous croyons.

José Luis Rodríguez Zapatero, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord exprimer ma gratitude pour le ton et le contenu des interventions qui ont été faites ce matin au nom des différents groupes parlementaires.

Permettez-moi de répondre aux questions les plus importantes, à commencer par celle de M. Daul. Je vous remercie pour ce que vous avez dit à propos de cet élan positif que nous entendons donner en direction d'un gouvernement économique et d'une politique économique commune. Vous avez demandé quel était l'objectif d'un tel gouvernement économique, d'une telle politique économique, ou plutôt devrais-je dire, vous avez fait une incursion idéologique sur les possibles postulats d'une idée ou d'un projet socio-démocrate. En particulier, je vous ai entendu exprimer votre réticence à l'égard d'une augmentation sans discernement des dépenses publiques et votre préférence pour l'établissement d'un environnement favorable pour les entreprises.

Je voudrais préciser une chose. Cela n'a pas grand chose à voir avec le sujet de mon intervention, mais c'est au centre de mes convictions politiques. Je suis un fervent partisan du pacte de stabilité. Je suis un fervent partisan de l'équilibre fiscal pendant toute la durée du cycle. Cela est à ce point vrai qu'au cours de ses quatre premières années, avant la crise économique et financière, le gouvernement que j'ai présidé - et préside toujours - a enregistré un excédent de ses comptes publics et a ramené son déficit à 32 % du PIB. Vous prêchez donc un convaincu. Le déficit et l'excédent sont des instruments à utiliser en fonction du cycle économique. À l'instar de la majorité des gouvernements européens, je suis aujourd'hui convaincu qu'il est nécessaire de répondre en offrant un stimulant fiscal, ce qui conduit obligatoirement à un déficit public. Les dépenses publiques ont légèrement augmenté parce que les investissements privés ont régressé. Il ne s'agit pas d'un problème idéologique. Il s'agit de faire face à une réalité. La crise financière a entraîné le gel et la paralysie des investissements privés, des crédits privés. Il me semble évident que le seul moyen de compenser, d'une

certaine manière, le ralentissement de l'économie était d'offrir des stimulants publics. Cette situation doit être corrigée aussi rapidement que possible et nous devons revenir au pacte de stabilité.

Comme d'autres nations, mon pays va enregistrer - et enregistre déjà, d'ailleurs - un déficit public conséquent. Je peux toutefois vous assurer qu'il respectera l'engagement qu'il a pris vis-à-vis de la Commission pour 2013 et qu'il reviendra sur le chemin de la stabilité, symbolisé par un déficit de 3 %. Pour y arriver, nous avons - la Commission le sait - un plan d'austérité, un plan strict de consolidation fiscale. Il prévoit des règles strictes en ce qui concerne nos comptes publics et nous les mettrons en pratique.

Je suis d'accord pour dire que nous devons créer un environnement favorable aux entreprises, à l'activité économique, à l'initiative et à la concurrence. D'ailleurs, dans mon intervention, j'ai prôné la mise en place d'un marché commun de l'énergie et d'un marché numérique européen. Par là, j'entends tout simplement promouvoir la liberté économique, l'initiative et le commerce entre Européens dans le domaine de l'énergie et favoriser la concurrence, car cela permet de réduire les prix et d'encourager l'innovation technologique. Dans le domaine numérique, auquel j'ai consacré une grande partie de mon intervention aujourd'hui, nous misons sur l'avenir, dans la mesure où nous favorisons le commerce électronique et le transfert de tous les produits actuellement générés dans les technologies de la communication, qui représentent un pourcentage croissant du produit intérieur brut.

C'est pourquoi nous proposons, dans notre programme, que la stratégie 2020 favorise une Europe sans barrières commerciales, ainsi que la concurrence, l'innovation et la mise en place d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat en Europe. Ce que les gouvernements doivent également faire, dans la mesure du possible, ce n'est pas corriger les conditions qui entourent les activités des entreprises, mais bien corriger par une intervention - les conditions qui ont favorisé la spéculation, qu'elle soit financière ou immobilière. Ce sont là deux choses bien différentes. Parfois, pour certaines raisons, la spéculation est encouragée, intentionnellement ou non, dans le domaine financier ou immobilier. L'Espagne a été la victime de cette situation, comme l'ont été certains citoyens, pas seulement britanniques. Le gouvernement veut agir en ce sens, dans la limite de ses compétences. Vous devez savoir qu'en Espagne, il y a une répartition des compétences, qui ne s'exercent pas seulement au niveau du gouvernement central, mais aussi au niveau des communautés autonomes et des conseils municipaux. Naturellement, il existe des lois et des procédures judiciaires, mais je suis très sensible à ce que vous avez dit et nous agirons en conséquence.

En résumé, nous devons établir un environnement économique qui soit favorable aux activités des entreprises, à l'initiative et à l'innovation, mais qui n'encourage pas la spéculation financière et immobilière.

Bien sûr, je suis favorable à l'idée de ramener la pression fiscale à un niveau raisonnable et c'est d'ailleurs ce que je m'efforce de faire, puisque, depuis que je suis à la tête du gouvernement, j'ai réduit l'impôt sur les sociétés, l'impôt sur le revenu des travailleurs ainsi que l'impôt sur les personnes physiques. S'agissant de l'approche interventionniste, je suis favorable à la philosophie qu'elle prône en matière d'imposition et de fiscalité.

Enfin, je voudrais dire à M. Daul que j'ai pris bonne note de la position de son groupe, qui représente la majorité au sein de cette Assemblée, concernant le rôle du président du Conseil - le président permanent - et de celui du Parlement. Je pense qu'il s'agit là d'un point important. Je suis pour que toutes les institutions européennes, les grandes institutions européennes, entretiennent une relation harmonieuse avec le Parlement. Naturellement, dans la mesure où nous voulons agrandir l'Europe, nous devons aller dans le sens d'un Parlement plus puissant. C'est du moins mon opinion.

Monsieur Schulz, merci pour vos encouragements. Je suis convaincu que les principes de l'Union européenne se fondent en grande partie sur les principes de la démocratie sociale et que cette démocratie sociale a joué un rôle de levier dans la construction de l'idée européenne et des idéaux européens. Je voudrais affirmer - en dépit de la force des autres idées, dont l'application a parfois posé de nombreux problèmes - notre engagement en faveur d'une vision de cohésion sociale, une vision selon laquelle il est essentiel que la démocratie soit sociale par nature.

Monsieur Verhofstadt, je vous suis extrêmement reconnaissant de votre intervention. Je suis d'accord avec pratiquement tout ce que vous avez dit. En ce qui concerne la coordination et l'échec de Lisbonne, la méthode de coordination ouverte a échoué, nous le savons. Nous l'avons révisée en 2004 et il est temps aujourd'hui de la prendre au sérieux, sans quoi, en 2020, nous dirons encore une fois qu'elle n'a pas fonctionné. La gouvernance exige une méthode communautaire. Je ne sais pas pourquoi certains d'entre vous sont surpris par les mots «sanctions» ou «exigences». Le fonctionnement de l'Union européenne repose sur de nombreuses décisions supposant des sanctions. Si les directives ne sont pas appliquées, si le pacte de stabilité n'est pas

respecté, il est normal qu'il y ait des sanctions. Et cela fonctionne. S'il y a un point sur lequel le Parlement doit être parfaitement clair, parce que l'Union européenne doit être claire à ce sujet, c'est que les choses que nous avons réalisées ensemble donnent de bons résultats. Il s'agit de choses telles que l'euro, le pacte de stabilité et le marché intérieur, lequel doit être développé et approfondi, car c'est l'un des principaux moteurs de la croissance et de la compétitivité.

Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez proposé concernant Copenhague et la stratégie à adopter à l'avenir, la nouvelle stratégie. Je pense qu'il serait effectivement intéressant d'avoir une haute autorité pour cette question et il est vrai que Copenhague n'a pas produit les résultats escomptés. Oui, l'Europe avait adopté une position positive, mais celle-ci n'a pas donné de résultats.

Monsieur Meyer, avec tout le respect que je vous dois, il y a des points sur lesquels nous ne sommes pas d'accord. Au-delà du fait que les matières fiscales, par exemple, ne relèvent pas de la compétence de l'Union européenne, je me dois de vous dire que je n'ai pas présenté un programme conservateur, mais bien un programme de réformes. Ce programme vise avant tout à gagner du temps, à anticiper le futur, ce qui, selon moi, est la meilleure manière de proposer une politique progressiste. Une politique progressiste est une politique capable de prévoir les changements, de les anticiper et d'innover. J'espère et je suis convaincu que l'Union européenne poursuivra sur cette voie.

En ce qui concerne le Maroc, je respecte votre position, mais je ne la partage pas. L'Afrique du Nord, et en particulier le Maroc, revêt une importance stratégique pour l'Union Européenne. Veillons à encourager le processus de modernisation par le dialogue et la coopération et laissons l'arbitrage du conflit au Sahara à l'organe compétent, à savoir les Nations unies, qui prennent des mesures que, naturellement, l'Espagne soutient et respecte.

S'agissant d'Haïti, il est vrai que les hélicoptères et les avions de combat sont fréquemment utilisés pour promouvoir les conflits et bombarder certaines régions de la planète et qu'à ce titre, ils nous posent toujours des problèmes de conscience. La décision de recourir à ces appareils est souvent difficile à prendre, compte tenu de ce que nous dictent notre conscience et nos convictions. Pourtant, je dois dire qu'en ce qui me concerne, je trouve que voir des hélicoptères et des fusiliers marins amener de la nourriture, rétablir l'ordre et sauver des vies, mérite d'être applaudi.

(Applaudissements)

Je trouve personnellement que c'est un acte qui mérite d'être applaudi. Si un jour l'Europe dispose d'une force d'action rapide - et j'espère que ce sera le cas - je serai naturellement en faveur de la proposition de M. Barnier. Comme certains d'entre vous l'ont dit, celle-là devra se composer d'éléments civils et militaires, afin de nous permettre d'agir de manière efficace le plus rapidement possible, avec les ressources que nous avons à disposition.

Madame Andreasen, j'ai pris bonne note de vos suggestions. Naturellement, je tiens à confirmer au représentant du groupe Verts/Alliance libre européenne que je suis d'accord avec bon nombre des suggestions qu'il a évoquées dans le cadre de son intervention. Tout au long de mon discours, j'ai parlé de croissance durable, durable du point de vue environnemental. Je suis tout à fait d'accord avec vous quand vous dites que la voiture électrique est, ou devrait être, un moyen de promouvoir un autre modèle de transport. Je prends note de votre suggestion de faire de la durabilité environnementale une dimension essentielle du pacte social. Je suis évidemment convaincu que l'avenir de l'innovation, de la compétitivité et de la productivité réside dans ce que nous appelons l'«économie verte». Il réside également dans le potentiel des technologies de la communication, mais aussi dans une vision commune ou unique de l'énergie qui, comme l'a très justement dit M. Sosa Wagner, est un thème essentiel pour l'avenir de l'Union européenne.

Monsieur Kirkhope, je partage votre avis concernant l'influence de mon compatriote M. Mayor Oreja, mais je ne suis pas d'accord quand vous dites que les idées, les initiatives et les propositions politiques que j'ai présentées à cette Assemblée reflètent une quelconque volonté de renforcer le contrôle ou la centralisation. Non, il s'agit d'une initiative politique visant à agrandir le marché intérieur et à l'étendre à d'autres secteurs, ainsi qu'à renforcer la compétitivité et l'innovation. Il s'agit simplement de joindre nos efforts. Joindre ne signifie pas contrôler, unir ne signifie pas diriger. Au contraire, en unissant nos forces, nous renforçons la démocratie et encourageons la coopération.

Il serait, je pense, bien plus négatif de continuer à gérer 27 petits systèmes de contrôle centralisé, puisque, dans un monde de plus en plus globalisé, nous serions alors désavantagés par rapport à nos concurrents disposant de marchés intérieurs et de politiques communes, tels que les États-Unis, la Chine et l'Inde. Et vous

verrez que, dans très peu de temps, si nous, Européens, ne parvenons pas à introduire ce changement profond et à mettre en œuvre cette nouvelle politique économique davantage axée sur la Communauté, l'Inde ou la Chine nous rattraperont en termes de production et d'innovation.

Non, nous n'avons aucun intérêt - si vous me permettez de le dire ainsi, avec tout le respect que je vous dois - au contrôle ou à l'interventionnisme. Ce n'est pas l'objet de notre débat. Lorsque nous parlons de 2020 et de la gouvernance, nous parlons de nos capacités collectives, de la somme des synergies que représentent 500 millions de citoyens sur un continent qui est à l'origine de la révolution industrielle, de la meilleure utilisation de l'énergie et des plus grandes avancées scientifiques. Si nous unissons nos forces, nous pourrons jouer un rôle déterminant, maintenir notre modèle économique, notre modèle de prospérité et notre modèle de bien-être. Ce sont là nos objectifs.

Bien sûr - je suis tout à fait d'accord sur ce point - je pense que la position de l'Union européenne vis-à-vis de l'Iran est on ne peut plus claire. L'Iran doit respecter les règles internationales et la communauté internationale - et, bien sûr, l'Union européenne doit veiller à ce que l'Iran respecte les règles internationales en matière de prolifération nucléaire. Je partage votre inquiétude et votre sentiment sur cette question.

Monsieur Sosa Wagner, je suis ravi de participer avec vous à ce débat, dans cette grande institution, en un moment aussi crucial. J'ai pris bonne note de vos suggestions. Je suis tout à fait d'accord avec votre réflexion sur l'énergie, qui était un point central de mon intervention. C'est d'elle, en grande partie, que dépendra la capacité de l'Union européenne à être un grand continent, à la fois au niveau économique et politique. Cela ne fait aucun doute: plus nous multiplierons les interconnexions énergétiques, plus nous réduirons notre dépendance et plus nous seront forts sur le plan économique et politique.

Comme nous le savons tous, l'énergie a déterminé le cours de l'histoire. Elle a déterminé la capacité de certains pays à en dominer d'autres. Bien sûr, il s'agissait alors de contrôler et d'utiliser l'énergie, alors qu'aujourd'hui, il est également question de l'économiser.

L'Union européenne promeut - et continuera à promouvoir au cours des six prochains mois - une politique de défense des droits fondamentaux. Elle le fait de manière intelligente et en cherchant à veiller à ce que des progrès soient réalisés partout où nous estimons que c'est possible. Elle le fait partout où nous estimons qu'il sera plus bénéfique de tendre la main que de fermer la porte. C'est pourquoi nous maintiendrons le sommet prévu avec notre voisin, le Maroc. À tout moment, nous nous efforcerons de promouvoir la défense des droits de l'homme.

En définitive, Monsieur le Président, je tiens à remercier chaleureusement les porte-paroles des différents groupes parlementaires pour toutes leurs interventions. Je respecte toutes leurs positions. Je prends note de toutes les questions plus directes et spécifiques qui ont été soulevées en rapport avec mon pays, que je représente avec fierté, compte tenu de tout ce que nous avons réalisé au cours de ces vingt-cinq années d'appartenance à l'Union européenne. Je le représente également avec humilité, parce que nous sommes ici pour partager et que je crois que la meilleure manière de partager est de faire preuve d'humilité, d'une volonté de s'unir, de joindre nos forces et de défendre ensemble le grand idéal que représente l'Union européenne.

(Applaudissements)

José Manuel Barroso, président de la Commission. – Monsieur le Président, je crois qu'il y a eu un consensus général sur les priorités de la Présidence espagnole du Conseil, avec bien sûr quelques nuances en fonction des différents groupes politiques, mais il y a un sujet, qui est apparu dans plusieurs interventions, auquel j'aimerais faire référence, à savoir la question de la coordination européenne, de la cohérence, soit dans la réponse à des catastrophes naturelles en dehors de l'Europe, soit dans la réponse à apporter dans le cadre des relations extérieures, par exemple l'après-Copenhague, soit en matière de politique économique. Et là, je crois que nous avons une solution, qui est d'appliquer le traité de Lisbonne. Il ne faut pas aller bien loin.

En ce qui concerne la réponse aux questions de la crise humanitaire, il y a en effet le fameux rapport Barnier, qui a été évoqué aujourd'hui. C'est un rapport que j'avais demandé avec la présidence tournante de l'époque, la Présidence autrichienne, à votre membre du Parlement, M. Michel Barnier, mon cher ami. Il n'était pas commissaire à l'époque et c'est une initiative que j'avais prise en lui demandant ce rapport.

Et on a eu effectivement ce rapport, qui a eu mon soutien et le soutien, à l'époque, de la Présidence du Conseil. Ensuite, il n'a pas été appliqué parce que le Conseil n'a pas voulu l'appliquer, soyons clairs. Et c'est pourquoi nous devons faire plus en termes de cohérence dans l'action externe humanitaire de l'Union européenne.

Maintenant, je crois que la réponse est dans le traité de Lisbonne. Nous avons un haut représentant, dans ce cas une haute représentante, qui est vice-présidente de la Commission et, en même temps, présidente du Conseil des ministres des affaires étrangères.

C'est pourquoi j'ai créé aussi, dans la nouvelle Commission, un nouveau portefeuille «Coopération internationale, aide humanitaire et réponse aux crises». Ce sera un commissaire, dans ce cas probablement une commissaire, qui aura cela comme tâche première et devra travailler de concert avec la haute représentante et le Conseil, afin qu'on puisse effectivement, je l'espère, avoir un jour un véritable service extérieur, mais aura aussi des compétences dans le domaine de la réponse aux crises et en matière de protection civile. Voilà pour la première question.

Deuxième question: la question de la négociation internationale, par exemple l'après-Copenhague. Là aussi, je dois lire le traité de Lisbonne, parce que je crois que beaucoup de personnes ne l'ont pas lu. Article 17: «À l'exception de la politique étrangère et de sécurité commune et des autres cas prévus par les Traités, la Commission assure la représentation extérieure de l'Union».

C'est la Commission qui représente l'Union, ce n'est pas le Conseil européen, ce n'est pas le Conseil, qui représentent l'Union en matière extérieure, à partir de maintenant. Il y aura sans doute des chefs d'État et de gouvernement qui représenteront leurs pays. Mais qui représente l'Union en matière extérieure, sauf pour la PESC? C'est la Commission.

C'est pourquoi j'ai créé un portefeuille, l'agenda climatique, et j'espère donc que le commissaire, dans ce cas une commissaire, à l'avenir, aura tout le soutien nécessaire pour représenter l'Union dans les négociations d'après-Copenhague. Soyons clairs aussi sur ce point.

La troisième question concerne la politique économique. Là encore, il faut lire le traité de Lisbonne. Il y a des personnes qui pensent que la politique économique est une question purement nationale. Ce n'est pas vrai! Article 120: «Les États membres considèrent leurs politiques économiques comme une question d'intérêt commun et les coordonnent au sein du Conseil». Article 121, numéro 2: «Le Conseil, sur recommandation de la Commission, élabore un projet pour les grandes orientations des politiques économiques des États membres de l'Union et en fait rapport au Conseil européen», et après – il faut lire tout l'article – «Afin d'assurer une coordination plus étroite des politiques économiques et une convergence soutenue des performances économiques des États membres, le Conseil, sur la base de rapports présentés par la Commission, surveille l'évolution économique dans chacun des États membres et dans l'Union.»

Il y a donc une surveillance collective. Plus que cela, et c'est nouveau dans le traité de Lisbonne, la Commission peut maintenant faire des recommandations concrètes, notamment, et je vais lire: «Lorsqu'il est constaté que les politiques d'un certain État membre ne sont pas conformes aux grandes orientations ou qu'elles risquent de compromettre le bon fonctionnement de l'Union économique et monétaire, la Commission peut adresser un avertissement à l'État membre concerné». Et après: «Le Conseil, sur recommandation de la Commission, peut adresser les recommandations nécessaires à cet État».

Mais c'est très intéressant, parce que le Parlement aussi aura des pouvoirs dans ce contexte: «Le président du Conseil et la Commission font rapport au Parlement européen sur les résultats de la surveillance multilatérale». Cela veut dire qu'à partir de maintenant, nous avons, dans le traité de Lisbonne – il ne faut pas inventer de nouvelles choses – les mécanismes...

(Commentaire hors micro)

Non, oui, mais bien sûr, je l'ai déjà fait. Je n'ai pas besoin de votre soutien pour le dire...

Et la vérité c'est que nous avons, dans le traité de Lisbonne, si nous voulons vraiment l'appliquer, les instruments de coordination et de cohérence nécessaires, sans avoir besoin de divisions politiques ou idéologiques sur ce sujet. Et c'est cela que je dis – et c'est pourquoi je dois le souligner aujourd'hui ici –, c'est la première fois, qu'au Parlement européen, que nous avons une nouvelle présidence tournante du Conseil.

La Présidence espagnole a une grande responsabilité. C'est la première fois après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne que nous avons une présidence tournante. Et, comme l'a dit le président Zapatero, et je lui fais absolument confiance, en raison de son engagement proeuropéen, je crois que nous avons la responsabilité d'appliquer le Traité dans sa lettre et dans son esprit. Et la lettre et l'esprit du traité de Lisbonne sont très clairs.

Une Europe plus forte! Une Europe plus forte, pas pour les institutions, mais pour que les institutions puissent mieux servir les intérêts concrets de nos citoyens.

(Applaudissements)

Le Président. – Merci, Monsieur Barroso. Nous avons tous lu le traité de Lisbonne et nous savons qu'il ne dit pas tout. C'est pourquoi il est essentiel qu'ensemble, nous interprétions ce qui est vraiment écrit dans le traité de Lisbonne et qu'ensemble, nous planifions nos travaux dans l'Union européenne pour de nombreuses années à venir.

Jaime Mayor Oreja (PPE). – (ES) Monsieur le Président du gouvernement espagnol, je voudrais vous dire que n'entrons pas seulement dans une nouvelle ère, que la période que nous vivons n'est pas une période comme les autres pour l'Union européenne et ses citoyens.

Comme vous et le président Daul l'avez très justement dit, l'Union européenne et les citoyens européens savent que leur principal problème est la crise. Cependant, aujourd'hui, il convient également de souligner qu'avant la crise économique, au fil de diverses élections caractérisées par un taux de participation très bas, les Européens avaient également montré des signes de désintérêt croissant et d'éloignement vis-à-vis des institutions européennes.

Par conséquent, la crise des valeurs s'est manifestée avant, mais aussi pendant le projet d'intégration européenne. Je tenais à vous le dire, car l'impulsion que devrait, en toute logique, donner le traité de Lisbonne sera notre première occasion de réduire ce fossé qui s'est creusé entre les citoyens et les institutions européennes.

Par conséquent, nous traversons - ou, du moins, nous devrions traverser - une période de transition et de changement, ce que vous avez signalé. Cependant, je voudrais dire que le premier défi auquel nous serons confrontés sera celui de trouver à partir de quel moment les citoyens ont commencé à se désintéresser de la politique européenne.

Les transitions représentent toujours une opportunité. Elles représentent également un risque, mais je vous encourage naturellement à définir un petit nombre d'idées concrètes pouvant être communiquées à tous les Européens. C'est pourquoi je pense qu'un changement d'attitude dans toutes les institutions européennes, chez chacun d'entre nous, dans les gouvernements et parlements nationaux, chez les hommes et les femmes politiques, est sans aucun doute bien plus important que le traité de Lisbonne en lui-même. L'entrée en vigueur du traité de Lisbonne n'est pas une condition suffisante pour pouvoir parler de transition et de changement dans l'Union européenne et pour pouvoir vanter l'ambition du projet européen.

Ce que je veux vous dire, c'est que notre première ambition devrait être de nous faire mieux comprendre par les citoyens européens, puisque ce n'est pas du tout le cas en ce moment. Notre langue est inintelligible et parfois totalement incompréhensible. Nous devons donc être capables de reconnaître que c'est là un problème en soi et un défi en soi, de manière à pouvoir nous rapprocher des Européens. Nous devons consacrer beaucoup plus de temps, d'énergie et d'impulsion politique pour faire en sorte que les Européens puissent nous comprendre.

Mesdames et Messieurs, avec le traité de Lisbonne, toutes les Présidences vont être distinctes, différentes mais aussi plus exigeantes, dans le sens où elles exigeront de notre part de plus grands sacrifices et une plus grande générosité. C'est pourquoi je suis ravi de pouvoir dire aujourd'hui devant vous que le Parti populaire espagnol a soutenu les objectifs que le gouvernement espagnol a fixés pour la Présidence européenne à un moment qui est aussi crucial pour l'Union européenne.

Il nous reste désormais à les appliquer correctement. Je vais vous dire comment la Présidence espagnole ne devra pas être évaluée. Elle ne devra pas être évaluée par le nombre de réunions que nous organisons. L'efficacité d'une présidence ne se mesure pas à l'aune de discours conventionnels, de belles paroles ou de lieux communs. Elle se mesure en fonction des résultats, des réalités, de notre capacité à changer d'attitude - dans toutes les institutions européennes - et de notre capacité à mettre la priorité sur les problèmes réellement rencontrés par les citoyens européens. Ce n'est que de cette manière que nous pourrons véritablement nous rapprocher de tous les Européens.

(Applaudissements)

Juan Fernando López Aguilar (S&D). – (*ES*) Au nom de la délégation socialiste au sein de ce Parlement européen, qui, comme vous l'avez dit, est le Parlement européen avec la représentation la plus étendue et le plus fort au niveau démocratique de toute l'histoire de l'Union européenne, je voudrais souhaiter chaleureusement la bienvenue à la Présidence espagnole de l'Union européenne et lui souhaiter beaucoup de succès en ce moment aussi crucial.

Ce moment est crucial parce qu'il marque l'entrée en vigueur tant attendue du traité de Lisbonne. Il est crucial parce qu'il coïncide avec la naissance de nouvelles institutions: la nouvelle Commission, le président permanent du Conseil et le haut représentant de l'Union européenne. Mais surtout, il est crucial parce qu'il nous donne l'occasion de faire ce pour quoi ont été créés le traité de Lisbonne et les nouvelles institutions, à savoir répondre à la crise la plus grave et la plus profonde que nous ayons connue depuis 80 ans, une crise qui a eu de sérieuses répercussions économiques, financières, mais aussi sociales.

Pendant dix ans, les citoyens européens ont assisté à un débat institutionnel et le 7 juin, ils ont élu ce Parlement, qui représente 500 millions de personnes. Ces personnes nous regardent; elles attendent de nous que nous fassions certaines choses et que nous leur apportions des réponses. Elles veulent de la coordination et de la surveillance là où il y a eu un manque de gouvernance. Face au manque de transparence et à la cupidité, elles veulent que nous rétablissions le sens des responsabilités. Elles veulent que nous sortions de la crise, mais surtout que nous en sortions meilleurs, tout en restant fidèles à notre modèle.

C'est pourquoi je crois que la Présidence espagnole a raison d'insister tout d'abord sur les valeurs et sur l'importance de l'égalité. L'Union européenne est fondée sur l'égalité: l'égalité devant la loi, mais aussi l'égalité en tant que colonne vertébrale du modèle social, la lutte contre l'exclusion et la discrimination, la protection des plus vulnérables, ainsi qu'un engagement contre la violence de genre et pour une décision de protection européenne. L'égalité est également un levier pour l'avenir dans l'innovation, l'éducation et la formation, qui ont toujours été un moyen d'ouvrir de nouvelles possibilités à ceux qui n'en ont pas actuellement.

Par ailleurs, la Présidence a également raison en termes de contenu. Elle a souligné l'importance de la stratégie 2020, qui reconnaît que la stratégie de Lisbonne n'a pas marché et que, par conséquent, nous ne sommes ni heureux ni satisfaits, et que nous devons encourager l'innovation et de meilleures énergies. Il y a aussi le Service européen pour l'action extérieure, pour faire la différence à Haïti, et le plan d'action pour l'espace de liberté, de sécurité et de justice.

Si vous le permettez, j'aimerais dire qu'elle a également adopté la bonne attitude en ayant le courage de promouvoir le changement face aux préjugés nationaux et au déclin ou à la résignation...

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Izaskun Bilbao Barandica (ALDE). – (*ES*) Monsieur le Président de la Présidence tournante, Monsieur Zapatero, je vous souhaite sincèrement bonne chance et je vous souhaite de réussir, car cela sera bénéfique à l'Europe et à ses citoyens.

La crise requiert une réflexion mondiale et une action locale, mais vous devez unir vos forces à celles de tout le monde. Recourez à des modèles locaux et régionaux qui ont fait leurs preuves, des modèles basés sur l'économie réelle, la collaboration entre secteurs public et privé et la proximité par rapport à la population. Faites participer les régions, construisez avec elles les processus de décision. Cela signifie également qu'il faut appliquer le traité de Lisbonne, qui leur donne un rôle pour la première fois.

Votre programme oublie les régions et ne précise pas de quelle manière sera appliqué le protocole sur la subsidiarité. Prenez des risques, innovez, mais gagnez en crédibilité, car personne ne croit ici ce que vous dites, depuis que l'Espagne a réduit ses budgets consacrés à l'innovation.

Je me réjouis du soutien que vous apportez à l'égalité entre hommes et femmes, mais votre programme est rédigé au masculin, son langage n'aborde même pas la perspective de genre. Ne s'agit-il pas d'un mauvais présage?

En ce qui concerne le Pays basque, œuvrez à la paix, soutenez l'économie productive, faites progresser le projet de train à grande vitesse basque et intégrez notre système fiscal, notre police et notre langue dans les institutions européennes. L'Europe se construira en rassemblant les personnes, les connaissances, les volontés et la réalité politique. Ces propos désignent le Parlement auquel, si je puis me permettre, vous avez soumis votre programme et votre calendrier avec maladresse et retard, et qui mérite un niveau de respect que je n'ai pas vu, même lors de la cérémonie inaugurale du 8 janvier.

Raül Romeva i Rueda (Verts/ALE). - (ES) Je vous souhaite la bienvenue, Monsieur le Premier Ministre. Je crains, cependant, que votre Présidence ne courre le risque d'être considérée comme un crocodile politique, à savoir une grande gueule qui exprime de grandes idées, sans toutefois disposer des oreilles lui permettant d'être à l'écoute.

Rien ne me serait plus agréable, je vous le promets, que d'être en mesure de vous féliciter dans six mois pour avoir mis en place des mesures nous permettant de sortir de la crise - ce qui nécessite effectivement une gouvernance économique renforcée et plus efficace - et pour avoir réorganisé l'Union européenne sur les plans social, écologique et démocratique.

Cependant, je dois aujourd'hui vous faire part de mon inquiétude. En effet, le programme de la Présidence présente, par exemple, des objectifs incertains concernant les plans de relance, tandis que les références à un gouvernement économique de l'Union européenne sont anecdotiques

Par ailleurs, pour s'atteler à une véritable réforme fiscale incluant les ressources européennes en vue de la définition de politiques sociales, une réforme possédant clairement une dimension écologique, nous devons dire très clairement que ceux qui polluent doivent payer. Ce principe s'applique également à ceux qui se comportent d'une manière frauduleuse et irresponsable, qu'il s'agisse d'une banque, d'une multinationale ou d'un fraudeur fiscal. Or, je vois aussi de la timidité dans vos propositions et trop de concessions à ceux qui hypothèquent sans vergogne notre présent et notre avenir sociaux et environnementaux, présents et futurs.

Néanmoins, il est certain que de nombreux sommets sont prévus au cours de votre Présidence, que ce soit avec l'Amérique latine ou la Méditerranée, mais je tiens également à faire part de mon inquiétude sur deux aspects. Le premier est votre décision de réviser la compétence universelle, puisqu'elle nous affaiblit en présence de génocides et de criminels universels, que ce soit en Israël, en Chine ou au Guatemala. Le second, c'est que dans des cas tels que le Sahara ou la Colombie, pour citer deux exemples parmi tant d'autres, les accords commerciaux ont priorité sur la défense des droits de l'homme.

Je voudrais toutefois conclure en vous félicitant et en vous exprimant mon soutien sur un point particulier, celui de l'égalité entre hommes et femmes. Oui, je vous considère comme crédible sur ce point, je vois un potentiel dans ce domaine, je crois que vous pouvez faire un travail fondamental, car vous avez gagné cette crédibilité dans de nombreux domaines. J'espère et je suis persuadé - et vous aurez l'appui de cette Assemblée pour continuer à le faire - que vous continuerez à donner l'exemple à de nombreux autres pays qui sont très en retard dans ce domaine.

Adam Bielan (ECR). – (*PL*) Monsieur le Président, Monsieur Rodríguez Zapatero, votre pays a pris la Présidence à un moment extrêmement difficile, à savoir la dernière phase, du moins je l'espère, de la pire crise économique qui touche notre continent depuis 80 ans. Par conséquent, il est parfaitement compréhensible que vous ayez fait du retour au développement économique et de la lutte contre le chômage vos principales priorités pour les six prochains mois. Toutefois, lorsque vous parlez de la croissance de la compétitivité de l'économie européenne, nous devons nous rappeler que cette croissance est impossible sans réforme de l'économie et sans l'achèvement du marché commun. Elle est également impossible si nous ne luttons pas contre la renaissance, en France par exemple, du nationalisme économique.

Je me réjouis que la question de la sécurité énergétique figure également parmi les priorités de l'Espagne. Monsieur Zapatero, je viens de Pologne, un pays qui comprend mieux que la plupart des autres la nécessité de diversifier l'approvisionnement des matières premières utilisées dans le cadre de la production d'électricité. Il faut, pour cela, diversifier les sources d'approvisionnement, et pas seulement les canaux de distribution, comment tentent de nous en convaincre les lobbyistes travaillant pour la société russe Gazprom. J'espère que vous serez en mesure de nous présenter des succès réels dans ce domaine d'ici six mois

Enfin, la question de l'élargissement de l'Union, que M. Moratinos a récemment reconnue à juste titre comme étant une question fondamentale. Nous débattons aujourd'hui, à un moment où notre important voisin ukrainien, un voisin important du point de vue de la sécurité énergétique également, vient de passer un nouvel examen de démocratie. J'espère que dans six mois, nous serons en mesure de dire que l'Ukraine se rapproche de l'adhésion à l'Union européenne.

Kyriacos Triantaphyllides (GUE/NGL). – (*EL*) Monsieur le Président, la Présidence espagnole, en décrivant les priorités des consommateurs, consacre au total deux lignes au programme de gouvernance. Voilà qui illustre l'importance qu'elle attribue à la protection des consommateurs. Nous nous demandons par conséquent ce que la Présidence a l'intention de faire au sujet des droits de ses citoyens. Entend-elle les protéger en révisant à la baisse la proposition d'harmonisation complète ou en limitant les engagements annoncés?

L'absence de vision dans le secteur social ne se limite pas aux consommateurs. Le chômage, conséquence de la crise récente, frappe durement les citoyens de l'Union et ceux-ci attendent que des mesures soient prises. Les jeunes, en particulier, sont dans l'impasse. En réaction, la Présidence promeut l'employabilité des jeunes au moyen des programmes d'apprentissage, ce qui exacerbe leur exploitation et les profits excessifs des

entreprises. Nous demandons à la Présidence espagnole de réviser son programme de manière à préserver les emplois fixes de ses concitoyens.

Rolandas Paksas (EFD). – (*LT*) Je souhaite également que la Présidence espagnole soit un succès et, qu'en plus des priorités énoncées, l'Espagne porte également son attention sur un problème particulièrement d'actualité ces derniers temps: celui des droits de l'homme et des libertés. Après une enquête menée par le Parlement lituanien dans les prisons de la CIA, il est apparu qu'un autre État, un État européen, avait créé une infrastructure servant à la détention illégale des personnes. L'Union européenne et les États-Unis d'Amérique sont comme les deux pierres angulaires de la politique et de l'économie mondiales, des alliés et des partenaires égaux en droits. Toutefois, cela ne donne pas aux agents de la CIA le droit de donner des ordres dans des États souverains dans notre propre jardin. Je pense que le Parlement européen doit reprendre son enquête sur le transfèrement illégal de personnes et leur emprisonnement dans des États européens. Les conclusions de cette enquête doivent couronner un document obligeant les États membres à garantir inconditionnellement les droits et les libertés de chaque citoyen

Frank Vanhecke (NI). – (NL) Les déclarations de la Présidence espagnole sur la politique de l'immigration, et les contrôles aux frontières en particulier, soufflent très curieusement le chaud et le froid. La croyance que de telles questions devraient être réglementées au niveau européen nourrie par l'Espagne notamment sonne particulièrement creux au vu de la récente légalisation massive d'immigrants clandestins opérée par Madrid. Les pays situés plus au nord de l'Europe, en résumé, en paieront bientôt le prix sans jamais avoir leur mot à dire en la matière. Je suis aussi frappé de constater que la Présidence espagnole continue de prôner une politique d'immigration active à un moment de crise économique très grave, alors que l'on ignore le nombre de millions d'Européens au chômage. Ce dont nous avons réellement besoin, c'est de fermer nos frontières, de limiter réellement l'immigration et, bien entendu, de fournir une aide économique aux pays qui en ont besoin. La poursuite de l'immigration à grande échelle que vous préconisez ne peut qu'aboutir à des problèmes d'envergure.

Werner Langen (PPE). – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur Rodríguez Zapatero, je tiens à vous féliciter pour votre éloquence. Toutefois, qu'avez-vous à dire au fond? Quel est le message que vous nous adressez?

Quelle est la substance de vos propos? J'ai entendu beaucoup de discours - vous êtes le 32^e chef de gouvernement à passer devant moi -, mais il m'a rarement été donné d'entendre quelque chose d'aussi évasif sur le plan du contenu. Compte tenu de la crise, du prochain sommet, de la nécessaire rigueur de la réglementation des marchés financiers et du fait que le Conseil a laissé la Commission s'en sortir au cours de ces derniers mois, où est votre stratégie?

M. Schulz devait se trouver dans une salle différente s'il recommande que nous adoptions ici le modèle de votre gouvernement espagnol. Je tiens à préciser une chose: l'Europe ne peut pas se permettre un taux de chômage de 20 %. En quoi ce modèle espagnol est-il si admirable? Comment avez-vous réagi face à la crise? Comment pouvez-vous assurer la coordination ici? Nous demandons votre leadership. Ensuite, nous vous soutiendrons. Toutefois, que pouvons-nous faire avec quelque chose de si évasif? Il est évident que sommes opposés à la violence conjugale, qui ne le serait pas? Votre seule proposition concrète concerne la voiture électrique. Avec la crise et le sommet à l'esprit, est-ce tout ce que vous avez à présenter, Monsieur Zapatero? Je m'étonne également du fait que le président de la Commission ait dû vous lire le Traité en ce qui concerne la coordination des politiques économiques. Vous avez écouté très attentivement, car vous entendiez manifestement ce passage pour première fois.

Tout ce que je peux vous dire, c'est que vous devriez suivre les recommandations de votre collègue de parti, M. Almunia. Il a résisté à l'opposition du Conseil au pacte de stabilité et de croissance. Il est l'exemple que vous devriez suivre. Aidez-le à garantir la stabilité et la croissance. Aidez-le à y parvenir et nous serons à vos côtés. Toutefois, avec cette approche sans engagement, nous ne ferons aucun progrès en Europe.

Hannes Swoboda (S&D). – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur le Président en exercice du Conseil, je ne pense pas que M. Langen ait écouté très attentivement, faute de quoi il aurait entendu parler d'une stratégie de modernisation claire et d'un pacte social. Je ne suis pas surpris que vous n'ayez pas entendu parler du pacte social, car c'est un élément important de cette stratégie. M. Zapatero a très certainement parlé du chômage, notamment du chômage dans son propre pays. Le chômage dans son ensemble nous inquiète. Toutefois, il n'en est pas responsable: ce sont ceux qui, au cours de ces dernières années, ont mené une politique de dérégulation maximale qui en sont responsables. Ceux qui, dans vos rangs, ont joué un rôle dans ce cadre en portent la responsabilité.

Ce pacte social est particulièrement nécessaire actuellement, car nous savons - et c'est le point sur lequel vous avez raison, bien qu'en partie seulement - que nous devons consolider les budgets. Cependant, nous savons aussi que cela ne doit pas se faire au détriment des membres vulnérables de la société, car nombreuses sont les personnes - il suffit de lire les journaux d'aujourd'hui - privées d'assurance chômage. Ce n'est pas seulement une tragédie pour ces personnes, c'est également une hypothèque sur la croissance économique. En effet, nous savons très bien que les représentants des couches inférieures de la société ont tendance à réduire leur consommation en conséquence et que l'insuffisance de la consommation constitue l'un des principaux risques pesant sur le développement et la croissance économiques. Si nous ne protégeons pas les membres vulnérables de la société grâce à un pacte social, nous ne manquerons pas seulement d'humanité, nous échouerons également à assurer le développement économique. Par conséquent, ce pacte social est très important.

Monsieur Zapatero, vous disposez de notre soutien le plus total en ce qui concerne particulièrement le pacte social.

Ramon Tremosa i Balcells (ALDE). - (ES) Monsieur Rodríguez Zapatero, en septembre dernier, le commissaire Almunia, a été auditionné par la commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen. Après avoir évoqué le redressement des exportations allemandes et la croissance de la consommation française, M. Almunia a déclaré que la crise serait beaucoup plus longue et beaucoup plus profonde en Espagne.

En réalité, la Commission européenne a prévu une augmentation continue du chômage et une forte dégradation des finances publiques de l'Espagne dans les prochaines années. Cette année, il est très probable que nous assistions à une réduction des crédits bancaires distribués aux ménages et aux entreprises.

En septembre, j'ai demandé au commissaire Almunia pourquoi l'Europe se rétablissait déjà et pourquoi l'Espagne restait dans l'ornière. Il a répondu littéralement «parce que le gouvernement espagnol n'effectue pas les réformes que vous et moi considérons comme nécessaires». La crise est mondiale, mais les solutions sont locales. De nombreux pays européens ont rapidement reconnu la crise, ont réagi rapidement et se reprennent déjà. Vous avez perdu deux ans et vous ne fournissez toujours pas de solutions concrètes.

Monsieur Zapatero, vous avez rompu la belle tradition du PSOE en Europe. Felipe González avait pour référence les réformistes sociaux-démocrates européens comme point de référence, mais vous êtes beaucoup plus proche des politiques populistes révolutionnaires d'Amérique du Sud. Les réformes aident les pays à progresser davantage que les révolutions et l'Europe est un modèle de bonne pratique sur ce plan. Venez ici avec humilité et apprenez, ne cherchez pas à donner la leçon.

Deux questions précises: quand serons-nous en mesure de parler le catalan dans cette Assemblée? Et, pour conclure, quand l'État espagnol révoquera-t-il les traités internationaux qui interdisent les vols en provenance de vingt-trois pays à destination de l'aéroport de Barcelone?

PRÉSIDENCE DE M. MIGUEL ANGEL MARTÍNEZ MARTÍNEZ

Vice-président

Oriol Junqueras Vies (Verts/ALE). – (ES) Bonjour, Monsieur Rodríguez Zapatero. Il y a quelques années, vous nous avez assuré que l'Espagne avait dépassé l'Italie en termes de production par habitant et qu'elle dépasserait prochainement celle de la France. Or, actuellement, si l'on en croit les agences de notation internationales, l'Espagne est en tête de l'indice de pauvreté de l'Union européenne, avec 20% de chômage et un déficit de 78 milliards d'euros..

Que s'est-il passé, Monsieur Zapatero? Appliquerez-vous à l'Europe des mesures identiques à celles que vous avez appliquées en Espagne?

En outre, ce déficit n'a pas été affecté à la construction d'infrastructures de communication complètes. Quand allons-nous, nous citoyens de l'Europe, bénéficier d'un axe de fret ferroviaire reliant le nord et le sud du continent en passant par la côte méditerranéenne?

C'est un déficit qui n'a pas non plus été utilisé pour favoriser les changements au niveau du modèle productif. Comment pouvons-nous, nous Européens, avoir foi en votre volonté de mettre en œuvre l'agenda numérique européen, alors que vous venez de réduire de moitié le budget de la recherche?

Enfin, contrairement à vos collègues européens représentés ici, l'Espagne refuse toujours de reconnaître le Kosovo. Combien de temps allez-vous continuer à abuser de la patience de la communauté internationale en refusant d'accepter les référendums sur l'autodétermination comme étant l'expression démocratique de la volonté du peuple?

Lajos Bokros (ECR). – (*ES*) Il est tout à fait significatif, mais aussi symbolique, que le Premier ministre du pays qui recense désormais le taux de chômage le plus élevé de l'Union européenne évoque l'importance de créer des emplois. Dès lors, je voudrais demander au Premier ministre du gouvernement espagnol quelles sont précisément les principales mesures permettant d'atteindre l'objectif de réduction du chômage, non seulement en Espagne, mais aussi en Europe.

Le programme du gouvernement espagnol est extrêmement ambitieux. Il souhaite adopter une nouvelle stratégie pour la croissance et l'emploi. Dans le même temps, il oublie le programme communautaire de Lisbonne, qui avait prévu de faire de l'Europe la région la plus compétitive du monde. Comment peut-on envisager une nouvelle stratégie et la préparer en un mois, sans commencer par analyser les raisons de l'échec du programme précédent?

Ilda Figueiredo (GUE/NGL). – (*PT*) Monsieur le Président, cette période devrait préfigurer un changement radical au niveau des politiques et des priorités de l'Union européenne.

Le chômage a atteint des niveaux alarmants, avec plus de 24 millions de chômeurs et une augmentation de plus de 5 millions sur la seule année dernière. Cette situation a également exacerbé la pauvreté, qui touche désormais plus de 80 millions de personnes. Il nous faut un pacte de développement et de progrès social visant la production, en particulier dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie, l'emploi avec des droits et l'inclusion sociale, au lieu de revenir pour insister sur le pacte de stabilité, avec ses libéralisations et des diktats néolibéraux, comme l'a fait le président du Conseil.

Comme nous l'avons déjà vu, ce sont eux qui ont contribué à la montée des inégalités, au renforcement de la priorité accordée à l'augmentation des bénéfices et des avantages des principaux acteurs économiques et financières. Dans le même temps, plus de 21 % des jeunes en moyenne ne parviennent pas à trouver un emploi dans l'Union européenne, un enfant sur cinq vit dans la pauvreté et la discrimination contre les femmes repart à la hausse. Au vu de tout cela, le défi consiste maintenant à opérer la rupture par rapport à ces politiques actuelles ...

(Le Président retire la parole à l'oratrice)

Mario Borghezio (EFD). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, selon les indicateurs de l'Eurobaromètre, l'Espagne recense le quatrième pourcentage le plus élevé - avec 21 % - de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, après la Lettonie, la Roumanie et la Bulgarie.

Dans ces conditions, et compte tenu des données présentées à plusieurs reprises, en ce qui concerne notamment le chômage, quelle sorte de politique d'immigration la Présidence espagnole propose-t-elle? La Présidence espagnole déclare qu'elle entend augmenter l'immigration.

À l'heure actuelle, tout cela me semble vraiment contradictoire. Du point de vue de Madrid, pourquoi l'Espagne et pourquoi les pays européens - l'Espagne n'est pas la seule à faire face à cette situation de chômage — ont-ils besoin d'importer une main-d'œuvre supplémentaire? Voulons-nous de nouveaux immigrants privés de maison ou d'emploi? Voulons-nous augmenter le nombre, déjà inquiétant, de personnes qui vivent à la limite de la pauvreté?

Je pense que nous devons plutôt nous concentrer sur un objectif fondamental dans le domaine de l'immigration, celui de l'intégration des immigrants qui se trouvent déjà dans notre pays et de l'arrêt...

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Mario Mauro (PPE). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Monsieur Rodríguez Zapatero, bienvenue. Je vous avoue qu'en conservateur convaincu, je m'étais préparé à ce débat comme s'il s'agissait d'une corrida. Toutefois, vous avez parlé de l'égalité et des droits de l'homme d'une manière telle que je suis maintenant en mesure de reconnaître ce qui nous unit, et non ce qui nous divise. Vous avez été un matador prudent, je serai un taureau prudent et je resterai dans mon enclos.

Toutefois, permettez-moi de revenir sur deux questions extrêmement difficiles relatives à la contribution que vous pouvez apporter à l'interprétation de la mise en œuvre du traité de Lisbonne. Vous avez défini dans

votre pays diverses politiques différentes fondées sur le principe de subsidiarité, ce qui appuie les réclamations en matière d'identité formulées par de nombreuses collectivités, des Catalans aux Basques, des Valenciens aux Galiciens, sans toutefois éviter la controverse.

De quelle manière entendez-vous défendre le principe de subsidiarité dans les relations entre les États membres et l'Union européenne, en d'autres termes la volonté des États membres de voir leurs traditions, leur identité, leurs valeurs reconnues, de manière à confirmer le principe fondateur de l'Union européenne - «Unis dans la diversité»?

Ma deuxième question concerne le rôle du haut représentant pour les affaires étrangères: après Lisbonne, qui de vous, du président Van Rompuy et du président Barroso, est chargé d'expliquer à la baronne Ashton qu'il est temps, au bout de 12 jours, de monter dans un avion et de se rendre à Haïti? Qu'il est temps que la politique étrangère de l'Union européenne ait non seulement un budget, mais aussi un visage et une capacité humaine en matière d'assistance, comme l'ont fait les autres dirigeants d'organisations internationales? À moins, bien sûr, qu'il s'agisse d'une confusion entre Haïti et Tahiti.

Adrian Severin (S&D). – (EN) Monsieur le Président, la Présidence espagnole est la première à se dérouler sous le nouveau traité de Lisbonne.

Voici le premier défi. Nous avons le Traité, mais nous avons besoin de le mettre en valeur de manière adéquate, et même davantage. Le pacte social européen et la gouvernance économique européenne pourraient figurer dans ce «davantage», mais tous ces éléments nécessitent plus de ressources financières européennes et l'harmonisation des politiques fiscales des États membres. Malheureusement, ces efforts ont toujours été minés par les gouvernements nationaux.

J'espère que la Présidence espagnole sera en mesure de les concilier davantage que par le passé.

La Présidence espagnole doit composer avec les deux principales contradictions de l'Union européenne: la contradiction entre les besoins paneuropéens et les égoïstes nationaux européens, et la contradiction entre le niveau de développement dans les territoires occidentaux de l'Union et celui des territoires orientaux, avec leurs conséquences sur le plan de la sensibilité politique. Il existe une sensibilité politique différente de part et d'autre. Il existe un besoin de plus d'Europe, lequel diffère d'un côté et de l'autre en raison des clivages sociaux et économiques. J'espère que la Présidence espagnole sera en mesure de relever ce défi.

Ce sont vraiment des défis qui exigent davantage de ressources communes, ainsi qu'une meilleure cohérence politique. Je pense par conséquent que nous devons non seulement lire le Traité, qui est très juste et nous donne des pistes pour augmenter la cohérence, mais aussi pour fournir ...

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Silvana Koch-Mehrin (ALDE). – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur Barroso, Monsieur le Président en exercice du Conseil, l'Espagne prend la Présidence de l'Union européenne pour la quatrième fois. Vous savez ce que c'est de coopérer avec le Parlement européen dans des situations très diverses.

Nous avons désormais le traité de Lisbonne, ce qui signifie que le Parlement européen est à présent votre principal interlocuteur. Dans votre programme, vous dites que vous voulez que l'Union européenne s'enracine dans la volonté de ceux qui lui donnent sa légitimité, à savoir les citoyens européens. C'est un objectif très ambitieux. La voie à suivre pour y parvenir ne peut être trouvée que par les représentants des citoyens européens, à savoir les parlements. Je suis donc très heureuse de vous entendre dire que la coopération entre les parlements nationaux, les parlements des États membres de l'Union, et le Parlement européen est indispensable pour trouver cette voie. Vous souhaitez rapprocher les parlements pour rapprocher les citoyens. C'est une bonne chose.

Vous portez une grande responsabilité à cet égard, puisque vous êtes la première Présidence depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. D'autres Présidences vous prendront en exemple. En d'autres termes, vous créez donc un schéma directeur, pourrait-on dire. J'espère que les Présidences suivantes devront se comparer à vous en ce qui concerne les structures de coopération. Je vous souhaite bonne chance!

Peter van Dalen (ECR). – (*NL*) La Présidence souhaite accélérer les négociations d'adhésion, notamment avec l'Islande. Mon groupe ne s'oppose pas à l'adhésion de ce pays en soi, mais l'incertitude sur le remboursement des prêts Icesave au Royaume-Uni et aux Pays-Bas est trop grande à l'heure actuelle. L'Islande et Icesave ont pris de grands risques pendant de nombreuses années. Le ciel semblait être la limite, et la consommation et l'octroi de prêts se sont poursuivis. Des organismes internationaux tels que le Fonds

monétaire international ont mis en garde contre ces risques, mais ce comportement a perduré sans encombre jusqu'à ce que la récession sévisse. Il est dès lors curieux de voir le gouvernement de Reykjavik verser des larmes de crocodile aujourd'hui. Il était écrit depuis longtemps que les choses se gâteraient sérieusement. Un homme averti en vaut deux. En résumé, l'Islande peut adhérer à l'Union si elle respecte ses obligations internationales, et les modalités de remboursement des prêts Icesave ont été clairement énoncées. C'est la seule façon de développer la confiance nécessaire à l'adhésion.

Miguel Portas (GUE/NGL). – (*PT*) Monsieur Rodríguez Zapatero, vous savez aussi bien que moi que la croissance de la production en Europe sera lente et terne au cours des années à venir. Dès lors, je ne comprends pas pour quelle raison vous tenez à retirer le pacte de stabilité dans sa forme originale, à savoir avec la réduction des investissements publics et des dépenses sociales.

Je voudrais également vous interroger sur ce que vous avez omis dans votre discours. Pourquoi ne dites-vous rien au sujet des paradis fiscaux? Pourquoi ne dites-vous rien de l'opposition au secret bancaire de certains États membres? Pourquoi ne dites-vous rien d'une véritable initiative européenne relative à la taxation des transactions financières?

En bref, la question que je voudrais vous poser est la suivante: pourquoi vos engagements sont-ils toujours dépourvus de justice économique, d'un minimum de justice en matière économique?

Enikō Gyōri (PPE). – (HU) Parmi les objectifs communs, je tiens à souligner la résolution de la crise économique et la création de nouveaux emplois. Nous sommes tous conscients que des signes de reprise apparaissent dans certains pays, mais ils ne se reflètent pas dans la situation globale de l'emploi. Ce dont les citoyens de l'Union européenne ont réellement besoin, c'est d'emplois. Il s'agit de la seule base acceptable pour renouveler la stratégie de Lisbonne. Nous devons faire le nécessaire que ce nouveau programme UE 2020 ne répète pas les erreurs de la stratégie de Lisbonne. Pour l'instant, nous ne voyons aucun facteur qui la différencie et la rende plus crédible que son prédécesseur. Jusqu'à présent, nous n'avons entendu que des objectifs qui résonnent comme des slogans, et un calendrier d'adoption extrêmement serré.

Si le Parlement européen est impliqué dans le processus d'une manière proportionnelle à son importance, il est impossible d'achever le processus avant la fin du deuxième trimestre. Nous avons besoin d'un programme mûr et harmonisé, au lieu d'une campagne de communication montée à la hâte. Réfléchissons à ceci. Comment partager les responsabilités entre les États membres et l'Union? Comment contrôler la mise en œuvre de la stratégie? À qui voulons-nous que la nouvelle stratégie profite? De quelle manière l'Union représentera-t-elle les intérêts de toutes ses régions, et pas uniquement ceux de certaines industries, de certaines entreprises ou de certains pays? Comment harmoniser la cohésion et les politiques structurelles? Si vous travaillez sous pression, vous n'aurez pas le temps à répondre à toutes ces questions. La hâte est l'ennemi de la qualité.

J'attire votre attention sur deux questions au niveau européen, lesquelles figurent dans les objectifs de la future Présidence hongroise. La première consiste à établir une stratégie commune en matière de gestion de l'eau, car l'eau est notre trésor commun. Le concept du Danube en tant que couloir vert s'inscrit dans ce cadre. Notre deuxième objectif est de donner une aide aux régions européennes. Nous devons mettre à profit la force de ces communautés.

Marita Ulvskog (S&D). – (SV) Je vous remercie pour cet agenda social fort - vous pouvez compter sur notre soutien total sur ce point. J'ai deux questions à vous poser. La première concerne le sommet de Copenhague. Ce fut un échec et la question est maintenant de savoir comment pouvons-nous reprendre l'initiative en matière de lutte contre le changement climatique. L'Espagne peut-elle ouvrir la voie à un accord contraignant sur le climat au Mexique, un accord qui n'augmentera pas l'écart entre les pays pauvres et les pays les plus riches? Est-il possible, par exemple, de tenter de trouver un financement des initiatives climatiques qui n'utiliserait pas les fonds destinés à l'aide ordinaire de l'Union dans le domaine de la lutte contre la pauvreté? Ce serait une question importante à examiner pour la Présidence espagnole.

En ce qui concerne le pacte social, cela semble très intéressant. Toutefois, il existe un sérieux problème: il n'existe plus d'équilibre raisonnable entre les travailleurs européens et les employeurs européens. La directive sur le détachement des travailleurs a bouleversé cet équilibre et fait peser un risque sur ce pacte social. Il y a trop de dumping salarial et trop d'exploitation brutale.

Diana Wallis (ALDE). – (*EN*) Monsieur le Président, je tiens à remercier le Premier Ministre pour son discours très sincère et très européen à l'entame de la Présidence espagnole. Ce moment est normalement empreint de politesse, et mes collègues savent que je suis toujours très polie. Toutefois, je me dois de revenir sur le problème des nombreux citoyens britanniques et européens perdant leur maison en Espagne.

Je ne l'aborde pas comme l'ancien porte-parole d'une perspective anti-européenne. Je l'aborde dans une perspective pro-européenne, alors que ce Parlement a, à maintes reprises, présenté des rapports et tenu des audiences à travers la commission des pétitions. C'est un problème européen. C'est un problème de libre circulation. C'est un problème de citoyenneté européenne. C'est un problème de justice européenne, d'accès à la justice civile.

Je suis désolée, Monsieur le Premier ministre. Vous avez fait de nombreux commentaires merveilleux sur la citoyenneté européenne, l'équité et l'honnêteté. J'espère, Monsieur le Premier Ministre, que vous serez en mesure de traduire ces commentaires pour les citoyens européens qui se trouvent privés de logement et ont perdu leur épargne dans votre pays en raison, je suis au regret de vous le dire, de ce que ce Parlement considère comme un dysfonctionnement administratif.

Evžen Tošenovský (ECR). – (CS) Monsieur le Premier Ministre, dans le programme des priorités de votre Présidence, vous avez également mentionné, dans le chapitre consacré aux transports, le projet Galileo. Le projet Galileo compte parmi les projets les plus grands et les plus complexes de l'Union européenne. Ce projet devrait déjà se trouver en phase de mise en œuvre sous la Présidence espagnole. Je voudrais vous demander de consacrer plus d'attention à ce projet qui est complexe, non seulement sur le plan technique, mais aussi sur le plan économique, puisque la question de son financement n'est pas intégralement résolue. Je crois que ce programme sera mis en œuvre avec succès et que l'ensemble du projet sera lancé grâce à la Présidence espagnole. C'est une tâche colossale pour cette dernière, car elle doit être suivie par d'autres projets très importants dans le domaine de l'innovation, des télécommunications et de diverses questions connexes.

Corien Wortmann-Kool (PPE). – (NL) Monsieur le Président, Monsieur le Président en exercice du Conseil, Monsieur Barroso, Commissaire Almunia, je souhaite moi aussi m'attarder sur la stratégie UE 2020 sachant que le besoin, pour l'Europe, de travailler pour ses citoyens et pour leurs emplois est plus grand que jamais en ces temps de crise. Vous avez annoncé qu'UE 2020 constituait un domaine prioritaire important, mais lors de l'inauguration de votre Présidence à Madrid, vous avez fait des déclarations politiques controversées et vous avez fait l'objet de nombreuses critiques, même si la mise au diapason des États membres représente une importante responsabilité, une responsabilité nécessitant de la diplomatie. Votre Présidence espagnole gêne-t-elle le président Van Rompuy par ces affirmations? En vertu du traité de Lisbonne, en qualité de colégislateur et de partenaire important du Parlement européen, ne devriez-vous pas désormais œuvrer au programme de travail législatif? N'avez-vous pas pour tâche - et c'est également ce qui figure dans votre programme - de réglementer de manière résolue les marchés financiers? Après tout, sur ce point, le Parlement a été déçu par le compromis sur la supervision financière trouvé lors du dernier Conseil de décembre. Ne devriez-vous pas consacrer beaucoup plus d'énergie à ce sujet, ainsi qu'au marché intérieur, pour lesquels la marge amélioration est très vaste? C'est important pour nos petites et moyennes entreprises, lesquelles constituent notre moteur en matière d'emploi.

En ce qui concerne UE 2020, le groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) souhaite également la fin des largesses en faveur de tous les États membres et réclame à leur place des propositions concrètes - et ma remarque s'adresse également au président Barroso - relatives à une structure de gouvernance solide et transparente qui respecte le principe de subsidiarité. Les compétences de Bruxelles ne couvrent pas l'âge de la retraite, par exemple. Bruxelles doit-elle prendre des décisions concernant la réforme des marchés de l'emploi ou les systèmes pédagogiques dans les États membres? Soyons décisifs, mais respectons également la subsidiarité.

Monika Flašíková Beňová (S&D). – (SK) Le programme que vous avez présenté est très ambitieux - il peut permettre à l'Union européenne de faire des progrès importants et, depuis que j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs membres de votre gouvernement, je sais que ce sont des professionnels très compétents et bien préparés pour mettre en œuvre ce programme - je vous félicite.

Je me réjouis en particulier de collaborer avec le ministre de la justice et le ministre de l'intérieur, car c'est le domaine sur lequel je me concentre, en tant que vice-présidente du groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen. Une importante somme de travail nous attend, ainsi qu'une série de mesures, notamment celles mentionnées durant la séance d'hier soir. Elles concernent principalement les domaines de la justice et des affaires intérieures, que la Présidence espagnole a décidé de prendre à bras-le-corps.

Les questions et les solutions requises sont nombreuses dans le domaine des droits fondamentaux des citoyens de l'Union européenne. Elles portent sur les droits matériels et procéduraux des participants aux procédures civiles et pénales, et la question de la protection, en ce qui concerne la réintroduction de la dimension sociale

de la politique européenne. Nous devons prêter attention aux questions relatives à l'immigration et l'asile, et nous le ferons, je n'en doute pas...

Marian Harkin (ALDE). – (*EN*) Monsieur le Président, l'un des changements évoqué par le Premier ministre ce matin est l'initiative citoyenne. En effet, je pense qu'il est juste que l'un des pays dont les citoyens ont voté «oui» à la Constitution soit le premier pays à lancer la mise en œuvre du traité de Lisbonne. En effet, j'ai cité l'Espagne et le peuple espagnol à plusieurs reprises lorsque je faisais campagne en faveur du «oui» au traité de Lisbonne en Irlande.

Toutefois, nous autres, responsables politiques, avons la responsabilité de veiller à ce que les citoyens soient conscients du potentiel réel de l'initiative citoyenne, mais aussi de ses limites. Nous savons qu'il ne suffit pas de réunir un million de signatures sur n'importe quel sujet. La question doit relever de la compétence de l'Union et il ne faut pas promettre plus que ce que nous pouvons offrir.

Deuxièmement, vous avez évoqué ce matin la sécurité alimentaire, Monsieur le Premier ministre. Je me réjouis de constater que le Conseil «Agriculture» progresse sur la question de l'amélioration du fonctionnement de la chaîne logistique alimentaire. La sécurité alimentaire ne peut être - et ne sera - garantie que si les agriculteurs peuvent gagner un revenu équitable et suffisamment stable.

Enfin, Monsieur le Premier ministre, je vous félicite pour votre initiative visant à éradiquer la violence contre les femmes et je me réjouis d'en connaître les détails.

Marian-Jean Marinescu (PPE). – (RO) Permettez-moi d'exprimer tout d'abord l'espoir de voir la Présidence espagnole obtenir des résultats concrets d'ici fin juin, en dépit de la nature relativement générale du programme.

Je salue le fait que la Présidence se préoccupe du développement de l'Espace européen de recherche et de la mobilité des chercheurs. Cependant, à l'heure où le marché de l'emploi connaît des restrictions, cette tâche s'annonce difficile. J'espère que la réunion informelle des ministres de l'emploi à la fin de ce mois obtiendra des résultats concrets dans ce domaine.

Le programme englobe également l'examen des orientations relatives à l'action en matière de RTE-T. Il serait souhaitable que cet examen tienne également compte de la stratégie pour le Danube qui, même si elle n'est pas directement mentionnée dans le programme de la Présidence, est un engagement de la Commission européenne pour 2010.

Dans le secteur énergétique, il serait souhaitable d'améliorer le plan d'action européen pour l'efficacité énergétique et d'adopter le plan d'action pour l'énergie 2010-2014. En ce qui concerne le premier point, je crois que sa révision devrait également inclure une proposition sur les ressources financières, en vue de l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments en particulier. Le plan européen de relance prévoit une participation de l'Union européenne dans le financement du gazoduc Nabucco. Il est également dans l'intérêt de l'Union européenne en ce qui concerne ce financement de poursuivre le plan d'action pour l'énergie 2010-2014.

En ce qui concerne le partenariat oriental, il est utile de souligner l'extrême importance des relations de l'Union européenne avec l'Ukraine. Je voudrais également saisir cette occasion pour vous demander de ne pas oublier la région du Caucase du Sud, qui est une importante source d'énergie alternative pour l'Union européenne, ni la République de Moldavie, qui a le plus grand besoin de l'aide de l'Union au cours de cette période de transition vers la démocratie.

Gianluca Susta (S&D). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, Monsieur Zapatero, je vous remercie pour l'ampleur de votre engagement au cours de cette législature en ce qui concerne les points que vous avez annoncés, même si le temps imparti pour dresser la liste de tout ce dont nous avons besoin s'est écoulé et qu'il nous faut désormais faire des efforts concrets pour relancer l'Europe.

Nous devons mettre fin à cette période de définition des structures institutionnelles et faire face aux problèmes majeurs qui empêchent toujours l'Europe d'affronter la concurrence de ses partenaires internationaux sur un pied d'égalité. Nous devons savoir si l'Union européenne pourra, très prochainement, disposer d'un siège à l'Organisation des Nations Unies, si elle sera en mesure d'avoir, en sa qualité, un siège au G20, si elle souhaite une plus grande harmonisation fiscale et sociale et quelles ressources elle entend injecter dans le circuit économique européen pour être réellement en mesure de faire ce qu'ont fait ses concurrents internationaux.

Nous devons venir présenter à cette Assemblée - et je le dis également au président Barroso - des mesures concrètes pour relancer l'Europe, car nous ne verrons pas en six mois les mêmes résultats que lors d'expériences précédentes. Nous aimerions également savoir si le temps est enfin venu où, comme le disait Henry Kissinger il y a 30 ans, les grands dirigeants du monde connaîtront le numéro de téléphone à appeler quand ils ont besoin de parler à quelqu'un en Europe, au lieu de contacter les États membres.

L'enjeu, c'est la dignité de l'Europe telle qu'elle ressort du traité de Lisbonne, mais aussi le modèle social européen, cette démocratie fondamentale que nous, députés du groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen, réclamons énergiquement, et sur laquelle nous voulons que le bien-être futur de nos concitoyens se base.

Paulo Rangel (PPE). – (*PT*) Monsieur le Président, Monsieur Rodríguez Zapatero, Monsieur Barroso, je tiens à préciser que le discours que nous avons entendu ici présente certaines ambiguïtés, en ce qui concerne les questions économiques en particulier. Les objectifs et les objectifs déclarés sont solides, mais certaines ambiguïtés demeurent. Il ne contient, en particulier, aucune mesure concrète pour lutter contre le chômage. Toutefois, malgré cette réserve, je tiens à consacrer mon intervention aux questions institutionnelles.

La Présidence espagnole parle beaucoup de la question de l'initiative citoyenne et de la mise en place rapide du système de Service pour l'action extérieure. À l'heure actuelle, sur le plan institutionnel, je pense que certaines déclarations au sujet de la relation avec les autres institutions seraient également importantes, puisque nous nous trouvons dans la phase initiale du traité de Lisbonne.

Je crois également qu'il importe que le Conseil et la Présidence espagnole affichent clairement leur volonté de collaborer avec la Commission et le Parlement afin de préciser la forme que revêtiront les relations entre la Commission et le Parlement dans le cadre du traité de Lisbonne, puisque la Présidence espagnole dispose actuellement d'une chance unique de créer des précédents.

Ce que la Présidence espagnole fait sur le plan de ces relations avec la Commission, d'une part, et avec le Parlement, d'autre part, ainsi qu'avec le président du Conseil européen lui-même, est très révélateur de ce qui sera considéré comme la réussite du traité de Lisbonne.

Dans cette perspective, je voudrais des informations plus claires sur la manière dont vous envisagez la structure des relations entre la Présidence tournante, la Commission, le Parlement et la Présidence du Conseil.

Alejandro Cercas (S&D). – (ES) Monsieur le Premier ministre, bienvenue, bonne chance et je vous remercie pour votre intervention. Je vous remercie en particulier pour la référence à la Charte sociale européenne. Enfin, quelqu'un au Conseil comprend que l'Europe ne peut se constituer sans les travailleurs, et encore moins contre les travailleurs.

Enfin, quelqu'un au sein du Conseil commence à comprendre que nous avons un très grave problème, avec des millions de personnes désabusées, avec des organisations syndicales qui se sentent mises à l'écart du processus d'intégration européenne, lequel ne s'intéresse qu'à l'aspect économique, a perdu ses ambitions politiques et affiche une faible ambition sociale.

Deux actions ont empoisonné cette relation avec le Parlement et avec le mouvement syndical. L'une est la circulation des travailleurs dans toute l'Europe, qui crée une menace pour les modèles sociaux nationaux, et l'autre est la directive sur le temps de travail, qui hypothèque des réalisations historiques et l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Monsieur le Premier ministre, vous avez évoqué six mois du changement. Changement des procédures, changement de cap. Vous ne serez pas en mesure de tout changer, mais de vous lancer sur une nouvelle voie, une voie dont l'Europe a besoin, car l'Europe a besoin de travailleurs et il ne sera pas possible de construire uniquement une Europe économique, il faut aussi une Europe politique et sociale.

4. Souhaits de bienvenue

Le Président. – Chers collègues, j'ai été informé de la présence dans les tribunes d'une délégation de l'Assemblée nationale de la République de Corée, que nous saluons chaleureusement. Nous souhaitons leur souhaiter la bienvenue à eux ainsi qu'au président de la délégation, Lee Kang Rae, à l'occasion de la douzième assemblée interparlementaire entre notre Parlement et celui de leur pays.

Le Parlement européen a toujours soutenu la paix, la stabilité et la défense des droits de l'homme dans la péninsule coréenne. Il va de soi que nous nous félicitons du rôle toujours plus actif de la République de Corée sur la scène internationale et nous leur souhaitons également bonne chance pour la présidence du G20 cette année.

Nous avons conscience de l'ambitieux accord d'association entre la République de Corée et l'Union européenne, dont le processus de ratification débutera d'ici peu. Nous félicitons dès lors nos collègues coréens. Nous espérons que leur présence sera profitable et, surtout, qu'ils profiteront du privilège de suivre un débat aussi fondamental que celui qui se tient en ce moment dans notre Assemblée.

5. Présentation du programme de la Présidence espagnole (suite du débat)

Le Président. – Mesdames et messieurs, poursuivons le débat sur la présentation du programme de la Présidence espagnole.

Carlo Casini (PPE). – (IT) Monsieur le Président, chers collègues, en ma qualité de président de la commission des affaires constitutionnelles de ce Parlement, je suis ravi de constater que la Présidence espagnole attache de l'importance à la réalisation des réformes structurelles prévues par le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, plus particulièrement concernant le Service européen pour l'action extérieure, l'initiative citoyenne et l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, pour laquelle ma commission a déjà nommé un rapporteur, l'Espagnol M. Jáuregui Atondo, que vous connaissez déjà.

Cependant, dans une interview publiée dans le quotidien espagnol, *El País*, dimanche passé, vous avez formulé le souhait, Monsieur Zapatero, que la loi sur la liberté religieuse puisse inciter l'Espagne à prendre des mesures en faveur de la normalisation au sein de toutes ses institutions publiques.

Par conséquent, à cet égard, je souhaiterais suggérer que nous réfléchissions très brièvement au fait que les structures de l'Europe sont un moyen d'atteindre un objectif, et l'objectif de l'Union européenne est confirmé à l'article 2 du traité de Lisbonne: la promotion de la dignité, de l'égalité, de la liberté et de la solidarité. C'est pourquoi je ne peux m'empêcher d'exprimer une certaine inquiétude quant à la direction que prend ce débat sur les valeurs.

L'unité culturelle vient avant l'unité économique. L'esprit de l'Europe est plus fort que la structure publique juridique, excusez-moi. L'esprit de l'Europe est ancré dans l'instinct de la liberté et de la beauté propre à la Grèce antique, dans le culte de la justice propre à Rome, et sur la base de cet héritage exceptionnel, c'est le christianisme qui a ajouté la valeur des êtres humains, toujours égaux de la conception jusqu'à la mort naturelle.

Aujourd'hui, c'est au nom de la croix du Christ que nous demandons d'aller en Haïti, d'être présents en Haïti, car tous les êtres humains, et les plus pauvres en particulier, en sont le cœur.

Je vous demande alors: que signifie la «normalisation» par rapport à la liberté religieuse? Cela signifie-t-il peut-être empêcher tous les citoyens d'afficher publiquement leurs convictions religieuses? Cela signifie-t-il oublier les racines, y compris les racines chrétiennes, de nos pays?

Kader Arif (S&D). - Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, Monsieur le Président du Parlement, chers collègues, en cette période de crise, la politique commerciale occupe une place croissante dans le débat public, car il apparaît de plus en plus aux Européens que la stratégie commerciale mise en œuvre au niveau de l'Union a un impact direct sur la croissance et sur l'emploi.

Dans un contexte de concurrence internationale exacerbée, la course à la réduction des coûts a causé trop de pertes d'emplois ou de délocalisations. Face à cela, notre groupe considère que le commerce doit être un outil au service d'objectifs comme la création d'emplois, la réduction des inégalités ou le développement durable. Le commissaire désigné au commerce, Karel De Gucht, lors de son audition, semblait convenir que le commerce ne pouvait être une fin en soi.

Je souhaiterais donc savoir si, au cours de votre Présidence, vous soutiendrez une réforme de la politique commerciale européenne pour la rendre plus créatrice d'emplois et davantage liée à une véritable politique industrielle? Agirez-vous également en faveur d'un commerce juste au niveau mondial, capable de promouvoir le développement, le travail décent et le respect des droits de l'homme, c'est-à-dire pour introduire dans nos accords des normes sociales et environnementales contraignantes?

Luis de Grandes Pascual (PPE). – (*ES*) Monsieur Zapatero, pour un Espagnol, comme dans mon cas, c'est un honneur de vous saluer ici, dans vos fonctions de président en exercice de l'Union européenne. Il s'agit d'une période pleine d'espérances et de défis et nous ne pouvons pas, bien sûr, ne pas nous montrer à la hauteur de ces attentes. Il est important que nos concitoyens voient que nos institutions modernisées sont en mesure d'apporter des solutions aux vrais problèmes.

Vous savez que nous approuvons le programme que vous avez présenté. Vous savez que, pour le *Partido Popular* espagnol, il s'agit d'une question d'État et que nous vous appuierons dans tout ce que nous considérons comme étant des intérêts communs d'Europe et qui est important pour l'Espagne. C'est un programme ambitieux et, espérons-le, un programme riche en contenu.

J'espère que dans cet album de la Présidence espagnole - vu qu'il sera sûrement coloré et varié - nos concitoyens pourront voir en chaque événement un jalon dans les vrais problèmes qui les touchent.

La crise frappe les économies et le chômage semble être le cinquième cavalier de l'Apocalypse. Vous avez eu l'honnêteté de reconnaître que l'Espagne connaît un taux de chômage de 20 % mais cela ne vous rend pas inapte. Je crois que cela nous oblige tous à proposer une solution à un problème que nous devons résoudre ensemble. C'est un vrai problème.

Le temps qui m'est imparti ne me permet pas de dire beaucoup de choses, Monsieur le Premier ministre. Cependant, je tiens à vous dire que l'Espagne va au-devant de nombreux défis, que je ne doute pas des capacités de l'Espagne en tant que nation et que je veux croire, et j'en suis certain, que vous relèverez les défis. Aujourd'hui en Europe, nous ne pouvons pas décevoir ces attentes.

Par ailleurs, la mondialisation - et vous y avez fait allusion avec intelligence - engendre l'apparition de nouveaux centres de pouvoir et il est nécessaire pour l'Union européenne de jouer un rôle plus actif et plus cohérent dans la défense de ses valeurs et de ses intérêts. À défaut, nous courons le risque de devenir sans importance.

Enfin, Monsieur le Premier ministre, nous, les Espagnols, n'accepterons pas d'être privés de notre capacité à soumettre des propositions. Nous avons ce droit. Nous devons également avoir l'humilité d'accepter les conseils que Don Quichotte a donnés à Sancho Panza quand il a recommandé à ce dernier de se montrer humble dans le rêve de gouverner l'île de Barataria.

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Glenis Willmott (S&D). – (EN) Monsieur le Président, je salue le programme très positif et ambitieux du Premier ministre pour la Présidence espagnole. Son accent sur les emplois et la croissance est vital pour nous tous au moment où nous sortons de la crise financière, et je suis extrêmement impatient de travailler avec un gouvernement socialiste.

Les six prochains mois seront cruciaux pour l'avenir économique et environnemental de l'UE, et nous attendons le Conseil de février pour une direction ambitieuse dans la réforme du secteur financier.

À la suite de l'échec des négociations sur le changement climatique à Copenhague, j'ai hâte d'écouter comment la Présidence travaillera avec la Commission afin de présenter un objectif européen commun en matière de réduction des émissions pour l'échéance du 31 janvier. Pour finir, même si cela a déjà été dit, je vous conseille vivement, Monsieur le Premier ministre, de saisir l'occasion, pendant votre Présidence, de régler la question de l'accaparement des terres et d'autres questions, sources de tant peine et de chagrin pour des dizaines de milliers de propriétaires immobiliers qui respectent la loi dans tout le sud de l'Espagne. Il faut vraiment que nous agissions maintenant.

Monsieur Zapatero, c'est bon de vous voir ici et je vous souhaite un mandat très fructueux.

Tunne Kelam (PPE). – (*EN*) Monsieur le Président, la Présidence espagnole sera évaluée sur la base de sa mise en œuvre institutionnelle du traité de Lisbonne. Monsieur le Premier ministre, je vous souhaite bonne chance.

Afin de stimuler la relance économique et la création de nouveaux emplois, votre défi consiste à réaliser l'achèvement du marché intérieur de l'UE, y compris l'ouverture des marchés de services dans des domaines qui sont toujours traités comme des exceptions. Tant que cela ne sera pas fait, la réussite de toute stratégie UE n'aura qu'un effet limité.

Je soutiens votre engagement envers la création d'un marché commun de l'énergie, interconnectant les réseaux énergétiques à travers toute l'Europe. Je souhaite que vous recourriez pour ce faire à la position du

Parlement en matière de sécurité et de solidarité énergétiques étrangères qui a été adoptée en 2007 et qui attend sa mise en œuvre.

L'agenda 2020 implique l'introduction des technologies de l'information et de la communication dans la pratique de tous les jours, en utilisant les meilleures pratiques des États membres qui ont déjà progressé dans ce domaine. J'espère que votre Présidence pourra décider de la création d'une agence centrale pour l'administration des systèmes informatiques dont l'Europe a manifestement besoin. Nous devons également élaborer d'urgence une stratégie européenne fiable de cyber-sécurité et défense.

J'espère que l'UE assumera un rôle plus actif dans la stabilisation de la situation dans le Caucase du Sud, également, dans le cadre de la nouvelle stratégie de partenariat oriental.

Enfin, je propose que vous mainteniez votre engagement vis-à-vis de la position commune de l'UE sur Cuba jusqu'à ce que de réels changements puissent y être confirmés. Malheureusement, le refus du régime de permettre à notre collègue socialiste d'entrer à Cuba parce qu'il voulait prendre contact avec l'opposition n'est pas un signe de réel changement.

Catherine Trautmann (S&D). - Messieurs les Présidents, Monsieur le Premier ministre, merci tout d'abord, Monsieur Zapatero, pour la réintroduction de l'ambition, de la perspective politique et aussi de l'énergie, au moment où l'Union européenne doit rebondir dans le contexte de la crise et après l'échec de Copenhague.

J'attends de la Commission, en effet, et de la Présidence, que nous puissions placer la création d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité, ainsi que la lutte contre l'exclusion sociale et le développement durable, au cœur de la stratégie 2020. C'est vrai en particulier pour le budget de l'agriculture, c'est vrai aussi pour la pêche. Vous vous y êtes engagés.

Monsieur le Premier ministre, nous comptons sur vous pour avoir les moyens de cette politique, pour associer la dépollution des sols et la sécurité alimentaire, pour permettre des emplois verts et la préservation des ressources halieutiques, pour assurer la sécurité alimentaire et créer des conditions commerciales plus justes pour les pays du Sud.

Nous avons besoin d'un budget de l'agriculture ambitieux, je vous prie d'y associer aussi celui de la pêche. Sur ces points-là, nos emplois, mais aussi notre politique, seront jugés à l'aune des résultats.

Jan Olbrycht (PPE). – (*PL*) Monsieur le Président, Monsieur Zapatero, parmi les matières présentées ici aujourd'hui par le Premier ministre de manière quelque peu générale et vaste, nombreuses sont celles qui requièrent l'élaboration et la présentation de propositions précises.

Ces matières tomberont dans deux catégories: celles que, objectivement parlant, la Présidence espagnole devra traiter, et celles qu'elle souhaitera traiter pour essayer d'atteindre ses objectifs. Parmi celles qui doivent être traitées, se trouvent les questions des relations entre les institutions européennes, et sur ce point, je tiens à attirer l'attention de M. Zapatero sur les dispositions du traité de Lisbonne qui, dans le protocole sur la subsidiarité, évoquent la nécessité de définir les rôles des pouvoirs publics régionaux et locaux au sein des États membres également. L'expérience de l'Espagne, sur le plan de la régionalisation, laisse penser que ce sera peut-être la Présidence espagnole qui tentera de clarifier la formulation sur les rôles des pouvoirs publics régionaux et locaux. Cela est particulièrement significatif quand M. Zapatero parle de la façon dont l'un de ses objectifs porte sur le développement de l'innovation et de l'éducation, qui, comme nous le savons, est, dans une large mesure, réalisé avec des fonds européens au niveau régional et local.

Le Parlement européen attend avec un vif intérêt l'élaboration de certaines matières, la résolution de questions institutionnelles et des propositions concernant l'avenir de la politique de cohésion, qui, comme nous le savons, sera soumise d'abord à Saragosse et ensuite, pendant la semaine des régions innovantes, en Europe. Nous attendons avec un grand intérêt des décisions et des propositions précises.

Anni Podimata (S&D). – (EL) Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, le fait que l'Espagne prenne la tête de l'Union européenne en cette conjoncture difficile représente un énorme défi et une énorme opportunité pour ceux d'entre nous qui maintiennent que la recette européenne suivie jusqu'à présent pour faire face à la crise a été unilatérale et n'a pas suffi à limiter l'impact sur l'économie réelle et l'emploi, pour ceux d'entre nous qui maintiennent que la stratégie de relance aurait également dû être une stratégie destinée à changer le modèle de développement, sauvegardant ainsi le bien-être économique, social et environnemental des citoyens d'Europe. La Présidence espagnole représente un défi de taille pour ceux d'entre nous qui pensent qu'une gouvernance économique européenne est nécessaire, de même que la démocratisation des instruments

de politique économique qui sauvegarderont la prudence financière et la solidarité requise, là où cela est jugé nécessaire, afin de protéger les intérêts des citoyens européens.

Edite Estrela (S&D). – (*ES*) Je suis ravie d'avoir l'occasion de dire que José Luis Zapatero n'a pas arrêté de surprendre les femmes européennes avec des mesures très innovantes et progressistes. Il l'a bien sûr fait en formant un gouvernement réellement paritaire et en inscrivant de façon courageuse les questions de l'égalité des genres et du respect mutuel aux agendas nationaux et européen.

Monsieur le Premier ministre, je vous félicite chaleureusement pour votre ambitieux programme d'action contre la violence à l'égard des femmes, qui est un fléau social. La création d'un observatoire européen sur la violence à l'encontre des femmes est une proposition avant-gardiste soutenue et applaudie par les femmes européennes.

Monsieur le Premier ministre, au nom des socialistes portugais, je vous souhaite bonne chance. Vous pouvez compter sur notre solidarité. Les femmes sont avec Zapatero!

Ramón Jáuregui Atondo (S&D). – (ES) Je voudrais vous dire en toute sincérité, Monsieur le Premier ministre, que vous avez fait une présentation magnifique de la forme que prendra la Présidence espagnole. Je trouve que c'était un discours exceptionnel.

Je souhaitais vous interroger sur l'Amérique latine, Monsieur le Premier ministre. Je pense qu'elle est très importante pour l'Europe et, naturellement, que l'Europe est également importante pour l'Amérique latine. Il y a beaucoup de liens humains, beaucoup d'intérêts commerciaux et beaucoup de pays émergents en Amérique latine, tels que l'Argentine, le Brésil ou le Mexique, qui font partie de cette nouvelle gouvernance mondiale, et qui doivent former une alliance avec l'Europe.

Je souhaite vous demander, Monsieur le Président, quels sont les projets de l'Union européenne et de votre Présidence pour l'Amérique latine, que pouvons-nous attendre du sommet avec l'Amérique latine, quels sont les projets de l'Union européenne et de votre Présidence à cet égard.

Laima Liucija Andrikienė (PPE). – (ES) Comme je ne dispose que d'une minute, je me concentrerai sur les droits des citoyens.

La Présidence espagnole est l'occasion de mettre de l'ordre dans nos affaires. Prenons par exemple les îles Canaries et les personnes qui y vivent.

L'année passée, je m'y suis rendue pour suivre un cours d'espagnol. À ma surprise, j'ai découvert que si je suivais un cours d'espagnol dans une école située sur la péninsule ou dans les îles Baléares, les frais étaient remboursés mais qu'ils ne l'étaient pas si l'école se trouvait dans les Canaries, au motif que celles-ci ne font pas partie de l'Europe. Certes, elles font partie de l'Union européenne mais pas de l'Europe et la conséquence est que les écoles de langues de ces îles, même si la qualité des cours y est excellente, sont privées de cette opportunité...

(Le Président retire la parole à l'oratrice)

Chris Davies (ALDE). – (EN) Monsieur le Président, le Premier ministre a abordé dans ses remarques d'ouverture la nécessité pour l'Europe de développer une politique étrangère plus efficace, en particulier concernant ses proches voisins, au nombre desquels nous devons inclure Israël.

En l'occurrence, nous avons un pays qui impose son occupation militaire sur le territoire d'un autre peuple, qui viole les droits de l'homme, qui maintient le blocus de Gaza et exerce des représailles collectives contre un million et demi de personnes, et pourtant nous le considérons comme un partenaire commercial normal. Nos principes et nos politiques sont clairs: ils viennent d'être répétés par les ministres des affaires étrangères le mois dernier, néanmoins nos paroles ne semblent pas être appuyées par des actes.

Je pense que le vrai test pour cette Présidence dans les mois à venir sera de voir si nous allons commencer à acquérir une certaine indépendance dans nos relations avec Israël, et si nous allons commencer à démontrer que nos principes ont une signification et que nous les appliquerons.

Kinga Göncz (S&D). – (*HU*) Je souhaite également beaucoup de succès à la Présidence espagnole, qui est la première du trio présidentiel conformément au traité de Lisbonne. Concernant la stratégie 2020, il a été mentionné à plusieurs reprises qu'elle jouerait un rôle clé dans la reprise après la crise. Cependant, les États membres compétents pour les politiques dans ce domaine ont une responsabilité majeure. Laissez-moi attirer votre attention sur le fait que nous disposons de politiques et de budgets communautaires pouvant fonctionner

comme un outil de réduction des effets de la crise. De ce point de vue, il est extrêmement important que les négociations sur la nouvelle période budgétaire s'engagent au début de 2011, et que la Commission soumette sa proposition de budget à ce moment, ce qui nous permettra d'élaborer ces politiques. Je voudrais demander à la Commission de le faire à temps.

Ulrike Lunacek (Verts/ALE). – (*ES*) Monsieur le Premier ministre, j'espère qu'en tant que Premier ministre du gouvernement espagnol, vous avez réellement le courage et la capacité de mettre en pratique et d'appliquer votre programme très ambitieux, surtout le programme sur la violence contre les femmes.

J'ai deux questions. L'une concerne la politique étrangère. Vous avez déclaré que l'Europe devait miser sur la politique étrangère mais également sur la défense des intérêts européens. Je souhaite vous demander quels sont les intérêts européens. S'agit-il des intérêts des grandes sociétés multinationales qui veulent faire des profits sans respecter les accords sociaux et environnementaux? Ou s'agit-il des intérêts ancrés dans les valeurs européennes, dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, tels que les droits de l'homme, la démocratisation, le renforcement de la société civile et les droits des minorités? À quels intérêts faites-vous référence?

Une autre question. Vous n'avez soufflé mot sur le thème de l'immigration, si important en Europe. Nous avons besoin d'un programme...

(Le Président retire la parole à l'oratrice)

John Bufton (EFD). – (EN) Monsieur le Président, vous avez commencé aujourd'hui, Monsieur le Premier ministre, avec un programme très pro-européen. Ce que je voudrais vous dire est que ce programme ne fonctionne pas. L'euro se trouve en ce moment dans une situation désastreuse dans certains pays. La Grèce est à genoux, l'Espagne, votre pays, se trouve dans une situation désastreuse également. Le pays dont vous êtes responsable connaît actuellement un taux de chômage parmi les 18-24 ans s'élevant à 40 %.

Le peuple espagnol peut s'exprimer pour lui-même. Désormais, dans votre rôle pour les six prochains mois, vous parlez aussi au nom du peuple de mon pays. Au début, vous avez mentionné une intégration plus poussée. Je vous demande, avant d'apporter plus d'intégration, de retourner chez les gens de mon pays, le Royaume-Uni, et de leur donner le choix d'un référendum.

PRÉSIDENCE DE M. JERZY BUZEK

Président

Zoltán Balczó (NI). – (HU) Monsieur le Président, vous avez cité l'importance du changement, invoquant comme justification la crise économique mondiale, qui a été la plus grave de ces 80 dernières années, causant la perte de 8 millions d'emplois. Les outils énumérés méritent d'être soutenus mais n'entraînent pas une réelle amélioration. Après avoir tiré une leçon de la crise, nous avons besoin d'une vraie révolution économique. Reconnaissez-vous que le marché libéralisé est incapable de s'autoréguler? Reconnaissez-vous qu'il faudrait revoir les dogmes libéraux? Reconnaissez-vous qu'il est nécessaire d'accroître le rôle réglementaire de l'UE, et que l'intervention des gouvernements est indispensable dans une économie de marché? Votre réponse serait très appréciée.

José Luis Rodríguez Zapatero, président en exercice du Conseil. – (ES) Monsieur le Président, je constate avec satisfaction que le Parlement européen a plus de force et de vitalité que jamais. Il y a eu un nombre très élevé d'interventions, de questions concrètes, que je ne pourrais pas toutes aborder dans ma réponse sans prolonger cette session de manière totalement inacceptable.

Permettez-moi de faire un compromis et de me référer dans mon intervention à certaines questions qui, selon moi, sont les plus pertinentes et doivent être clarifiées. Mon compromis est que chaque question concrète soulevée par les députés recevra une réponse à la session finale à laquelle je participerai à la fin de la période de six mois, quand la Présidence tournante de l'Espagne sera évaluée et jugée. J'espère donc satisfaire tous les députés concernant certains aspects concrets, dont j'ai pris note.

Permettez-moi de dire quelques mots sur les interventions de mes compatriotes, les eurodéputés espagnols. Je souhaite remercier le *Partido Popular* espagnol pour le soutien dont il a fait preuve à cette session, qui a été confirmé dans le débat politique national et approuvé par une proposition. Cela constitue sans aucun doute un facteur extrêmement positif pour notre mission et souligne notre volonté européenne commune, les efforts combinés et le travail que nous sommes prêts à poursuivre, centrés sur la période très difficile que nous traversons alors que nous sommes confrontés à la crise économique.

Je souhaite mentionner l'immigration. Certains députés ont mis en évidence la question de savoir ce qu'est notre politique de l'immigration et ont même déclaré qu'aucune mention n'y avait été faite. C'est vrai que je n'en ai pas fait mention dans mon discours mais, pour résumer, il faut établir des priorités. Il a été affirmé explicitement que je suis en faveur d'une immigration massive. Cela est absolument faux. Je suis en faveur du respect des droits de l'homme de tous, de chaque individu, quel que soit l'endroit d'où ils viennent.

(Applaudissements)

Nous avons un pacte européen sur l'immigration, promu et adopté pendant la Présidence française. Nous devons nous conformer à ce pacte qui, naturellement, inclut les contrôles des frontières, la coopération et le dialogue politique avec les pays d'où proviennent les immigrants, car c'est le meilleur moyen d'éviter un flux massif d'immigrants. Cependant, je dois ajouter que l'intégration fait partie de la politique du pacte européen sur l'immigration, l'intégration dans le respect des droits de l'homme des immigrants. Je parle au nom d'un pays qui, ces dernières années, a connu des niveaux d'immigration très élevés mais, non en vain, car, depuis l'an 2000, la population espagnole a augmenté de six millions de personnes. Elle a également connu l'émigration étant donné qu'à l'époque de la dictature, un phénomène d'émigration économique s'est produit vers de nombreux pays européens.

Nous savons bien, par expérience, ce que signifie devoir quitter son propre pays pour chercher ailleurs un avenir, une once de dignité économique. Nous savons que c'est difficile à accepter et nous savons que la grandeur d'un pays ou d'une nation ne se mesure pas seulement à son pouvoir politique, militaire ou économique. La grandeur d'une nation, comme la grandeur de l'Europe, se mesure également à la façon dont elle traite et respecte les droits de l'homme et les personnes qui viennent travailler dans nos pays en quête d'un avenir qu'elles n'ont pas dans le leur.

(Applaudissements)

Par ailleurs, l'Union européenne doit savoir - et elle le sait - que d'ici 2025, 30 % de sa population aura plus de 65 ans. Cela ne se produira dans aucune autre partie ou région du monde. Nous serons la partie du monde, le continent comptant le plus grand nombre de personnes de plus de 65 ans et cela aura pour résultat une diminution de notre capacité de production, une diminution de la population active et de la capacité de travail, et cela mettra nos systèmes de protection sociale sous pression. L'Europe a besoin de travailleurs à moyen terme. Au-delà de la crise, elle aura besoin de travailleurs, elle doit intégrer davantage de femmes au marché du travail et elle a besoin de cette augmentation de la population active afin de maintenir sa protection sociale. Il s'agit d'une conclusion fondamentale.

Deuxièmement, la subsidiarité et les langues. Naturellement, nous serons fidèles dans notre application du traité de Lisbonne, et je voudrais rappeler que c'est mon gouvernement qui a encouragé l'emploi de langues co-officielles dans mon pays au sein des institutions européennes. Cependant, il ne fait aucun doute qu'en ce moment, l'équilibre entre les institutions est mis en évidence dans l'application du traité de Lisbonne. Il y a eu quelques commentaires qui, selon moi sont injustes, même si je dois reconnaître qu'ils ont été de nature très isolée. En tant que président de la Présidence tournante, j'ai exprimé, manifesté et appuyé le rôle institutionnel du président permanent du Conseil, bien sûr, de la haute-représentante et la collaboration totale de la Commission, et je continuerai à le faire.

Les nouveaux pouvoirs du Parlement européen seront activés par la Présidence tournante espagnole, en collaboration totale avec le président de la Commission, qui a toujours démontré sa relation de travail continue avec le Parlement. Je fais référence au travail accompli par M. Durão Barroso. J'ai été critiqué pour lui avoir apporté mon soutien. Oui, je l'ai soutenu et je le soutiens, car je l'ai vu travailler en faveur d'une Europe forte et unie, et cela est très important, indépendamment de toute conviction idéologique.

Troisièmement, le système financier, les paradis fiscaux et la nouvelle réglementation et surveillance. Je n'ai pas mentionné ces points pour ne pas épuiser tous les sujets mais je suis tout à fait d'accord avec l'application des règles sur les nouvelles surveillance et réglementation financières. Concernant l'exigence de mettre fin aux paradis fiscaux, la Présidence tournante sera ferme et stricte.

(Applaudissements)

Naturellement, elle promouvra, encouragera et exigera de tous les pays d'avancer dans les accords nécessaires à la transparence fiscale et à la fourniture d'informations dans le contexte de la communauté internationale.

Concernant la question du changement climatique, le 11 février, le Conseil procèdera à une analyse du sommet de Copenhague, avec l'aide de la Commission. L'Union européenne doit, bien sûr, continuer à

prendre des mesures en faveur d'une stratégie qui nous conduira à un accord progressiste en vue de promouvoir la réduction du changement climatique. Je suis partisan d'une Union européenne sachant combiner intelligemment ses propres ambitions, qu'elle s'est imposée pour 2020 ou pour la période 2020-2030, et les exigences envers les autres acteurs par rapport à la réduction de leurs émissions. En faveur de l'unité européenne et d'une stratégie commune, nous devons confier cette tâche à la Commission européenne. Je partage pleinement l'avis selon lequel les États-Unis et la Chine sont les deux acteurs fondamentaux pour lesquels nous pouvons voir un rôle beaucoup plus actif.

Bien sûr, je suis totalement convaincu que la politique agricole commune doit inclure la pêche et que le pacte social mentionné par certains députés a besoin d'être révisé, un changement visant à intégrer les intérêts, la représentation légitime et l'avis constructif d'une bonne partie de ceux qui représentent les travailleurs en Europe. Ils représentent les travailleurs, les syndicats qui sont l'expression du pacte social européen qui, ces dernières décennies, a fait de nous la région offrant le plus grand bien-être social et la plus grande prospérité depuis la Deuxième Guerre mondiale.

(Applaudissements)

L'avenir de l'Union européenne et de la prospérité européenne ne peut s'écrire sans les travailleurs, sans les droits sociaux et sans les politiques de bien-être social et c'est pourquoi nous devons les intégrer activement.

Une question concernant le domaine de la politique étrangère a été posée. Le Proche-Orient, l'Amérique latine en particulier, et une allusion à Israël. Nous espérons progresser vers un accord sur le Proche-Orient dans les six prochains mois. Nous savons que la paix au Proche-Orient est une condition fondamentale nécessaire à la paix dans d'autres régions, où la terreur et le conflit se sont propagés, poussés par le radicalisme et le fanatisme idéologique et religieux. L'Union européenne remplira son rôle en contribuant au processus de paix via un engagement à renouer le dialogue. Nous connaissons les objectifs et les conditions. Nous savons que l'une des conditions fondamentales du dialogue est la reconnaissance de l'État palestinien.

(Applaudissements)

Travailler avec Israël, c'est œuvrer pour la paix. Si nous ne travaillons pas avec Israël, malgré les critiques qu'elle mérite pour bon nombre de ses actes, nous ne pourrons pas voir la paix à l'horizon. Travailler avec la Palestine, c'est travailler pour ses droits à un État, un territoire, pouvoir voir la prospérité à l'horizon et aborder toutes les questions en suspens. Nous le ferons avec détermination et, naturellement avec la collaboration des autres acteurs internationaux majeurs.

En ce qui concerne l'Amérique latine. L'Amérique latine est un continent jeune, d'une grande vitalité, promis à un brillant avenir. Elle compte une population de 500 millions de personnes et a une grande empreinte européenne, pas seulement une grande empreinte espagnole, mais une grande empreinte européenne, car, là-bas, il existe désormais des valeurs démocratiques et des valeurs progressistes, après une longue période et quelques difficultés à consolider la signification de sa stabilité et sa consolidation en tant que groupe de nations. Au sommet avec l'Amérique latine, nous souhaitons conclure des accords commerciaux, ou faire des progrès, avec Mercosur, avec l'Amérique centrale et avec la Communauté andine. Tout cela est dans l'intérêt du développement et du progrès, tant pour l'Amérique latine que pour les intérêts économiques européens, qui, selon moi, doivent également être défendus.

Les intérêts européens. Quand une référence a été faite, et approuvée par d'autres députés, aux politiques de l'Union sur l'égalité entre les hommes et les femmes, j'ai considéré cela comme un très bon exemple et comme une politique de citoyenneté. Tels sont les intérêts européens. Les intérêts européens que je défends dans l'action de la politique étrangère sont les intérêts liés aux valeurs de ce que représente l'Europe, qui trouve son origine dans l'esprit philosophique du Siècle des lumières et dans toutes les traditions culturelles, religieuses et civiques qui ont fleuri et se sont développées en Europe. Normaliser, c'est tolérer, normaliser, c'est respecter la tradition européenne, le meilleur de la tradition européenne, ce qui signifie que cette terre est la terre de la liberté religieuse, idéologique, politique et culturelle. Cette liberté exige la tolérance et l'égalité de traitement entre toutes les croyances et religions, afin que la démocratie puisse être une démocratie totale.

(Applaudissements)

Monsieur le Président, je voulais simplement faire référence à certaines interventions isolées qu'il y a eu sur mon pays, l'Espagne, de la part d'autres pays, et plus particulièrement une référence de M. Langen, une référence spécifique à l'Espagne, au sujet de nos caractéristiques économiques, à laquelle je me sens obligé de répondre. Je dois dire que lorsque j'ai entamé mon discours ce matin, je me suis exprimé en tant que pays européen, un pays pro-européen, reconnaissant de faire partie de l'Union européenne, reconnaissant aux

pays qui ont encouragé notre entrée dans l'Union européenne, et qui s'est métamorphosé et a considérablement progressé au cours de ces 25 dernières années. À tel point que, depuis que nous sommes entrés dans l'Union européenne, nous avons réduit de 15 points la différence en matière de revenu par habitant, dépassant ainsi la moyenne européenne. Cela a été possible grâce aux efforts de beaucoup d'Espagnols, de ses travailleurs et de ses entreprises.

Aujourd'hui, après avoir progressé de manière significative, nous sommes victimes de la crise économique, qui affecte l'emploi. Il est vrai que nous affichons un niveau élevé de chômage, comme cela s'est passé pendant les crises des années 1970 et 1990. C'est une caractéristique de notre pays, tout comme quand il y a de la croissance, nous créons davantage d'emplois que les autres pays. Toutefois, je peux assurer à M. Langen que si le taux de chômage devait augmenter demain dans son pays, indépendamment de celui qui le dirigera, ma réponse en tant que dirigeant politique, en tant que Premier ministre et en tant que pro-européen, serait une réponse de soutien et de solidarité, et non une réponse de récrimination, comme sa réponse de ce matin dans cette Assemblée.

(Applaudissements)

Ce serait une réponse de soutien et de solidarité. C'est ma manière de penser et d'être Européen, avec l'admiration que j'ai pour votre pays, et j'espère que cela ne se produira pas.

En bref, Monsieur le Président, pendant cette Présidence, nous allons travailler vers un projet européen de solidarité, de coopération, d'une plus grande union économique, de réformes et de convictions. Je vous remercie pour vos références à M. Almunia, entre autres raisons, parce que c'est moi qui l'ai proposé pour les responsabilités qu'il assume. Nous savons également que, pendant les six mois à venir, le Parlement pourra compter sur la collaboration, le respect et l'appréciation de mon pays et de mon gouvernement et que, à la fin de cette Présidence, je me tiendrai ici, je rendrai compte de manière exhaustive et je répondrai à toutes les questions pouvant se poser avec respect et solidarité.

(Applaudissements)

Le Président. – Merci, Monsieur Zapatero, pour votre discours. Notre coopération, la coopération entre le Parlement européen et la Présidence espagnole, est très importante. Notre mission est de légiférer, ce qui est la raison pour laquelle les gouvernements des Présidences successives sont essentielles pour que nous puissions mener le processus législatif.

Déclarations écrites (article 149)

Jean-Pierre Audy (PPE), par écrit. – J'ai apprécié le discours du premier ministre du Royaume d'Espagne et, notamment, l'équilibre entre l'économique, le social et l'environnement. Je soutiens l'idée d'un pacte social qui s'appuierait sur les partenaires sociaux car, outre que c'est une condition pour la réalisation d'une grande ambition sociale, je suis convaincu que c'est un élément de la performance économique européenne. Au moment où la péninsule Ibérique occupe deux présidences importantes (le conseil de l'Union européenne avec le premier ministre espagnol José-Luis Rodriguez Zapatero et la commission européenne avec le portugais José-Manuel Barroso), je regrette que la Présidence espagnole n'ait pas apporté la preuve de sa capacité à apporter une valeur ajoutée politique sur les relations avec le continent américain hors USA et Canada. C'est regrettable car vont se tenir le sixième sommet Union européenne-Amérique latine et Caraïbes (UE-ALC), prévu au premier semestre 2010 ainsi que les sommets UE-Mexique et UE-Brésil se tiendront respectivement aux premier et second semestres de 2010. Je profite de cette intervention pour regretter, à nouveau, que le nouveau président du conseil européen, élu à la mi-novembre à effet du 1 er décembre 2009, ne soit pas toujours venu saluer les parlementaires européens sans même leur adresser un simple message.

Elena Băsescu (PPE), par écrit. – (RO) Je voudrais signaler que j'étais membre de la délégation AFET qui a préparé les priorités pour la Présidence espagnole à Madrid, en octobre 2009. D'après ce que je sais de ces objectifs, j'ai remarqué des points communs avec ceux de la Roumanie.

Le principal intérêt de la Présidence espagnole est la zone méditerranée, qui peut apporter des avantages appréciables à la Roumanie également. Les entreprises roumaines auront en effet la possibilité de retourner sur des marchés de la zone méditerranéenne (dans des pays tels que l'Algérie, la Turquie, la Syrie et l'Égypte). L'objectif commun principal vise à assurer la sécurité énergétique de l'Union européenne, la Roumanie figurant au programme dans cette zone: Nabucco, l'oléoduc paneuropéen Constanța-Trieste et l'interconnexion des réseaux gaziers dans les États voisins: Roumanie-Hongrie (Arad-Szeged), Roumanie-Bulgarie (Giurgiu-Ruse) Isaccea et Negru Vodă

Parallèlement, je pense que la Présidence espagnole doit consacrer une attention particulière aux pays du partenariat oriental. La Roumanie poursuit un objectif politique majeur, qui est l'inclusion de la République de Moldavie, du point de vue de sa perspective d'adhésion, dans le groupe des pays des Balkans occidentaux. Les négociations sur la signature de l'accord d'association entre l'Union européenne et la République de Moldavie ont débuté à Chişinău le 12 janvier 2008. La Moldavie a besoin d'aide financière et politique en ce moment. Cela devrait être une priorité pour la Présidence actuelle et pour les Présidences suivantes.

Dominique Baudis (PPE), par écrit. – Monsieur le Président, vous exercez dorénavant et pour six mois la présidence tournante de l'Union européenne. De nombreux défis vous attendent en termes de politique étrangère, notamment avec la rive sud de la Méditerranée. Qu'envisagez-vous pour relancer l'Union pour la Méditerranée dont le siège se trouve à Barcelone? Le secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée vient d'être nommé. Comment voyez-vous votre collaboration avec ce premier secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée? Nous avons besoin d'une politique pour la Méditerranée ambitieuse, qui dépasse les partenariats économiques pour faire place à de réels partenariats politiques.

Vilija Blinkevičiūtė (S&D), par écrit. – (LT) L'Espagne reprend le flambeau de la Présidence de l'Union européenne, juste au moment où le traité de Lisbonne entre en vigueur. Cela signifie que l'État qui exerce la Présidence sera en mesure de coopérer plus étroitement avec le Parlement européen dans la mise en œuvre de son programme ambitieux. Je soutiens les priorités les plus importantes établies par l'agenda de l'Espagne sur la stratégie UE 2020, la sauvegarde de l'emploi et du progrès social, sur les initiatives dans les domaines de l'éducation et de l'innovation et les questions de sécurité énergétique. En tant qu'eurodéputé lituanien, il est très important pour moi que le pays assumant la Présidence poursuive plus avant également la mise en œuvre de la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique, adoptée pendant la Présidence suédoise. Ces années sont celles de la lutte de l'Europe contre la pauvreté et l'isolement social. Je voudrais demander à l'Espagne de prendre les mesures nécessaires pendant sa Présidence en faveur de la lutte contre la pauvreté et la sauvegarde de garanties sociales minimales. La Suède, un pays du nord de l'UE, a connu une Présidence fructueuse, et je souhaite à l'Espagne, un État du sud, un travail utile pour le bien des citoyens de l'UE.

Cristian Silviu Buşoi (ALDE), par écrit. – (RO) Je souhaite attirer l'attention de la Présidence espagnole sur un certain nombre de sujets que je considère prioritaires et pour lesquels je pense que nous avons besoin de trouver des solutions dans les prochains mois. Les droits des patients en matière de soins de santé transfrontaliers doivent être traités en priorité, car tous les patients en Europe doivent bénéficier de l'égalité des droits. J'enjoins la Présidence à réaliser des efforts afin de débloquer la situation au niveau du Conseil sur ce dossier. Je demande également à la Présidence de soutenir la directive relative à la diffusion auprès du public d'informations relatives aux médicaments soumis à prescription médicale, à laquelle s'oppose le Conseil. Le maintien du statu quo dans ce domaine n'est pas dans l'intérêt des patients ni de l'industrie pharmaceutique. Le secteur des affaires a besoin d'aide afin que nous puissions émerger de la crise économique, en particulier dans les nouveaux États membres confrontés à de graves problèmes en la matière. À cet égard, j'estime que le soutien aux PME est un impératif absolu. La Présidence espagnole doit montrer un soutien inconditionnel à l'égard de la directive concernant la lutte contre le retard de paiement dans les transactions commerciales, qui est vitale pour les PME. Je souhaite bonne chance à la Présidence espagnole dans la réalisation de ses priorités et dans l'élaboration de solutions aux défis auxquels l'Union européenne est confrontée actuellement.

Proinsias De Rossa (S&D), par écrit. – (EN) L'objectif de l'Europe est un accord de paix global au Proche-Orient axé sur une solution consistant à créer deux États. Nous voulons un État sûr pour les Israéliens et un État démocratique et viable pour les Palestiniens, basés sur les frontières de 1967. Cependant, nous sommes à minuit moins une pour une telle solution. La déclaration claire du Conseil du 8 décembre doit être poursuivie avec vigueur et détermination par vous. Pour progresser, il est essentiel de créer les conditions pour des élections palestiniennes anticipées. L'Europe doit être claire sur le fait qu'elle traitera avec les candidats élus à l'issue des nouvelles élections indépendamment de leur affiliation politique, sur la base d'un engagement envers la mise en œuvre d'accords acceptés par le peuple palestinien. Dorénavant, la politique européenne concernant Israël, les autorités palestiniennes et le Hamas doit être fondée sur l'amorce sans délai par ces derniers des négociations sur le statut définitif sur la base de la Feuille de route du Quartette et de l'Initiative de paix arabe. Nous devons insister pour que le siège de Gaza par Israël, et la souffrance humaine effroyable qu'elle cause à 1,5 million d'habitants, cessent immédiatement et sans conditions préalables. À moins que l'Europe prenne des mesures courageuses maintenant et encourage les États-Unis à lui emboîter le pas, la situation pourrait très rapidement devenir irrémédiable.

Ioan Enciu (S&D), *par écrit.* – (*RO*) La Présidence espagnole actuelle s'est vu confier la mission importante d'élaborer un plan d'action pour la mise en œuvre du programme de Stockholm. Ce plan doit inclure parmi

ses principaux objectifs l'ensemble des questions concernant l'immigration et l'asile, les contrôles et la sécurité des frontières, ainsi que la lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme. En bref, garantir la sécurité des citoyens de l'UE.

L'obtention de ces objectifs requerra, à l'avenir, un échange d'informations encore plus grand entre les institutions et les agences spécialisées, ainsi qu'une consolidation de la banque de données de l'UE, d'où, la collecte en cours des données personnelles des citoyens. Cependant, il convient de garder un équilibre stable entre la mise en œuvre de la sécurité et le respect du droit à la vie privée des citoyens. Un consensus doit être encouragé entre les États membres concernant un moyen de trouver une corrélation raisonnable entre les deux objectifs cités.

Le respect des droits humains fondamentaux doit être l'objectif clé de toutes les politiques européennes et mérite la plus grande attention des trois pays qui vont exercer la présidence de l'UE pendant les 18 prochains mois.

José Manuel Fernandes (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Je souhaite bonne chance à la Présidence espagnole. L'Espagne est le premier État membre à donner une forme concrète au nouveau modèle institutionnel entré en vigueur avec le traité de Lisbonne.

Nous espérons que la priorité déjà présentée par le Premier ministre Rodríguez Zapatero - à savoir, sortir l'Europe de la crise et consolider la reprise de la croissance économique - sera concrétisée et que nous pourrons continuer à lutter contre le changement climatique et à défendre la sécurité énergétique. Il importe également d'adopter une politique intégrée des forêts et de poursuivre une plus grande efficacité de la gestion de l'eau.

En cette Année européenne de lutte contre la pauvreté et en cette période de crise économique, nous espérons qu'il y aura des politiques consolidées pour les personnes les plus vulnérables de la société. J'espère que les États membres et les institutions européennes coopéreront de sorte que l'UE devienne plus prospère et plus unie, et ait une plus grande présence sur la scène internationale.

J'espère également que les relations entre le Portugal et l'Espagne seront renforcées au long de cette Présidence. Tout le monde est conscient de l'interdépendance et de l'interconnexion entre nos économies respectives. Le laboratoire ibérique de nanotechnologies, à Braga, en est un bon exemple. Grâce aux efforts combinés, il permettra le développement de la recherche scientifique, l'innovation et le savoir, menant à une plus grande compétitivité pour nos entreprises.

Carlo Fidanza (PPE), *par écrit.* – (*IT*) Monsieur le Président, chers collègues, le Président en exercice a présenté ses priorités. Ce sont des sujets importants certes, mais le silence assourdissant concernant la lutte contre l'immigration clandestine, définie comme une non-priorité, ne trompe pas.

Aucune mention n'a été faite à la consolidation du programme Frontex, ou à la nécessité de rendre plus contraignant l'accord de répartition des réfugiés; aucun engagement n'a été pris pour renforcer notre coopération avec les pays d'où partent les immigrants clandestins, ou pour soutenir, au sein des Nations unies, la nécessité d'établir des centres d'identification sur place pour les demandeurs d'asile, chargés de vérifier qui bénéficie réellement du droit d'asile.

Ce défaut est une indication très sérieuse que nous nous écartons des positions réaffirmées récemment par le Conseil européen et de la position du gouvernement italien, qui s'est toujours battu pour placer les matières liées au contrôle de l'immigration en tête de l'agenda européen.

J'espère que la Présidence espagnole, hormis lancer des appels généraux concernant les droits de l'homme, réexaminera ses priorités et agira sur la base des engagements en matière d'immigration pris par les précédentes Présidences en exercice. Nous continuerons à faire pression sur M. Zapatero et son gouvernement jusqu'à ce que cela se fasse.

Lívia Járóka (PPE), *par écrit.* – (*HU*) Je salue le fait que le programme de la Présidence espagnole fasse de la garantie de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes une priorité concernant le marché du travail européen, outre le développement agricole et les relations avec les pays tiers. C'est également une bonne chose que le programme mette l'accent sur la lutte contre la violence à caractère sexiste et la protection des victimes de tels actes, tout en soulignant également parmi les objectifs généraux le rôle de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la croissance de l'Union européenne. Un fait extrêmement important dans le chapitre sur la lutte contre la discrimination est l'engagement de la Présidence à réduire l'écart salarial existant entre les hommes et les femmes, en promouvant la feuille de route pour l'égalité entre les femmes et les hommes pour la période 2011-2015, en établissant un observatoire européen de la violence à caractère

sexiste et en organisant un forum évaluant le résultat jusqu'à aujourd'hui et les défis futurs de la «Plate-forme d'action de Pékin» des Nations unies. Bien que le programme ne parle pas de ses projets pour l'intégration sociale de la communauté rom, j'espère vraiment que la Présidence continuera le travail entamé par ses prédécesseurs et, à la lumière de l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, utilisera tous les moyens pour soutenir l'intégration sociale et économique de la population rom, la plus grande et la plus vulnérable minorité en Europe. J'espère, par ailleurs, qu'au sommet qui aura lieu à l'occasion de la journée internationale des Roms à Cordoue, la Présidence espagnole contribuera considérablement à la finalisation rapide de la stratégie européenne en faveur des Roms en cours d'élaboration.

Adám Kósa (PPE), par écrit. – (HU) Je suis ravi d'entendre le programme «Une Europe innovante» introduit par la Présidence espagnole, car il a hissé au rang de priorité l'accélération du développement d'une politique sur le tourisme, y compris envisageant l'inclusion du point de vue des touristes concernant les politiques de l'UE liées au secteur. À cette fin, la Présidence se concentrera sur la création d'un modèle touristique européen, prenant également en considération le tourisme de groupe. J'appelle votre attention sur le fait que les intérêts des personnes handicapées devraient également faire l'objet d'une attention maximale. En outre, dans le domaine du transport, la Présidence propose d'appuyer des systèmes de transport intelligents, ce que j'approuve pleinement, et je profiterai de l'occasion ici pour répéter: l'Union européenne doit abandonner la pratique juridique consistant à adopter et à maintenir en vigueur autant de réglementations qu'il y a de moyens de transport. À l'heure actuelle, les personnes ayant différents besoins en matière de transport ne bénéficient pas du même niveau de services de transport, même s'ils ont tous les mêmes droits en tant que passagers. Je suggère que la Présidence examine la déclaration faite par Siim Kallas, commissaire désigné, dans laquelle il a fait référence à la libre circulation comme l'une des libertés les plus fondamentales des citoyens européens, reflétée dans les transports modernes. Le commissaire désigné a approuvé l'initiative et promis de créer un code de conduite uniforme se rapportant à tous les secteurs du transport. Ce faisant, il peut s'assurer durant son mandat que tous les citoyens européens aient des droits clairs et transparents, et la Présidence espagnole peut et doit jouer un rôle important en la matière.

Krzysztof Lisek (PPE), par écrit. – (PL) Je suis très content que la politique de voisinage soit l'une des priorités de la Présidence espagnole. Je sais à quel point il est important pour l'Espagne de développer la coopération avec les pays du bassin méditerranéen, et je connais l'importance que l'Espagne attache au concept de l'Union pour la Méditerranée. Je comprends, naturellement, que cela concerne de nombreux pays qui sont des voisins de l'UE et d'importants partenaires économiques de l'Union. J'ai été d'autant plus ravi d'entendre M. Zapatero et d'autres représentants de la Présidence espagnole déclarer qu'ils souhaitent poursuivre les efforts de leurs prédécesseurs, en particulier des Tchèques et des Suédois, visant à développer la coopération avec les voisins orientaux de l'UE, plus spécifiquement les États inclus dans le programme de partenariat oriental proposé par la Pologne et la Suède. Dans ce contexte, je voudrais appeler la Présidence, et M. Zapatero personnellement, à s'intéresser spécifiquement à la situation au Belarus. Il est extrêmement important de repenser la stratégie vis-à-vis du Belarus et de surveiller la politique intérieure du pays. L'UE doit exiger que les autorités bélarussiennes respectent les droits de l'homme et changent d'attitude envers l'institution de la société civile. M. Zapatero a souligné l'importance des droits de l'homme. Malheureusement, des prisonniers politiques sont toujours détenus au Belarus, et l'attitude des pouvoirs publics envers l'opposition démocratique, la liberté des médias et les organisations non gouvernementales, y compris les organisations de minorités ethniques, n'est pas conforme aux normes européennes. La démocratisation et le respect des droits civils fondamentaux sont un facteur qui doit être une condition pour le développement de la coopération entre l'UE et le Belarus dans le partenariat oriental.

Elżbieta Katarzyna Łukacijewska (PPE), *par écrit.* – (*PL*) L'une des priorités de la Présidence espagnole est la stimulation de l'économie de l'UE, qui doit se faire au moyen de l'approbation et de la réalisation de la stratégie européenne pour le développement durable à l'horizon 2020. Il ressort du document présenté par la Commission que cela concerne principalement la promotion d'une économie de la connaissance plus respectueuse de l'environnement. Une autre idée mise en avant par l'Espagne était un système de pénalités financières, consistant par exemple en une réduction des subventions provenant du budget de l'UE à l'égard des pays qui n'atteignent pas les objectifs contenus dans la stratégie. Aujourd'hui, l'Espagne remet cette idée sur le tapis, en réaction à la résistance de nombreux pays et groupes d'intérêt.

J'ai, cependant, une question: pourquoi des consultations n'ont-elles pas été organisées avant d'annoncer une idée tellement révolutionnaire? L'Espagne ne se rend-elle pas compte, vu sa propre expérience, du fait que les pays plus pauvres pourraient éprouver des difficultés à remplir des conditions si ambitieuses, pas à cause d'un manque de volonté, mais parce qu'ils n'en sont pas capables? Ne pensez-vous pas, Monsieur Zapatero, que l'introduction d'amendes supplémentaires aura l'effet inverse de celui recherché, qu'elle

entraînera l'apparition de disproportions encore plus grandes dans le développement de certaines régions, et que cela affaiblira l'ensemble de l'Union? Nous voulons tous une Union forte, et une Union forte signifie une Union constituée d'éléments forts. La politique visant à lisser les différences entre les régions fonctionne, n'anéantissons donc pas ses résultats avec des mesures drastiques.

Iosif Matula (PPE), *par écrit.* – (*RO*) Monsieur le Président, chers collègues, je souhaite saluer le fait que la Présidence espagnole a pris en charge la tâche de garantir la sécurité énergétique de l'Union européenne en tant que priorité. Avec cela à l'esprit, la diversification des sources d'approvisionnement de gaz est vitale en achevant le projet Nabucco à temps. Après la signature de l'accord intergouvernemental Nabucco, l'Union européenne doit agir.

Je voudrais souligner que les priorités de la Présidence espagnole doivent également inclure les relations avec les États du partenariat oriental. À cet égard, je crois qu'il importe que nous apportions un soutien politique fort à l'aboutissement fructueux des négociations entamées récemment entre l'UE et la République de Moldavie. Ces négociations doivent mener à la signature d'un accord d'association, marquant un pas important dans la mise en œuvre des valeurs européennes dans cet État européen situé dans le voisinage immédiat de l'UE. Je pense qu'il est vital que nous envoyions un signe positif aux citoyens de la République de Moldavie, dont la majorité s'est déclarée en faveur de la Coalition pour l'intégration européenne aux élections de 2009.

Andreas Mölzer (NI), par écrit. – (DE) Il semble plutôt étrange que la Présidence espagnole nous appelle à lutter contre la crise économique et souhaite rendre obligatoire la mise en œuvre des objectifs en matière de politique économique. De la part d'un pays dont le taux de chômage s'élève à près de 20 %, le double de la moyenne européenne, cela paraît absurde. Ce qui est encore pire est qu'elle promeut la vieille idée d'une gouvernance économique européenne. De telles violations du principe de subsidiarité doivent être rejetées de la façon la plus ferme possible. L'UE doit rester une union de diversité et d'États-nations - elle le doit à ses citoyens.

Elle a également le devoir envers ses citoyens de parler enfin clairement des négociations avec la Turquie. La Présidence espagnole ferme les yeux sur la réalité, autrement dit, sur le fait que la Turquie ne fait pas partie de l'Europe, ni du point de vue géographique, ni du point de vue spirituel ou culturel. Les minorités ethniques et religieuses sont toujours victimes de discrimination dans ce pays anatolien et Ankara refuse obstinément de reconnaître la Chypre, qui est un État membre de l'UE. Déclarer ici que le conflit qui dure depuis des décennies apportera bientôt des «résultats positifs» n'est rien de plus qu'un vœu pieu. Rien que pour des raisons financières, l'UE ne pourrait pas faire face à l'adhésion de la Turquie. Un afflux massif de Turcs et de sociétés parallèles en explosion finirait d'achever l'UE. Il est grand temps que nous stoppions nos négociations d'adhésion avec Ankara une fois pour toutes et travaillions vers l'obtention d'un partenariat privilégié.

Rareş-Lucian Niculescu (PPE), *par écrit.* – (RO) Je salue le fait que la Présidence espagnole assume dans le secteur agricole des priorités qui sont réellement les plus importantes parmi les objectifs de cette période: la poursuite des débats sur l'avenir de la politique agricole commune et l'adaptation de la politique agricole commune aux réalités changeantes de l'Europe d'aujourd'hui.

En outre, j'ai relevé d'autres idées importantes dans le programme de la Présidence espagnole: garantir des ressources suffisantes pour l'agriculture européenne et poursuivre le processus de suppression des quotas de lait selon les résultats du bilan de santé. Enfin, je me réjouis des discussions déjà entamées pendant la première session du Conseil «Agriculture et Pêche» de lundi sur une chaîne d'approvisionnement alimentaire plus performante en Europe en vue de contrôler les fluctuations de prix et d'assurer une distribution plus juste du surplus dans cette chaîne. Tous ces objectifs sont ambitieux tout en revêtant une importance fondamentale pour les citoyens d'Europe.

Sławomir Witold Nitras (PPE), par écrit. – (PL) Merci, Monsieur Zapatero, pour votre discours inaugural. Cependant, une référence claire au problème des énormes déficits manquait. Je ne peux imaginer que la Présidence espagnole n'abordera pas ce problème et n'en fera pas une priorité. Monsieur Zapatero, la situation, pas seulement en Grèce mais également en Espagne et dans d'autres pays, devrait être votre tâche la plus importante. Ne craignez-vous pas que, si vous ne maîtrisez pas les finances publiques en Espagne, il n'y ait pas d'argent pour l'achat de vos «voitures électriques»? Vous devez savoir que les politiques cavalières de certains gouvernements européens, y compris le gouvernement espagnol, réduisent la compétitivité de l'Europe, limitent le nombre d'emplois disponibles en Europe et retardent l'élargissement de la zone euro aux nouveaux pays, et tout cela à cause de l'instabilité interne en l'Europe. Veuillez affronter ce défi très sérieusement. Vous avez l'obligation de le faire.

Wojciech Michał Olejniczak (S&D), par écrit. – (PL) La Présidence espagnole arrive juste au moment où le traité de Lisbonne entre en vigueur. Les pratiques qui seront développées dans les relations entre le président permanent du Conseil européen et la haute-représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, d'une part, et les autres institutions communautaires et les dirigeants des États membres, d'autre part, dépendent dans une large mesure de la Présidence qui commence. Je voudrais vous demander, ici, de reconnaître au maximum les nouvelles institutions, en accord avec la lettre du Traité et l'esprit de la réforme entreprise. Il est important que l'Union européenne parle d'une seule voix dans l'arène internationale. Il est d'autant plus important, cependant, que sa voix ne soit pas ignorée mais qu'elle crée de nouvelles tendances et exerce une influence majeure quand des décisions sont prises. Pour éviter que la situation survenue à la conférence COP 15 ne se reproduise, la Présidence doit d'ores et déjà agir afin de créer un climat qui permettra de prendre des décisions au sommet COP 16, qui concordent avec la position de l'Union européenne. L'Union doit également parler à l'unanimité concernant la lutte contre la crise et la création d'un nouvel ordre financier.

Le rôle de la Présidence est de s'intéresser activement à toutes sortes de réflexion intellectuelle, sur les changements du modèle européen économique et social, résultant des conclusions tirées pendant la crise économique actuelle. Pour ma part, cependant, je compte sur l'appui bienveillant de la Présidence en faveur du travail sur la réforme de la politique agricole commune. Cela sera bientôt l'une de questions politiques les plus importantes dans l'Union européenne.

Joanna Senyszyn (S&D), *par écrit*. – (*PL*) Le programme de la Présidence espagnole renferme d'importants objectifs devant être réalisés et grâce auxquels nous pourrons nous sentir en sécurité dans une Europe compétitive et économiquement forte. Selon moi, les trois objectifs les plus importants sont:

- 1. une action ferme et rapide visant à ralentir la hausse du chômage. La création de nouveaux emplois nécessite beaucoup de travail préparatoire et un grand soutien financier, y compris pour les études de marché et la formation. L'année 2010 est le moment le plus propice pour accroître ses qualifications, voire se recycler, selon les besoins d'une économie émergeant d'une crise;
- 2. la lutte contre la violence domestique, incluant la proposition de directive sur la protection de l'UE pour les victimes de violence domestique. L'ampleur de ce phénomène en Europe ne laisse aucun doute sur le fait que beaucoup de femmes ne se sentent pas en sécurité dans leur propre maison. Il s'agit d'une situation absurde, et cela compromet aussi les États membres de l'UE, car ils ne s'occupent pas de ce problème social très important. Les responsables politiques sont réellement en défaut car ils ne s'opposent pas suffisamment à la violence à l'encontre des femmes et prétendent souvent que cela n'existe pas à une telle échelle. Le manque de soutien au Parlement européen en faveur d'une résolution contre la violence à l'égard des femmes était compromettant pour la droite. Heureusement, la résolution a été adoptée par les votes de la gauche;
- 3. d'autres actions relatives à la lutte contre la discrimination, y compris des progrès en vue d'une nouvelle directive contre différentes formes de discriminations, et de lourdes amendes pour les pays qui retardent la mise en œuvre de la législation européenne relative à la lutte contre la discrimination.

Czesław Adam Siekierski (PPE), par écrit. – (PL) La Présidence espagnole de l'UE est arrivée, à nouveau, à un moment crucial. Il y a huit ans, au premier semestre de 2002, l'Espagne devait faire face au défi de l'introduction de l'euro comme monnaie commune. Aujourd'hui, la Présidence espagnole est devant une tâche d'une importance tout aussi capitale: la mise en œuvre des dispositions du traité de Lisbonne. La division des compétences entre la Présidence exercée par l'État membre et le président du Conseil européen sera très importante. L'idée de donner priorité à une politique étrangère qui renforce la position de l'Union sur l'échiquier mondial mérite d'être soutenue. Cependant, la haute-représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité fraîchement nommée le fera-t-elle? Ces craintes viennent des déclarations de M^{me} Ashton et de son passé mais également de ses premières actions depuis le début de son mandat. Je suppose qu'il est inutile de convaincre quiconque que la lutte contre la crise et ses conséquences économiques et sociales néfastes est toujours nécessaire. Une telle action est surtout dans l'intérêt de l'Espagne, qui a été frappée extrêmement durement par la récession. Comment pouvons-nous retourner au maintien du critère du pacte de stabilité et de croissance par les petits et les grands Etats membres? Comment devrait être coordonnée la lutte contre la crise en Europe et dans le monde? Un autre défi découlant des dispositions du traité de Lisbonne est la nécessité d'organiser la coopération au sein de ce trio présidentiel. L'Espagne va devoir coordonner son travail avec la Belgique et la Hongrie. Il est essentiel d'assurer une bonne transition entre les présidences individuelles afin de maintenir la continuité du travail. Je souhaite bonne chance à la Présidence espagnole.

Bogusław Sonik (PPE), *par écrit.* – (*PL*) Monsieur le Président, je souhaiterais accueillir la Présidence espagnole très chaleureusement. Je dois reconnaître que j'ai des attentes particulières de cette Présidence. Premièrement, parce que l'une des priorités de la Présidence espagnole est la sécurité énergétique. Je suis ravi de le constater. C'est un sujet qui devrait être une priorité pour chaque nouvelle Présidence. Je voudrais souligner que le plan d'action pour la solidarité constitue un élément très important de la sécurité énergétique. La continuation et l'accélération du travail sur son introduction est une matière absolument cruciale.

J'adhère aux principes de la Présidence espagnole liés à des mesures de contrôle du changement climatique. Je voudrais attirer l'attention sur l'importance de coordonner le processus d'information des citoyens de l'Union européenne sur les façons dont ils peuvent lutter eux-mêmes contre le changement climatique. Comme l'a récemment montré le sommet de Copenhague, la seule volonté des responsables politiques ne peut changer grand-chose. À cet égard, nous devons impliquer les Européens autant que possible et les convaincre que le changement climatique n'est pas un processus abstrait mais que c'est quelque chose qui, au contraire, nous touche tous individuellement et collectivement.

Csaba Sándor Tabajdi (S&D), par écrit. – (HU) En tant que représentant de Hongrie - et faisant partie du trio présidentiel Espagne-Belgique-Hongrie - je salue la Présidence espagnole. Il est vraiment rare d'entendre un Premier ministre en visite avoir une vision si claire de l'avenir de l'UE et du programme de la Présidence, comme ce matin avec M. Zapatero. Je suis d'accord avec la notion selon laquelle sans la mise en œuvre d'une union économique, la compétitivité mondiale de l'Europe est en danger. Les quatre priorités de ces dix prochaines années énumérées par M. Zapatero déterminent en fait les objectifs stratégiques les plus importants. Il est dans l'intérêt de l'Union dans son ensemble mais surtout des nouveaux États membres, y compris la Hongrie, de réduire leur dépendance vis-à-vis de l'énergie. Sans «croissance économique verte», un marché numérique, établissant une capacité d'innovation commune et le développement réel d'une éducation européenne, l'Union n'a pas de potentiel de renouveau.

Je salue également chaleureusement la décision de la Présidence espagnole d'accélérer le débat sur l'avenir de la politique agricole commune. Le temps presse: tout d'abord, nous devons développer le cadre de la PAC et s'en servir ensuite comme base pour le budget, et non l'inverse. Autrement, les bénéficiaires de la PAC et l'ensemble de la Communauté elle-même perdraient beaucoup. L'Académie agricole de Hongrie est un lieu important pour discuter de l'avenir de la PAC en Hongrie; j'espère que la Présidence espagnole pourra assister à son événement en 2010.

Nuno Teixeira (PPE), *par écrit.* – (*PT*) La Présidence espagnole arrive à un moment stratégiquement important pour l'Europe. Le fait qu'elle arrive juste au moment de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne augmente sa responsabilité envers l'application efficace du nouveau Traité, qui est une condition préalable au développement de son programme.

J'attends avec impatience le débat sur l'avenir de la politique de cohésion, et j'essaie de m'assurer qu'il inclura la question de la cohésion territoriale. En tant qu'eurodéputé de l'une des régions ultrapériphériques d'Europe, mon attention se porte particulièrement sur ce que fera la nouvelle Présidence par rapport à la politique de développement pour les régions insulaires.

Le sommet UE-Maroc est assurément un forum idéal pour galvaniser l'Espace de coopération atlantique eurafricain, particulièrement grâce à la coopération entre Madère, les Açores, les Canaries et les pays voisins. Il recueillera mon engagement total.

Du fait de sa proximité géographique et historique, le Portugal et ses régions ultrapériphériques en particulier, telles que Madère, attendent avec impatience de voir comment la Présidence espagnole a l'intention de mettre en œuvre et de développer une nouvelle stratégie européenne pour ces régions.

Dans ce contexte, je suivrai de près les actes de la Présidence quand elle mettra en œuvre les recommandations de la Commission dans Les régions ultrapériphériques: un atout pour l'Europe, et la discussion sur les futures perspectives financières.

Silvia-Adriana Țicău (S&D), par écrit. – (RO) La Présidence espagnole doit finaliser les arrangements institutionnels pour la mise en œuvre du traité de Lisbonne. La définition de nouvelles règles en matière de comitologie est un élément clé du processus législatif. Il y a plusieurs dossiers, y compris la directive sur la performance énergétique des bâtiments et la directive sur les systèmes de transport intelligents, dont l'adoption dépend de la rapidité à laquelle ces règles en matière de coopération institutionnelle seront élaborées. La crise économique a en outre un grave impact sur les citoyens européens, qui perdent leurs emplois et espèrent que des mesures seront définies pour faciliter la reprise économique. La stratégie UE 2020 doit trouver des

solutions pour répondre à ces attentes. C'est pourquoi le trio à la tête de l'Union européenne formé par les Présidences espagnole, belge et hongroise doit renforcer l'Europe sociale en créant des emplois et en améliorant les conditions de vie des citoyens européens. Enfin, 2010 marque la première étape des perspectives financières pour la période 2007-2013. Cette année, les États membres ont l'occasion unique de réexaminer les programmes opérationnels en vue de maximiser l'absorption des fonds européens et de mettre en œuvre des projets susceptibles de créer des emplois et d'améliorer la qualité de vie des citoyens européens. Je recommande vivement à la Présidence espagnole, ainsi qu'à tous les États membres, de profiter de cette révision à mi-parcours pour concrétiser la relance économique dans la période 2012-2013.

Georgios Toussas (GUE/NGL), par écrit. – (EL) Les priorités de la Présidence espagnole, à savoir l'application efficace du «traité de Lisbonne» réactionnaire, la promotion de la poursuite de la stratégie anticitoyenne de Lisbonne, le renforcement de la PSDC et l'atteinte aux droits et libertés démocratiques dans le cadre du programme de Stockholm, sont les priorités de la ploutocratie. Le programme de la Présidence espagnole incarne la précipitation du capital euro-unificateur à promouvoir des restructurations capitalistes et à continuer sans relâche son attaque sur les droits et le niveau de vie des classes ouvrières et populaires. Cette attaque a pour point central des réductions salariales et des retraites, le démantèlement total des relations industrielles, l'application généralisée des formes d'emploi flexibles et temporaires, la démolition des systèmes d'assurance nationaux et de revenus des agriculteurs, avec des réductions drastiques du budget communautaire pour l'agriculture et l'élevage et des réductions des allocations sociales, ainsi que la commercialisation de la santé, du bien-être et de l'éducation, en augmentant le spectre des «déficits publics» et l'application du pacte de stabilité.

La méthode choisie par le capital monopolistique euro-unificateur consiste à renforcer la politique impérialiste de l'UE au moyen de nouveaux mécanismes d'intervention de nature politique et stratégique, comme le «Service européen pour l'action extérieure», à renforcer sa militarisation au moyen de «groupes de combat» et à augmenter leur pénétration avec l'OTAN.

Jarosław Leszek Wałęsa (PPE), par écrit. – (PL) Mesdames et messieurs, l'Espagne va diriger l'Union pour la quatrième fois. Cependant, elle le fera pour la première fois en vertu des nouveaux principes, et effectuera, pour la première fois, son travail en relation avec les nouvelles institutions prévues par le traité de Lisbonne. Ces circonstances confèrent une importance particulière au rôle de l'Espagne et augmentent sa responsabilité, vu le fait que la crise financière et les changements en Europe coïncident avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. Après une Présidence tchèque relativement fructueuse et une Présidence suédoise professionnelle, les yeux de l'Europe se tournent vers la péninsule Ibérique. Les priorités qui ont été présentées, c'est-à-dire le travail sur les droits des citoyens européens, la relance économique et le contrôle financier, le respect de la justice et le développement d'une stratégie pour la sécurité intérieure des États d'Europe, et tout cela au moment où le nouveau Traité entre pleinement en vigueur, sont très ambitieuses. L'Espagne est face à une immense opportunité et un grand défi car la nouvelle législation doit se traduire par une action spécifique et s'adapter à la dynamique changeante de la situation mondiale. Diriger l'Union européenne dans une période de crise financière mondiale n'est pas chose aisée. A fortiori, j'attends impatiemment des résultats, et je vous souhaite bonne chance avec l'introduction du «nouveau projet pour l'Europe». Je vous remercie.

PRÉSIDENCE DE M. STAVROS LAMBRINIDIS

Vice-président

**

David-Maria Sassoli (S&D). – (*IT*) Monsieur le Président, chers collègues, la nuit dernière, les forces de police italiennes ont appréhendé cinq personnes qui planifiaient une attaque mafieuse sur l'un de nos collègues, M. Crocetta, député au sein de ce Parlement et ancien maire de la ville sicilienne de Gela.

Selon les magistrats, l'attaque aurait pu avoir lieu n'importe quel jour, à compter d'aujourd'hui, le 20 janvier. Je souhaiterais vous rappeler que les autorités belges n'ont pas encore fourni d'escorte appropriée pour M. Crocetta, qui bénéficie d'une protection rapprochée en Italie depuis quelque temps maintenant, comme le sait la Présidence du Parlement.

Je voudrais demander à la Présidence de faire preuve de solidarité envers notre collègue au nom de cette Assemblée et du Parlement européen et de prendre des mesures afin de s'assurer que M. Crocetta fasse l'objet d'une protection adaptée en sa qualité de député européen.

6. Heure des votes

Le Président. – L'ordre du jour appelle l'heure des votes.

(Pour les résultats des votes et autres détails les concernant: voir procès-verbal)

6.1. Élection du Médiateur européen (vote)

Margot Wallström, *vice-présidente de la Commission.* – (*EN*) Monsieur le Président, je voudrais avant tout féliciter Nikiforos Diamandouros pour son élection au poste de Médiateur européen.

Comme il l'avait indiqué dans son rapport l'an dernier, l'essentiel du travail consiste à bâtir la confiance des citoyens à l'égard de l'UE, et nous pouvons tous souscrire à cela. Nous avons tous un rôle important à jouer en la matière, à la fois en tant qu'institutions et en tant qu'individus.

Les relations entre la Commission et le Médiateur ont toujours été très bonnes et très constructives. Je pense que notre coopération est encore devenue plus harmonieuse et plus productive.

Au travers de ses enquêtes, le Médiateur européen et son équipe ont grandement contribué au développement et au renforcement d'une culture de service au sein de la Commission. Des enseignements très importants ont été tirés des remarques critiques formulées, et on observe également une volonté plus grande d'aboutir à des solutions à l'amiable. Cette tendance devrait se poursuivre, et je sais que la Commission continuera à suivre attentivement les activités du Médiateur et à accueillir favorablement ses propositions.

Les prochaines années s'annoncent intéressantes et exigeantes pour le Médiateur. Je pense bien entendu aux nouvelles possibilités offertes par le traité de Lisbonne. Comme vous le savez tous, le droit à la bonne administration est inscrit dans la Charte des droits fondamentaux.

Je n'ai aucun doute sur le fait que le Médiateur confortera sa contribution au renforcement de la démocratie en Europe. Les outils dont il dispose sont la transparence et des institutions consciencieuses. Nous avons tous la responsabilité de le soutenir dans ce travail.

Je réitère donc mes félicitations pour votre désignation et je vous souhaite beaucoup de succès dans les tâches très importantes qui nous attendent tous.

- 6.2. Suspension temporaire des droits autonomes du tarif douanier commun à l'importation de certains produits industriels à Madère et aux Açores (A7-0001/2010, Danuta Maria Hübner) (vote)
- 6.3. Décision du Parlement européen sur la proposition concernant un membre du comité chargé de sélectionner les juges et les avocats généraux de la Cour de justice et du Tribunal (vote)
- 6.4. Deuxième révision de l'accord de partenariat ACP-CE (accord de Cotonou) (A7-0086/2009, Eva Joly) (vote)

7. Explications de vote

Explications de vote orales

Élection du Médiateur européen

Vito Bonsignore (PPE). – (*IT*) Par ce vote, le Parlement européen a exprimé sa confiance dans le Médiateur européen, dont le mandat durera jusqu'à la fin de notre législature.

Je dois souligner qu'il s'agit d'un vote positif pour nous tous, pour tous les citoyens européens. Le Médiateur européen traitera les plaintes des citoyens concernant la mauvaise administration de nos institutions. Le Médiateur a répondu devant le Parlement, il a répondu à des questions sur la façon de rendre son propre

travail plus transparent, sur la manière d'améliorer la coopération entre le Parlement et les conseillers du Médiateur, et sur la communication avec le public.

Son rôle très important consistera à défendre les citoyens européens, à les aider dans leurs contacts avec l'administration publique, et peut-être aussi à convaincre les citoyens européens qu'ils font partie d'une Europe commune. La réduction de la charge parfois non productive de la bureaucratie est un objectif auquel nous devons tous œuvrer.

L'Union européenne sera encore plus politique si elle est à même de placer les citoyens au cœur de son action. C'est pourquoi j'espère que le nouveau Médiateur pourra puiser dans les expériences passées pour continuer à améliorer ses relations positives avec les citoyens européens.

- Rapport: Eva Joly (A7-0086/2010)

Alfredo Antoniozzi (PPE). – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je pense que notre rapporteure, M^{me} Joly, et tous les groupes politiques, ont réalisé de l'excellent travail lors de l'élaboration de ce rapport que je soutiens pleinement, à l'instar de mes collègues du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens).

Je voudrais en particulier exprimer mon soutien à la partie du rapport qui met en évidence que les négociations sur la révision de l'accord de Cotonou devraient prendre en considération, d'une part, les conséquences de la crise financière, et, d'autre part, la migration, et surtout la nécessité de réduire l'immigration clandestine.

Celle-ci a en fait un impact très négatif, tant sur les économies des pays ACP, qui, à cause de l'immigration, perdent la main-d'œuvre et les travailleurs qualifiés dont ils ont besoin pour leur développement, que sur les pays de l'UE qui sont les plus durement touchés par l'immigration clandestine, par exemple l'Italie, dont la capacité à absorber les immigrants se heurte à des limites économiques et professionnelles qui ne peuvent être dépassées sous peine d'engendrer un déclin social.

Frank Vanhecke (NI). – (NL) Monsieur le Président, j'ai voté contre le rapport Joly même si je pense que nous sommes tous d'accord avec l'un de ses principaux arguments, à savoir que nous devons mener une politique qui se focalise sur la promotion du développement économique des pays africains afin de combattre la fuite des cerveaux et de permettre aux Africains qualifiés de se consacrer enfin au développement de leurs propres pays. Je comprends et je soutiens cet argument. Pourquoi, dès lors, le même rapport se montre-t-il si obstinément en faveur d'une politique de nouvelle émigration depuis les pays africains et de nouvelle immigration vers l'Europe? Après tout, cette politique favorise la fuite des cerveaux africains les plus qualifiés, dynamiques et entreprenants. Je maintiens que la «Blue Card» est désastreuse pour l'Europe et particulièrement néfaste pour l'Afrique et le peuple africain. Enfin, et ce n'est pas le moins important, la «migration circulaire» évoquée dans le rapport est une chimère, puisque ces immigrants ne rentrent pas chez eux et que cela crée un nouveau terrain fertile pour l'immigration clandestine.

Daniel Hannan (ECR). – (*EN*) Monsieur le Président, l'ordre du jour de cette semaine, et en particulier d'aujourd'hui, a été mince, maigre et tronqué. Nous savons tous pourquoi. La semaine a été consacrée à des manœuvres de coulisses. Je pourrais parler de manœuvres dans des pièces enfumées, mais comme nous sommes à Bruxelles, je parlerais plutôt de pièces non-fumeurs.

Nous avons survécu à l'absurdité de ces auditions. Elles ont révélé des candidats à propos desquels je n'ai entendu aucun membre de cette Assemblée dire que nous sommes sur le point de nommer les 27 hommes et femmes les plus qualifiés au sein de l'Union européenne pour exercer les immenses pouvoirs concentrés entre les mains de la Commission européenne. Non seulement ils constitueront l'exécutif, mais ils auront aussi le droit de proposer des lois – une concentration de pouvoirs qui est extraordinaire dans n'importe quel contexte, mais d'autant plus si l'on se souvient qu'ils ne sont pas directement responsables devant l'électorat. C'est l'électorat le plus exclusif en Europe – 736 députés européens choisissent ceux qui dirigeront le continent.

Il ne faut pas être eurosceptique pour trouver cela inacceptable. Il est extraordinaire à mes yeux que ce continent, qui a exporté les idées de gouvernement représentatif et de démocratie parlementaire, qui a semé les graines de la démocratie dans des continents lointains où elles ont trouvé un terrain fertile, abattent aujourd'hui cet arbre ancestral ici en Europe. Chacun d'entre nous est affaibli par ce processus.

- Rapport: Eva Joly (A7-0086/2009)

Syed Kamall (ECR). – (*EN*) Monsieur le Président, le premier principe qui doit dicter les relations UE-ACP consiste assurément à se demander comment nous allons aider les populations d'un grand nombre de ces pays à sortir de la pauvreté.

Lorsque je parle à des chefs d'entreprise dans ces pays, ils se plaignent auprès de moi, alors que beaucoup de ces pays sont indépendants depuis 40 ans, des problèmes engendrés par 40 années de socialisme qui les ont rendus dépendants d'économies primaires et trop dépendants de l'aide.

Les chefs d'entreprise de ces pays me disent aussi que les barrières commerciales sont en fait néfastes pour ces pays et qu'elles augmentent le coût des importations de denrées alimentaires et de médicaments pour les citoyens les plus pauvres. Ils se plaignent des barrières tarifaires et non tarifaires de l'UE, et je me félicite que l'accord ACP-UE prenne quelques mesures visant à éliminer certaines des barrières tarifaires, sinon les barrières non tarifaires.

Je me réjouis également de la mise en place par la Commission d'une cellule qui fournit des conseils aux chefs d'entreprise de pays en développement qui souhaitent exporter vers l'UE. Nous devons rappeler le premier principe, selon lequel le meilleur moyen d'aider les plus démunis à sortir de la pauvreté est de promouvoir le commerce et d'aider les chefs d'entreprise dans les pays plus pauvres.

Philip Claeys (NI). – (NL) Monsieur le Président, le paragraphe 31 à lui seul, qui appelle la Commission à inclure le principe de migration circulaire et sa facilitation par l'octroi de visas circulaires, était une raison suffisante pour voter contre le rapport Joly. La «migration circulaire» est un mirage. C'est un concept qui existe dans des documents officiels de l'UE et d'autres textes similaires, mais pas – à quelques exceptions près – dans le monde réel. En résumé, la migration circulaire revient à octroyer un permis de séjour limité à un immigrant, qui reste en Europe après sa date d'expiration et entre dans la clandestinité. C'est la réalité de ladite migration circulaire. La migration circulaire est un vecteur d'immigration clandestine; la Commission le sait et le Parlement aussi. Pourtant, ce concept est utilisé en permanence pour faire croire aux gens que de nombreux immigrants retournent par la suite dans leur pays d'origine. Nous serions donc bien avisés de cesser dès que possible de masquer la réalité.

Seán Kelly (PPE). – (*EN*) Monsieur le Président, avec votre permission, je voudrais juste formuler une remarque sur les temps de parole, car bien trop souvent dans cette Assemblée, de trop nombreux intervenants dépassent leur temps de parole – et sont autorisés à le faire. D'aucuns utilisent pratiquement le double du temps qui leur est imparti. J'appelle le Président et les vice-présidents à utiliser leur marteau à cet effet, de manière à ce que le temps de parole soit conforme aux règles et que ceux qui souhaitent faire des interventions à la demande etc. en aient la possibilité.

Explications de vote par écrit

Élection du Médiateur européen

Alfredo Antoniozzi (PPE), par écrit. – (IT) Monsieur le Président, le rôle du Médiateur européen auprès des citoyens revêt une importance capitale pour le bon fonctionnement et la transparence des institutions européennes, qui représentent quelque 27 États membres et près de 500 millions de citoyens. Je voudrais insister, dans cette Assemblée, sur l'importance du rôle du Médiateur en termes de protection des langues de l'UE, compte tenu des nombreuses plaintes introduites ces dernières années pour discrimination linguistique, des plaintes qui ont également porté sur la langue italienne. Je me réjouis dès lors de la réélection du Médiateur européen et, tout en lui souhaitant beaucoup de succès dans son travail, je l'invite à attacher une attention particulière à la protection linguistique.

Vasilica Viorica Dăncilă (S&D), *par écrit.* – (RO) Je me réjouis de la réélection de Nikiforos Diamandouros à la fonction de Médiateur européen pour un nouveau mandat jusqu'en 2014. Je soutiens également le Médiateur dans ses principaux objectifs, à savoir veiller à ce que les citoyens de l'Union européenne bénéficient pleinement du traité de Lisbonne et assurer une meilleure coopération avec les médiateurs nationaux et régionaux, garantissant de la sorte une plus grande transparence des activités au niveau européen.

Proinsias De Rossa (S&D), *par écrit*. – (EN) Je soutiens pleinement la réélection de M. Nikiforos Diamandouros à la fonction de Médiateur européen. Le Médiateur européen procède à des enquêtes sur des plaintes dirigées contre les institutions et organes de l'Union européenne. Le Médiateur doit être un fonctionnaire indépendant, non partisan et impartial. M. Diamandouros a démontré qu'il était un défenseur très professionnel et efficace de la cause des citoyens. Il n'a pas eu peur, lorsque c'était nécessaire, de critiquer les institutions européennes, y compris le Parlement européen. À présent que la Charte des droits fondamentaux a la même valeur juridique que les Traités, je suis persuadé que la Charte, et en particulier le droit à la bonne administration, sera au cœur du travail de médiateur de M. Diamandouros.

Diogo Feio (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Dans une Europe qui veut être plus proche des citoyens et plus au service des populations d'Europe, il est essentiel que ces populations puissent exercer un contrôle efficace sur les institutions et les organes de l'UE. C'est précisément là que le rôle du Médiateur européen s'avère indispensable, lorsque les citoyens lui signalent une irrégularité administrative, une discrimination, un abus de pouvoir, ou le manque ou le refus de réponse à une question spécifique posée à une institution ou un organe de l'UE.

À cet égard, je me félicite de l'élection du nouveau Médiateur européen pour les cinq prochaines années et j'espère qu'il sera guidé durant son mandat par les valeurs fondatrices de l'Union européenne – la liberté et la justice. Les citoyens européens disposeront ainsi de meilleures institutions et d'un contrôle efficace sur celles-ci, ce qui rendra l'UE plus forte, plus juste et plus unie.

José Manuel Fernandes (PPE), par écrit. – (PT) Le Médiateur européen intervient pour remédier aux cas de mauvaise administration par les institutions et organes communautaires, soit de sa propre initiative, soit à la suite d'une plainte. Cela signifie que le Médiateur européen contribue à la construction d'une Europe des citoyens au moment même où le traité de Lisbonne entre en vigueur et où la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne devient juridiquement contraignante. Il convient de souligner que le droit à la bonne administration est un droit fondamental des citoyens européens, inscrit à l'article 41 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

En 2001, le Parlement européen a approuvé une résolution sur le Code de bonne conduite administrative, qui doit être respecté par les institutions et organes de l'Union européenne. Je préconiserais que ce code devienne une loi européenne qui aurait une cohérence législative au sein de l'UE et garantirait que ses institutions adhèrent à ces principes de base dans leurs relations avec les citoyens. Il est capital que les citoyens européens connaissent leurs droits et la manière de les protéger et de les recouvrer si ceux-ci ont été violés.

Lidia Joanna Geringer de Oedenberg (S&D), *par écrit.* – (*PL*) Monsieur le Président, au Parlement européen, nous avons en réalité évalué le travail de médiateur de M. Diamandouros chaque année, lorsque nous débattions des rapports annuels qu'il nous soumettait, et ils ont toujours obtenu d'excellentes notes. Au cours de ses deux mandats, M. Diamandouros a pris de nombreuses initiatives visant à mieux faire connaître la fonction de médiateur, avec pour résultat qu'un nombre croissant de citoyens ont fait appel à ses services. Les derniers chiffres, qui datent de 2008, font état de 3 406 plaintes contre 3 211 l'année précédente. On notera avec intérêt que le Médiateur ne s'est pas contenté d'examiner les plaintes formellement admissibles, mais qu'il a également fourni des informations sur la possibilité de revendiquer des droits lorsque la plainte ne relevait pas de sa compétence.

En outre, M. Diamandouros a lancé une coopération très précieuse entre les médiateurs des différents États membres, ce qui a permis un échange d'informations et de bonnes pratiques. De sa propre initiative, des agents de liaison ont été nommés dans les bureaux des médiateurs nationaux, et des informations sur la mise en œuvre et l'application du droit européen sont publiées dans la «Ombudsman Newsletter». Par conséquent, je félicite sincèrement M. Diamandouros pour son bilan et sa réélection à la fonction de médiateur européen, et je m'attends à une coopération fructueuse durant cette législature du Parlement européen.

Alan Kelly (S&D), par écrit. – (EN) Chers collègues, je tiens aujourd'hui à exprimer ma gratitude envers le travail du Médiateur, M. Nikiforos Diamandouros. Il a rempli sa mission dans le respect de toutes les règles et avec indépendance et intégrité. C'est quelqu'un qui défend le principe selon lequel les institutions de l'UE doivent être transparentes. Soyons francs, chers collègues, nos concitoyens ne jouent pas dans les affaires européennes un rôle aussi grand que nous le souhaiterions. C'est pourquoi il importe que nos institutions européennes agissent comme si elles se trouvaient derrière une vitre. Ce Médiateur a démontré jusqu'à présent une capacité à fonctionner dans le respect de ce principe. Je me félicite donc de sa réélection. Merci beaucoup.

David Martin (S&D), *par écrit.* – (*EN*) Je me réjouis de la réélection de Nikiforos Diamandouros à la fonction de Médiateur européen. Il a remarquablement défendu les droits des citoyens et je suis ravi qu'il soit appelé à poursuivre sa mission.

Andreas Mölzer (NI), *par écrit.* – (*DE*) J'ai voté pour Pierre-Yves Monette lors de l'élection du Médiateur européen. Il a été le seul à prendre la peine de se présenter aux députés non inscrits du Parlement européen et à répondre à leurs questions.

Czesław Adam Siekierski (PPE), *par écrit.* – (*PL*) Nous avons pris aujourd'hui une décision quant à l'élection du Médiateur européen. Cette élection est extrêmement importante pour les citoyens de l'Union européenne, car le Médiateur européen est chargé de la protection des droits de l'homme. Il examine les plaintes introduites par des citoyens de l'UE concernant des irrégularités au sein des institutions européennes. Les Européens disposent ainsi d'un certain contrôle sur chaque organe, bureau, institution et agence de l'Union.

Il est dès lors extrêmement important que nos concitoyens soient conscients de leurs droits. Ils doivent savoir qu'à la suite de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, leur influence sur le fonctionnement des institutions de l'UE s'est accrue. En outre, selon le nouveau Médiateur, le Médiateur européen travaillera plus étroitement avec d'autres institutions européennes. Je me réjouis également que les citoyens des nouveaux États membres fassent usage de la possibilité d'introduire une plainte, comme en témoigne le nombre relativement élevé de plaintes enregistrées ces dernières années. C'est la preuve que les résidents des nouveaux États membres s'intéressent aux questions liées à l'Union européenne et qu'ils ne sont pas indifférents à l'UE.

- Rapport: Danuta Maria Hübner (A7-0001/2010)

Luís Paulo Alves (S&D), par écrit. – (*PT*) l'ai voté le rapport sur la suspension, à titre temporaire, des droits autonomes du tarif douanier commun à l'importation de certains produits industriels dans les régions autonomes de Madère et des Açores, puisque celui-ci vise à renforcer la compétitivité des opérateurs économiques aux Açores (fabricants, distributeurs, grossistes et détaillants). Cette mesure garantirait un emploi plus stable aux Açores, atténuant ainsi les handicaps économiques liés à la localisation de ces îles.

Cette suspension temporaire des droits, qui permet aux opérateurs économiques locaux des Açores et de Madère d'importer en franchise douanière un certain nombre de matières premières, de pièces détachées, de composants et de produits finis, et qui couvre des secteurs comme la pêche, l'agriculture, l'industrie et les services, crée des conditions favorables à des investissements à long terme.

Ces mesures contribueront également à aider les petites et moyennes entreprises et les agriculteurs locaux en leur permettant de créer des emplois et d'investir dans les régions ultrapériphériques. En raison de la crise économique actuelle, il est primordial de prendre des mesures spécifiques pour stimuler l'activité économique et stabiliser l'emploi.

Jean-Pierre Audy (PPE), par écrit. – J'ai voté la résolution sur la proposition de règlement du Conseil portant suspension, à titre temporaire, des droits autonomes du tarif douanier commun à l'importation de certains produits industriels dans les régions autonomes de Madère et des Açores sur la base du rapport de mon excellente collègue polonaise Danuta Maria Hübner. Les autorités régionales de Madère et des Açores, en accord avec le gouvernement de leur État membre, le Portugal, ont demandé la suspension temporaire des droits du tarif douanier commun afin de renforcer la compétitivité des opérateurs économiques locaux et de stabiliser l'emploi dans ces régions ultrapériphériques de l'Union. Je suis tout à fait favorable à ce que l'Union soutienne les particularités des territoires ultrapériphériques sous réserve que ces tolérances n'alimentent pas la spéculation et soient détournées de leur objet.

Zigmantas Balčytis (S&D), par écrit. – (LT) J'appuie la proposition de la Commission sur la suspension, à titre temporaire, de l'application des droits du tarif douanier commun, car je crois que l'UE doit non seulement déclarer, mais surtout démontrer sa solidarité avec les régions qui font face aux conséquences de la crise économique. Je pense que cette mesure est coordonnée avec le plan de relance économique européen, car la crise économique a touché les divers États membres et les diverses régions de l'UE de manière différente, et nous devons par conséquent veiller à prendre des mesures qui visent à répondre aux besoins économiques spécifiques de chaque État membre ou région.

Puisque ces îles dépendent du tourisme, et que le tourisme y est en déclin, il y a un risque croissant de chômage et d'effondrement des petites et moyennes entreprises, une situation qui frapperait particulièrement lourdement les habitants de ces îles éloignées. En appliquant l'exemption douanière, la Communauté doit aussi s'assurer que cette mesure garantisse l'objectif de base – promouvoir l'entreprise locale et aider les agriculteurs et les petites et moyennes entreprises de ces régions à survivre à cette période difficile – et que ces principes soient appliqués à d'autres États membres de l'UE.

Maria Da Graça Carvalho (PPE), par écrit. – (PT) Le développement des régions ultrapériphériques est fortement entravé par des facteurs tels que la structure de la société et l'économie, l'extrême éloignement et l'insularité, leur petite taille, les rigueurs du terrain et du climat, et leur dépendance économique. Il est donc primordial que l'Union européenne continue à accorder une attention spéciale à ces régions en identifiant les problèmes et les domaines à potentiel, en étudiant leurs différences et leurs faiblesses, de manière à pouvoir mettre en œuvre des politiques et des mesures qui favorisent leur développement économique et social. Je salue la proposition de règlement du Conseil, car elle constitue une incitation au développement durable et à l'intégration des régions ultrapériphériques dans l'économie mondiale. La suspension temporaire des droits du tarif douanier commun permettra aux régions autonomes de Madère et des Açores de surmonter les handicaps économiques qui découlent de leur situation géographique et de contrer les incidences spécifiques qu'elles rencontrent en raison de la crise économique. Je salue l'initiative des autorités régionales de Madère et des Açores ainsi que leur engagement à élaborer une stratégie de développement pour leurs régions, qui contribue également à la compétitivité de l'Union européenne et à sa capacité en matière de développement économique durable.

Edite Estrela (S&D), *par écrit*. – (*PT*) J'ai voté le rapport portant suspension, à titre temporaire, des droits autonomes du tarif douanier commun à l'importation de certains produits industriels dans les régions autonomes de Madère et des Açores. Cette suspension contribuera à renforcer la compétitivité des opérateurs économiques locaux et à créer et conserver des emplois dans les régions ultrapériphériques, afin de contrer les handicaps économiques découlant de leur situation géographique sans entraver la consolidation du marché intérieur ni le principe de libre concurrence au sein de l'UE.

Diogo Feio (PPE), par écrit. – (PT) Selon moi, la suspension temporaire des droits de douane est essentielle pour renforcer la compétitivité des opérateurs économiques dans les régions autonomes portugaises de Madère et des Açores et, partant, pour favoriser la stabilité de l'emploi sur ces îles.

Cette suspension permettra aux opérateurs économiques locaux des Açores et de Madère d'importer en franchise douanière des matières premières, pièces détachées, composants et produits finis, puisque ces produits doivent être utilisés localement à des fins de transformation ou de fabrication.

L'approbation de cette exemption est cruciale pour le développement de ces régions autonomes portugaises, lesquelles dépendent grandement de l'industrie du tourisme et sont par conséquent très vulnérables à la volatilité de ce secteur. Cela signifie que leur plein développement économique est limité par les caractéristiques de leur économie locale et de leur position géographique.

Dans ce contexte, toute mesure d'incitation de l'industrie locale fournit assurément le soutien nécessaire à l'amélioration des conditions de vie de la population locale et ouvre la voie à la création d'emplois sur ces îles, ce qui est essentiel pour éviter les départs et créer les conditions du développement.

José Manuel Fernandes (PPE), *par écrit.* – (*PT*) La suspension temporaire des droits du tarif douanier commun permettra aux opérateurs économiques locaux des régions autonomes de Madère et des Açores d'importer en franchise douanière un certain quota de matières premières, de pièces détachées, de composants et de produits finis. Ces matières premières devront être utilisées dans les régions autonomes à des fins agricoles, ainsi qu'à des fins de transformation industrielle et de maintenance.

Cette suspension s'appliquera jusqu'au 31 décembre 2019 et des mesures devraient être mises en place pour empêcher que cela ne donne lieu à une forme quelconque de concurrence déloyale. Cette mesure renforce la compétitivité des PME et des agriculteurs dans nos régions autonomes de Madère et des Açores.

Cette mesure est adaptée aux besoins spécifiques de ces régions ultrapériphériques et stimulera l'activité économique, contribuant ainsi à stabiliser l'emploi. Les économies locales de Madère et des Açores dépendent largement du tourisme national et international, qui souffre de la crise économique actuelle. Cela signifie que cette suspension est pleinement justifiée, et elle devrait avoir un impact positif sur le développement économique de ces régions.

Je voudrais préconiser une analyse et une prise de décision plus rapides dans ce type de processus, de sorte que nous puissions y faire face de façon plus efficace et dans des délais plus courts.

J'ai donc voté pour.

João Ferreira (GUE/NGL), par écrit. – (PT) Les autorités régionales de Madère et des Açores sollicitaient l'introduction de la suspension temporaire des droits autonomes du tarif douanier commun à l'importation

de certains produits industriels, dans le but de renforcer et de stabiliser la productivité et l'emploi dans ces régions ultrapériphériques.

Nous approuvons le contenu des propositions figurant dans ce document. Nous pensons toutefois que les composants qui ne sont pas destinés à une utilisation aux fins agricoles prévues dans le règlement pourraient aussi être considérés comme des composants destinés à des fins industrielles, notamment dans le domaine de l'énergie et de l'environnement, par exemple les pièces détachées et composants destinés à l'industrie énergétique, en particulier ce qu'on appelle «l'énergie verte» (énergie éolienne, solaire etc.).

Nuno Melo (PPE), par écrit. – (PT) La suspension, jusqu'en 2019, des droits autonomes du tarif douanier commun à l'importation de certains produits industriels dans les régions autonomes de Madère et des Açores est très importante pour ces régions ultrapériphériques de l'UE en cette période de crise économique mondiale. Il est essentiel d'aider les PME et les agriculteurs locaux, car cela renforcera la compétitivité des opérateurs économiques locaux et stabilisera l'emploi dans ces régions.

Andreas Mölzer (NI), par écrit. – (DE) Les autorités régionales de Madère et des Açores ont demandé la suspension temporaire des droits du tarif douanier commun afin de renforcer la compétitivité des opérateurs économiques locaux et de stabiliser l'emploi dans ces régions ultrapériphériques de l'Union. Pour veiller à ce que les biens importés, qu'il s'agisse de matières premières, de pièces détachées ou de produits finis, ne faussent pas la concurrence, ils seront soumis à des contrôles qui garantiront que les produits sont utilisés sur les îles par des entreprises locales pendant au moins deux ans avant de pouvoir être vendus librement à des entreprises implantées dans d'autres parties de l'Union. Comment ces contrôles seront-ils mis en œuvre dans la pratique? En l'absence de précisions plausibles, je me suis abstenu lors du vote.

Maria do Céu Patrão Neves (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Je me félicite de la position adoptée par la Commission concernant la suspension, pour une période de dix ans, des droits autonomes du tarif douanier commun à l'importation de certains produits industriels dans les régions autonomes de Madère et des Açores, ainsi que du rapport de M^{me} Hübner, qui, l'un et l'autre:

- 1. instaurent une discrimination positive en faveur des régions ultrapériphériques des Açores et de Madère, en tenant compte du fait que les restrictions structurelles qui affectent ces régions sont permanentes de par leur nature même;
- 2. créent les conditions nécessaires à la stimulation de l'activité économique et de l'emploi dans les archipels, contribuant aussi à la stabilité démographique sur ces îles.

Il s'agit d'un bon exemple de la cohésion qui peut être obtenue par l'Union européenne sur la base du principe de solidarité.

Nuno Teixeira (PPE), *par écrit.* – (*PT*) Le développement des régions ultrapériphériques est entravé par leur éloignement, leur insularité, leur climat et leurs caractéristiques géographiques difficiles, ainsi que par leur dépendance économique vis-à-vis d'un nombre limité de biens et services.

Le règlement sur lequel nous voterons aujourd'hui permettra à Madère et aux Açores d'importer en franchise de droits de douane, jusqu'à la fin de l'année 2019 une série de produits finis destinés à une utilisation à des fins agricoles, commerciales ou industrielles, ainsi que des matières premières, pièces détachées et composants destinés à des fins agricoles, de transformation industrielle ou de maintenance.

En outre, cette exemption sera étendue à l'ensemble du territoire des deux régions, et ne sera donc pas limitée à leurs zones franches, ce qui profitera à toutes les catégories d'opérateurs économiques locaux.

Je rappelle que cette matière à fait l'objet d'une procédure législative simplifiée destinée à accélérer les choses. La présidente de la commission du développement régional a elle-même fait office de rapporteure de la proposition, ce qui a permis de la soumettre au vote de l'assemblée plénière sans passer par un débat.

Je suis très heureux du résultat final, qui intègre les amendements que j'ai proposés, portant sur une série de produits destinés à équiper la zone franche de Madère qui figuraient dans un règlement de 2000 mais avaient été omis en 2008, ainsi que les demandes additionnelles présentées en 2008 et 2009, qui ne figuraient pas dans la proposition initiale de la Commission.

Proposition de décision: B7-0042/2010

Andreas Mölzer (NI), *par écrit*. – (*DE*) La proposition de la commission des affaires juridiques du Parlement européen proposant la nomination d'Ana Palacio Vallelersundi au comité prévu par l'article 255 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne est, en principe, une décision qui doit être saluée. Toutefois, d'un point de vue institutionnel, il n'est pas concevable qu'un comité distinct composé de sept personnes soumette des propositions contraignantes aux gouvernements nationaux. C'est pourquoi j'ai voté contre cette proposition.

Evelyn Regner (S&D), par écrit. – (DE) J'ai voté aujourd'hui contre la nomination d'Ana Palacio Vallelersundi au comité chargé d'évaluer l'adéquation des candidats à l'exercice des fonctions de juge ou d'avocat général de la Cour de justice et du Tribunal, parce que j'attends de la personne désignée par le Parlement européen qu'elle examine également, outre les excellentes connaissances juridiques des candidats, leur adéquation et leur compétence sociales. À cet égard, je n'ai pas confiance en M^{me} Palacio, car je crains qu'elle ne tienne pas compte, dans son évaluation des juges et des avocats généraux, du respect de valeurs sociales et d'une compréhension de la nature humaine. Compte tenu, en particulier, de la mention des objectifs et des valeurs dans le traité de Lisbonne – l'économie sociale de marché a été évoquée ici – et de l'insertion de la Charte des droits fondamentaux de l'UE dans le droit primaire, ce sera un élément absolument essentiel dans la sélection future des juges et des avocats généraux.

Daciana Octavia Sârbu (S&D), *par écrit.* – (RO) La suspension temporaire des droits autonomes du tarif douanier commun à l'importation de certains produits industriels dans les régions autonomes de Madère et des Açores vise à donner une perspective à long terme aux investisseurs et à permettre aux opérateurs économiques d'atteindre un certain niveau d'activités industrielles et commerciales. En tant que socialiste, je pense que ces mesures devraient être maintenues aussi longtemps que ces régions font face à de grandes difficultés économiques. Je me félicite de la proposition de la Commission, car l'adoption de cette mesure apportera la stabilité en matière d'emploi à moyen terme et en matière d'environnement économique et social dans ces régions ultrapériphériques de l'Europe, qui sont confrontées à des problèmes spécifiques. Je ne peux toutefois m'empêcher d'attirer votre attention sur les risques induits par la suspension temporaire des droits de douane pour les produits qui proviennent de ces pays. C'est pourquoi nous devons surveiller étroitement l'impact de cette suspension sur la concurrence.

Róża, Gräfin von Thun Und Hohenstein (PPE), par écrit. – (PL) En vertu de l'article 255 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, le Parlement européen est l'une des institutions proposant les membres candidats au comité chargé de donner un avis sur l'adéquation des candidats à l'exercice des fonctions de juge et d'avocat général de la Cour de justice européenne. Compte tenu du fait que le comité se compose de sept membres seulement et que la responsabilité de ceux-ci est grande, il est important qu'il s'agisse de personnes de réputation impeccable et hautement compétentes. En tant que membre du Parlement européen et grâce aux nouveaux pouvoirs conférés par le traité de Lisbonne, j'ai une influence sur l'élection de l'un de sept membres du comité et je me réjouis de la candidature de M^{me} Palacio Vallelersundi. M^{me} Palacio Vallelersundi a été députée européenne pendant huit ans et elle a été élue à deux reprises par ses pairs en tant que membre de la Conférence des présidents des commissions.

Elle a également présidé la commission juridique et du marché intérieur, et la commission de la justice et des affaires intérieures. En outre, ses autres accomplissements professionnels, par exemple les fonctions de conseillère juridique de la Banque mondiale et de première femme à se voir confier le ministère des affaires étrangères en Espagne, ne laissent planer aucun doute sur le fait qu'elle sera la bonne personne à la bonne place.

- Rapport: Eva Joly (A7-0086/2009)

Luís Paulo Alves (S&D), par écrit. – (PT) J'ai voté le rapport sur la révision de l'accord de partenariat ACP-UE, car je pense que ce texte contient des éléments clés qu'il convient de prendre en considération dans le cadre des négociations en cours.

La cohérence des différentes politiques européennes – qu'il s'agisse du commerce, du développement ou de l'agriculture et de la pêche – devrait être le fondement principal de nos relations avec ce groupe de pays en développement.

La nouvelle situation, représentée par des accords de partenariat stratégiques, doit être prise en compte. Ces accords, qui sont essentiellement des accords commerciaux, créent de nouvelles plates-formes de dialogue

parlementaire et doivent être respectés. Les nouveaux défis auxquels nous faisons face, tels que le changement climatique et la crise économique, devraient engendrer des réponses qui seront intégrées dans le nouvel accord de Cotonou, dont la finalisation est prévue en mars.

Il est également important que la stratégie européenne concernant les relations avec les pays ACP tienne compte de la proximité et des contacts entre les régions ultrapériphériques et ces pays. Les régions ultrapériphériques peuvent être des intermédiaires de choix pour l'UE dans le cadre des accords de partenariat économique. Les régions ultrapériphériques confèrent une dimension spéciale à l'action extérieure de l'UE, participant ainsi au développement d'une politique concrète de voisinage au sens large.

Jean-Pierre Audy (PPE), par écrit. – J'ai voté le rapport de ma collègue française Eva Joly sur la deuxième révision de l'accord de partenariat ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique)-CE («accord de Cotonou»). Je partage les positions de ce rapport sur la nécessité d'adapter l'utilisation de cet instrument privilégié avec les pays ACP à la lumière des crises actuelles telles que changement climatique, flambée des prix des denrées alimentaires et des carburants, crise financière, extrême misère de l'Afrique. Les pays ACP sont des partenaires de l'Union européenne et nous devons avoir une grande attention à ce partenariat dans la perspective d'avoir des alliés dans les grandes négociations sur la gouvernance planétaire qui vont s'ouvrir.

Liam Aylward (ALDE), *par écrit.* – (*GA*)]'ai voté le rapport sur la deuxième révision de l'accord de partenariat ACP-UE («accord de Cotonou»). Ce rapport est opportun, et il est approprié que la question de l'accord de partenariat économique soit débattue sur une base permanente. Les objectifs premiers de l'accord de Cotonou sont l'éradication de la pauvreté, le développement durable et l'intégration des pays ACP dans l'économie mondiale.

Les accords et les négociations commerciales en cours, et celles qui se tiendront dans le futur, doivent viser à concrétiser et consolider les dispositions de l'UE et de ses partenaires en matière de travail des enfants.

L'article 50 de l'accord de Cotonou porte sur la promotion des normes de travail équitables et sur l'amélioration des mesures internationales visant à mettre fin au travail des enfants. Les questions relatives au travail des enfants doivent être prioritaires dans les accords commerciaux de l'UE.

J'approuve, en tant que tels, les articles du rapport qui invitent l'UE et les ACP à lancer un débat sur l'avenir des relations ACP-UE après 2020 et qui recommandent de conférer un rôle accru dans ce processus à des parties indépendantes, c'est-à-dire des organisations qui ne sont ni des États ni des gouvernements.

Zigmantas Balčytis (S&D), *par écrit.* – (EN) La deuxième révision de l'accord de Cotonou se déroule dans un climat difficile de crise de l'économie mondiale. Je pense que la révision de l'accord permettra de rafraîchir et de renforcer les principes majeurs de la coopération entre l'UE et les pays ACP. La situation a changé depuis la signature du premier accord et de nouveaux défis et problèmes se posent aujourd'hui. Les négociations concernant l'accord devraient englober des points extrêmement importants comme la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement, l'utilisation pratique des immenses ressources d'énergie renouvelable, la crise alimentaire et l'acquisition de terres arables.

Il convient d'accorder une attention particulière aux problèmes de migration. Ces dernières années, des centaines de jeunes Africains se sont noyés au large des côtes de l'UE. L'immigration massive est le résultat d'économies en faillite, d'un appauvrissement des populations, de violations des droits de l'homme et de bien d'autres causes. Ces questions devraient être clairement examinées dans l'accord révisé.

Maria Da Graça Carvalho (PPE), par écrit. – (EN) Je vote pour le projet de rapport sur la deuxième révision de l'accord de Cotonou, qui introduit des éléments clés concernant le développement durable et l'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale. Des questions telles que le changement climatique, la sécurité énergétique, la formation et la coopération en matière d'éducation sont essentielles pour le développement économique et social des pays ACP. Le réchauffement climatique, qui touche majoritairement les pays en développement, pourrait également constituer pour nous une occasion. Les ressources d'énergie renouvelable dont ces pays disposent sont essentielles pour leur développement économique et social et leur permettent de progresser vers un statut d'indépendance énergétique, contribuant ainsi à la lutte contre la crise mondiale. De la même manière, les investissements dans l'éducation et la formation sont importants pour combattre la pauvreté, le chômage, l'immigration clandestine et la fuite des cerveaux, car ils contribuent au développement des pays ACP et aident ces pays à construire leur propre économie.

Proinsias De Rossa (S&D), *par écrit.* – (*EN*) Je soutiens ce rapport, qui affirme que la deuxième révision de l'accord de partenariat ACP-UE doit être adaptée à la lumière de la crise mondiale actuelle et doit être mise

en œuvre dans le respect total d'un partenariat d'égal à égal. Cette deuxième révision de l'accord est une excellente occasion d'examiner les causes fondamentales des crises financière, climatique, alimentaire et énergétique et de tirer les leçons des erreurs du passé en apportant des changements significatifs au cadre de Cotonou ainsi qu'en renforçant l'unité, la cohésion et la solidarité des pays ACP. Le rapport demande un renforcement des clauses relatives aux droits de l'homme et des sanctions. Le rapport exprime également notre regret que les parlements (le Parlement européen, l'APP et les parlements nationaux des pays ACP) n'aient pas été consultés par les États membres et n'aient pas été associés au processus de décision qui a mené à l'identification des domaines et des articles à réviser et à l'établissement du mandat de négociation. L'objectif premier de l'accord de Cotonou est la réduction et, éventuellement, l'éradication de la pauvreté, en cohérence avec les objectifs du développement durable, et l'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale.

Edite Estrela (S&D), *par écrit.* – (*PT*) J'ai voté en faveur du rapport sur la deuxième révision de l'accord de partenariat ACP-UE afin de plaider le besoin de changements qui nous permettront de relever les grands défis auxquels nous faisons face, tels que le changement climatique, la crise financière et la crise alimentaire.

Je me félicite du soutien apporté par le Parlement aux pays ACP, qui souhaitent que le changement climatique soit examiné dans sa dimension transversale dans la deuxième version révisée de l'accord de Cotonou. Je regrette toutefois que les parlements (le Parlement européen, le Parlement panafricain et les parlements nationaux des pays ACP) n'aient pas eu la possibilité de formuler des propositions et de participer activement, avec les États membres, au processus de décision qui a mené à la révision de cet important accord.

José Manuel Fernandes (PPE), *par écrit.* – (*PT*) J'espère que la deuxième version révisée de l'accord de Cotonou contribuera à promouvoir le développement durable dans les pays ACP afin de garantir la cohésion sociale et de faciliter la lutte contre la pauvreté.

Les répercussions de la crise liée au changement climatique sont graves dans les pays ACP et elles ne cessent de s'aggraver. Dans ce contexte, la question de la souveraineté alimentaire est vitale. Les ressources naturelles devraient être utilisées correctement et le développement de l'énergie renouvelable devrait être encouragé.

Nous devons garantir que tous les pays ACP seront pourvus d'un cadre commercial qui soit au moins équivalent à leur situation antérieure. Je préconiserais également que le Fonds européen de développement (FED), qui finance la politique de coopération au développement menée au titre de cet accord, relève des pouvoirs budgétaires du Parlement.

J'ai donc voté le rapport.

João Ferreira (GUE/NGL), *par écrit.* – (*PT*) Comme la rapporteure, nous pensons aussi que la deuxième révision de l'accord de Cotonou est l'occasion opportune de faire des amendements.

Le rapport définit des principes qui, s'ils sont mis en œuvre, représenteraient une étape vers l'amélioration de l'accord, comme en témoignent la défense de la souveraineté alimentaire et de la sécurité des pays ACP, ainsi que la lutte contre les paradis fiscaux.

Dans le même temps, je voudrais en condamner certains aspects importants, par exemple la tentative de renforcement de la régionalisation des relations ACP-UE, qui viendrait mettre en péril la cohérence et la force du groupe ACP.

À d'autres niveaux, le rapport reste en-deçà des mesures nécessaires. Le statut de dépendance et de subordination auquel sont soumis les pays ACP et le rôle que les politiques actuelles de coopération et de développement jouent dans l'instauration de ce statut – une question clé – ne sont pas examinés de manière adéquate. Les conséquences qui pourraient découler de la mise en œuvre des accords de partenariat économique proposés par l'UE dans ce contexte ne sont pas non plus abordées dans ce rapport.

Les réserves et objections formulées par plusieurs pays ACP auraient dû être intégrées dans le rapport, ainsi que leurs priorités concernant, par exemple, le Fonds européen de développement.

Alan Kelly (S&D), *par écrit.* – (*EN*) Chers collègues, c'est avec joie que je m'adresse aujourd'hui à ce Parlement, car nous allons dans le sens d'une égalité des rôles dans les relations entre pays riches et pauvres tout en renforçant les droits de l'homme. La révision de cet accord doit être adaptée aux besoins du monde nouveau dans lequel nous vivons et s'appuyer sur un partenariat d'égal à égal. Nous visons dans un monde nouveau avec une économie nouvelle dans laquelle la distribution équitable des richesses et la lutte contre le changement

climatique sont les nouvelles priorités. Je voudrais saluer le travail de mon groupe au Parlement européen pour avoir inscrit ces principes d'éradication de la pauvreté dans cette révision.

Jean-Luc Mélenchon (GUE/NGL), par écrit. – Ce rapport contient indéniablement des suggestions de grand intérêt et des intentions souvent louables. La priorité donnée aux énergies renouvelables, l'obligation pour les multinationales opérant dans les pays ACP de déclarer profits et impôt, l'intégration du concept de souveraineté alimentaire ou encore la critique de l'externalisation de la gestion des flux migratoires par l'Europe sont autant de propositions auxquelles nous sommes favorables. Mais nous ne perdons pas de vue que ce rapport ne revient nullement sur l'accord de Cotonou.

Cet accord est un symbole de l'alignement total de l'Union européenne sur la logique ultra libérale de l'OMC. Nous ne sommes pas dupes: le «développement» invoqué est l'habillage des motivations mercantiles qui ont présidé à ce démantèlement des accords de Lomé. Nous dénonçons la mise en place des APE prévus par cet accord, le chantage aux aides au développement qui est exercé par la Commission pour les conclure, et le pillage des économies des États ACP qui en résulte. Nous votons contre ce texte pour ne pas cautionner l'abandon par l'Union Européenne de son unique instrument de coopération économique non régi par l'obsession de la concurrence libre et non faussée et sa capitulation devant les injonctions des États-Unis à l'OMC.

Nuno Melo (PPE), *par écrit.* – (*PT*) La récente tragédie qui a frappé Haïti est la preuve que les accords de partenariat ne sont pas adéquats pour résoudre les problèmes. Par conséquent, cette deuxième révision de l'accord de Cotonou est une excellente occasion de procéder à des ajustements en fonction de défis actuels tels que le changement climatique, la flambée des prix des denrées alimentaires et du pétrole, la crise financière et le dénuement extrême dans plusieurs pays ACP. Le moment est venu de concevoir des mesures qui résoudront effectivement les différents problèmes qui ne cessent d'affecter la grande majorité des pays concernés.

Aldo Patriciello (PPE), par écrit. $-(\Pi)$ Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je voudrais féliciter la rapporteure et les différents groupes politiques pour leur excellent travail dans le cadre de ce rapport, que je soutiens pleinement.

Concernant le rapport, je voudrais attirer l'attention sur les négociations relatives à la révision de l'accord de Cotonou. En fait, de tels accords devraient prendre en considération divers aspects critiques, tels que les effets de la crise financière, l'augmentation des flux migratoires et, surtout, de l'immigration clandestine.

Je suis convaincu que seule une évaluation adéquate de la coopération économique permettrait de contrôler l'impact négatif de la crise et ses conséquences, tant pour l'économie des pays ACP, qui perdent la force de travail et la main-d'œuvre qualifiée nécessaires au développement, que pour les pays de l'UE, qui sont les plus durement touchés par l'immigration clandestine.

Daciana Octavia Sârbu (S&D), par écrit. – (EN) Il est important que tous les aspects de l'accord de Cotonou soient réexaminés à la lumière des récents développements qui ont un impact significatif sur les pays ACP. Mais je voudrais tout particulièrement joindre ma voix aux préoccupations formulées à l'égard de l'intégration régionale, qui est pertinente non seulement pour les pays ACP mais aussi pour les pays d'Amérique latine et en particulier la communauté andine. Certains accords commerciaux (des accords qui, selon les responsables de la Commission, sont censés promouvoir le développement) peuvent mettre en péril le commerce entre pays d'une région donnée et, partant, aller à l'inverse de l'objectif de développement formulé, à savoir la promotion de l'intégration régionale. L'Union européenne doit constamment réévaluer ses politiques commerciales et l'impact de celles-ci en la matière. Si elle ne le fait pas, ou n'agit pas en conséquence, il y a un risque de répercussions négatives sur le développement à long terme.

Brian Simpson (S&D), *par écrit.* – (*EN*) Je voterai ce rapport, mais je me dois de signaler que certaines organisations soutenues par la Commission et chargées de réaliser des projets dans le cadre de partenariats ACP-UE ont basculé dans la corruption et ont orchestré une campagne de discrimination et de victimisation à l'encontre des membres du personnel qui ont dévoilé ladite corruption.

Je veux bien entendu parler de l'organisation connue sous le nom de CDE, qui, avec le soutien de la Commission, a licencié toutes les personnes ayant dénoncé des abus et n'ont pas fait grand-chose pour rectifier les erreurs de gouvernance et de gestion de cette organisation.

Lorsque l'enquête de l'OLAF sur le CDE a mis en lumière une affaire de corruption et le fait que la Commission n'avait pas fait preuve de diligence raisonnable au moment de la fraude, par l'intermédiaire de ses représentants

au conseil d'administration du CDE, on se serait attendu à des mesures et tout au moins à une protection des dénonciateurs concernés. Il n'y a eu ni mesure ni protection, de manière totalement honteuse pour la Commission européenne.

Je vote ce rapport aujourd'hui, mais je me demande s'il est urgent d'examiner à l'avenir plus en détail ce qui ressemble à une incapacité, du côté européen de ces partenariats, à exercer un contrôle financier adéquat.

Bart Staes (Verts/ALE), *par écrit.* – (*NL*) L'accord de Cotonou ratifié en 2000, qui réglemente la coopération entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), est révisé tous les cinq ans. Ses objectifs sont l'éradication de la pauvreté et l'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale, tout en souscrivant à l'objectif du développement durable. Cette révision a lieu dans le contexte d'une crise financière mondiale, d'un changement climatique rapide, d'une pression sur les prix des denrées alimentaires et de l'énergie, et d'un débat sur l'utilisation des terres et la durabilité des investissements étrangers.

Il est grand temps que nous renforcions le contrôle parlementaire sur les stratégies nationales et le Fonds européen de développement (FED) et que nous recherchions la cohérence dans nos politiques commerciale, étrangère et de développement. Il est temps que nous adoptions une approche holistique vis-à-vis de la lutte contre le changement climatique et que nous attachions une attention maximale à l'énergie renouvelable. Il est temps que nous combattions les flux financiers illicites des pays en développement et que nous réformions la politique de la Banque européenne d'investissement (BEI) en vue d'une plus grande transparence par rapport aux paradis fiscaux. Il est grand temps que nous considérions la propriété foncière et l'eau salubre comme des droits fondamentaux. Il est temps que nous admettions que l'accès équitable aux ressources naturelles peut véritablement contribuer à sortir des populations de la pauvreté. Le rapport met ces aspects en évidence, et il obtient dès lors mon soutien.

Marie-Christine Vergiat (GUE/NGL), *par écrit.* – Je me suis abstenue sur le rapport d'Eva Joly sur la deuxième révision de l'accord de partenariat ACP-UE.

Ce rapport contient de nombreuses propositions concrètes de renégociation de cet accord, plus connu comme accord de Cotonou, que je partage.

Tel est le cas de la nécessité de prendre en compte la situation des pays les plus pauvres du monde, au regard de leurs spécificités vis-à-vis du changement climatique, de la démocratie et des droits de l'homme, de la fuite de leurs élites, de la corruption, et des spécificités de leur économie notamment en matière agricole.

Toutefois, les amendements du PPE adoptés en plénière dénaturent le rapport. Tel est le cas notamment de l'amendement 3 qui refuse le droit des peuples à définir leur politique agraire.

Iva Zanicchi (PPE), *par écrit.* – (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, j'ai voté la deuxième révision de l'accord de partenariat ACP-UE («accord de Cotonou»). Cet accord, qui réglemente les relations entre l'Union européenne et les 77 pays ACP en matière politique, commerciale et de coopération au développement, et qui couvre la période 2000-2020, avait déjà été révisé en 2005.

Dans les dispositions qui forment l'objet de la deuxième révision, il est demandé à juste titre que l'on introduise des dispositions ad hoc concernant le changement climatique, que l'on révise les dispositions relatives aux énergies renouvelables, que l'on renforce les dispositions concernant le développement rural et la sécurité alimentaire, et que l'on redouble d'efforts pour réduire les flux financiers illicites et les paradis fiscaux.

Je suis convaincue que cette révision consolidera les relations de partenariat entre l'UE et les pays ACP et garantira davantage de synergie et de coopération en vue de réaliser les objectifs communs.

8. Corrections et intentions de vote: voir procès-verbal

(La séance, suspendue à 13 h 35, est reprise à 15 h 10)

PRÉSIDENCE DE M. GIANNI PITTELLA

Vice-président

9. Approbation du procès-verbal de la séance précédente: voir procès-verbal

10. SWIFT (débat)

Le Président. – L'ordre du jour appelle la discussion commune sur la déclaration du Conseil au sujet de SWIFT.

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Monsieur le Président, il s'agit, comme vous le savez, d'une déclaration du Conseil au sujet d'un programme qui constitue un accord entre l'Union européenne et les États-Unis pour surveiller le financement du terrorisme et, dès lors, dans le but d'échanger et de transmettre des données financières, sujet sur lequel je pense tout le monde est d'accord. Cet accord est en place depuis les quelques derniers mois. Il a bien fonctionné et il donne une continuité au flux d'informations destinées au programme de surveillance du financement du terrorisme.

Cet accord arrive officiellement à terme le 31 janvier. Par conséquent, pendant le mandat précédent de la Présidence suédoise, le Conseil a réfléchi à la nécessité de signer un accord pour permettre le maintien de ce programme de surveillance du financement du terrorisme. À cet effet, le 30 novembre 2009, le Conseil a adopté une décision relative à la signature de cet accord, le TFTP (programme de surveillance du financement du terrorisme).

Il s'agit d'un accord provisoire: il est donc valable pendant une brève période qui expirera, en principe, le 31 octobre 2010. Dès lors, comme je l'ai dit, l'accord provisoire accepté par le Conseil l'an dernier deviendra caduc dans tous les cas, sauf si ce Parlement européen prend une décision avant cette date, soit en 2010.

Voici la situation actuelle. Depuis lors, il n'y a eu aucune communication de la part de la Commission quant au contenu de cet accord qui n'est toujours pas connu du Parlement européen, mais je peux maintenant vous dire qu'il sera produit dans le courant de la semaine prochaine, le 25 janvier. Le Parlement européen en prendra donc connaissance le 25 janvier. Cet accord arrivera dans cette Assemblée, correctement traduit, et il sera transmis afin d'obtenir l'approbation du Parlement européen.

Cet accord ne nous est pas parvenu plus tôt pour la raison suivante, laquelle nous a été donnée par la Commission: la Commission n'a pas fini les traductions correspondantes et, dès lors, le Conseil ne les a pas reçues de sa part. Comme je viens de vous le dire, ces différentes versions linguistiques sont toujours en cours de traduction et, comme vous le savez, le Conseil ne peut transmettre ce document, cet accord, au Parlement que lorsque les différentes versions linguistiques sont disponibles, versions que la Commission a en sa possession. Ce document sera produit le 25 janvier.

En outre, pour l'avenir et en vue d'un accord, non provisoire mais définitif, la Commission a l'intention d'émettre des recommandations à cet égard pour la formation d'un accord à long terme, un accord qui se ne terminera pas en octobre de l'année prochaine, comme celui dont nous discutons, mais un accord pour le long terme. Ledit accord à long terme doit être négocié et entrer en vigueur sur de nouvelles bases juridiques, comme le prévoit le traité de Lisbonne, auquel participe pleinement le Parlement européen. Le Parlement européen participe déjà pleinement à ces accords, et il en sera ainsi pour le prochain accord, pour lequel la Commission n'a encore émis aucune recommandation.

Pour terminer, je voudrais dire que cette affaire revêt une extrême importance. Il s'agit d'une procédure, d'un programme de lutte contre le terrorisme. L'incident de Détroit a montré que le danger est présent, que les menaces persistent et, dès lors, les États membres ne doivent pas permettre que le flux continu de données financières à l'intention du TFTP soit abandonné. Le juge Bruguière a expliqué ce point lors de son intervention à huis clos devant ce Parlement en novembre. Il a déclaré que, d'après lui, plusieurs États membres avaient pu bénéficier et profiter des renseignements qui avaient été fournis aux États-Unis pour dévoiler et éviter des activités terroristes.

Cette déclaration a poussé le Conseil, au cours de la précédente Présidence suédoise, à demander un nouvel accord provisoire, afin d'éviter l'expiration de l'accord actuel au 31 janvier et, partant, l'annulation de tout flux d'informations éventuel. C'était la seule option qu'avait le Conseil et, bien évidemment, la position du Parlement relative à l'obtention de renseignements est compréhensible. Cet accord n'a pas été produit, comme je vous l'ai dit, en raison du retard de la Commission européenne dans la réalisation des traductions correspondantes.

Manfred Weber, *au nom du groupe PPE*. – (*DE*) Monsieur le Président, Monsieur López Garrido, Mesdames et Messieurs, au départ, la totalité de ce débat était bien sûr teintée par la frustration et l'irritation ressenties par de nombreuses personnes au Parlement européen, parce que nous avions l'impression qu'une fois de plus, les choses étaient précipitées au Conseil avant l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. Pour cette

raison, je suis maintenant reconnaissant envers le Conseil qu'il ait réalisé qu'il est bon de consulter le Parlement, d'appliquer à présent le nouveau traité de Lisbonne dans le processus de ratification et aussi de nous donner l'occasion d'évaluer si cet accord doit être appliqué ou non.

Dans ce processus législatif, si nous l'entamons maintenant, le groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) appliquera des critères décisionnels clairs. Il ne faut pas oublier qu'il y a toujours deux côtés à une médaille. D'un côté, en tant que groupe PPE, nous partons du principe clair que pour les données européennes — où qu'elles soient stockées — les normes européennes de protection des données doivent être appliquées. Nous partons du principe que nous voulons un droit d'appel pour les personnes qui ont l'impression d'avoir été traitées de façon injuste lors de vérifications de données dont elles ont fait l'objet. Nous partons du principe de base que les données doivent être transmises uniquement dans des cas particuliers, et seulement si des soupçons pèsent sur la personne, pas simplement en règle générale. Voici des points que nous jugeons importants.

De l'autre côté, se trouve le fait que nous voulons clairement coopérer avec les États-Unis. Nous voulons coopérer avec nos partenaires dans la lutte contre la terreur. Nous ne voulons pas d'une situation dans laquelle des États individuels – si l'accord prend fin – sont soumis à une pression particulière, comme la Belgique par exemple, sinon les États pourraient commencer à fonctionner de manière bilatérale. Cet aspect doit également être soigneusement étudié. En tant que groupe PPE, nous nous pencherons là-dessus lorsque la proposition législative sera présentée.

Je voudrais demander, une fois de plus, au Conseil et à la Commission de ne pas essayer de gagner du temps, mais d'envoyer le texte maintenant afin que nous puissions nous y attaquer. En tant que Parlement, nous sommes en mesure de travailler rapidement et nous pourrons traiter ce texte rapidement. Ensuite, il reviendra aux ministres – et simplement pour être bien clair à ce sujet: les ministres de l'intérieur – de convaincre le Parlement que ces méthodes qui sont maintenant proposées dans cet accord sont vraiment nécessaires pour la lutte contre la terreur.

Nous sommes ouverts à ce processus, mais le pouvoir exécutif, en d'autres termes les ministres, ont encore pour tâche de nous convaincre.

Martin Schulz, *au nom du groupe S&D.* – (*DE*) Monsieur le Président, le processus législatif que nous entamons à présent avec le traité de Lisbonne est sérieux.

Monsieur López Garrido, si vous nous dites que les traductions ou l'absence de traductions dans un domaine aussi sensible provoque des retards que nous n'aurons qu'à accepter, alors, sauf votre respect, je dois dire qu'il s'agit simplement d'une excuse destinée à vous protéger vous-même et à nous apaiser un peu. Cependant, nous ne pouvons prendre cette excuse au sérieux. Je vais simplement en prendre note maintenant et en faire abstraction par la suite.

L'essence de la question est tout autre: le manque de participation du Parlement européen. Dans le cas d'accords internationaux d'une telle importance, c'est tout simplement inadmissible. Nous voulons une authentique participation du Parlement dès le premier jour de la mise en œuvre de cet accord. Pourquoi cela? M. Buzek, le Président de cette Assemblée, l'a formulé très précisément dans sa lettre, en disant que l'accord SWIFT prévoit des infractions importantes des libertés fondamentales des citoyens, qui sont garanties par la Constitution dans la plupart des États membres et qui sont aussi garanties par la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Toutefois, si l'on instaure des mesures d'exécution sur la base d'un tel accord qui prévoit des infractions des libertés fondamentales des citoyens, la protection juridique des citoyens par rapport à ces infractions doit absolument être garantie. Cela signifie que la protection des données doit être garantie à tous égards, que la suppression des données après une certaine période raisonnable doit être garantie et que des services d'appel doivent précisément être mis en place pour les citoyens en cas de violation de leurs droits fondamentaux. Un des éléments constituants du principe de l'État de droit est que les citoyens sont en mesure de se protéger eux-mêmes contre le traitement arbitraire de la part de l'État.

L'Union européenne ne peut pas annuler cette tradition juridique, qui est enchâssée dans les systèmes de 27 États, en invoquant des traductions indisponibles. Si nous voulons sérieusement développer l'État de droit à l'échelle européenne, nous devons également transférer au modèle européen le modèle de la nécessité d'intervention pour des raisons de sécurité, mais aussi la protection légitime des citoyens.

Par conséquent, le Conseil doit nous expliquer où se trouve la valeur ajoutée de l'accord SWIFT, si à présent il entre en vigueur à titre provisoire – d'après le souhait du Conseil. Je ne vais pas aborder le sujet des atteintes

à la protection des données provenant des nombreux services de sécurité aux États-Unis. Quelqu'un met des explosifs dans ses sous-vêtements et survole l'Atlantique: voilà ce que les travaux de sécurité intensifs menés par les services secrets américains ont accompli jusqu'à présent. Cela ne peut tout de même pas être ce dont il peut dépendre.

Je me demande pourquoi nous devons appliquer cette procédure accélérée, alors que, depuis le 1^{er} février, un accord est en place entre l'Union européenne et les États-Unis; cet accord porte sur l'assistance juridique provisoire et son article 4 décrit précisément la manière dont les données bancaires doivent être transmises lorsque les soupçons sont justifiés. Cette constatation signifie que l'entrée en vigueur de l'accord SWIFT ne fournirait aucune valeur ajoutée en matière de protection.

Dès lors, cette hâte excessive – soit un «galop de cochons», comme nous l'appellerions en allemand –, cette pression pour accélérer les choses, est incompréhensible, donc notre requête unanime à l'intention du Conseil doit être présentée de façon très précise: envoyez-nous les documents pertinents! Nous débattrons de cette affaire et nous conclurons la procédure parlementaire à la vitesse nécessaire, car nous voulons la sécurité, mais pas seulement pour les organismes de sécurité; nous voulons également la sécurité pour les citoyens qui sont censés être protégés par ces organismes de sécurité. Je crois que c'est le but de cet accord, mais dans ce cas, nous voulons aussi qu'il soit promulgué comme une loi appropriée.

Guy Verhofstadt, *au nom du groupe ALDE*. – Monsieur le Président, chers collègues, commençons avec la bonne nouvelle, à savoir que la Présidence espagnole a annoncé que le document serait transmis le lundi 25 janvier – j'ai noté cela –, c'est-à-dire lundi prochain. Cela veut donc dire qu'il nous reste maintenant une semaine pour traiter de cela au sein du Parlement; telle est la réalité.

Je vais demander, Monsieur le Président, – je l'annonce déjà et j'espère que je vais avoir l'appui des autres groupes – qu'à la Conférence des présidents, on décide de la tenue à la fois d'une réunion de la commission et d'une séance plénière pour traiter de cet accord intérimaire, parce que cela n'a aucun sens de le laisser entrer en vigueur le 1^{er} février sans traiter le sujet en séance.

Il y a alors deux possibilités, Monsieur le Secrétaire d'État. Il y a la possibilité de dire oui et il y a la possibilité de dire non. Je peux vous dire que le oui dépend de quelques conditions, il faut le savoir et il faut obtenir, avant le 25, une réponse à cet égard. On n'a pas eu de réponse aux conditions que le Parlement a posées.

Ce sont les conditions suivantes: tout d'abord, que le Parlement puisse pleinement participer aux informations, qu'il reçoive toutes les informations nécessaires. Deuxièmement, que l'on soit associé aux négociations sur l'accord définitif, comme parlement. Et, troisièmement, il y a les neuf conditions spécifiques, en tout, que la commission des libertés publiques a posées, dans sa résolution – qui a été approuvée par le Parlement – sur le contenu même de l'accord.

Notre demande auprès de vous est très simple: il n'est pas seulement nécessaire que vous transfériez, le 25, l'accord intérimaire, mais aussi que vous associiez à cela aussi une réponse à ces trois demandes du Parlement. Si cette réponse de votre part à nos trois demandes est positive, on peut alors envisager d'approuver l'accord. Autrement, j'estime que ce sera plutôt – ce sera l'avis de mon groupe en tout cas – un vote négatif.

Il faut savoir qu'un vote négatif signifiera que, le 1^{er} février, l'accord intérimaire ne s'appliquera pas. Voilà la situation actuelle et je vais donc, en tout cas, demander demain à la Conférence des présidents, à la fois de réunir une commission appropriée sur la question et de tenir une séance plénière pour discuter de cet accord intérimaire.

Rebecca Harms, au nom du groupe Verts/ALE. – (DE) Monsieur le Président, la totalité de la frustration du Parlement se déverse à présent sur la Présidence espagnole, qui vient tout juste de prendre ses fonctions. Acceptez-la au nom de l'ensemble du Conseil, mais je considère toutefois que vous, vous-mêmes, êtes impliqués dans cette frustration. Je suis contrariée qu'il n'y ait aucun représentant de la Commission sur les sièges 21 et 22, car si je comprends bien, la Commission aurait dû expédier toute cette affaire lorsque le Parlement avait été prié de mettre en œuvre la procédure d'approbation. Toutefois, la Commission fuit ses responsabilités et elle est restée à l'écart du débat.

Je ne veux pas répéter ce que mes collègues parlementaires ont dit, mais je tiens à déclarer que je pense qu'il serait extrêmement dangereux pour le Conseil de faire entrer en vigueur cet accord SWIFT provisoire sans que le Parlement ait d'abord voté au sujet de ce que vous comptez nous présenter. Je considère que la procédure – si vous continuez à l'accélérer pour la faire voter le 1^{er} février à une vitesse vertigineuse, ou à

un galop de cochons, comme M. Schulz a assez bien décrit la totalité de la procédure – n'est pas seulement une provocation du Parlement, mais également une violation des Traités, une violation du traité de Lisbonne, alors qu'il vient tout juste d'entrer en vigueur, et c'est irresponsable.

En matière d'urgence, il vous est tout à fait possible d'échanger des informations vitales au moyen d'accords juridiques bilatéraux avec les États-Unis et avec tout autre pays du monde avec lequel ce type d'accord existe. Ainsi, rien ne presse.

Je voudrais insister une fois de plus sur le fait que les citoyens de l'Union européenne guettent avec intérêt la façon dont nous réagissons au très acclamé traité de Lisbonne. À ce stade, si nous n'assurons pas un contrôle parlementaire, si nous acceptons ces atteintes aux lois nationales sur la protection des données et que nous enfreignons la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui a été si souvent citée lors du débat relatif au traité de Lisbonne, ce sera, je crois, une sorte d'action kamikaze totalement injustifiée. Toutefois, Monsieur López Garrido, vous en partagez la responsabilité avec la Commission.

Je souhaiterais vous poser une autre question. Je viens d'être informée par un message texte que certaines versions linguistiques de l'accord SWIFT ont déjà été publiées. Pourriez-vous nous dire quelles versions linguistiques ont été publiées dans le Journal officiel, à quel moment ces publications ont eu lieu et pourquoi ces versions n'ont pas encore été mises à la disposition du Parlement?

Timothy Kirkhope, au nom du groupe ECR. – (EN) Monsieur le Président, des événements récents nous ont rappelé une fois de plus l'importance de l'échange de renseignements afin d'assurer la sécurité des citoyens de l'Union européenne. SWIFT a été un outil précieux pour atteindre cet objectif. Heureusement, lors de ma récente rencontre à Washington avec des représentants du gouvernement des États-Unis, plus particulièrement avec M. David Cohen, secrétaire adjoint de la section «Financement du terrorisme» au département du Trésor américain, j'ai été rassuré par les systèmes de contrôle et les garanties à volets multiples ainsi que par la surveillance indépendante qui, je l'espère, donneront lieu à la mise en œuvre irréprochable de ce nouvel accord.

Les graves inquiétudes que je vais exprimer, à l'instar d'autres collègues, portent sur la consultation insuffisante du Conseil avec le Parlement et sur les prétendus retards de la Commission. Il est essentiel que le Parlement et les représentants élus de cette Assemblée soient fréquemment et dûment informés, et le consentement du Parlement ne doit pas être un outil rétrospectif. Pour le Conseil, le traiter en tant que tel mine les valeurs et les principes démocratiques qui se trouvent au cœur de cette Assemblée et de ce Parlement. J'espère que le Conseil, et donc la Présidence, prendront bonne note de ces remarques.

Rui Tavares, au nom du groupe GUE/NGL. -(PT) Monsieur le Président, cette Assemblée a été traitée de façon insultante et presque humiliante tout au long de ce processus. Nous dire que nous devons attendre les versions linguistiques est inacceptable, puisque nous savons que plusieurs versions circulent dans la presse, à la suite de fuites d'informations.

Néanmoins, on nous a présenté une ébauche de l'accord un vendredi à Bruxelles, alors que les parlementaires étaient partis à Strasbourg. Seul un parlementaire était présent à Bruxelles. Il se trouve que ce parlementaire, c'était moi.

Les références répétées au rapport Bruguière, un rapport secret, sont tout aussi inacceptables. Elles sont à peine convaincantes, étant donné que quiconque ayant lu le rapport Bruguière sait qu'il ne contient pratiquement aucune donnée empirique.

Il est inacceptable de dire qu'il s'agit d'un rapport provisoire, alors que les données recueillies au cours des neufs mois à venir seront confiées à l'administration américaine pendant une période de cinq années, et il pourrait s'agir d'une administration Sarah Palin plutôt que d'une administration Obama. Comment un citoyen européen peut-il se sentir en sécurité? Vous ne nous donnez clairement aucune alternative à part le rejet de cet accord, et vous ne nous facilitez pas du tout la vie.

En rejetant cet accord, toutefois, nous faisons une faveur à la Commission, comme il y a deux nouvelles commissaires, M^{mes} Malmström et Reding, dont nous savons qu'elles pourront certainement négocier le meilleur accord possible en partant de zéro, et nous sommes sûrs qu'elles y sont disposées.

Martin Ehrenhauser (NI). – (*DE*) Monsieur le Président, ces dernières années, de très nombreuses mesures ont été adoptées, notamment par le Conseil, sous le couvert de la lutte contre le terrorisme. Cependant, un très grand nombre de ces mesures ne sont pas raisonnablement proportionnées par rapport à la menace

réelle du terrorisme. Au contraire, elles ont entraîné des restrictions inacceptables des droits des citoyens. L'échange systématique de données, sans rapport avec des soupçons, qui est prévu dans l'accord SWIFT ne fait pas exception à cette mesure. Même l'Office fédéral allemand de la police criminelle, qui n'est pas vraiment connu comme un groupe de protection des données, a dû admettre la nature disproportionnée de cette mesure. Nous devons mettre un terme à ces restrictions permanentes imposées aux droits des citoyens et nous ne devons pas approuver l'accord provisoire.

En ce qui concerne les méthodes du Conseil, je tiens à dire une fois de plus de manière assez claire que les États-Unis ont examiné et stocké les données des utilisateurs SWIFT sans aucune forme de restriction que ce soit. Néanmoins, le Conseil n'a pas sanctionné cette procédure, il l'a légalisée! Bien évidemment, je voudrais aussi exhorter le Conseil à transmettre toutes les informations liées à cette affaire au Parlement européen.

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Il y a eu une intervention particulière, je pense qu'il s'agissait de M^{me} Harms, qui faisait référence à la publication éventuelle de l'une des versions linguistiques. Manifestement, je ne dispose pas de cette information. Je vais vérifier et vous tenir au courant de la situation par écrit. Ce que je vous ai dit, c'est que le 25 janvier, l'accord qui entrera en vigueur provisoirement le 1^{er} février sera confié au Parlement européen. En vertu de la loi européenne, en vertu de l'article 218 du traité de Lisbonne et en vertu de la Convention de Vienne, les accords signés peuvent entrer en vigueur provisoirement. Par conséquent, il est valable.

Pour l'Union européenne et, bien sûr, pour le Conseil, il est important que cet accord demeure en vigueur. Il est important que ces accords sur le programme de surveillance du financement du terrorisme demeurent en vigueur. Nous avons l'impression qu'il s'agit d'une étape positive, qu'elle sert la lutte contre le terrorisme et qu'elle implique une collaboration avec les États-Unis, qui est un pays digne de confiance, un pays partenaire, un voisin, qui poursuit le même objectif que nous: la lutte contre le terrorisme. Cela n'a rien à voir à le retard dans la réception des versions linguistiques, ce n'est vraiment pas une excuse, Monsieur Schulz. Il n'est pas question de gagner du temps, Monsieur Weber.

Comme vous le savez, il y a quelques semaines, ou même quelques mois, la Présidence suédoise, le Conseil, a suggéré d'envoyer cette version dans une seule langue au Parlement, de la part du Conseil, et la Commission s'est aperçue que ce n'était pas possible, qu'il revenait à la Commission elle-même de produire toutes les versions linguistiques et de les envoyer. Le Conseil avait de bonnes intentions de la part de la Présidence suédoise, mais elles n'étaient possibles ni légalement, ni techniquement. C'est la raison pour laquelle nous en sommes arrivés là. Je comprends que le Parlement européen aurait aimé avoir cette version plus tôt. Je suis absolument d'accord. Si j'avais été un parlementaire, je penserais exactement la même chose et j'aurais voulu avoir ces versions plus tôt. Cela ne s'est pas passé de cette façon pour la raison que je vous ai expliquée. Il n'est pas question de gagner du temps ou de cacher quelque chose, et ce n'est pas une excuse non plus. Absolument pas.

Je pense qu'il s'agit d'un accord auquel le Parlement européen pourra pleinement participer, car le traité de Lisbonne est entré en vigueur et nous – une grande majorité d'entre nous je pense – avons adopté ce Traité, et il donnera au Parlement la capacité de participer de façon souveraine. Le Parlement pourra, s'il le souhaite, écourter la validité de cet accord provisoire. Le Parlement prendra part à la négociation de l'accord à long terme ultérieur. Le Parlement européen, avec le Conseil, disposera bien sûr de tous les pouvoirs pour influencer l'accord SWIFT, une capacité que nous estimons très importante, qui mérite d'être débattue dans ce Parlement, de façon approfondie, sérieuse et sans hâte ni pression, pour utiliser une expression que vous, vous-mêmes, avez déjà utilisée.

En outre, nous étions absolument d'accord, Monsieur Verhofstadt et d'autres intervenants, sur le fait qu'il est nécessaire ici de respecter les droits fondamentaux des personnes, le droit au respect de la vie privée et la législation européenne en matière de protection des données. De plus, nous disposons maintenant d'un autre instrument pour garantir ces droits, la Charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne, qui vient juste d'entrer en vigueur parce qu'elle est liée au traité de Lisbonne, et qui est pleinement d'application. L'un des droits qu'elle garantit est le droit au respect de la vie privée et de la protection des données. Dès lors, toutes les conditions sont réunies pour parvenir à un bon accord.

Concernant la proposition de M. Verhofstadt d'envoyer une lettre ou d'atteindre immédiatement une position du Conseil au sujet des conditions définies par le Parlement, je pense que la meilleure chose à faire est que, lorsque le Parlement aura ce document, nous serons à votre disposition pour en débattre dans tous les sens du terme, avec toutes ces conditions et, partant, pour parvenir à un accord sérieux, ferme et sans pression à cet égard.

Oui, nous pensons pour l'instant, bien évidemment, que l'entrée en vigueur de cet accord provisoire est vitale et que, dans tous les cas, le Parlement disposera de tous les pouvoirs octroyés par le traité de Lisbonne pour décider en fin de compte si l'accord doit être oui ou non mis en route. Cette décision dépendra de vous. Elle dépendra du Parlement dans son ensemble.

Le Président. – Le débat est clos. J'ai dit précédemment qu'il n'est pas possible de donner la parole à d'autres membres. S'il y a une question sur un rappel au règlement, je peux donner la parole. Je vous en prie.

Sophia in 't Veld (ALDE). – Monsieur le Président, je voudrais juste comprendre une chose: si seule une ou quelques versions linguistiques sont disponibles, alors je souhaite connaître les compétences linguistiques des membres de la Commission et du Conseil qui ont signé l'accord et qui en ont décidé le 30 novembre – il doit donc être disponible.

Le Président. – Il ne s'agit pas d'un rappel au règlement, mais nous avons autorisé l'intervention de M^{me} in 't Veld en raison de la politesse de sa demande pour prendre la parole. Veuillez poursuivre, Monsieur le Ministre.

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Je répète ce que j'ai dit. Je vais vérifier les renseignements qui m'ont été confiés par M^{me} Harms, je pense, concernant le document. Je n'en suis pas certain, car je ne les ai pas avec moi, évidemment, et je l'informerai de ce qui s'est passé concernant cette affaire.

Dans tous les cas, je le répète, vous aurez l'accord le 25 janvier et nous pourrons en débattre autant que vous le souhaitez. La Présidence espagnole, le gouvernement et le Conseil sont à votre disposition pour discuter aussi longtemps que vous le voudrez, en détail, au sujet de cet accord dont la future entrée en vigueur dépendra du Parlement européen.

Le Président. – L'exception confirme la règle; c'est pourquoi je ne peux refuser la parole à M. Schulz. Je vous en prie, Monsieur Schulz.

Martin Schulz (S&D).– (*DE*) Monsieur le Président, je vous prie de m'excuser d'avoir pris la parole une nouvelle fois. Il s'agit d'un événement rare dans ma vie, mais nous ne sommes pas à une fête foraine ici. Monsieur López Garrido, l'accord a été publié dans le Journal officiel de l'Union européenne le 13 janvier. Vous n'en êtes pas responsable, mais si vous nous dites à présent «Je dois d'abord me renseigner pour savoir quelles versions linguistiques sont disponibles», alors je dois vous répéter que ce n'est pas un événement divertissant pour le plaisir mutuel des parlementaires et des ministres. Cette Assemblée est une assemblée législative dans laquelle des travaux sérieux sont requis!

Je tiens maintenant à soulever un point à votre attention – non pas à celle de la Présidence espagnole, mais à celle du Conseil – et celui-ci concerne la manière dont le Conseil a traité ces affaires, ce qui prouve qu'il n'a pas le moindre égard pour le Parlement. Le moment est arrivé pour nous de dire au Conseil que ces petits jeux sont terminés. Il y a une procédure législative sérieuse – en Europe, il va de soi qu'elle comprend tous les documents et dossiers disponibles dans toutes les langues au début de la procédure et cela ne veut pas dire que nous devons mettre à la recherche des documents avec une baguette magique au terme présumé de la procédure. Ce n'est pas une procédure saine. Je vous demande maintenant de nous dire quelles versions linguistiques étaient disponibles lorsque l'accord a été publié dans le Journal officiel le 1 3 janvier. Ma demande est maintenant officielle et je l'introduis au nom de notre groupe.

Le Président. – Mesdames et Messieurs, après les propos de M. Schulz, je me permets de donner la parole au ministre pour la réponse finale et nous clôturerons le débat.

Diego López Garrido, président en exercice du Conseil. – (ES) Nous allons répondre à toutes les questions posées par le Parlement: au sujet des versions linguistiques, de celles qui sont disponibles, etc. Nous y répondrons surtout de façon approfondie et sérieuse.

Je ne pense pas que le Conseil ait traité le Parlement européen de manière humiliante ni qu'il ait refusé des informations au Parlement de quelque façon que ce soit. Je fais référence à la Présidence suédoise qui, à ce moment-là, a fait ce qu'elle pouvait afin de pouvoir présenter l'accord, mais cette présentation n'était pas possible légalement, car certaines des versions linguistiques n'avaient toujours pas été traduites. Maintenant que le traité de Lisbonne est entré en vigueur, le Parlement européen pourra discuter de cette affaire dans les détails, et le Conseil est prêt à fournir au Parlement toutes les informations dont il a besoin et à instaurer un dialogue sur la question.

Je ne crois pas que ces mesures reviennent à malmener le Parlement européen; par conséquent, je ne partage pas les sentiments exprimés par M. Schulz sur la question. Les faits en témoigneront. Un texte complet sera mis à la disposition du Parlement européen; celui-ci pourra en débattre avec le Conseil aussi longtemps qu'il le souhaitera et dans les moindres détails et il aura le dernier mot en la matière.

C'est aussi simple que cela. Ainsi, je pense qu'il n'y a pas lieu d'être inquiet quant à la rétention d'informations par le Conseil sur quelque sujet que ce soit. Le Conseil croit fermement en la nécessité de respecter les droits fondamentaux de l'Union et il croit fermement en la nécessité de respecter le Parlement, qui est le représentant de la population européenne.

Le Président. – Le débat est clos. Je ne donnerai la parole à personne d'autre à propos de cette affaire.

Déclarations écrites (article 149)

Franz Obermayr (NI), par écrit. – (DE) L'accord SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication) dont il est question régit le transfert de données par le réseau bancaire mondial. Chaque jour, 8 000 institutions monétaires dans 200 pays communiquent entre elles par les circuits de la société, qui est basée en Belgique et dispose de centres de données aux Pays-Bas et aux États-Unis. D'après la Commission, les demandes de données ne peuvent être liées qu'à des transferts internationaux et l'utilisation du service est strictement limitée aux enquêtes sur le terrorisme par les services secrets. Toutefois, tant les responsables politiques de haut rang que les experts en matière pénale doutent du fait qu'aux États-Unis, les données soient utilisées uniquement pour lutter contre les activités terroristes. L'usage abusif de données, les violations des droits civils et le transfert de données à des tiers constituent des dangers très réels qui pourraient découler de l'accord SWIFT. En qualité de membres du Parlement européen, nous ne pouvons absolument pas permettre l'entrée en vigueur de cet accord et le transfert de données connexes aux États-Unis, et certainement pas sans l'approbation du Parlement européen. L'entrée en vigueur provisoire de l'accord, en attendant le débat au Parlement européen en février, constituerait une énorme violation du principe fondamental de la démocratie.

11. Résultats du sommet à Copenhague sur le changement climatique (débat)

Le Président. - L'ordre du jour appelle le débat sur les déclarations du Conseil et de la Commission relatives aux résultats du sommet à Copenhague sur le changement climatique.

Elena Espinosa Mangana, présidente en exercice du Conseil. — (ES) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, je suis au Parlement aujourd'hui pour partager avec vous mes impressions sur les résultats du sommet de Copenhague et les défis qui en résultent, tant pour l'Union européenne que pour la présidence tournante qu'assume l'Espagne au cours du premier semestre 2010.

Les ministres de l'environnement de l'Union européenne ont longuement débattu ces questions le week-end dernier. Je dois souligner que nous nous accordons largement sur notre désir de poursuivre nos avancées, sur trois thèmes en particulier: se fonder sur les résultats du sommet afin de les rendre disponibles dès que possible, renforcer leurs éléments dans le cadre des Nations unies et enfin faire en sorte de respecter nos objectifs de réduction des émissions totales.

Nous avons des objectifs et des stratégies en commun. En conséquence, nos missions les plus urgentes consisteront à achever le processus d'annonce officielle de notre engagement, à consolider un cadre d'action comparable à celui des autres nations industrialisées et émergentes et enfin à employer tous les outils à notre disposition, tant au sein de l'Union européenne que dans nos relations avec les pays tiers.

Le sommet de décembre - une conférence extrêmement complexe qui s'est caractérisée par des discussions procédurales ardues - s'est conclu par l'accord dit de Copenhague. De très nombreux chefs d'État ou de gouvernement et chefs de groupes régionaux ont été personnellement impliqués dans l'élaboration du document adopté, qui représente la volonté des pays dont les émissions totalisent plus de 80 % des émissions produites à l'échelle mondiale. Parmi les participants, on a dénombré tous les pays industrialisés, les principales économies émergentes et un nombre important de pays particulièrement vulnérables. Ce document devrait également nous aider à lever les nombreux doutes qui continuent d'émailler le processus officiel devant nous mener à des solutions juridiquement contraignantes, dans le cadre des Nations unies et de préférence à Mexico.

En ce qui concerne le contenu de l'accord, je pense qu'il est important de souligner que nous jouissons d'un soutien évident pour ne pas permettre une hausse de la température de plus de deux degrés. C'est certainement l'un des points les plus importants des résultats et celui qui présente le plus fort potentiel: l'engagement de tous les pays industrialisés à établir un objectif de réduction pouvant s'appliquer à l'ensemble de leurs économies.

Les nations émergentes, quant à elles, prendront des mesures concrètes et vérifiables qui leur permettront de réduire de manière substantielle la croissance de leurs émissions: un financement fondé sur la solidarité et visant à soutenir des mesures immédiates et à moyen terme pour lutter contre le changement climatique; des éléments destinés à amener de nouveaux modèles de gouvernance; et des mécanismes favorisant le développement technologique et la réduction des émissions provenant de la déforestation.

Le sommet de Copenhague a montré que nous évoluons dans un nouveau contexte international, un contexte qui requiert des améliorations si nous voulons apporter des solutions aux problèmes mondiaux. Les règles du processus décisionnel en place doivent être modifiées de manière à s'adapter correctement à ces temps et à ces besoins d'un nouveau type.

Nous disposons des outils nécessaires pour agir: un dispositif législatif déjà en place au niveau communautaire; l'engagement le plus strict à poursuivre la réduction des émissions, la solidarité internationale ainsi que l'innovation et la coopération technologique; et la structure institutionnelle adéquate au sein de l'Union dont nous devons user avec intelligence, en tirant pleinement parti de sa complémentarité.

Lors des négociations et de la planification des politiques relatives au changement climatique, il nous faudra associer l'autorité du Conseil «Environnement» à une plus grande capacité d'action externe. Par ailleurs, nous devrions faire le lien entre la mission environnementale qui nous attend et les avis de nos experts sur les politiques relatives à l'économie et à l'innovation; nous devrions également améliorer la cohérence entre nos objectifs en matière de climat et notre modèle de développement et de prospérité. Tout cela doit être fait sans perdre de vue le besoin - aussi bien au sein de l'Union européenne qu'en dehors - de consolider le rôle de l'opinion publique et des législateurs qui s'engagent à investir dans un avenir meilleur et à protéger l'intérêt général.

Venons-en à notre expérience européenne collective. Premièrement, nous devons faire pression afin d'obtenir une réponse adéquate avant le 31 janvier. En réunissant tous ceux qui doivent réduire leurs émissions, l'accord de Copenhague permet une comparaison des efforts à réaliser, comparaison exigée par l'Union européenne; nous ne sommes toutefois pas certains de la solidité de l'engagement des autres pays. S'il s'avère insuffisant, nous serons contraints de poursuivre nos efforts pour intensifier nos réductions collectives.

Nous devrons également créer les conditions permettant l'application rapide des éléments qui composent l'accord. Il est essentiel que l'Union européenne et ses États membres soient à l'avant-garde des pays qui tiennent leurs promesses. Pour cette raison, nous devrons effectuer dès que possible le transfert des fonds prévus pour la période 2010-2012.

Nous voulons développer un cadre financier qui puisse soutenir nos engagements de solidarité envers les pays tiers au sein du Fonds de Copenhague pour le climat et, à la fois, encourager des améliorations dans les règles de comptabilité et notre réponse en termes de réduction des émissions provenant de la déforestation et de coopération technologique. Il convient d'ajouter les éléments suivants: nos propres politiques, destinées à atteindre nos objectifs de réduction d'émissions au niveau tant local que communautaire; la stimulation engendrée par l'innovation et l'utilisation intelligente de l'énergie; l'incorporation des mesures d'adaptation pour les politiques sectorielles; et une action externe cohérente.

Nous voulons travailler étroitement avec la Commission et le Parlement sur tous ces domaines, en nous efforçant de nous définir comme une région pionnière dans la lutte contre le changement climatique, aux émissions de carbone les plus faibles, la mieux préparée pour faire face aux défis posés par le changement climatique et la plus efficace pour tirer de ces éléments une puissante force d'innovation et de compétitivité.

Notre politique en matière de changement climatique est l'une des caractéristiques essentielles du modèle européen. Nous avons été les premiers à intégrer ce principe dans nos propositions de développement plus durable et plus équitable, non seulement sur le plan économique, mais aussi social et environnemental, tout en sachant que nous renforçons dans le même temps la sécurité internationale. Cela a permis à des acteurs de premier plan, comme la Chine et les États-Unis, de s'asseoir à la même table de négociations et de définir et de partager des éléments de coopération décisifs.

L'Union européenne, ardent défenseur du rôle tenu par les Nations unies dans la résolution des problèmes mondiaux, aura également un rôle à jouer dans d'autres domaines, aussi bien bilatéraux que multilatéraux, formels qu'informels, en aidant chacun à définir correctement les possibilités, en écoutant nos partenaires et en œuvrant à la consolidation des réponses sectorielles conformes à nos besoins dans la lutte contre le changement climatique.

Nous devons tirer pleinement parti de l'adoption du traité de Lisbonne et de l'entrée en vigueur des nouvelles institutions, pour intégrer systématiquement les messages essentiels de la lutte contre le changement climatique dans nos relations avec les pays tiers.

Ce n'est pas une sinécure qui nous attend. Le gouvernement espagnol a bien conscience de l'ampleur du défi et souhaite montrer ici qu'il s'engage à faire autant de progrès que possible sur les éléments qui pourront favoriser la signature d'un accord ambitieux et contraignant à Mexico.

Nous ne pouvons laisser passer l'occasion politique créée à Copenhague, ni réduire nos attentes ou celle de la communauté internationale. C'est notre crédibilité qui est en jeu. Nous devons tenir bon. Les nouveaux pouvoirs accrus du Parlement européen, qui le rapprochent des citoyens, permettront une coopération plus étroite et plus fructueuse.

Je souhaite conclure mon discours en félicitant tout le monde sur ce point et en vous rappelant à tous que, plus que jamais, nous avons besoin de votre travail et de votre soutien pendant la période cruciale des six prochains mois.

Olli Rehn, *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, permettez-moi au nom de la Commission de vous remercier de m'offrir la chance de discuter des résultats de la conférence de Copenhague sur le changement climatique et de la suite à donner à l'accord de Copenhague. Mon collègue, Stavros Dimas, m'a demandé de vous présenter ses excuses de ne pas être ici en personne, car il est malade, ce qui est particulièrement regrettable car cette séance plénière aurait probablement été sa dernière. Je me suis proposé de remplacer Stavros pour ce très important débat.

Je souhaite exprimer notre reconnaissance pour le soutien actif que le Parlement européen a offert avant la conférence et pendant la conférence même. Les contacts que nous avons eus avec votre délégation tout au long de la conférence se sont révélés particulièrement utiles. Vous avez, en particulier, joué un rôle crucial dans l'amélioration de nos liens avec les acteurs clés des autres pays et des autres régions.

Nous partageons, je crois, l'opinion selon laquelle le résultat de Copenhague est très en deçà de l'objectif que nous nous étions fixé d'un accord ambitieux et juridiquement contraignant, accord qui aurait été nécessaire pour limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C. C'est une amère déception pour nous tous qui nous sommes battus pendant des années afin que des décisions concrètes soient prises pour inverser le changement climatique.

Les raisons de cet échec sont nombreuses et j'y reviendrai dans un instant. Toutefois, on peut également conclure qu'un accord vaut mieux que pas de résultat du tout, ce qui aurait été le pire scénario possible.

D'une part - pour trouver un élément positif -, l'accord de Copenhague reconnaît au moins la nécessité de limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C. Il invite également les pays développés à établir une liste des objectifs de réduction d'émissions, tous secteurs économiques confondus, d'ici le 31 janvier 2010 et appelle les pays en développement à établir une liste d'actions d'atténuation d'ici la même date. Par ailleurs, l'accord pose les bases d'un dispositif législatif d'un montant important de 30 milliards de dollars pour les trois années à venir et reconnaît que 100 milliards de dollars seront nécessaires chaque année d'ici 2020.

D'autre part, l'accord présente de graves faiblesses. Il ne contient aucune référence à des objectifs d'atténuation à moyen ou à long terme. Les promesses de réduction annoncées jusqu'à présent ne sont pas suffisantes pour rester sous le seuil visé des 2 °C. À mes yeux, il y a malheureusement peu de raisons d'espérer voir des offres améliorées d'ici le 31 janvier - bien au contraire. Enfin, mais ce n'est certainement pas le point le moins important, l'accord n'est pas juridiquement contraignant et, ce qui est peut-être plus inquiétant encore, il ne prévoit pas la conclusion d'un accord juridiquement contraignant cette année, ce qui était l'un de nos principaux objectifs.

Si l'on envisage l'avenir, les premières mesures à prendre consisteront à nous assurer que cet accord deviendra au moins opérationnel et qu'il ouvrira la voie à un nouveau traité sur le climat, sur lequel il est urgent de s'accorder dans le courant de cette année. En tout premier lieu, il sera crucial de veiller à ce que tous les acteurs clés approuvent l'accord et communiquent leurs objectifs ou leurs actions d'ici le 31 janvier. Un financement

approprié doit également être prévu. À cet égard, nous devons étudier les moyens de mettre sur pied un Fonds de Copenhague pour le climat. Nous devons également renforcer nos alliances avec les pays et les régions qui partagent notre envie de voir les négociations internationales sur le climat menées à bien.

Pour conclure, d'immenses défis nous attendent pour garantir l'unité au niveau européen, pour engager des liens stratégiques avec les partenaires externes clés et pour maintenir notre engagement total envers l'action multilatérale en matière de climat, mais le COP 15 peut également nous permettre de tirer de nombreux enseignements. L'un de ces enseignements les plus frappants est que nous devons apprendre à parler d'une seule et même voix. À Copenhague, la Chine, l'Inde, les États-Unis et d'autres puissances importantes ont tous parlé d'une voix, alors que l'Europe a fait entendre des voix discordantes. La même chose vaut pour la gouvernance économique mondiale et la sécurité internationale. Nous nous trouvons en effet aujourd'hui à un carrefour. Soit nous agissons avec détermination et unité pour la relance écologique, économique et politique de l'Europe, soit nous risquons de sombrer dans le marasme économique et le manque de pertinence politique.

Considérons Copenhague comme un signal d'alerte d'un tel scénario. Nous devons et nous pouvons faire mieux que cela. C'est seulement en se serrant les coudes que nous réussirons et il me tarde d'atteindre cet objectif en travaillant avec vous.

Corien Wortmann-Kool, *au nom du groupe PPE.* – (*NL*) Monsieur le Président, tout d'abord, puis-je vous demander de saluer le commissaire Dimas et de lui transmettre les remerciements du groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) pour les efforts qu'il a accomplis ces dernières années. Bien sûr, nous aussi, nous sommes déçus des résultats du sommet sur le changement climatique, mais il importe de ne pas oublier que des avancées historiques ont bel et bien eu lieu sur certains points, par exemple le financement du changement climatique, la déforestation et le seuil des 2 °C, même si tout cela est imparfait, comme vous l'avez très justement remarqué. Nous aurions évidemment préféré quelque chose de plus ambitieux - voir notre résolution - mais ce sont là des avancées initiales qu'il convient maintenant de poursuivre.

Il est extrêmement important que nous réalisions une analyse approfondie de la contribution européenne à ce sommet, puisque l'Europe s'est révélée absente à un moment crucial. Le sommet a certes été bien préparé par l'Europe du point de vue du contenu et des aspects techniques, mais il a été désastreux sur le plan politique. La prestation politique de l'Europe était tout simplement médiocre. Vous avez raison de dire que l'Europe doit parler d'une seule voix, mais c'est plus facile à dire qu'à faire. Maintenant, nous devons réellement tirer parti des occasions offertes par le nouveau traité de Lisbonne. Deux nouvelles femmes seront - nous l'espérons -

bientôt en première ligne: M^{me} Hedegaard et M^{me} Ashton. Nous devons faire intervenir le reste du monde, préparant ainsi la voie à Mexico par une diplomatie cohérente en matière de climat. Monsieur le Président, le groupe PPE considère comme évident de retenir l'objectif de 30 % exprimé dans notre résolution de novembre et d'associer cet objectif à une ambition non seulement européenne mais aussi mondiale. Nous devons réviser notre stratégie, dans la mesure où elle n'a pas été approuvée; un certain nombre d'acteurs clés n'ont pas avalisé d'objectif mondial. Nous devons réviser notre stratégie, mais nous devons également maintenir notre ambition.

Marita Ulvskog, *au nom du groupe S&D.* – (*SV*) Le sommet de Copenhague a été un échec. Le fossé entre les pays riches et les pays pauvres de ce monde s'est accru, et ni la présidence suédoise ni le Premier ministre danois n'ont pu l'empêcher ou l'éviter. Comme l'a dit un confrère récemment, l'Europe était absente. Après cette déception, il est important de reprendre l'initiative. Bien entendu, cela ne saurait être possible en refusant de reconnaître que la conférence de Copenhague a été un échec - comme l'a fait M^{me} Hedegaard, la candidate au poste de commissaire à l'action en faveur du climat. Cela ne fait qu'augmenter le risque de voir ces erreurs se répéter.

Comment la Présidence espagnole et la Commission préparent-elles un accord contraignant sur le climat à Mexico? Garantirez-vous un financement destiné aux nouvelles initiatives en faveur du climat dans les pays en développement, qui ne soit pas juste un réchauffé des aides déjà prévues pour lutter contre la pauvreté, entre autres choses? Proposerez-vous une hausse de nos propres réductions des émissions de 20 à 30 %? Voilà ce que j'appelle reprendre l'initiative. Éliminerez-vous la méfiance des pays en développement en prenant acte de la valeur de l'accord de Kyoto en tant que base à la poursuite du travail vers un accord mondial en faveur du climat?

Corinne Lepage, au nom du groupe ALDE. – Monsieur le Président, Madame la Ministre, chers collègues, Monsieur le Commissaire, les raisons qui ont conduit 192 chefs d'État et de gouvernement à aller à Copenhague sont toujours là et l'échec de Copenhague ne doit évidemment pas être une raison pour réduire nos ambitions.

En revanche, nous avons indubitablement besoin de changer de stratégie, nous avons besoin d'une nouvelle stratégie. Cette stratégie doit être ferme, elle doit être dynamique et elle doit être innovante.

Elle doit être ferme, d'abord, puisque nous devons impérativement, non seulement maintenir nos objectifs, mais les augmenter et aller jusqu'à 30 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous devons accélérer notre mutation industrielle vers une économie verte, axée sur l'efficacité énergétique, les processus propres et sobres, les énergies renouvelables, les nouvelles synthèses entre technologies de l'information et technologies de l'environnement, car la bataille qui s'est engagée à Copenhague est celle également de l'industrie et des *leaderships* sur les industries du XXI^e siècle.

Nous devons avoir une stratégie dynamique, sans délégitimer en rien le processus onusien. Nous devons prendre des initiatives vis-à-vis des États-Unis et vis-à-vis de la Chine, de manière à pouvoir mettre en place ce qui pourra servir de base à un accord pour Mexico. Nous ne devons pas laisser s'établir le G2 tel que nous l'avons vu fonctionner mais bien nous insérer dans ce processus et cela ne sera possible que pour autant que nous ne parlerons que d'une seule voix.

Nous devons être innovants, innovants sur les marchés du carbone en imposant un prix plancher, innovants sur les modalités de financement. Sans que cela engage mon groupe, à titre personnel, je pense que la question d'une taxe carbone aux frontières devra être posée. Et puis, nous devons rétablir la confiance vis-à-vis de l'Afrique en abondant le fonds sans réutiliser des fonds de l'aide publique en les baptisant sous le nom de fonds «carbone»

En définitive, nous avons à faire un effort considérable de manière à pouvoir garder cette volonté qu'est la nôtre d'être les *leaders* dans le monde sur le changement climatique.

Satu Hassi, *au nom du groupe Verts/ALE*. – (*FI*) Monsieur le Président, les résultats du sommet de Copenhague sont décevants, pour les raisons déjà évoquées. Pour la première fois, le document des Nations unies mentionne un seuil d'alerte de deux degrés, mais les limites d'émissions évoquées par différents pays à Copenhague équivalent à une hausse de plus de trois degrés de la température mondiale. La dernière fois qu'il a fait trois degrés de plus qu'aujourd'hui, le niveau des mers était plus élevé de 10 mètres.

Nous devons reconnaître en toute honnêteté que l'UE n'a pas fait montre de l'autorité qu'elle déclare posséder. Le moyen le plus efficace de prendre la tête du mouvement aurait été, et est encore, de viser un objectif plus strict de réduction des émissions d'au moins 30 %. Si nous tenions compte du message des climatologues comme nous le devrions, notre objectif réel devrait être une réduction de 40 %. Si, aujourd'hui, nous nous arrêtons à une réduction des émissions de 20 %, cela signifiera que le seuil d'alerte de deux degrés fixé par l'UE depuis maintenant plus de dix ans n'était pas sérieux.

Selon les rapports commandés par de nombreux gouvernements, dont le gouvernement néerlandais, une réduction des émissions de 20 % est très éloignée de l'objectif mondial le plus ambitieux. À la lumière des informations dont nous disposons actuellement, un objectif de réduction de 30 % coûtera moins cher que ce que l'estimation des coûts d'une réduction de 20 % prévoyait il y a deux ans.

À Copenhague, il y a eu bien sûr des pays qui ont voulu torpiller les discussions. Si l'UE avait mené les débats, cela leur aurait été difficile. Cette fois-ci, l'UE leur a facilité la tâche en bloquant la deuxième période d'engagement du protocole de Kyoto, ce qui était extrêmement important pour les pays en développement. Il serait constructif de dire que nous sommes prêts pour la deuxième période de Kyoto à certaines conditions et il serait constructif d'entreprendre de soutenir l'action en faveur du climat pour le compte des pays économiquement moins développés sans recycler l'argent de la coopération au développement sous un nouvel intitulé.

Nous devons partir de ces maigres résultats pour évoluer vers un accord convenable sur le climat. Celui-ci ne pourra remporter de légitimité internationale que s'il est négocié par le biais des Nations unies. Nous avons également besoin d'une nouvelle forme de diplomatie climatique. Il ne suffit pas que nos experts sachent s'y retrouver dans la jungle technique. Nous devons fournir des efforts diplomatiques patients pour surmonter les pierres d'achoppement et rendre le processus de négociation onusien plus viable, afin qu'il adopte des règles de vote, par exemple.

Martin Callanan, au nom du groupe ECR. – (EN) Monsieur le Président, j'espère me tromper, mais il me semble de plus en plus improbable que les débats entamés et poursuivis à Copenhague aboutissent réellement à un traité contraignant engageant tous les principaux émetteurs au monde à réaliser d'importantes réductions d'émissions.

Dans ces circonstances, je crois qu'il serait très stupide que nous tous, qui débattons de ces problèmes au sein de l'UE, convenions d'intensifier encore nos réductions d'émissions. Le chiffre de 30 % a été évoqué. M^{me} Hassi vient tout juste de parler de 40 %.

En l'absence d'un accord mondial, je trouve que nous serions fous d'intensifier nos réductions car nous courrions alors le risque de faire subir à nos consommateurs les factures énergétiques les plus élevées du monde développé, ce qui rendrait l'industrie lourde européenne et les grands consommateurs d'énergie européens particulièrement peu compétitifs à l'échelle mondiale.

Nous avons déjà vu de nombreuses industries délocaliser hors de l'UE, transférant ainsi purement et simplement, bien sûr, leurs émissions de l'UE vers la Chine, l'Inde ou ailleurs. Cette politique économique est insensée car elle ne profite absolument pas à l'environnement. En fait, sur certains aspects, elle a même un effet délétère sur l'environnement car, au bout du compte, ces biens sont tout simplement réimportés dans l'UE.

Ce dont nous avons besoin, c'est d'un accord mondial global. J'y suis entièrement favorable. J'espère que nous œuvrerons en ce sens, mais en l'absence d'un tel accord, nous devrions nous abstenir de toute nouvelle réduction unilatérale en Europe.

Bairbre de Brún, *au nom du groupe GUE/NGL.* – (*GA*) Monsieur le Président, un traité ambitieux et juridiquement contraignant est nécessaire de toute urgence.

D'après les informations scientifiques les plus récentes, l'UE doit s'engager à réduire ses émissions de 40 % d'ici 2020 et de 80 à 95 % d'ici 2050, et ce type de promesse ne peut dépendre des actions d'autrui.

Tout le monde doit savoir quelles réductions réelles seront mises en place et nous devons savoir que le financement nécessaire sera accordé aux pays en développement pour leur permettre de lutter contre le changement climatique et ses conséquences.

Il faut être clair. Nous avons tous besoin de savoir clairement qui précisément fournira ce financement, combien chaque pays développé apportera, comment et quand il sera fourni. Le manque de volonté politique affiché à Copenhague ne peut se répéter.

Et je souhaite bonne continuation au commissaire Dimas.

Anna Rosbach, au nom du groupe EFD. – (DA) Monsieur le Président, on a beaucoup parlé des réfugiés climatiques dans le cadre du COP 15. Les gens ont toujours fui les catastrophes naturelles, les mauvaises récoltes, la sécheresse et la famine. Le fait est que le changement climatique et son impact direct sur les peuples et sur l'environnement constituent des problèmes que nous nous devons de combattre. Toutefois, je ne peux m'empêcher de me demander si nous nous y prenons de la bonne manière. Je reconnais que nous devons être davantage conscients de la façon dont nous utilisons nos ressources dans nos vies quotidiennes et que nous devons rechercher de nouvelles technologies. Nous ne devons toutefois pas oublier que, en fin de compte, nous disposons déjà de moyens pour soulager les maux qui surgissent soudainement. Dans le cadre du COP 15, il a été question des Îles Cook par exemple - un archipel du Pacifique. Ces îles sont confrontées à la menace de la montée du niveau des eaux. Or, une digue pourrait protéger ces îles et, de fait, une digue est un investissement tout à fait raisonnable – sauf pour un groupe d'îles pauvres. Alors qu'en Occident, nous discutons énergie éolienne, voitures électriques, énergie solaire, biocarburants et nouveaux moyens de trier les déchets dans les banlieues européennes, beaucoup d'îles disparaissent progressivement. Je demande par conséquent si le monde occidental devrait investir des milliards en technologie climatique - dont les effets sont extrêmement discutables - alors que des millions de personnes pourraient être aidées en utilisant des mesures connues et peu coûteuses. Au lieu de se quereller sur des questions de statistiques, de preuves et de recherches, il est temps maintenant que nous traitions les conséquences du changement climatique à l'échelle mondiale par des moyens d'action réelle.

Nick Griffin (NI). - (EN) Monsieur le Président, après Copenhague, réexaminons toute l'affaire du changement climatique. À Copenhague, nous avons non seulement vécu l'ironie du «climategate II», mais également le début de l'un des hivers les plus rigoureux depuis des dizaines d'années. Depuis lors, nous avons vu le discrédit tomber sur les craintes de l'institut de Potsdam concernant le niveau des mers; les fraudes sur les enregistrements de températures de l'institut Goddard ont été dévoilées; le recul des glaciers de l'Himalaya apparaît comme fantaisiste; M. Pachauri s'est révélé être un profiteur du changement climatique. Le monde se refroidit. Le réchauffement climatique est une imposture.

Ce crime n'est pas sans faire de victimes. Les taxes carbone font monter les prix des carburants, tuant nos anciens au moment même où nous parlons. Les milliards gaspillés en recherches sur ce problème inexistant sont des milliards qui ne pourront être dépensés pour lutter contre de vrais fléaux tels que la maladie d'Alzheimer ou pour mettre fin à de vraies catastrophes environnementales comme la déforestation. L'échange de crédits de carbone permet aux requins de la City d'empocher des milliards aux dépens des familles vivant dans la pauvreté. La perte de terres agricoles au profit des biocarburants a doublé les prix alimentaires mondiaux, plongeant des millions de personnes dans la famine alors que d'avides sociétés font des bénéfices toujours plus juteux.

Ceux qui soutiennent les balivernes non scientifiques du changement climatique anthropique - Shell, Monsanto, les banques internationales, le groupe de Bilderberg, les milliardaires du carbone et leurs idiots d'alliés bien utiles de la gauche - organisent la plus grande imposture de l'histoire humaine. Ils doivent en être et en seront tenus responsables, de même que leurs collaborateurs dans des lieux tels que celui-ci.

Peter Liese (PPE). - (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, à Copenhague et après la conférence, il a beaucoup été question des amendements aux règlements des Nations unies. Je suggère que nous changions les règlements de cette assemblée pour que les députés issus de groupes marginaux comme M. Griffin ne parlent pas au début, mais tout à la fin, soit la place qui leur revient dans le spectre politique, tout au moins lors du premier tour.

Mesdames et Messieurs, Copenhague a bien sûr été une déception. Bon nombre de nos exigences et des attentes des citoyens n'ont absolument pas été satisfaites. Je voudrais ajouter une chose à ce qui a déjà été dit. Nous souhaitons un accord international pour les émissions du transport aérien et maritime. Malheureusement, Copenhague n'a amené absolument aucun progrès sur ce point. Cela n'a même pas été mentionné dans l'accord de Copenhague sur le climat. Les résultats ont été décevants, surtout quand on sait que chaque année perdue nous oblige à redoubler d'efforts. Plus tard nous commencerons, plus nos efforts devront être courageux et solides, et chaque année qui passe rendra les choses plus difficiles encore. À l'instar d'une maladie grave, plus le traitement est précoce, plus il est léger. C'est pourquoi la déception est si grande.

Néanmoins, nous ne devrions pas envisager les choses d'un point de vue négatif et partial. Ce matin, on m'a demandé si le sujet du changement climatique était politiquement mort. Il ne l'est pas. Il doit continuer et c'est aussi ce que les citoyens attendent de nous. Nous devons chercher les éléments positifs qui se sont produits à Copenhague. Je prendrai deux courts exemples, à savoir l'engagement de deux pays en développement, les Maldives et le Costa Rica, à devenir climatiquement neutres au cours des dix prochaines années. Le monde entier - l'Europe et le reste du monde - peut suivre leur exemple. Ce sont de petits États, mais nous pouvons également observer un grand État comme le Brésil, par exemple, où il se passe également des choses remarquables.

Nous devrions par conséquent analyser nos erreurs et ne pas être arrogants au point de continuer comme avant. Il n'est pas question toutefois de prendre le sac et la cendre, mais bien de nous joindre à ceux qui, en ce monde, veulent accomplir des progrès pour la protection du climat. Le jeu ne doit plus voir s'affronter les pays industrialisés aux pays en développement, mais plutôt les pays qui ont compris de quoi il s'agissait contre le reste du monde, ce dernier groupe se réduisant progressivement, on peut l'espérer.

Jo Leinen (S&D). - (DE) Monsieur le Président, Madame Espinosa, la semaine dernière, j'ai assisté à la réunion informelle du Conseil «Environnement» à Séville. C'était la première configuration du Conseil sous la Présidence espagnole. Vous étiez, bien sûr, dans l'impossibilité d'y assister en raison de problèmes familiaux malheureux, mais votre secrétaire d'État, Teresa Ribera, vous a très dignement représentée. Tout au long de la réunion, qui était extrêmement bien organisée, l'engagement de la Présidence espagnole à ce sujet était évident.

Tout cela est bien beau, mais le résultat de cette réunion du Conseil n'a pas été très satisfaisant. Le Conseil des ministres était divisé, ce qui a engendré un manque total de direction. Il n'y a absolument aucun accord parmi les États membres sur ce que nous devons faire maintenant. Ce n'est pas un bon signe. Il est de votre devoir et de votre responsabilité de trouver un dénominateur commun entre les 27 États membres.

À mon avis, nous devons faire trois choses au sein de l'Union européenne à la suite de Copenhague. Premièrement, nous devons reconquérir notre rôle de leader dans le domaine de la protection du climat mondial. Deuxièmement, nous devons faire preuve de crédibilité dans les engagements que nous avons pris et, troisièmement, nous devons de toute urgence nous attirer de nouveaux partenaires avant Mexico.

En ce qui concerne la reconquête de notre rôle de leader, je m'accorde avec tous ceux ici présents qui ont dit que nous devions continuer à affirmer notre promesse d'une réduction des émissions de carbone de 30 %.

Je voudrais que nous spécifiions cet objectif de 30 % au secrétariat des Nations unies à Bonn le 31 janvier, plutôt que l'ancien objectif de 20 %. Si nous subordonnons notre objectif à des efforts comparables venant des autres, cela prendra une éternité et il ne résultera rien de Mexico non plus.

En ce qui concerne la preuve de crédibilité, les 7,2 milliards d'euros doivent être réellement réalisés avant Mexico. Les pays d'Afrique doivent pouvoir voir que les premières mesures sont déjà engagées.

Enfin, concernant la recherche de partenaires, j'espère que nous développerons une diplomatie de la protection du climat et, avec l'aide de l'Union africaine notamment, que nous trouverons suffisamment de partenaires, notamment en Amérique latine et en Asie, pour signer un accord mondial à Mexico.

Chris Davies (ALDE). - (EN) Monsieur le Président, chers collègues, nous devons oublier Copenhague et avancer. Mais en vérité, nous ne savons pas quel chemin prendre. Nous trébuchons dans l'obscurité. Je pense que nous devons tout simplement explorer toutes les possibilités et j'espère que l'une ou plusieurs d'entre elles nous amèneront quelque part.

Mais je suis certain que nous devons essayer de maintenir nos ambitions et conserver notre *leadership* et, sur ce point, une décision cruciale devra être prise au cours des quinze prochains jours et je souhaiterais savoir ce que la présidence va faire pour mener les choses à bien.

Quarante pour cent de nos émissions proviennent de la combustion de combustibles fossiles dans nos centrales électriques. C'est pourquoi le développement de la technologie de captage et de stockage du dioxyde de carbone est reconnu comme étant si important. C'est la raison pour laquelle le Conseil a convenu, il y a trois ans, que nous devions essayer de monter 12 projets de démonstration d'ici 2015. Nous avons convenu, il y a un an, d'une méthode de financement pour ces projets: utiliser 300 millions de dotation du système d'échange de quotas d'émission. Il a fallu trois mois pour que cette idée naisse au sein du Parlement, qu'elle soit approuvée par le Conseil pour ouvrir la porte, mais 12 mois plus tard, nous n'avons toujours pas décidé comment choisir les projets ou utiliser l'argent. La Commission a finalement proposé un projet de décision. Elle propose uniquement huit projets CSC et l'échéancier qu'elle recommande suppose qu'il sera impossible de tous les mener à bien d'ici 2015. Le commissaire Rehn était alors en première ligne; j'espère que quelqu'un lui passera une note pour que, d'ici la fin du débat, il puisse expliquer le manque d'ambition de ce document.

Nous devons nous accorder sur une chose: aussi inapproprié soit-il, nous devons aller de l'avant. Il sera débattu lors d'une réunion du Comité du Conseil sur le changement climatique le 2 février, et certains États membres s'opposent au fait que la Commission ait le dernier mot concernant la sélection des projets ainsi que l'utilisation et la répartition des fonds.

Pour l'Union européenne, cette réunion sera la première occasion depuis Copenhague de montrer qu'elle va de l'avant et prend des mesures pratiques, ou qu'elle revient en arrière. C'est un test crucial tant pour la Commission que pour la Présidence.

Ma question à la ministre est donc la suivante: la présidence va-t-elle faire en sorte que nous obtenions un accord lors de cette réunion ou allez-vous nous décevoir?

Bas Eickhout (Verts/ALE). - (*NL*) Monsieur le Président, soyons bien clairs: Copenhague a été un échec. Ce sommet a fait en effet trois grands perdants: les Nations unies, l'Union européenne et le climat. Dans ces circonstances, il est de la plus extrême importance de transformer ces trois perdants en vainqueurs en 2010, sur le chemin qui nous mène à Mexico. Pour ce faire, trois éléments sont nécessaires. Premièrement, l'UE doit vraiment parler d'une seule et même voix, comme le commissaire Rehn l'a déjà dit, mais - et je voudrais recevoir une réponse précise à cela - quelle est-elle? Qui parlera au nom de l'Europe à Mexico?

Deuxièmement, en ce qui concerne les Nations unies, l'Europe doit elle aussi prouver son autorité dans les négociations, ce qui signifie ne plus se tourner uniquement vers les États-Unis et la Chine et plutôt se tourner surtout vers les pays qui partagent notre souhait d'action pour le climat, tels que l'Union africaine, le Mexique, le Brésil et l'Afrique du Sud. Nous devrions élargir le groupe de pays avec lesquels nous souhaitons conclure un accord.

Troisièmement, le climat. Il est vrai que nous sommes tombés d'accord sur deux degrés, mais ce chiffre a une signification. La science affirme que, pour s'en tenir à deux degrés, les pays riches doivent réduire leurs émissions de CO₂ de 40 %. Par conséquent, l'UE doit désormais promettre 30 %. Le 31 janvier, une nouvelle chance nous sera offerte de prouver son autorité en avançant un chiffre de 30 %, et je demande que l'UE propose ce chiffre. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir répondre à cette proposition, car elle constitue

le seul moyen d'afficher notre *leadership* et de faire de 2010 l'année des Nations unies, de l'Union européenne et du climat.

Derk Jan Eppink (ECR). - (EN) Monsieur le Président, je soutiens les objectifs environnementaux pour 2020, mais j'ai de sérieux doutes concernant certaines méthodes. La conférence de Copenhague était un bon exemple de mauvaise méthode. Et quelles leçons en avons-nous tirées?

La conférence était trop massive pour être productive: un concert de rock rassemblant 50 000 personnes est possible, pas une réunion. Deuxièmement, la Chine et l'Inde, rejointes par les États-Unis, se sont montrées plus malignes que l'Europe. Au lieu d'être un acteur décisif, l'UE a été un spectateur déboussolé.

Que devrions-nous faire? Je pense que nous devons réévaluer la forme utilisée, plutôt un G20 qu'un événement de l'ampleur de Woodstock. Deuxièmement, nous devons cesser de faire preuve d'arrogance morale en disant à la Chine et à l'Inde ce qu'elles doivent faire. Poser des barrières importantes pour punir ces deux pays serait désastreux. Au contraire, l'UE devrait réexaminer sa propre position, qui finira par saper notre croissance et notre emploi.

Enfin, nous avons besoin de recherches sérieuses sur les preuves. Le «climategate» était un rappel, et l'affirmation selon laquelle les glaciers de l'Himalaya reculeraient semble aujourd'hui fondée sur des conjectures. Certains membres du GIEC prédisent même aujourd'hui un refroidissement mondial.

Nous avons besoin d'une recherche scientifique objective et impartiale, et pas d'un activisme politique opportuniste. Nous ne savons plus actuellement ce qui est vrai et ce qui ne l'est pas et je pense que nous avons besoin avant tout d'éclaircir les faits. Monsieur le Commissaire, Madame la Ministre, j'espère que vous considérerez ces questions avec bienveillance.

PRÉSIDENCE DE M. Miguel Angel MARTÍNEZ MARTÍNEZ

Vice-président

Sabine Wils (GUE/NGL). - (*DE*) Monsieur le Président, la conférence des Nations unies sur le climat a échoué en raison des intérêts politiques tenaces des nations industrialisées. En conséquence, les conditions fondamentales d'existence de milliards de personnes dans les pays en développement et dans les nations insulaires qui risquent d'être submergées sont menacées.

Aucun accord n'a vu le jour sur les moyens de limiter avec efficacité le réchauffement de la planète. L'UE a joué le jeu des intérêts de ses promesses nationales et des profits des grands groupes. L'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 30 % sur l'ensemble des États membres de l'UE d'ici 2020 n'a pas été amené assez tôt sur la table des discussions.

Subordonner de meilleurs objectifs de protection du climat aux concessions préalables d'autrui équivaut à jouer à pile ou face avec l'avenir de l'humanité. Les faits sont clairs: en 2007, les émissions de ${\rm CO_2}$ par personne s'élevaient à 4,6 tonnes en Chine, elles étaient de 9,7 tonnes en Allemagne et de 19,1 tonnes aux États-Unis. Nous avons besoin de toute urgence d'une justice climatique pour l'ensemble de l'humanité. L'année prochaine à Mexico, les nations industrialisées et les économies émergentes devront parvenir à un accord contraignant fixant des objectifs précis et ambitieux.

Godfrey Bloom (EFD). - (*EN*) Monsieur le Président, il vous est aisé de voir, bien sûr, que je suis sceptique car je ne m'habille pas en épouvantail.

J'ai bravé le blizzard pour me rendre à Copenhague, comme beaucoup d'entre vous. N'est-il pas intéressant que nous ayons eu l'hiver le plus froid depuis 30 ans à Londres? Tout comme en Pologne, en Corée et en Chine? Nous avons enregistré les plus basses températures en Floride, en Arizona, au Texas - les premières neiges au Texas depuis un siècle, je crois. Bien sûr, comme Giles Coren du *Times* londonien l'a dit: «Bon sang, nous ne comprenons tout simplement rien à rien - évidemment que c'est là la conséquence du réchauffement climatique: nous devons nous habituer à des températures glaciales.»

Bon, nous avons vu la crosse de hockey d'Al Gore qui est, si j'ai bien compris, toujours diffusée dans les écoles publiques londoniennes - Al Gore, charlatan, escroc! Nous avons vu le professeur Jones de l'université d'East Anglia - escroc! Et maintenant - vous n'êtes sans doute pas encore au courant car cela a été tenu à l'écart du grand public - la base de données climatiques nationale néo-zélandaise: j'ai vu les chiffres ici - tous frauduleux.

Quand allez-vous enfin ouvrir les yeux? Tout cela n'est qu'une vaste imposture!

(L'orateur accepte de répondre à une question «carton bleu» (article 149, paragraphe 8, du règlement)).

Chris Davies (ALDE). - (EN) Monsieur le Président, apparemment toute la science du changement climatique est absurde, d'après M. Bloom, parce nous avons eu un hiver rigoureux.

Je me demande si M. Bloom souhaiterait expliquer à l'Assemblée la différence entre le climat et le temps.

Godfrey Bloom (EFD). - (EN) Le climat, Monsieur Davies, c'est ce que nous devons tous subir.

Zoltán Balczó (NI). - (HU) Madame la Ministre, j'ai une nouvelle surprenante à vous annoncer. La conférence de Copenhague sur le climat est finie. Vous parlez d'objectifs et d'illusions comme si nous étions encore à la veille de l'évènement. Or, il s'est achevé sur un échec. Aucun accord juridiquement contraignant n'a été signé. L'exemple de Kyoto nous montre ce que signifie le volontarisme. Nous sommes tous conscients de la valeur des promesses des États-Unis, mais il vaut également la peine de mentionner le Canada. Le Canada a signé le traité de Kyoto, puis a augmenté ses émissions de dioxyde de carbone de 26 % sans autre conséquence. Copenhague nous donne un message clair au sujet du monde dans lequel nous vivons.

Le monde d'aujourd'hui est régi par le fondamentalisme économique. Lorsque les intérêts de la société sont confrontés aux intérêts de l'économie mondiale, c'est cette dernière qui gagne. Bien sûr, se cache derrière cette économie mondiale une petite élite qui détient un immense pouvoir. Pour empêcher le changement climatique irréversible, nous devons modifier un autre climat. Nous devons modifier le climat politique et moral. En attendant, tant que les personnes serviront l'économie et non l'inverse, tant que l'économie de marché éco-sociale ne deviendra pas le principe directeur, toutes les conférences du même type seront vouées à l'échec.

Richard Seeber (PPE). - (*DE*) Monsieur le Président, s'il y a une leçon à tirer de Copenhague, c'est bien son réalisme. J'ai encore en mémoire le débat que nous avions eu ici même avant Copenhague. Tout le monde rayonnait d'optimisme, mais tout cela n'a abouti à rien. Il s'agissait d'une conférence internationale avec ses propres règles, et la bonne volonté seule ne suffit pas à obtenir un résultat. Aussi, abordons les prochaines négociations au Mexique avec le réalisme nécessaire.

Si nous devions évaluer Copenhague, nous devrions dire, pour être justes, que la réunion n'a pas été si mauvaise, parce que le résultat peut servir de base aux négociations au Mexique et qu'un résultat a été atteint dans une certaine mesure. L'aspect le plus décevant pour nous, les Européens, est que nous - l'UE - n'étions pas là lorsque le document final a été élaboré. Cela doit nous faire réfléchir, parce que nous passons notre temps à répéter que nous sommes ceux qui voulons jouer un rôle directeur dans la lutte contre le changement climatique.

Pourquoi en est-il ainsi? Premièrement, probablement parce que, avec nos 14 % d'émissions de CO₂, nous ne faisons pas partie des plus gros émetteurs de gaz. Ensemble, les États-Unis et la Chine sont responsables de près de la moitié des émissions. Toutefois, en Europe, nous ne parlons pas d'une seule voix. Le dernier Conseil «Environnement» a montré très clairement à quel point les opinions des uns et des autres étaient différentes. De nombreux États membres envisagent le problème très différemment de la majorité des députés de cette Assemblée, par exemple.

Toutefois, une autre raison réside certainement dans le fait que nous, les Européens, ne sommes pas aussi bons que nous le revendiquons toujours. Si nous laissons de côté ces mécanismes de développement propre, en d'autres termes, ces mesures de mise en œuvre conjointes, et les autres mesures et que nous considérons uniquement nos propres mesures de réduction des émissions de CO₂, nous pouvons voir à ce moment-là que notre bilan n'est pas aussi bon que nous le prétendons.

Troisièmement, nous devons également dire que d'autres pays et d'autres régions du monde ont une approche différente de ce problème. Notre grand objectif est de parvenir à un accord juridiquement contraignant. Mais la Chine et les États-Unis choisissent une autre voie.

Globalement, nous devons envisager si nous ne devrions pas être plus flexibles dans nos négociations, parce que, s'il est important de travailler ensemble pour lutter contre le phénomène du changement climatique, les méthodes que nous employons pour y parvenir pourraient être tout à fait différentes.

Dan Jørgensen (S&D). - (DA) Monsieur le Président, la question que je poserais aux personnes de la présente Assemblée qui sont sceptiques quant au changement climatique est la suivante: si neuf médecins sur dix vous disaient qu'ils sont sûrs à plus de 90 % que vous êtes sérieusement malade mais qu'ils peuvent vous administrer un médicament susceptible de vous guérir - un médicament sans effets secondaires -, le prendriez-vous? Bien

sûr, vous le feriez. C'est de cette manière qu'aurait dû réagir le monde à Copenhague. C'est naturellement de cette manière que le monde devrait réagir lorsque plus de 90 % des grands chercheurs actifs dans le domaine disent que le réchauffement climatique mondial est réel et qu'il est causé par l'homme. L'UE devrait par conséquent faire preuve d'autorité. Évidemment, nous pouvons critiquer les États-Unis. Évidemment, nous pouvons critiquer la Chine de ne pas avoir eu la volonté politique requise à Copenhague. Mais la présente Assemblée doit faire un retour sur elle-même - nous devons être critiques face au manque d'initiative de l'UE. L'UE aurait pu faire deux choses, et devrait faire deux choses, avant la conférence à Mexico. Premièrement, elle devrait montrer l'exemple et s'engager à respecter les objectifs de réduction des émissions. Cela signifie faire passer à 30 % l'objectif de réduction de 20 % promis d'ici à 2020. Deuxièmement, elle devrait indiquer les montants qu'elle est disposée à consacrer au financement à long terme de l'adaptation aux changements climatiques dont nous savons qu'ils arrivent. Enfin, il est évident que l'influence de l'UE sera plus importante si elle parle d'une seule voix, parce qu'elle sera en mesure de négocier de manière plus rationnelle et plus claire qu'à Copenhague. M. Callanan du groupe des conservateurs et réformistes européens a dit:

(EN) «Ce serait une folie de revoir nos ambitions à la hausse dans la situation actuelle».

Non, Monsieur Callanan, ce serait une folie de ne pas revoir nos ambitions à la hausse.

Lena Ek (ALDE). - (*SV*) Le sommet de Copenhague a été, sans nul doute, très décevant, mais ce qui compte à présent c'est de regarder vers l'avenir. C'est ce que nous, les libéraux, faisons et j'espère que nous pouvons le faire ensemble en Europe. Nous avons besoin d'une stratégie et nous avons besoin d'un «agenda post-Copenhague». Pour y parvenir, il existe un outil important, qui consiste à continuer à investir dans le système d'échange de quotas d'émission. L'UE devrait immédiatement ouvrir des négociations avec les États-Unis pour intégrer le système américain naissant au système européen. Un marché transatlantique d'émission de CO₂ pourrait marquer le coup d'envoi d'un marché mondial.

M. Rehn a prononcé une allocution d'ouverture de très grande qualité. Sa conclusion est tout à fait juste. L'UE doit parler d'une seule voix dans ces négociations. Mais il faut garder à l'esprit qu'à présent, en vertu du traité de Lisbonne, le Parlement européen peut influencer la manière dont ces décisions sont prises. Le Parlement doit être impliqué dans le travail préparatoire, puisque un accord final nécessite son aval.

Au sein de l'Europe, nous devons, dans le même temps, continuer à renforcer notre propre marché de quotas d'émission de CO₂ et arrêter d'en donner gratuitement. Nous devons investir dans de nouvelles technologies et troisièmement nous devons fixer un prix plancher pour le dioxyde de carbone. Les objectifs climatiques peuvent être atteints grâce aux mécanismes du marché, pas au travers d'un surcroît de bureaucratie.

Maintenant, si nous tournons la page de la conférence de Copenhague, que nous prenons un nouveau départ et que nous concentrons nos efforts dans des mesures à venir, notre premier objectif doit être la stratégie UE 2020. Les mesures y sont incluses et nous avons besoin de propositions bien maîtrisées concernant l'efficacité énergétique et la manière dont nous investissons dans les nouvelles technologies. Nous avons besoin d'une stratégie en matière d'emplois. Enfin, permettez-moi d'être clair, nous avons besoin de réduire de 30 % les émissions de CO₂ si nous voulons gagner non seulement la bataille contre le changement climatique, mais également la bataille pour le marché.

Yannick Jadot (Verts/ALE). - Monsieur le Président, Madame la Ministre, j'ai été très surpris de l'autosatisfaction dont vous témoignez quant à l'action de l'Union européenne sur le plan climatique. Certes, l'Europe a fait plus et mieux dans les dix dernières années que la plupart des pays du globe, mais le *leadership* européen s'est clairement fracassé à Copenhague.

On a vu à Copenhague, d'ailleurs, que l'Europe n'était devenue que l'addition des stratégies de communication personnelles des chefs d'État et de gouvernement européens, et je veux citer spécifiquement M. Sarkozy, M^{me} Merkel et M. Gordon Brown. Dans ces conditions, il est évidemment facile de taper sur le processus onusien. C'est vrai que l'ONU, c'est compliqué, et qu'un G20 où les accords ne disent rien, mais où on fait de grands effets de tribune, c'est beaucoup plus simple.

Aussi, dans l'année qui vient, l'Europe doit faire plus et mieux. Aujourd'hui, on en est à un objectif de 20 %. Mais, 20 %, c'est tout simplement faire moins d'efforts dans les dix prochaines années qu'on en a fait dans les dix dernières, c'est réduire l'effort climatique européen. Ce n'est pas seulement absurde pour le climat, quand les scientifiques nous disent qu'il faut atteindre 40 %, mais c'est absurde pour notre économie, c'est absurde pour nos emplois.

Alors, Madame la Ministre, s'il vous plaît, ne réduisez pas l'ambition européenne en matière de climat au plus petit dénominateur commun, aux discours du président Barroso, qui ne veut pas bouger des 20 %, ou aux discours de l'Italie et de la Pologne qui vont bientôt nier la réalité des changements climatiques. Relisez la résolution du Parlement européen et optez immédiatement pour 30 % inconditionnels.

Konrad Szymański (ECR). - (*PL*) Monsieur le Président, nous devons accepter le fait que personne, à l'exception de plusieurs États européens, ne veut financer à ses frais les restrictions des émissions de CO₂ ni restreindre sa consommation énergétique. Pire encore, certains pays en développement, utilisant une rhétorique anticolonialiste, veulent en faire leurs choux gras, tout en étant en même temps les plus gros émetteurs de gaz carbonique dans l'atmosphère. Les pays africains, la Chine et l'Inde veulent continuer à être dispensés de respecter le système international de surveillance des émissions tandis que, dans le même temps, ils reçoivent des milliards d'euros pour passer à des technologies propres. Il s'agit d'une situation que nous ne pouvons pas justifier auprès de nos contribuables. Après la conférence de Copenhague, nous devons bien nous rendre compte que l'Europe ne peut pas assumer seule ces coûts. Premièrement, parce que, en agissant seuls, nous allons ralentir encore davantage notre croissance économique et porter un coup à la prospérité de nos concitoyens. Deuxièmement, en agissant seuls, nous ne changerons rien au niveau des émissions, parce que nous avons déjà réussi à limiter nos propres émissions.

Elie Hoarau (GUE/NGL). - Monsieur le Président, Madame la Ministre, mes chers collègues, si Copenhague a été un échec, la mobilisation des acteurs non étatiques a été exceptionnelle et a fait émerger une véritable solidarité planétaire pour une justice climatique.

Il est désormais acquis que le processus de négociations qui se poursuivra devra prioritairement prendre en compte les intérêts des petits États insulaires vulnérables, et aussi de l'Afrique. Il faudra aussi veiller à ce que les 100 milliards annoncés à Copenhague s'ajoutent réellement aux engagements pris en matière d'aides publiques au développement.

Enfin, prenons conscience qu'il ne nous reste que très peu de temps pour agir avant que les conséquences du changement climatique ne deviennent irréversibles. L'année 2010 sera celle de la dernière chance si l'on veut garantir un véritable succès à Mexico.

Oreste Rossi (EFD). - (*IT*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, ne dites pas que nous ne vous avions pas mis en garde. La résolution sur le sommet COP 15 adoptée par le présent Parlement n'est qu'une illusion.

Nous avons mis la barre très haut et nous n'avons obtenu aucun résultat. Ce ne sont pas les propos de *Lega Nord* mais d'Ivo de Boer, secrétaire de la conférence des Nations unies sur le changement climatique. Ce ne fut pas un véritable désastre, même si l'accord est une simple déclaration d'intention. Le texte qui a permis à la conférence COP 15 de ne pas faire chou blanc, qui a fait l'objet d'un accord à l'issue d'un marathon de négociations d'une durée et d'une intensité sans précédent, manque de substance.

L'accord de Copenhague, conclu par le président américain Obama, le président brésilien Lula, le Premier ministre chinois Wen Jiabao, le Premier ministre indien Singh et le président sud-africain Zuma, et imposé à tous les autres pays, n'a même pas encore été formellement adopté. Après avoir été rejeté par huit pays, ce qui a empêché son adoption, les 192 États participants réunis en plénière en ont simplement pris acte.

Mesdames et Messieurs, l'histoire du réchauffement de la planète est une perte de temps. Depuis décembre, la presse et les programmes d'actualité diffusés à la télévision rapportent que l'Europe est en proie à des températures glaciales. Évitons de faire des spéculations inutiles et coûteuses à propos du climat.

Angelika Werthmann (NI). - (DE) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, le seul résultat concret atteint par le sommet de Copenhague sur le climat a été de fixer le seuil de la hausse des températures de la planète à 2 °C. Mais les mesures à prendre pour y parvenir sont restées mystérieuses. Ce compromis minimal est décevant pour nous, particulièrement parce qu'il appartient dorénavant à chaque État en particulier de décider si, oui ou non, il accepte l'accord en matière de protection du climat. Le temps presse. Il nous appartient de décider maintenant ce qu'il va se passer plus tard. Nous devrions promouvoir un développement durable, axé sur la protection climatique, nous permettant d'utiliser les ressources de notre planète de manière responsable, pour nous et pour les générations à venir. L'UE et ses États membres devraient développer leur rôle de pionnier dans les technologies vertes. Au moins, nous aurons commencé.

Rachida Dati (PPE). - Monsieur le Président, Madame la Ministre, Monsieur le Commissaire, il n'a échappé à personne que Copenhague a été un rendez-vous manqué. Néanmoins, – et c'est vrai que je reprends vos

propos, Monsieur le Commissaire –, ce sommet a quand même eu deux vertus. La première, c'est qu'il a mobilisé beaucoup plus de chefs d'État et de gouvernement que celui de Kyoto. La deuxième, c'est qu'il a permis d'obtenir des engagements financiers en faveur des pays émergents pour les aider précisément à lutter contre le réchauffement climatique.

Alors l'Europe, aujourd'hui, que doit-elle faire? Sans doute, et c'est vrai, continuer sur la voie de l'excellence dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, car, à vrai dire, l'Europe a été déjà extrêmement vertueuse. Par rapport à l'objectif de Kyoto qui était de 8 % de réduction, nous en sommes à pas loin de 1 3 % pour ce qui est des entreprises européennes. Celles-ci se sont donc montrées extrêmement vertueuses et très engagées en faveur de la protection de l'environnement. Mais cette lutte et cette attitude vertueuse ne doivent absolument pas s'inscrire dans un contexte de concurrence déloyale. Je vous l'ai dit, Monsieur Rehn, lors des auditions, il faut que tout cela se fasse dans un contexte de concurrence totalement loyal. Il faudra en effet se poser la question de la mise en œuvre de la taxe carbone aux frontières de l'Union européenne, parce que nous ne pouvons pas abandonner nos entreprises et donc nos emplois, dans un contexte de concurrence totalement déloyal, au profit de pays qui n'ont aucun respect ni les mêmes normes en termes de protection de l'environnement et de réduction de gaz à effets de serre. Donc je considère qu'il faudra absolument – et je rejoins ma collègue Corinne Lepage –, à un moment donné, se poser la question de la mise en œuvre de la taxe carbone aux frontières de l'Union européenne.

Deuxièmement, j'ai été assez ravie lors des auditions, que le commissaire Tajani n'exclue pas la mise en œuvre d'une étude d'impact sur la possibilité éventuelle d'imposer cette taxe carbone aux frontières de l'Union européenne. Donc peu à peu, je pense que ce combat-là va se gagner parce qu'il est important de protéger nos entreprises et nos emplois européens.

Anni Podimata (S&D). - (*EL*) Monsieur le Président, Madame Espinosa, nous aurions certainement préféré que le débat d'aujourd'hui se déroule dans d'autres circonstances, dans des circonstances où nous aurions été invités à évaluer un accord mondial juridiquement contraignant et à décider, au nom de l'Union européenne, les mesures à prendre pour l'avenir. Malheureusement, les résultats du sommet de Copenhague sont bien inférieurs. C'est la première grande raison de notre déception.

La deuxième raison de notre déception, laquelle inquiète particulièrement le Parlement européen, est que l'Union européenne a fait piètre figure au sommet de Copenhague. Alors que l'on aurait pu s'attendre, à l'occasion du premier sommet mondial organisé après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, à ce que l'Union européenne ne ménage pas ses efforts pour parvenir à un nouvel accord mondial ambitieux et substantiel sur la lutte contre le changement climatique, nous et les citoyens européens avons été les témoins d'une démonstration de fragmentation, certains dirigeants politiques jouant leur propre jeu et l'Union européenne jouant le rôle d'acolyte et de spectateur. Ce n'est pas le rôle que nous espérions ni le rôle qui nous convient.

Dès lors, que faut-il faire? Nous appelons la Commission européenne et le Conseil à montrer qu'ils sont à la hauteur de la tâche et d'assurer que l'Europe joue un rôle moteur dans cette nouvelle tentative. Permettez-moi de vous rappeler qu'il ne s'agit pas simplement de la question de limiter les répercussions du changement climatique. Il s'agit d'un enjeu beaucoup plus vaste, celui d'adopter un nouveau modèle de développement, un modèle de développement vert qui sera la réponse de l'Europe à la nécessité de créer de nouveaux emplois, de soutenir la compétitivité de l'économie européenne et de consolider le rôle moteur de l'Union européenne dans ce nouvel ordre.

Fiona Hall (ALDE). - (EN) Le résultat du sommet de Copenhague a été extrêmement décevant, mais nous devons à présent aller de l'avant. L'UE doit à présent s'engager à réduire de 30 % ses émissions, pour trois raisons.

La première est simplement le fait qu'une réduction de 30 % exige à peine plus d'efforts que la réduction de 20 % fixée initialement, simplement à cause du recul de l'activité économique dû à la récession.

Deuxièmement, si nous reculons maintenant, cela revient à couper l'élan pris jusqu'à présent par les nouvelles industries vertes. Nous ne pouvons nous engager à moitié dans des investissements en faveur des sources d'énergie renouvelables et des transports à faible intensité carbonique. Il est nécessaire de mettre en place une énorme infrastructure, que ce soit un super réseau européen en mer du Nord ou, à une plus petite échelle, des stations de chargement pour les voitures électriques. Des centaines et des milliers de nouveaux emplois sont en jeu, potentiellement 70 000 emplois dans le secteur de l'énergie éolienne en mer rien qu'au Royaume-Uni, mais ces emplois qui sont tellement nécessaires pour la reprise économique ne sont réalisables que s'il existe une feuille de route claire vers une Europe à zéro émission de carbone d'ici à 2050.

L'investissement doit être certain, et nous devons être conscients que l'Europe court le risque de perdre sa place de fer de lance en matière de technologie renouvelable. Les États-Unis et la Chine mettent sur pied très rapidement leurs industries renouvelables. Si nous hésitons maintenant, ces nouveaux emplois verts seront créés dans d'autres continents.

Enfin, cette réduction de 30 % est nécessaire parce que l'essentiel de l'engagement supplémentaire est facilement réalisable en augmentant l'efficacité énergétique. Ne rien faire de plus en matière d'efficacité énergétique serait, de toute façon, une folie. L'efficacité énergétique signifie l'efficacité économique. Cela signifie des factures énergétiques moins élevées, pas le contraire, et cela améliorera la sécurité énergétique. Aussi, quels que soient les chiffres qui seront proposés par les autres parties le 31 janvier - et peut-être serons-nous agréablement surpris -, l'UE doit à présent s'engager à une réduction de 30 % de ses émissions de gaz.

Ivo Strejček (ECR). - (*CS*) Lorsque l'on analyse le sommet de Copenhague et ses résultats, il faut faire appel à son bon sens et regarder à travers le prisme de la multitude de données environnementales et économiques confirmant que le réchauffement climatique n'existe pas et que s'il existe bel et bien, il échappe totalement à tout contrôle humain, étant uniquement causé par les éléments naturels. À ce propos, nous avons appris la semaine dernière qu'une partie importante des données environnementales utilisées par le panel intergouvernemental sur le changement climatique était ou sciemment falsifiée ou mal interprétée. Vu sous cet angle, l'échec du sommet de Copenhague est une bonne chose. J'espère vraiment que cet échec sera d'abord le point de départ d'une déviation par rapport aux politiques «vertes» agressives. J'espère ensuite que la politique reviendra aux véritables sujets qui inquiètent les citoyens en ces temps de récession économique. De plus, j'espère qu'elle empêchera le gaspillage de l'argent des contribuables dans des projets verts sujets à controverse. Enfin, qu'elle créera de l'espace pour un débat direct sur la fourniture énergétique rationnelle, efficace et bon marché, et que nous assisterons à la renaissance de l'énergie nucléaire. Mesdames et Messieurs, lorsque je rencontre mes électeurs, ils secouent dubitativement la tête quant aux thèmes des débats que nous menons ici, incapables que nous sommes de nous occuper de leurs véritables problèmes.

Marisa Matias (GUE/NGL). - (*PT*) Monsieur le Président, malgré l'urgence de la situation, nous avons assisté, à Copenhague, à une marche arrière. Si Copenhague a mobilisé davantage de chefs de gouvernement que Kyoto, ce sommet a aussi créé plus de divisions et, en conséquence, s'est transformé en un scénario du «chacun pour soi», où chaque État peut fixer ses propres objectifs et, qui plus est, le faire sur une base volontaire.

Nous devrions noter que nous avons pour objectif de limiter le réchauffement de la planète à 2 °C et des objectifs de financement sans autre explication. On ne peut pas considérer cela comme une consolation. Mais je crois que notre action doit se placer dans une perspective d'avenir, et cela signifie qu'il faut transformer nos paroles en actes.

L'Union européenne veut toujours être chef de file et a toujours voulu l'être. Mais, à Copenhague, elle a hésité, se montrant incapable de définir ou de défendre les objectifs qu'elle avait fixés ici même et auxquels elle disait ne jamais vouloir renoncer.

La question que je pose donc ici est la suivante: serons-nous à l'avenir plus justes dans nos actions? Continuerons-nous à accepter une situation où les plus pauvres resteront ceux qui paieront le plus lourd tribut à notre faiblesse et aux décisions que certaines personnes prennent pour d'autres?

Timo Soini (EFD). - (FI) Monsieur le Président, le sommet de Copenhague pour le climat a été un échec total. J'ai voté contre la résolution, ici, en décembre. J'avais raison, comme 92 autres députés ici.

L'Union européenne s'est efforcée de manière très arrogante de proposer au monde entier sa propre solution. Quelques jours avant le début du sommet, on a découvert une fraude portant sur les échanges de quotas d'émission, s'élevant à 5 milliards d'euros. Cette découverte a dû être embarrassante à la veille de l'ouverture de la réunion, l'UE proposant une porte de sortie et devant faire face à une fraude de 5 milliards d'euros. Quelle honte! L'UE s'inquiète-t-elle un instant du fait que ces abus feront l'objet d'une enquête? Si notre objectif est d'imposer des restrictions d'émissions, introduisons donc un système spécifique d'émissions, à l'instar de ce que nous avons pour les voitures. Un tel système fonctionne, même si aucun argument ne peut justifier la liquidation ordonnée de nos industries sidérurgiques, métallurgiques ou de transformation du bois, en Finlande ou dans les États membres de l'UE. Cela ne sert à rien: les travailleurs et les employés ne devraient pas en pâtir.

(Applaudissements)

Romana Jordan Cizelj (PPE). - (*SL*) Moi aussi, je suis déçue du résultat de la conférence de Copenhague, mais cessons de nous lamenter sur ce piètre résultat et pensons plutôt à ce que nous allons en faire, afin d'éviter une nouvelle déception. Il n'est pas suffisant de nous dire «Exploitons donc le travail que nous avons effectué parce que nous n'avons que quelques changements à apporter».

La première question que je me poserais à cet égard est la suivante: que sont les conférences COP en premier lieu? Sont-elles de véritables conférences ou juste une vitrine pour le public? Les deux, bien entendu. Mais nous devons nous assurer que les experts peuvent faire leur travail et que le public soit tenu informé, non seulement des manifestations informelles se déroulant en marge des conférences, mais également du travail que nous réalisons concrètement. L'Europe devrait donc revoir le volet organisationnel de ces conférences.

Ma deuxième question est la suivante: quel est le rôle des dirigeants mondiaux à ces conférences? Y vont-ils dans le but de mener leurs campagnes politiques nationales ou viennent-ils pour aider les participants à trouver un compromis? Je pense que nous avons également besoin de revoir les méthodes de travail de ces conférences et le rôle des dirigeants mondiaux qui y participent.

Ma troisième question concerne le rôle moteur de l'Union européenne. Oui, nous *avons* pris de nombreuses bonnes mesures pour garantir que l'Europe puisse conserver ce rôle de pionnière dans le développement des technologies respectueuses de l'environnement, mais nous l'avons perdu dans le processus de négociation. À mon avis, nous ne devrions pas nous installer dans un simple rôle de coordination dans le processus de négociation, parce que nous devons nous y impliquer nous-mêmes activement. C'est pourquoi nous ne devrions pas abattre toutes nos cartes sur la table avant le début des négociations et éviter de claironner les objectifs que nous poursuivons. Nous devrions également essayer de nous rapprocher des pays tiers, et non de nous en éloigner.

Le dernier point que je souhaite soulever est le suivant: nous devons inclure de toute urgence dans nos réunions internationales la question du changement climatique et ici, naturellement, j'attends que les commissaires chargés de ces deux domaines travaillent en étroite coopération.

Enrique Guerrero Salom (S&D). - (*ES*) Aujourd'hui, en ce début d'année 2010, nous ne sommes pas arrivés où nous espérions dans la lute contre le changement climatique. Nous n'y sommes pas arrivés parce que, à l'heure qu'il est, nous devrions être en train de nous acheminer vers l'adoption des modifications législatives apportées par un accord atteint à Copenhague.

Mais nous n'en sommes pas à ce stade, et nous devrions en être désolés. Nous devrions regretter le fait qu'à Copenhague, on ait assisté à un baisse des ambitions en matière de lutte contre le changement climatique, qu'on n'ait pas signé un accord contraignant et que la procédure ait manqué de transparence. En conséquence, nous ne disposons pas de la base juridique suffisante ni du moyen de subvenir aux besoins des populations, en particulier dans les pays en développement.

Toutefois, nous n'en sommes pas non plus au stade où nous en étions avant Copenhague, parce qu'à Copenhague, nous avons atteint un accord ciblé avec les États-Unis, la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud et le Brésil, accord signé ultérieurement par d'autres pays tels que la Russie, l'Australie, la Norvège, la Suède et l'Espagne. Nous ne devons pas oublier qu'ensemble, ces pays sont responsables de 75 % des émissions de gaz carbonique; nous ne devons pas non plus oublier que nombre de ces pays n'étaient pas signataires du protocole de Kyoto.

Ainsi, cette étape n'est pas suffisante, mais elle est importante. Et nous devrions en profiter pour aller de l'avant au sein de l'Union. L'Union européenne a été la force motrice de tous les progrès qui ont été réalisés. Or, ce progrès ne se poursuivra pas si l'Union européenne cesse de jouer ce rôle.

Dans la perspective des sommets qui se tiendrons en Allemagne et au Mexique, nous devons faire en sorte d'atteindre des accords contraignants et obtenir des ressources visant à aider les pays en développement à diminuer leurs émissions, à s'adapter et à mettre à jour leur technologie. Nous devons le faire pour de raisons d'efficacité, d'équité et parce que nous avons besoin d'autres partenaires.

Je suis sûr que la Présidence espagnole travaillera dans ce but.

Roger Helmer (ECR). - (EN) Monsieur le Président, j'ai de bonnes nouvelles à annoncer à l'Assemblée: d'un commun accord avec de nombreux scientifiques, je suis personnellement arrivé à la conclusion qu'il n'y a pas de crise climatique! L'élévation du niveau de la mer au niveau mondial n'est pas significative et, comme le GIEC a bien dû l'admettre, les glaciers de l'Himalaya ne reculent pas rapidement. La légère augmentation

des températures mondiales au cours de ces cent dernières années s'inscrit parfaitement dans le cycle naturel, bien établi, à long terme des changements climatiques.

Le sommet de Copenhague a montré que de nombreuses nations, en particulier la Chine et l'Inde, ne sont simplement pas prêtes à sacrifier leur économie pour résoudre un problème tout à fait théorique. En Grande-Bretagne, une majorité d'électeurs ne croient plus au changement climatique d'origine humaine et ils ne financeront pas des tentatives futiles et inutiles de réduction des émissions. Les récents documents du CRU qui ont été divulgués montrent que même les grands prêtres de l'alarmisme climatique sont désespérés de voir que la nature ne suit pas leurs prévisions, si bien qu'ils falsifient les chiffres pour soutenir leur fantasme.

Nous devons à présent exiger qu'une enquête publique exhaustive soit menée autour de ces données suspectes avant de verser un centime de plus dans les mesures de réduction des émissions de gaz.

João Ferreira (GUE/NGL). - (*PT*) Monsieur le Président, les États-Unis et l'Union européenne, qui sont respectivement le premier et le second plus grands émetteurs de gaz au monde per capita, ont une responsabilité claire et inévitable dans l'échec de Copenhague, dont ils ne peuvent se soustraire.

Parmi les autres aspects évoqués ici, le sommet a été un échec eu égard au financement de l'«adaptation» des pays en développement, en raison de l'insuffisance du nombre d'engagements pris. En même temps, on continue hypocritement à ignorer les charges qui pèsent sur ces pays, notamment leur énorme dette extérieure, qui atteint des sommets astronomiques comparé au niveau de financement annoncé, et qui limite sérieusement toute possibilité réelle de développement économique et social durable.

Le sommet s'est empêtré dans le débat important relatif aux effets pervers des instruments fondés sur le marché et des mécanismes flexibles du protocole de Kyoto. Entre autres problèmes, le sommet est resté muet sur les causes du changement climatique au-delà de ses effets. Il s'agit d'un moyen irrationnel d'aborder les questions économiques et sociales, et cela empêche toute solution à ce problème et aux autres problèmes que l'humanité...

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Herbert Reul (PPE). - (*DE*) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, dans cet accord de Copenhague, un objectif de deux pour cent a été accepté par 180 pays membres, mais cet objectif n'est toujours pas juridiquement contraignant. Il n'est pas ressorti grand chose de tous les plans que nous avions élaborés ici. Tout est allé de travers à Copenhague. On pourrait même qualifier ce sommet de défaite. Il est important de décrire la situation avec exactitude afin d'avoir la possibilité de réfléchir attentivement aux raisons de cet échec, de manière à ce que nous puissions accomplir certains progrès à cet égard.

Je suis quelque peu choqué par certaines des interventions que j'ai entendues ici. Les personnes disent «nous devons intensifier la lutte», «continuons sur la même voie», «il nous faut majorer le pourcentage», «plus d'argent», «le problème était simplement un manque d'unité de vue en Europe» - je pense que ces déclarations sont trop superficielles dans leur analyse de la situation. Il ne suffit pas de continuer et d'aller de l'avant. Ce n'est pas la solution. L'échec du sommet ne trouve pas son origine dans ces raisons. Avez-nous réellement envisagé et discuté les uns avec les autres toutes les questions essentielles de manière juste et objective? Comment avons-nous traité les questions, justifiées ou non, des collègues qui disaient: «Nous nous interrogeons, nous sommes critiques et sceptiques vis-à-vis des questions climatiques»? Quelle a été notre réaction à la commission sur le changement climatique lorsque des collègues ont déclaré: «Nous voulons également entendre l'autre point de vue - le point de vue opposé de celui de certains scientifiques»? Avons-nous eu réellement l'occasion de présenter cela? En outre, indépendamment de notre position, nous devons discuter calmement comment traiter les récentes informations que nos collègues viennent juste de mentionner, selon lesquelles le GIEC s'est trompé à propos de la fonte des glaciers?

Une deuxième série de questions attend aussi des réponses. Utilisons-nous les bons instruments pour régler le problème? Il y a toujours de nouveaux calendriers, de nouveaux pourcentages, de nouveaux règlements et de nouvelles dispositions. Il s'agit d'une approche assez bureaucratique. M^{me} Ek n'a-t-elle pas raison de souligner si énergiquement que la technologie, l'innovation et les mécanismes du marché sont des orientations pour l'avenir? D'autres États adoptent des approches différentes, mais il est faux de dire qu'ils ne font rien. Peut-être qu'un peu plus d'ouverture et de réflexion nous permettra de gagner en efficacité dans cette question. C'est ce que je voudrais voir, plutôt que de continuer à avancer les yeux fermés.

Judith A. Merkies (S&D). - (EN) Monsieur le Président, je ne veux pas décrire un scénario funeste, comme on vient de le faire ici. Je ne veux pas décrire un scénario funeste pour l'avenir, pas plus que je ne veux ruminer l'échec de Copenhague - même si je suis en colère.

Aussi, notre résolution doit être de faire beaucoup mieux à l'avenir, la prochaine occasion, cette année, étant le Mexique. Premièrement, ne faisons pas cavalier seul la prochaine fois. À Copenhague, nous avons regardé vers l'arrière et nous avons campé sur nos ambitions. Nous devons être en mesure de convaincre les autres d'être aussi ambitieux que nous. Comment pouvons-nous revendiquer notre place de leader si nous ne parvenons pas à convaincre les autres de nos ambitions et de la direction à prendre?

Deuxièmement, il n'y a pas d'approche uniforme. Contrairement à ce qui a été annoncé avec fierté dans les jours qui ont précédé le sommet sur le climat, il n'y a pas de plan B. Nous le savons parfaitement: il n'y a rien pour le moment. Nous n'avons rien. Ainsi, nous ferions mieux d'avoir un plan B pour la prochaine fois.

Enfin, et surtout, comment pouvons-nous vaincre dans la diversité si l'unité est, je veux dire, notre slogan? Nous devrions faire preuve de plus d'unité la prochaine fois, et cela signifie parler d'une seule voix. Nous avons besoin d'un mandat univoque. L'Europe a réellement besoin de s'exprimer d'une seule voix. Aussi, Monsieur le Président en exercice, êtes-vous prêt à vous engager à obtenir un mandat exclusif - et pas un mandat partagé? L'Union européenne disposerait d'une compétence exclusive dans les accords relatifs au climat et à la politique climatique.

Mirosław Piotrowski (ECR). - (*PL*) Monsieur le Président, le climat, et aussi la nature qui nous entoure, appartiennent à tout le monde, y compris aux générations à venir, et c'est pour cela que nous devons les protéger. Au cours du dernier sommet sur le climat, les dirigeants du monde ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur une stratégie commune ni sur les instruments à mettre en place pour atteindre cet objectif. Paradoxalement, je ne pense pas qu'il s'agisse d'une mauvaise nouvelle, au vu des informations troublantes qui nous viennent entre autres de Grande-Bretagne et des États-Unis, à propos d'une tentative de manipulation par certains groupes de pression, utilisant des données scientifiques dans un but précis.

Nous avons besoin d'un diagnostic fiable de la situation. Par conséquent, je demande instamment la nomination d'un groupe d'experts internationaux indépendants, qui serait chargé d'élaborer un rapport circonstancié sur la question de savoir si l'activité humaine influence effectivement le changement climatique et si les données ont été falsifiées. Lorsqu'elles établissent une stratégie commune de protection du climat, les responsables politiques de l'UE devraient également prendre en compte les différences économiques entre les pays d'Europe occidentale et les pays d'Europe orientale. Compte tenu de la crise, les mesures qui ont été proposées pourraient mener à la ruine de nombreuses économies.

Maria Da Graça Carvalho (PPE). - (EN) Monsieur le Président, Madame la Ministre, la conférence de Copenhague s'est achevée sur un résultat bien inférieurs à nos espérances. Les pays ont pris acte d'un document dont les objectifs étaient obscurs et non contraignants. Copenhague représentait beaucoup plus qu'un sommet sur le climat. Il y avait une nouvelle corrélation entre les acteurs éminents sur la scène mondiale et le rôle légitime du multilatéralisme caractérisant le système des Nations unies. L'influence croissante des pays émergents était évidente. Le sommet de Copenhague a montré que nous avions besoin de repenser le rôle de l'Europe sur la scène mondiale. Nous devrons tirer parti de l'essentiel des possibilités offertes par le traité de Lisbonne afin de préparer la prochaine COP. Nous devons être ambitieux, unis dans une même voix et forger des alliances stratégiques.

Le résultat de Copenhague représente une fondation que nous pouvons consolider. L'UE devrait essayer de garantir que les prochaines phases des négociations participeront à l'élaboration de l'accord de Copenhague, dans la perspective d'atteindre un accord juridiquement contraignant d'ici la fin de cette année. Elle devrait également contribuer à l'application des dispositions visant à apporter des fonds aux pays en développement et, en ce qui concerne les forêts, à financer le transfert technologique et les mesures d'adaptation.

En interne, la mission de l'Europe est grande: elle doit appliquer le paquet Énergie-climat, investir dans les technologies propres, la recherche scientifique et l'efficacité énergétique, investir dans une nouvelle politique industrielle basée sur l'innovation et l'efficacité des ressources naturelles, promouvoir les politiques relatives aux villes à faible émission de carbone et au transport durable et à la mobilité. C'est la seule manière pour nous de prendre les rênes, mais un vrai leader doit montrer l'exemple.

Csaba Sándor Tabajdi (S&D). - (*HU*) Monsieur le Président, le sommet de Copenhague nous a montré que l'UE n'est pas parvenue à rallier des partenaires à ses grandes idées. À l'avenir, l'UE ne devra pas renoncer à ses objectifs, à son engagement de trois fois 20 % mais, en même temps, elle devrait reconsidérer ses directives

de négociation et son mandat, parce que nous ne pouvons pas mener la politique de l'autruche. Nous devons tirer les leçons de Copenhague. Cette mission n'a pas été une réussite. Nous n'avons pas été à même de comprendre l'engagement de la Chine et d'autres pays en développement. Nous n'avons pas été à même de comprendre la marge de manœuvre dont disposait M. Obama et nous n'avons pas été en mesure de parler d'une seule voix. À l'occasion du débat de la Présidence espagnole, le président, M. Verhofstadt, a déclaré à juste titre que l'Europe ne parlait pas d'une seule voix.

Nous ne pouvons pas mener la politique de l'autruche. Après Copenhague, nous ne pouvons plus nous comporter ni faire de la politique comme avant. L'UE devrait se repositionner et définir un nouveau mandat pour le cycle de négociations du Mexique. Pour commencer, nous devons examiner comment nous pouvons atteindre l'objectif consistant à limiter la hausse des températures de la planète à 2 °C, qui a été fixé à Copenhague. Au cours de la prochaine période, la politique européenne devrait avoir pour objectif d'adopter une position flexible pour réussir. Merci de votre attention.

Esther de Lange (PPE). - (*NL*) Monsieur le Président, Madame Espinosa, ce matin, le *Nationale Voorleesontbijt* (petit déjeuner-lecture) a eu lieu dans toutes les écoles néerlandaises. Dans ma circonscription, Noordwijk aan Zee, qui se situe juste derrière les dunes de la mer du Nord, dans une région qui sera aux premières loges si le niveau des mers monte, les écoliers ont entendu une histoire intitulée «Une réunion», dans laquelle des bonshommes de neige discutaient entre eux de la manière de repousser la chaleur. Ils ont discuté et discuté jusqu'à ce qu'ils aient tous fondu. Pour être honnête, quand le moral est en berne, le présent débat me fait penser un peu à cette histoire.

Il est vrai que Copenhague n'a pas été un succès. Certes, nous pourrions continuer à pointer du doigt les autres pays ou certains secteurs; on a entendu de temps à autre ce genre de propos au cours du présent débat, aussi. Cependant, il me semble crucial de nous interroger sur ce que l'Europe peut faire, et plus important, sur ce qu'elle doit faire pour endosser sa responsabilité et garantir qu'un accord international puisse encore être atteint. Dès lors, à mon avis, l'option d'une réduction de 30 % des émissions doit rester expressément à l'ordre du jour. En outre, l'Europe doit examiner des moyens de promouvoir de nouvelles technologies, y compris avec les fonds européens, par exemple, en encourageant la construction de serres neutres du point de vue de leur empreinte carbone mais également capables de produire de l'énergie, au lieu de toujours envisager l'agriculture comme un problème. En outre, nous devons baser notre approche sur la science, le savoir et les compétences et non sur les émotions, quelle que soit l'importance que nous accordons tous à ce débat.

Enfin, comme beaucoup de nos collègues l'ont déjà dit, nous devons parler d'une seule voix. L'Europe ne devrait avoir qu'un seul fauteuil au Mexique, plutôt que les huit dont elle a eu apparemment besoin à Copenhague. Monsieur le Président en exercice du Conseil, comment envisagez-vous d'atteindre cet objectif avec les commissaires en charge de ces questions?

Nessa Childers (S&D). - (EN) Monsieur le Président, l'espoir généré par des années de préparation s'est transformé en découragement et en désespoir à mesure qu'il devenait de plus en plus clair que l'accord auquel nous voulions parvenir à Copenhague nous glissait chaque jour un peu plus des mains.

Nous devons envisager avec inquiétude la facilité avec laquelle les États-Unis, la Chine et d'autres pays sont parvenus à contourner les structures des Nations unies, à tenir à l'écart l'UE et à conclure un arrangement largement inférieurs aux attentes mondiales.

Une chose est claire: le système des Nations unies en matière de pourparlers sur les changements climatiques doit subir une intervention de sauvetage avant la conférence du Mexique prévue en fin d'année. En l'état actuel des choses, le président Obama est prisonnier de son système politique, car il a besoin de 67 votes au Sénat.

La Chine refuse toutes les mesures qui seraient contraignantes et ouvertes à une investigation internationale. L'ironie de la situation est que plus les États-Unis, la Chine et d'autres pays contrarieront et retarderont la conclusion d'un accord, plus ils tergiverseront, plus les objectifs de réduction des émissions deviendront par la force des choses plus ambitieux.

Recherchons des solutions. L'UE et le Parlement européen doivent examiner honnêtement comment ils envisagent ces questions à l'avenir. L'Europe doit s'affirmer beaucoup plus, et pour cela, elle devrait maintenir son objectif ambitieux de réduire ses émissions de 30 %.

Il s'agit d'une course économique pour amener le monde du XXI^e siècle à reposer sur des emplois verts et un mode de vie durable. L'Europe doit remporter cette course, indépendamment de ce que ses amis font ou ne font pas.

Cristina Gutiérrez-Cortines (PPE). - (ES) Permettez-moi de souhaiter la bienvenue à M^{me} Espinosa; je suis ravie qu'elle soit présente.

Les changements d'attitude m'inquiètent beaucoup, et notre analyse de Copenhague pourrait bien amener un changement d'attitude. Premièrement, je pense, à l'instar de nos collègues, qu'un de nos problèmes réside dans un manque d'humilité et de réalisme. Mais avant toutes choses, je suis inquiète parce que, lorsque nous nous sommes rendus dans d'autres pays, nous avons constaté qu'ils ne parlaient pas de changement climatique mais de changement mondial.

Situons le contexte dans lequel nous nous rendrons au Mexique, le contexte dans lequel nous nous trouvons: population en hausse, pénurie alimentaire, nécessité de renforcer l'agriculture, et ressources limitées en eau et en terre; en conséquence, toute décision que nous prenons eu égard au changement climatique doit être envisagée sous cet angle. Bien sûr, nous ne devons pas oublier que de nombreux pays ont le droit de se développer.

Nous devons donc adopter une approche systémique, un aspect qui fait défaut dans notre analyse du changement climatique. La question des émissions ne suffit pas à elle seule à régler le problème du changement climatique. Une vision sectorielle, quantitative ne mène à rien.

De plus, nous devons accorder une plus grande importance à la science. Plus particulièrement, je demande à la Commission que les personnes qui ont falsifié les données fassent l'objet d'un contrôle et qu'elles se voient retirer leur financement, au cas où l'Union européenne leur apporte effectivement un soutien financier, parce que cela va nous discréditer à jamais.

Comment allons-nous organiser la coordination sur cette question? Voilà une autre question très importante. Comment l'Union européenne va-t-elle s'organiser pour parvenir à un accord? Nous aurions déjà dû commencer à travailler sur ces points ce matin.

J'en viens, pour conclure, à la question qui me préoccupe: l'adaptation est effectuée sur place, et nous devons recommencer le processus d'adaptation en adoptant une nouvelle vision stratégique du territoire; celle-ci inclut la productivité, la reforestation stratégique, les régions, les zones et les districts se consacrant à l'agroénergie et, bien entendu, l'eau et la biodiversité. Cette vision nous fait défaut.

Sur ce point, je pense que nous devons penser à solliciter un appui des Fonds structurels pour financer de nouveaux plans stratégiques dans toutes les régions afin d'être capables de mener à bien cette adaptation; les décideurs politiques devraient être invités à commencer cette révision stratégique territoriale, parce que nous n'avons aucune compétence à ce niveau et qu'il sera très difficile de travailler là-dessus depuis l'Europe.

Saïd El Khadraoui (S&D). - (NL) Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, comme on l'a déjà dit et redit, le sommet de Copenhague a été un échec. Nous sommes très loin de nos objectifs. Au cours des prochains mois, nous devrons voir s'il est encore possible de remettre les choses en place. Je crois toutefois rejoignant ce que d'autres ont dit avant moi - que nous pouvons encore accomplir beaucoup de choses par nous-mêmes, même sans un accord international sous l'égide des Nations unies. Je pense en particulier aux mesures que nous pouvons prendre pour mettre en place un système de transport plus durable. Nous avions parmi nos objectifs prioritaires celui de réduire les émissions des avions de 10 % à l'horizon 2020 en travaillant en collaboration avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), et de réduire de 20 % les émissions du transport maritime en collaboration avec l'Organisation maritime internationale (OMI). Aussi, je voudrais demander au Conseil et à la Commission de poursuivre les négociations avec ces organisations et d'accentuer la pression en préparant déjà des mesures unilatérales si un accord ne peut pas être atteint à relativement court terme.

Pendant ce temps, évidemment, nous pouvons accomplir beaucoup de choses par nous-mêmes. En ce qui concerne le transport intra-européen, j'ai entendu la commissaire désignée Hedegaard prôner l'adoption d'un train de mesures ambitieuses sur le climat et le transport, au cours des auditions. Le commissaire désigné Kallas semblait moins clair, mais je rappellerai à la Commission que le transport représente $25\,\%$ des émissions de CO_2 et, en conséquence, qu'il est urgent d'agir sur ce problème. C'est compliqué, c'est difficile et cela nécessite une combinaison de mesures, mais je vous demande instamment de continuer à y travailler et d'apporter ainsi une importante contribution à une politique plus durable.

Catherine Soullie (PPE). - Monsieur le Président, Madame la Ministre, chers collègues, l'importance de la question du changement climatique n'est plus à prouver. Ses impacts à court, moyen ou long termes sont indéniables, même si aujourd'hui les résultats du JESC font la une dans un certain journal national et renforcent certainement les positions des sceptiques.

La Conférence de Copenhague est apparue aux yeux du monde comme une occasion unique, pour les dirigeants mondiaux, de témoigner, d'agir et de corriger les effets de ce processus qu'est le changement climatique. L'Union européenne était au premier plan de cette tribune, non seulement grâce à la législation audacieuse qui est la nôtre en matière de limitation de l'impact de nos activités sur le climat, mais également parce que l'Europe représente une union de pays qui peut réellement faire une différence.

Certes, l'issue de la Conférence de Copenhague ne peut que laisser un goût d'insatisfaction, mais je me refuse à parler d'échec. Le monde s'est accordé sur la question d'une limitation de l'augmentation de la température à deux degrés, et ce même pour un des pays les plus réticents comme la Chine. Le Brésil vient de promulguer une loi qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre de près de 39 % d'ici à 2020, conformément à ses engagements.

Bien d'autres ont également montré de grandes ambitions quant aux objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre. Je pense au Japon et à la Norvège. De plus, il faut également souligner ce point très positif qu'a été le consensus réalisé, concernant l'urgence d'un mécanisme de réduction des émissions dues à la déforestation. Un texte spécifique et unanime a été obtenu sur la mise en place du mécanisme dit REDD+ pour réduire la déforestation et permettre ainsi le stockage naturel de CO₂.

Loin d'un accord contraignant, mais clairement dans la ligne d'un accord politique, l'issue de Copenhague doit nous conduire à nous interroger sur les raisons d'une telle déception. Je me suis rendue à la conférence de Copenhague comme nombre de mes collègues, avec cette volonté de participer, d'aider, de voir agir une Europe négociatrice, une Europe leader. Ma déception a été grande car l'Europe n'a clairement pas eu la place qu'elle méritait dans les négociations, et d'autant plus s'agissant du Parlement européen.

Pour s'imposer, l'Europe doit se montrer plus forte sur le sujet. La réunion de nos ministres sur l'environnement à Séville n'a pas débouché, et nos responsables se sont montrés incertains, hésitants, et nous restons divisés sur nos objectifs.

J'espère que M^{me} Hedegaard, forte de ses propositions et de ses engagements pris devant la commission de l'environnement, saura remettre à niveau les ambitions de l'Union européenne.

Lambert van Nistelrooij (PPE). – (NL) Je me joins aux propos de M^{me} de Lange au nom de notre délégation de l'Appel chrétien-démocrate (CDA) néerlandais dans ce débat. Moi aussi, je suis déçu qu'il n'ait pas été possible de matérialiser un accord juridique et je souhaiterais poser une question à la présidente en exercice. Qu'implique l'absence d'un tel accord pour notre cadre législatif, c'est-à-dire pour le paquet que nous avons élaboré concernant les échanges de CO₂, entre autres choses? Quel en sera l'impact sur ce système? Pouvez-vous nous le dire? Je voudrais souligner, en premier lieu en ma qualité de coordinateur du groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) pour la politique régionale, qu'il convient de conserver intégralement nos objectifs. Par ailleurs, l'Europe ne doit pas remettre en question les efforts des citoyens, des villes, des régions et des entreprises qui se sont engagés vis-à-vis des programmes de mise en œuvre du paquet. La problématique climatique n'est pas uniquement une mode et je note également qu'elle se trouve, et c'est heureux, coulée dans la stratégie «UE 2020» de la nouvelle Commission.

Je voudrais également attirer l'attention sur le fait que nous avons désormais orienté les instruments et les ressources de l'UE vers des priorités liées au climat: 30 % du Fonds régional ont été canalisés vers le climat et des projets relatifs à l'énergie, ce qui représente le double des chiffres de la période précédente. Cette priorité particulière crée l'espace permettant de poursuivre dans la voie de l'innovation et des nouvelles technologies vertes qui nous aideront à retrouver notre tranchant au niveau mondial. Il en va de même des dépenses consenties dans le cadre du plan européen pour la relance économique. Je pense que ce dernier imprime une tendance positive, y compris pour le financement au-delà de 2013. Je remarque en effet une réelle volonté de nos régions et de nos villes de poursuivre le travail sur ce plan. Revoir ces ambitions à la baisse reviendrait à émettre le mauvais message – au vu du désespoir qu'il est peut-être possible de percevoir dans un certain nombre de discours entendus en ces murs. Je partage votre espoir; nous ferons mieux à Mexico, notre seconde chance.

János Áder (PPE). – (HU) Monsieur le Président, n'embellissons pas la situation. Copenhague a été un échec. Je ne souhaite pourtant pas concentrer mon propos sur cet échec. En revanche, je suggère qu'au lieu de critiquer les autres, nous nous mêlions de nos affaires. Nous devons admettre que l'absence d'une position européenne commune à Copenhague, que ce soit en termes de quotas de CO₂ ou de financement, constitue l'une des raisons qui expliquent cet échec. Je rejoins ceux qui ont affirmé que l'élaboration d'une position commune de l'UE constitue une condition préalable à la réussite des négociations. C'est vrai. Que nous faut-il pour y parvenir? Il est nécessaire que la Commission et tous les États membres de l'Union européenne adhèrent et à l'esprit et à la lettre du traité de Kyoto. La Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Bulgarie, les États baltes, la Slovaquie et la République tchèque ont respecté leurs engagements au-delà du niveau déterminé à Kyoto. C'est la raison pour laquelle ils sont en droit de vendre leurs quotas de CO₂. Je pense qu'il est déshonorant, injuste et inapproprié, dans le chef de la Commission et des autres États membres de l'Union européenne, de priver ces pays d'une telle opportunité.

À Copenhague, la Pologne et la Hongrie ont proposé un compromis. Il consistait à retenir la possibilité de vendre les quotas au-delà de 2012, à condition que le volume annuel soit limité et que l'argent perçu soit dépensé en investissements verts. Nous avons suggéré un compromis dans le but de dégager une position européenne commune. La balle se trouve aujourd'hui dans le camp de la Commission et de l'UE-15, en particulier parce que sans la Hongrie, la Pologne, la Roumanie et d'autres pays, l'UE-15 n'aurait pas été en mesure de respecter ses engagements, puisque seulement 5,5 % auraient été atteint au lieu des 8 % promis. Merci de votre attention.

Françoise Grossetête (PPE). - Monsieur le Président, la négociation a mis en avant l'échec de la stratégie de l'Union qui entendait entraîner les autres dans son sillage en étant la plus vertueuse.

Il y a eu, en réalité, un gouffre entre la rhétorique sur une Union européenne se voulant *leader* mondial dans la lutte contre le changement climatique et la capacité d'entraînement de l'Europe dans les négociations finales. Non seulement personne n'a suivi, mais en mettant toutes ses cartes sur la table bien trop en amont, l'échec était certain. De fait, l'Union européenne était quasiment inaudible lors des ultimes négociations.

Alors, que faire aujourd'hui? Il faut surtout mettre en œuvre le principe de réciprocité dans le cadre de nos échanges avec les pays tiers. L'Europe ne peut plus accepter une situation où certains produits importés ne respectent pas les contraintes environnementales. La situation engendrée par l'échec de Copenhague crée donc une incertitude quant aux futures règles de fonctionnement internationales en matière de réduction des émissions de carbone, ce qui est particulièrement préjudiciable pour nos entreprises qui doivent faire face à d'importants investissements. Ce manque de visibilité risque d'ailleurs de pénaliser le marché du ${\rm CO}_2$ dont la montée en puissance et le bon fonctionnement demandent un cadre clair et stable.

Dans le même temps, les États-Unis et la Chine investissent massivement dans les technologies vertes pour créer les emplois verts de demain. L'Europe ne doit pas rater le train de l'innovation. Elle doit soutenir une véritable politique industrielle européenne car là est le véritable enjeu de la lutte contre le changement climatique. Ces nouvelles technologies propres existent et il nous appartient d'accélérer leur utilisation dans nos politiques pour le bénéfice de tous, notamment des pays en développement.

Voilà le défi à relever pour l'Union européenne. Elle a les moyens de réussir cette révolution mais soyons plus pragmatiques à l'approche des prochaines échéances afin de transformer l'accord conclu à Copenhague en quelque chose de légalement contraignant d'ici un an à Mexico.

Andrzej Grzyb (PPE). – (PL) Monsieur le Président, Madame Espinosa, Monsieur le Commissaire, la Présidence espagnole a décidé de préparer une évaluation de la conférence de Copenhague sur le climat, alors que nous affirmons ici, à en croire de nombreux orateurs, qu'elle s'est terminée en fiasco. Pourtant, fiasco ne rime pas nécessairement avec désastre – il peut arriver qu'on puisse tirer de bonnes conclusions d'un fiasco et voir quelles en sont les causes. Il convient d'évaluer la stratégie actuelle de l'Union européenne en matière de négociations sur la protection climatique parce que les préparatifs du prochain sommet – qui se tiendra à Mexico en décembre de cette année – ont déjà commencé.

J'ai une question à poser: devons-nous rehausser l'objectif en matière de réductions, dans la mesure où l'objectif actuel n'a pas été atteint au cours de ces négociations? Nous devons trouver des partenaires pour l'objectif actuel; pour un objectif revu à la hausse, nous n'avons aucun partenaire du tout. Il faut aussi souligner que sans les États-Unis, la Chine et l'Inde, et ce point a été répété plusieurs fois au sein de cette Assemblée à l'occasion de ce débat, les objectifs avancés par l'Union européenne à Copenhague ne seront pas atteints. Il en sera de même à Mexico. Nous devons évaluer la déclaration des autres parties et maintenir, par-dessus

tout, le forum de la conférence climatique au rang de forum principal de négociation pour une compréhension mutuelle, quelles que puissent être les évaluations critiques relatives au forum de l'ONU, que celui-ci soit approprié, bon, fonctionnant convenablement, etc.

Nous voulons une économie verte qui fasse une utilisation rationnelle de l'environnement et qui développe de nouvelles sources d'énergie et de nouvelles technologies capables de la générer et de l'économiser. Parallèlement, nous sommes conscients que l'énergie la moins chère est celle qui n'a pas été épuisée et nous devons donc être rationnels. À ce propos – et ce sera ma dernière phrase –, les réductions des émissions de gaz à effet de serre ne requièrent pas la mise en œuvre de technologies coûteuses. Très souvent, nos propres ressources comme les forêts et les sols peuvent être d'excellents lieux pour l'absorption, et dans la mesure où cette absorption est biologique, elle est efficace.

Le Président. – À la différence de ce matin, lorsque nous étions submergés, nous disposons maintenant de quelques minutes; par conséquent, à l'encontre des règles habituelles, nous allons tenter de donner la parole à tous ceux qui ont demandé de parler dans le cadre de la procédure «catch-the-eye». Je demanderai cependant à chacun d'entre vous de maintenir votre intervention sous la minute.

J'interromprai les discours après une minute parce que 13 personnes se trouvent sur la liste. Je souhaite que chacun ait la possibilité de prendre la parole, mais pour que M^{me} Espinosa et le commissaire Rehn soient en mesure de répondre, vous devez tous parler seulement une minute.

Marian-Jean Marinescu (PPE). – (RO) Comme il fallait s'y attendre, le sommet de Copenhague n'a pas débouché sur le moindre résultat concret. En revanche, nous disposons d'une vision claire sur le phénomène du réchauffement planétaire et sur la nécessité d'agir. L'Union européenne ne doit pas relâcher ses efforts de politique étrangère, en particulier ses discussions avec les États-Unis et avec la Chine. Il faut atteindre des résultats positifs. Nous avons des commissaires tant pour la politique étrangère que pour le changement climatique.

Il faut poursuivre les actions entreprises jusqu'à présent par l'Union européenne, même celles décidées unilatéralement. J'espère qu'à l'occasion de la réunion informelle de Séville, en janvier, les ministres de l'environnement aborderont les résultats de Copenhague de façon pragmatique et qu'ils aborderont le changement climatique dans le contexte du futur plan d'action pour l'efficacité énergétique portant sur la période 2010-2014.

En outre, il convient de coordonner le troisième paquet de mesures pour le marché intérieur de l'énergie avec l'accord de Copenhague afin d'assurer la sécurité énergétique, de promouvoir les énergies renouvelables et de capturer et stocker le dioxyde de carbone.

Linda McAvan (S&D). – (EN) Monsieur le Président, une question à la présidente en exercice ainsi peut-être qu'à la Commission concernant le délai du 31 janvier. Qu'en est-il des engagements au sein de l'UE? Je supposais que l'UE ferait une seule promesse et j'entends maintenant qu'au Coreper, on discute de plusieurs engagements. Que se passe-t-il exactement?

Deuxièmement, nous parlons d'une seule voix pour l'Europe, mais le fait que l'UE se soit rendue à Copenhague avec un mandat et que l'équipe de négociation ne disposait pas de marge de manœuvre ne fait-il pas partie du problème? Oui, cela fait partie du problème. C'est pour cette raison que l'UE a été mise de côté lors des négociations finales. Pourquoi parler à un négociateur qui ne peut bouger et qui ne dispose d'aucune flexibilité? Comment allons-nous résoudre ce problème? Il m'a été dit qu'il en allait de même à l'OMC. Voilà un problème de taille pour l'UE.

Enfin, j'espère, Monsieur le Commissaire Rehn, que vous transmettrez nos meilleurs vœux au commissaire Dimas. Je regrette qu'il ne soit pas des nôtres pour cette dernière session. Nous aurions souhaité lui adresser nos remerciements pour l'excellent travail qu'il a abattu au cours de ces nombreuses années et j'espère que nous aurons le plaisir de le voir la semaine prochaine en commission de l'environnement pour lui exprimer notre gratitude.

Gerben-Jan Gerbrandy (ALDE). – (*NL*) Monsieur le Président, malheureusement, les géants – les États-Unis, la Chine, l'Inde, le Brésil – n'ont pas été rejoints par un géant européen à Copenhague. Pire encore, 28 nains européens étaient assis à la table: 27 États membres et une Commission impuissante. C'est exactement ce qu'il ne faut pas faire. Si l'Europe ne réussit pas à parler d'une seule voix, elle se trouve impuissante et ne peut assumer son rôle potentiel. C'est dommage non seulement pour l'Europe mais aussi, en particulier, pour les résultats de ce type de conférence. Ce matin, le président Barroso, brandissant le traité de Lisbonne, a déclaré

que c'était la Commission qui parlait au nom de l'Union européenne dans les matières environnementales. Laissons-le dépenser son argent là où va son cœur. Ma question à la Commission est: plutôt que des belles paroles sur l'unité, êtes-vous prêts à jouer ce rôle et, le cas échéant, à pousser le Conseil sur le côté?

John Stuart Agnew (EFD). – (EN) Monsieur le Président, tandis que se déroulait le mois dernier la grande conférence à Copenhague – à laquelle assistaient de nombreux responsables politiques, d'ONG et de militants –, se tenait dans la même ville une autre conférence sur le climat dont la plupart des intervenants étaient des scientifiques, et je crois que j'étais l'unique député présent.

L'un après l'autre, ces scientifiques ont démoli les prétendus faits relatifs au réchauffement planétaire anthropique, arguments scientifiques à l'appui, contrairement à la ritournelle alarmiste. Nous avons entendu parler des manquements techniques du graphique en crosse de hockey d'Al Gore ainsi que de l'absence de fiabilité des données des stations météorologiques après la chute du Mur de Berlin. Nous avons été informés des lacunes scientifiques des modèles informatiques qui se refusent à annoncer une météo froide et de la probabilité de corrélations entre le dioxyde de carbone et les températures mondiales opposées à celles avec lesquelles on nous lave le cerveau. On nous a montré des photographies par satellite illustrant l'accroissement rapide de la banquise arctique au cours des trois dernières années, et nous avons été informés de l'augmentation du nombre d'ours polaires.

Andrew Henry William Brons (NI). – (*EN*) Monsieur le Président, les références précédentes aux prétendues preuves concernant les glaciers himalayens nécessitent un complément d'informations. Le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a affirmé en 2007 qu'ils disparaîtraient d'ici 2035.

The Sunday Times a récemment découvert que le rapport se fondait en ultime recours sur un entretien accordé en 1999 au New Scientist par un scientifique indien, M. Hasnain. Par la suite, M. Hasnain a déclaré que cette information se basait sur des estimations personnelles et n'a pas mentionné l'année, il n'a pas non plus effectué de quelconques recherches personnelles.

Si nos conclusions relatives à l'hypothèse du changement climatique doivent se baser sur des éléments probants, ceux-ci doivent être irréprochables. Ils ne peuvent être ni fabriqués, ni inventés.

Iosif Matula (PPE). – (RO) À la différence d'autres régions du monde, l'Union européenne comprend le changement climatique et assume un rôle pionnier dans cette bataille. Parallèlement, le grand nombre de participants à la réunion de Copenhague me permet d'espérer que l'action d'un nombre aussi important d'alliés finira par être couronnée de succès. Bien que les conclusions du sommet ne correspondent pas à ce qui en était attendu, je crois que notre engagement à différents niveaux débouchera sur les résultats souhaités.

Nous devons encourager un plus grand nombre de programmes d'investissements dans nos États, tant dans les énergies renouvelables que dans les domaines qui ont un impact direct sur le changement climatique. Je veux parler ici tant de petits projets, comme ceux impliquant une assistance technique pour exploiter des sources énergétiques locales, que de projets importants, d'envergure régionale, comme la gestion sélective et le recyclage des déchets ou la restauration et l'extension de systèmes et de réseaux d'approvisionnement en eau et de drainage.

Gilles Pargneaux (S&D). - Monsieur le Président, Madame la Ministre, Vaclav Havel nous disait, le 11 novembre dernier, «l'Europe est la patrie de nos patries». Or, après Copenhague, nos compatriotes européens sont très sévères. Il y a une perte de confiance réelle, et donc, face à cette crise de confiance et pour permettre le retour de cette confiance, je voudrais vous poser une question en deux points.

La première question: pendant les six mois de votre présidence, souhaitez-vous mettre à nouveau sur la table des négociations, la mise en place d'une taxe carbone sur les transactions financières, de type Tobin? Il me semble que cette taxe permettrait de restaurer cette confiance non seulement chez nos compatriotes, mais aussi chez toutes celles et tous ceux qui l'ont perdue partout dans le monde.

Et puis, deuxièmement, souhaitez-vous remettre sur la table une liste plus contraignante concernant les quotas carbone, concernant les fuites de carbone?

Seán Kelly (PPE). – (EN) Monsieur le Président, exactement comme une hirondelle ne fait pas le printemps, un hiver froid ne disqualifie pas les théories du changement climatique et du réchauffement planétaire. En effet, pour un nombre croissant de personnes, les preuves sont plus que probantes parce que tant les éléments scientifiques que les preuves visuelles démontrent qu'il y a changement climatique.

Les gens ont décrit la conférence de Copenhague comme un fiasco et comme un échec. J'estime qu'il serait plus exact de la décrire comme un petit pas dans la bonne direction: un petit pas dans la bonne direction. Désormais, le défi consiste à transformer ce petit pas en un énorme bond en avant pour l'humanité à Mexico.

Pour nous, au sein de l'Union européenne, le défi revêt un aspect particulièrement crucial car il s'agit de faire la preuve que les nouvelles institutions et les nouvelles fonctions créées par le traité de Lisbonne sont efficaces. Si nous sommes marginalisés, comme cela s'est passé à Copenhague...

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Andrés Perelló Rodríguez (S&D). – (ES) Peu de sujets ont fait l'objet d'un accord aussi large au sein du Parlement européen et de la société et c'est une honte d'anéantir les espoirs de la société qui nous soutient, qui croyait en Copenhague.

Je ne crois pas que le sommet ait été un échec et je ne crois certainement pas ce qu'affirment les gens qui ne sont pas capables de faire la différence entre le climat et la météo: le fait qu'il ait neigé dans le Nord était prévisible, mais il n'est pas pour autant normal qu'il neige à Séville ou qu'il fasse quatre degrés Celsius à Cuba, ce qui confirme effectivement que le changement climatique produit un effet. Je ne pense pas qu'aucune de ces questions doive nous faire baisser la garde.

C'est maintenant, plus que jamais, que nous devons maintenir notre position, Madame la Ministre. En d'autres termes, durant ces six mois, vous devrez aller encore plus loin, persuader le Conseil de la nécessité d'une position de plus en plus uniforme et unie. Vous devez convaincre la Commission de veiller à ce que nous parlions d'une seule voix. Ainsi, lorsque nous nous rendrons à Mexico, M. Obama ne pourra pas arriver en disant «je vais rencontrer les Chinois et j'en parlerai ensuite aux Européens», car telle est l'origine de la frustration vécue par l'Union européenne.

Madame la Ministre, nous devons maintenir notre *leadership* pour le climat, pour le bien de l'Union européenne et pour le bien de l'humanité.

Le Président. – Vous savez que vous avez le loisir de soumettre vos interventions par écrit et qu'elles apparaîtront dans le compte-rendu in extenso de des débats du Parlement européen. En revanche, si vous parlez très rapidement, le problème résidera dans le fait que les interprètes ne pourront suivre votre propos et que vous serez les seuls à entendre les discours, ou du moins ceux d'entre vous qui comprennent la langue dans laquelle ils sont prononcés.

Il est donc avisé de parler lentement afin qu'il soit possible d'interpréter votre intervention et, comme je l'ai dit, usez de l'option qui vous permet de transmettre votre intervention par écrit afin qu'elle apparaisse dans le compte-rendu in extenso.

Bogusław Sonik (PPE). – (*PL*) Monsieur le Président, il faudrait admettre que la tactique utilisée jusqu'à présent par l'Union européenne, notamment au sommet de Copenhague, était mauvaise. Cette tactique consistait à montrer toutes nos cartes et à croire que si nous adoptions des objectifs ambitieux, d'autres nous emboîteraient le pas. Le marchandage qui a eu lieu également au sein de ce Parlement concernant la question de limiter les émissions de 40 % ou de 50 % était à côté de la question. Il n'était pas sans rappeler quelque peu certaines négociations de l'époque de la Guerre froide, lorsque certains groupes politiques pensaient qu'un désarmement unilatéral pousserait l'Union soviétique à désarmer elle aussi. Nous devons changer de tactique et nous montrer fermes dans nos discussions avec les pays puissants de ce monde – la Chine, les États-Unis – et même brandir l'imposition de ce dont nos homologues français parlent actuellement, une taxe carbone aux frontières de l'Union européenne. Dans un marché mondial, nos entreprises doivent être compétitives. Nous devrions aussi nous souvenir de nouvelles technologies, notamment les technologies...

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Marc Tarabella (S&D). - Monsieur le Président, chacun s'accorde à reconnaître que le Sommet de Copenhague s'est achevé sur un double échec. En effet, si le Sommet a accouché d'une souris sous la forme d'un accord non contraignant et non signé par tous les pays, il s'agit aussi de digérer notre propre défaite puisqu'à travers la négociation de Copenhague, c'est le rôle incontournable des deux pays les plus pollueurs de la planète, la Chine et les États-Unis, qui a été mis en lumière. Ce G2 a mené la négociation sans que les Européens et les pays en voie de développement aient vraiment leur mot à dire. Dans ce cadre, l'agriculture n'a guère été abordée. Or, ce secteur d'activité est un des pans les plus fondamentaux de la lutte contre les changements climatiques. L'agriculture européenne est en train de préparer sa mutation vers des modèles de production plus durables, avec une gestion de l'eau plus responsable, des modèles moins énergivores, moins dépendants

de la chimie, consciente qu'elle est de ce que la biodiversité et la préservation des écosystèmes sont autant de clés à une diminution des pollutions environnementales. Alors, s'il vous plaît, quand allons-nous prendre conscience de ce que l'agriculture ...

(Le Président retire la parole à l'orateur)

Bogdan Kazimierz Marcinkiewicz (PPE). – (*PL*) Monsieur le Président, le sommet de Copenhague a montré une autre façon d'examiner la question du changement climatique. Le vrai problème ne résidait pas dans la limitation des émissions de gaz à effet de serre, mais dans la proposition de mécanismes efficaces qui soutiennent leur réduction. Jusqu'à présent, la communauté européenne a été à la pointe dans le domaine de la réduction des émissions de CO, et elle continue de fixer les normes qui permettront d'atteindre cet objectif à l'échelle mondiale.

C'est pourquoi il vaut la peine, dans le cadre de l'Union européenne, de proposer une approche durable apte à rendre possible le financement de mesures appropriées qui nous soient destinées, valant avant tout à l'intérieur de l'UE. L'argent proviendrait d'un fonds de l'UE constitué conjointement par tous les États membres; leurs contributions se baseraient proportionnellement sur le PIB per capita de chaque pays. De la sorte, nous aurions des contributions égales pour chaque État membre, sans complications superflues. Priorité serait accordée à des mesures financières qui contribuent à une réduction réelle des émissions au coût le plus bas.

Adam Gierek (S&D). – (PL) Monsieur le Président, à propos des observations critiques de scientifiques concernant la fiabilité des conclusions du GIEC et la divulgation de la falsification de données, événement qui a sans nul doute influé sur le résultat de la conférence de Copenhague, j'ai demandé à la Commission s'il était possible d'effectuer des recherches afin de vérifier les conclusions contestées. Dans sa réponse, M. Dimas a déclaré: «L'évaluation du GIEC constitue l'expression d'un consensus atteint par des milliers de scientifiques». Ma question est donc celle-ci: les résultats, en matière scientifique, sont-ils soumis à une décision par consensus, et les conclusions scientifiques sont-elles le résultat d'un vote? Concernant le «climategate», le commissaire a dit: «La position de la Commission européenne est que cette affaire n'affecte pas les conclusions évidentes et justifiées contenues dans le rapport du GIEC». Ma question est donc celle-ci: quel type de conclusions proviennent de données falsifiées? Je pense que nous avons besoin de recherches impartiales afin de vérifier les effets du CO₂. Sans crédibilité scientifique, un autre désastre nous attend à Mexico.

Sirpa Pietikäinen (PPE). – (*EN*) Monsieur le Président, les étapes faisant suite à Copenhague devraient consister à améliorer la position et les capacités de négociation des Nations unies.

Nous devrions faciliter l'entame de négociations par les Nations unies dans le segment de haut niveau, avec les chefs d'État, et continuer ensuite le détail de l'élaboration avec les fonctionnaires, comme c'est le cas au sein du G8 ou du G20. Il est dans l'intérêt de l'UE, qui dispose des capacités pour ce faire, d'exercer une pression pour obtenir un tel changement au sein du système des Nations unies.

Deuxièmement, je souhaite et j'espère, pour le Conseil et pour la nouvelle Commission, que maintenant que le traité de Lisbonne est en vigueur, la problématique centrale de notre politique étrangère sera gérée par le trio constitué par le président de la Commission, la haute représentante et le commissaire en charge du changement climatique, ce qui permet une négociation sur la base d'un simple texte négocié.

Edite Estrela (S&D). – (*PT*) Il a déjà été dit, et c'est vrai, que Copenhague a été une déception, puisque le sommet n'a pas débouché sur le moindre accord politiquement contraignant. Maintenant, il nous faut pourtant regarder vers l'avenir et nous préparer politiquement à la conférence de Mexico – l'Union européenne s'est déjà préparée sur le plan technique. L'Union européenne doit revendiquer un rôle de premier plan et se faire entendre d'une seule voix. Le traité de Lisbonne y contribuera, laissant l'Europe s'affirmer et parler d'une voix unie et forte de l'autorité de celui qui a fait ce qu'il avait à faire. Nous comptons aussi sur la Présidence espagnole pour faire en sorte que lorsque nous arrivons à la réunion de Bonn …

(Le Président retire la parole à l'oratrice)

Le Président. – Nous en avons terminé avec cette séance. Elle a été d'une longueur exceptionnelle, mais nous avons pu laisser s'exprimer un nombre considérable de députés. Le grand nombre de députés présents démontre également l'intérêt que cette Assemblée porte au sujet que nous traitons actuellement.

Nous avons maintenant atteint la partie finale du débat et nous allons en premier lieu donner la parole à M^{me} Espinosa afin qu'elle puisse répondre.

M^{me} Espinosa comprendra et l'Assemblée comprendra que je suis ravi de lui donner la parole, en raison de l'amitié, la chaleur et l'admiration que je ressens à son égard.

Elena Espinosa Mangana, présidente en exercice du Conseil. – (ES) Mesdames et Messieurs, je voudrais vous adresser à chacun mes remerciements pour vos contributions, qui, n'en doutons pas, nous aideront à nous améliorer. Je suis désolée de ne pas avoir la possibilité de répondre personnellement à chacun d'entre vous,

de la première contribution, celle de M^{me} Wortmann-Kool, à la dernière, celle de M. Grzyb, ainsi qu'aux 15 autres interventions que nous avons entendues. Permettez-moi cependant de prononcer quelques paroles supplémentaires à la suite de mon allocation inaugurale.

Nous avons en vue plusieurs objectifs cruciaux dans le domaine du changement climatique: il nous faut consolider le soutien et un niveau approprié d'engagement autour de l'accord de Copenhague, et renforcer chacune de ses composantes en développement et en détaillant leur contenu et en accélérant leur mise en œuvre.

Le sommet de Copenhague a révélé le nouveau scénario international qui nous entoure. Dans ce scénario, nous avons besoin de nouvelles améliorations, alors que de nouveaux objectifs et de nouvelles attentes sont exprimés par des acteurs très différents et alors qu'il convient de modifier les règles relatives à l'adoption des décisions afin de les adapter efficacement à de nouveaux calendriers et à de nouveaux besoins.

Dans ce contexte, l'Union européenne doit examiner le meilleur moyen de faire la preuve de son leadership dans le domaine de la politique climatique sur la scène mondiale.

Nous ne devons pas perdre nos objectifs de vue car ce serait affaiblir notre crédibilité et notre position, qui a été disputée ces dernières années. Aucun autre acteur que l'Union européenne ne sait combien il est ardu de construire ce leadership collectif. De même, aucune autre institution que ce Parlement n'est plus consciente des avantages et de la satisfaction qu'apporte un résultat qui améliore la situation de tous. À l'échelle mondiale, nous ne pouvons avancer que si le chemin se fonde sur la confiance mutuelle et l'intérêt public.

Certains ont comparé Copenhague à une montagne qui accouche d'une souris. Je préfère en retirer un élément qui, à mon sentiment, s'avère éminemment précieux: le fait que cette conférence nous ait fourni un potentiel considérable que nous serons capables d'exploiter dans les mois à venir. Mesdames et Messieurs, soyez assurés que nous pouvons affirmer haut et clair que l'Union européenne n'était pas le problème à Copenhague.

Abordons maintenant les interventions. Plusieurs d'entre vous ont évoqué la solidarité avec les pays tiers, la réduction des émissions, la déforestation ainsi qu'une industrie plus efficace et plus durable. Vous êtes aussi nombreux à avoir parlé de leadership et d'unité. À ce stade, il nous incombe de poursuivre avec insistance l'application immédiate de l'accord de Copenhague.

Il est aussi de notre devoir de forcer la pleine intégration de l'accord dans le cadre de la procédure ordinaire des Nations unies ainsi que de poser les fondations solides d'une percée significative à Mexico. Le rôle des alliances régionales et sectorielles sera à cet égard essentiel. L'Union européenne doit s'efforcer de les renforcer et de les élargir.

Nous devons travailler côte à côte et regarder vers l'avenir. Nous devons apprendre et avancer. Nous ne devons pas tomber dans la complainte. Du point de vue de l'orientation vers l'avenir et de la réflexion sur ce que nous devons laisser aux générations futures, le Parlement peut faire beaucoup. Tous ensemble, les États membres, le Conseil de l'environnement, la Commission, le Parlement et bien entendu la Présidence, nous avons tous un rôle à jouer.

Au lieu de jouer des coudes, nous devons agir ensemble et nous efforcer de défendre au mieux notre avenir commun sans perdre de vue que l'environnement, le développement, la compétitivité et l'innovation constituent des objectifs communs qui vont main dans la main.

Je prends notre de vos contributions et je peux vous assurer que le gouvernement espagnol, qui assurera la présidence tournante de l'Union européenne jusqu'au 30 juin, travaillera sans relâche à vos côtés en vue de concrétiser un avenir plus durable pour nous tous.

Olli Rehn, *membre de la Commission.* – (EN) Monsieur le Président, tout d'abord, permettez-moi de vous remercier pour ce débat à la fois très substantiel et très responsable. Je me ferai un plaisir de transmettre vos vœux de prompt rétablissement à mon collègue, Stavros Dimas, afin qu'il puisse être prochainement des vôtres en commission.

J'ai pris note de vos arguments et je vais tenter de répondre à certaines de vos préoccupations et de réagir à certaines de vos positions politiques sur la base des exposés que j'ai demandés durant ce débat. Je pense que nous pouvons interpréter vos messages fondamentaux comme suit: même si l'accord de Copenhague ne correspond pas à notre niveau d'ambition, il porte néanmoins, dans une certaine mesure, l'empreinte européenne. En d'autres mots, l'accord de Copenhague contient des références au niveau d'ambition nécessaire pour que l'accord portant sur l'après 2012 s'attaque valablement au changement climatique, jette les fondations d'un paquet financier et invite à des engagements sérieux en matière de réduction des émissions.

En notre nom propre, concernant nos engagements, le Coreper est réuni en ce moment même, tandis que la Commission et les États membres souhaitent ne faire qu'une seule proposition qui soit claire. Les détails font actuellement l'objet d'une discussion et j'ai bon espoir que nous soyons prêts pour le délai du 31 janvier.

Ceci pour répondre à M^{me} McAvan; ces discussions devraient également créer une base solide pour le texte de négociation unique que M^{me} Pietikäinen appelait de ses vœux.

Parallèlement, nous considérons l'accord comme une pierre angulaire en vue de futurs bonds en avant importants à Mexico, à l'occasion de futures négociations internationales sur le climat. M^{me} Hassi et beaucoup d'autres ont appelé à un leadership de l'UE. J'approuve et la Commission est déterminée à faire en sorte que l'UE maintienne sa position en pointe dans le courant des prochains mois ainsi qu'à faire en sorte que cet accord devienne le traité ambitieux et juridiquement contraignant que nous appelons tous de nos vœux. Je compte sur votre soutien pour atteindre cet objectif.

Malheureusement – comme l'ont souligné à juste titre certains orateurs au cours de ce débat –, certains de nos principaux partenaires de négociation comme la Chine et les États-Unis n'ont pas été en mesure ou n'ont pas été désireux de s'engager de façon aussi déterminée que ne l'a fait l'Union européenne, attitude qui a bien sûr exercé une influence négative sur les négociations. Il est clair aux yeux de tous que la Chine, tout particulièrement, ne souhaitait aucunement s'engager sérieusement vis-à-vis d'objectifs significatifs. À titre personnel, je pense que la nouvelle Commission devra définir une stratégie globale de l'Union européenne concernant la Chine afin de mieux faire valoir des intérêts communs dans des dossiers comme la politique climatique, les tensions commerciales et la politique de taux de change. Il n'est pas acceptable que le dumping monétaire chinois menace la relance économique en Europe. De la même façon, nous attendons de la Chine qu'elle prenne des engagements sérieux dans le domaine de la politique du changement climatique.

Mais rappelons aussi que notre leadership commence ici, chez nous. Nous devons redoubler d'efforts pour respecter nos engagements pris à Kyoto alors que la ligne d'arrivée est toute proche. Nous devons également veiller à ce que de nouvelles politiques et mesures ambitieuses soient mises en œuvre afin qu'elles nous portent vers la réduction de 20 % – ou même de 30 % – que nous nous sommes fixée. Pour y parvenir, nous devons investir dans l'innovation et la recherche dans les technologies qui touchent à l'efficacité des ressources, à l'environnement et à l'énergie, qui se trouveront au cœur de la nouvelle stratégie «UE 2020» que nous préparons actuellement.

Je rejoins M^{mes} Dati et Grossetête ainsi que M^{me} Ek, qui en concluent que l'UE 2020 devra donc être une industrie climatique et une stratégie pour les emplois – et qu'elle occupera donc le cœur de la relance économique de l'Union européenne. Je voudrais également répondre à la question très concrète de M. Davies. J'ai vérifié et je puis vous informer que l'utilisation d'une dotation de 300 millions d'euros destinés à la capture et au stockage du carbone fera l'objet d'une décision le 2 février au sein du comité de comitologie concerné. Je peux vous rassurer en vous disant que nous voulons 12 usines de démonstration. Huit usines bénéficieront d'un soutien au cours du premier cycle et le reste durant le second cycle.

Pour conclure, il est de notre devoir vis-à-vis des générations futures de continuer à jouer un rôle de pointe en donnant l'exemple et d'atteindre un accord juridiquement contraignant d'ici la fin de cette année afin d'assurer un avenir meilleur et durable pour tous.

Le Président. – Après cette intervention du commissaire, à qui nous souhaitons bonne chance, dans la certitude qu'il fera un excellent travail, comme il l'a fait dans le passé, le débat est clos.

Le vote aura lieu durant la première période de session de février, c'est-à-dire durant février I.

Elena Oana Antonescu (PPE), par écrit. – (RO) Winston Churchill a dit que «la politique est la capacité de prédire ce qui se passera demain, la semaine prochaine, le mois prochain et l'année prochaine. Et d'avoir la capacité d'expliquer après-coup pourquoi la chose en question n'a pas eu lieu».

Dans le contexte de la conférence de Copenhague, nous sommes tous de bons responsables politiques. Aux yeux des responsables politiques, la conférence s'annonçait sous des auspices positifs et l'on pouvait s'attendre à un nouvel accord sur le climat. Malheureusement, les négociations ont révélé que l'optimisme et le respect de l'environnement sont des valeurs plus européennes que mondiales. Le fait que le résultat de la conférence de Copenhague suscite une déception, dans la mesure où nos attentes et celles de nos concitoyens n'ont pas été rencontrées, doit nous motiver et nous rendre déterminés à accroître notre implication et à faire montre d'une plus grande unité au prochain sommet de l'automne, à Mexico. L'Europe doit apprendre à être un acteur et un négociateur actif, et à parler d'une seule voix.

Ivo Belet (PPE), *par écrit.* – (*NL*) Monsieur le Président, à la suite du fiasco de Copenhague, nous pourrions nous asseoir dans un coin et geindre piteusement, mais ce serait une perte de temps. Continuons à mettre de l'ordre chez nous. L'Europe est le seul continent à s'être doté d'une législation spécifique et ambitieuse en matière de réduction des émissions de CO₂. Il conviendra de la mettre en application durant les mois et les années à venir. N'oublions surtout pas que cette action produit aussi un effet direct sur d'autres superpuissances, et certainement la Chine. Tous les produits de consommation que la Chine souhaite vendre en Europe dans un proche avenir devront respecter les normes environnementales européennes les plus strictes. Cette situation oblige les fabricants chinois aussi à changer de cap. «Hopenhague» a peut-être été un échec, il n'en faut pas moins remettre l'ouvrage sur le métier. De nouvelles opportunités s'offriront l'année prochaine, tout d'abord à Bonn, puis à Mexico. Dans le même temps, il ne fait aucun doute que Copenhague a alarmé tout le monde, ce qui renforce considérablement notre conscience environnementale. Ce n'est pas suffisant, mais ce qui me rend optimiste, c'est la prise de conscience que l'investissement dans le climat est aussi bénéfique pour notre portefeuille, pour l'économie et, donc, pour l'emploi.

Sebastian Valentin Bodu (PPE), par écrit. -(RO) Nombreux sont ceux qui ont dépeint le sommet de Copenhague sur l'environnement comme un échec retentissant, qui n'a engendré qu'un accord vague dépourvu de toute base et de tout calendrier clairs. Toutefois, si nous observons attentivement les événements qui se sont déroulés dans la capitale danoise, nous constatons que ce sommet a jeté les fondations d'un nouvel ordre climatique mondial que nous finirons par atteindre, bien qu'au terme de nombreuses années de dur labeur et de négociations.

Pour la première fois, 115 chefs d'État ou de gouvernement se sont rencontrés pour discuter du changement climatique. C'est un signal important. Le fait que le sommet ait eu lieu sous l'égide des Nations unies souligne que même les pays en développement et peu industrialisés se rendent compte qu'ils doivent prendre une part active à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'importance de discussions bilatérales entre États puissants et industrialisés et États en développement a crû, tout particulièrement à la lumière du prochain sommet consacré aux problématiques environnementales de Mexico. L'UE se trouve en possession de toutes les données disponibles pour assumer un rôle de premier plan dans les discussions bilatérales avec des États comme la Chine, l'Inde ou le Brésil. Le temps est venu où aucun effort ne semblera trop important concernant l'avenir de la planète que nous partageons tous.

George Sabin Cutaş (S&D), par écrit. – (RO) Ces dernier mois, «échec» a été le mot le plus utilisé pour décrire le sommet de Copenhague. Le résultat insatisfaisant du sommet résulte à la fois de la réticence montrée par les grands pays industrialisés et des règles complexes du système des Nations unies fondé sur le consensus.

Par ailleurs, il conviendrait d'analyser pourquoi l'Union européenne s'est révélée incapable d'assumer le rôle de catalyseur des efforts mondiaux en vue de limiter les effets du changement climatique. En annonçant unilatéralement, une année avant cette conférence, son intention de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % d'ici 2020, l'UE disposait d'un ascendant moral pour donner de l'élan aux négociations de Copenhague. Nous n'avons pourtant pas été capables de faire entendre notre voix au cours d'une réunion qui a été dominée par les positions des États-Unis et des pays émergents.

Une enceinte de discussion plus restreinte s'avère nécessaire pour que nous puissions voir des négociations se terminer par un succès. Il conviendra d'user aussi efficacement que possible des réunions ministérielles de Bonn et de Mexico, en juin et en décembre, pour ouvrir la voie à l'adoption d'un nouveau traité. Les États membres doivent coordonner leurs actions afin que nous puissions parler d'une seule voix sur la scène mondiale.

Adam Gierek (S&D), par écrit. – (PL) Le fiasco du sommet sur le climat a mis en lumière la faiblesse de l'Europe ainsi que la naïveté de son élite politique. Il a montré que nous ne sommes qu'un acteur parmi beaucoup d'autres de la scène mondiale. Pourquoi les propositions relatives aux émissions de CO₂ se sont-elles

avérées inacceptables? Parce qu'elles menacent les intérêts de nombreux pays en développement, ne prennent pas en considération la concurrence basée sur l'économie militaire mondiale, répartissent inéquitablement le droit d'utiliser le bien commun, c'est-à-dire la Terre, et qu'elles se fondent sur l'hypothèse relativement peu crédible avancée par le GIEC concernant la nocivité du CO₂, tandis que les prétendues «preuves», constate-t-on, ont été manipulées (climategate). La science ne doit pas être politiquement contrôlée, mais doit tenir compte de toutes les circonstances et répondre à toutes les questions possibles. Quelqu'un a-t-il demandé, par exemple, ce qu'il se passerait s'il n'y avait pas assez de CO₂ dans l'atmosphère? Nous devrions nous réjouir de cette période chaude de l'histoire contemporaine de notre planète et du fait que nous avons pour le moment quelque 370 à 380 ppm de CO₂ dans l'atmosphère. En physique et en chimie, nous connaissons le principe d'équilibre de Le Chatelier, qui prédit le développement de conditions idéales pour la photosynthèse. La Terre devient plus verte, un fait qui a été confirmé à de multiples reprises et qui garantit des récoltes plus abondantes et de meilleures conditions de développement. Laissons-la continuer dans cette direction même si, malheureusement, de nombreux signes indiquent que le monde se refroidira de plus en plus au cours des deux prochaines décennies. Conclusion: l'Union européenne doit immédiatement réévaluer son paquet climat et énergie parce que ces mesures restrictives réduisent la compétitivité de l'économie de l'UE.

Béla Glattfelder (PPE), par écrit. – (HU) Les réglementations commerciales actuelles, d'inspiration libérale, encouragent l'augmentation des émissions de dioxyde de carbone. En introduisant les systèmes d'échange d'émissions, en soutenant les sources d'énergie renouvelables et les investissements destinés à améliorer l'efficacité énergétique, les pays développés déploient des efforts considérables pour diminuer leurs émissions de dioxyde de carbone. Ces mesures se traduisent par des coûts supplémentaires pour les entreprises. Qui plus est, dans ces pays, la consommation d'énergie est de plus en plus taxée.

Pendant ce temps, de nombreux pays en développement ne font rien pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Ils augmentent même constamment leurs émissions de dioxyde de carbone. Au lieu de prendre des mesures incitatives à l'égard des gros utilisateurs industriels, afin qu'ils se tournent vers l'efficacité énergétique, ils leurs fournissent de l'électricité à des taux subventionnés. Beaucoup soutiennent que, de nos jours, l'avantage comparatif le plus important de ces pays ne réside plus dans le travail bon marché, mais dans l'énergie bon marché.

C'est pour cette raison qu'il convient de mettre en place de nouvelles réglementations commerciales au niveau international dans le but d'empêcher l'augmentation des émissions de dioxyde de carbone. Non seulement faut-il que notre commerce soit «équitable», mais il doit également être «vert». À cette fin, nous devons veiller à ce que des sanctions juridiques efficaces soient en place dans l'hypothèse où un pays ne respecterait pas les engagements qu'il a pris en vertu d'accords climatiques.

András Gyürk (PPE), par écrit. – (HU) La conférence de Copenhague sur le climat a été décevante. Elle n'a pas débouché sur des engagements juridiquement contraignants aptes à déterminer le cadre futur de la protection climatique au plan international. La situation est aggravée par le fait qu'en dépit de ses intentions l'UE a été incapable d'exercer une influence significative sur le résultat final des négociations. L'échec de la conférence ne justifie pas l'inactivité. Nous devons nous habituer à l'idée qu'il faut mettre en avant des solutions régionales jusqu'à l'élaboration d'un traité international qui contraigne juridiquement chaque acteur. Par conséquent, l'Union européenne se doit de peaufiner ses réglementations internes en matière de protection climatique. Il importe que les réglementations de l'Union soient rendues plus efficaces sans être à l'origine d'un désavantage concurrentiel à l'endroit des industries européennes.

En revanche, il faut veiller à ce que la politique climatique de l'UE ne désavantage pas non plus les nouveaux États membres, comme cela a été le cas dans le cadre de l'accord atteint au sein de l'UE sur la répartition des charges. En matière de protection climatique, il convient de préférer des solutions qui produisent de nombreux effets supplémentaires en sus de la diminution des émissions. Donc, le développement des transports urbains améliore la qualité de vie, les investissements dans l'amélioration de l'efficacité énergétique créent de l'emploi, et les montants dépensés dans la recherche et développement améliorent dans le même temps la compétitivité. Le budget des sept prochaines années devrait refléter ces points de vue. L'Europe ne peut pas se permettre d'être une spectatrice des négociations internationales sur la protection climatique. Elle doit continuer à prendre l'initiative même si la politique climatique ne connaîtra plus désormais que des progrès limités, marginaux, en lieu et place de changements de grande envergure.

Eija-Riitta Korhola (PPE), *par écrit.* – (*FI*) Monsieur le Président, c'est avec une certaine consternation que j'ai entendu ces plaintes sur les maigres résultats de Copenhague. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il est grand temps pour l'UE de revenir à la réalité. Nous devons arrêter de nous leurrer en nous imaginant que l'UE s'est trouvée dans une position de leadership ou qu'elle pourrait assumer un tel rôle. Soyons honnêtes: notre

stratégie inefficace et coûteuse ne tente personne. C'est aussi ce que je dirai à la future commissaire en charge du changement climatique. Le sommet de Copenhague se trouve derrière nous, alors pourquoi donc M^{me} Hedegaard s'évertue-t-elle encore à nous faire croire que l'UE est un chef de file en matière de politique climatique et l'acteur qui doit montrer la voie à suivre au monde entier? Elle n'a pas joué ce rôle depuis longtemps.

«Suivez-moi, je suis juste derrière vous», voilà le slogan paradoxal que l'UE a conçu pour elle-même. C'est avec ce type d'aveuglement que l'UE poursuit sa politique climatique malheureuse qui détruit des emplois dans les industries les plus propres. Ceux qui ont suivi le débat sur le climat savaient depuis longtemps qu'aucun accord international basé sur la proposition de l'UE ne serait atteint. Les États-Unis d'Amérique, la Chine et le Japon ont choisi une voie qui rejette le modèle imposé par les Nations unies, avec ses plafonds d'émission et ses calendriers négociés. Ils investissent directement dans la réduction de l'intensité carbonique et dans des technologies nouvelles qui, avec le temps, viendront elles aussi à être considérées comme la voie logique pour réduire les émissions. En revanche, cette méthode n'exposera pas l'économie et les emplois à la bureaucratie, à la concurrence déloyale ou à des fluctuations de prix imprévues. En Europe, nous serons exposés si l'UE continue à suivre une voie différente, isolée, accentuant les difficultés des entreprises. Il est particulièrement regrettable que personne n'en bénéficie, et certainement pas la population. L'environnement n'en bénéficiera pas non plus si les industries les plus propres du monde se voient imposer des sanctions en termes d'échanges de quotas d'émission, des sanctions qui ne sont pas imposées au reste de l'économie. Il est temps pour l'UE de revoir sa politique et de mettre un terme à ces fantasmes.

Petru Constantin Luhan (PPE), par écrit. – (RO) L'Union européenne doit rester impliquée dans les négociations internationales relatives à l'adoption d'un accord portant sur l'après Kyoto. Il ne fait aucun doute que pour signer un nouvel accord mondial après Kyoto, la stratégie de négociation de l'UE devra faire l'objet d'une évaluation et d'une préparation minutieuses en vue de poursuivre les négociations en 2010.

Bien qu'ils ne puissent pas être considérés comme un succès et restent très inférieurs aux souhaits de l'Union européenne, les résultats de Copenhague marquent une étape supplémentaire en direction de la signature d'un accord mondial et juridiquement contraignant portant sur l'après-Kyoto. Dans l'avenir immédiat, l'UE doit concentrer ses efforts sur une mobilisation diplomatique afin d'obtenir des engagements de la part de tous les partenaires mondiaux d'importance, et en particulier des États-Unis, de la Chine et de l'Inde, afin qu'il soit possible, à l'échelle mondiale, d'atteindre l'objectif consistant à limiter l'augmentation des températures à deux degrés Celsius par rapport au niveau préindustriel.

Nous devons être conscients que l'engagement de l'UE de porter ses réductions d'émissions à 30 % d'ici 2020 est conditionnée à des offres comparables ou proportionnelles assumées par des pays tiers.

Rovana Plumb (S&D), par écrit. – (RO) Un mois après, il nous est possible de dresser le bilan de la conférence sur le changement climatique. L'accord de Copenhague a été négocié et signé au prix d'efforts considérables, étant même à deux doigts de l'échec total. Le compromis accepté avec grande difficulté ne se situe que dans le registre de «prendre acte».

Bien que l'UE ait proposé des objectifs spécifiques et ambitieux, ceux-ci n'ont pas été suivis par les autres partenaires. En revanche, il nous faut souligner que toutes les grandes puissances économiques et politiques du monde se sont rencontrées pour discuter de la responsabilité du changement climatique et pour assumer cette responsabilité. L'objectif consistait, en connaissance de cause, à maintenir l'ampleur du réchauffement planétaire à 2 C et à se mettre d'accord sur un soutien financier de 30 milliards de dollars américains sur la période 2010-2012 (financement à mise en œuvre rapide) et de 100 milliards de dollars américains d'ici 2020. Ces montants sont destinés à financer des mesures de réduction et d'adaptation aux effets du changement climatique dans les pays les moins développés et les plus vulnérables.

Je pense que la future Commission, tout particulièrement si elle compte un commissaire responsable du changement et de l'action climatiques, doit évaluer dans les moindres détails toutes les propositions de réductions – des engagements pris par des pays qui sont parties à la Convention des Nations unies – et préparer également les négociations de la même façon en vue de la signature d'un accord juridiquement contraignant par le COP 16 à Mexico en 2010.

Daciana Octavia Sârbu (S&D), *par écrit*. – La plupart d'entre nous ont fait état, à juste titre, de la déception que leur ont causé le résultat du sommet de Copenhague et l'absence d'un accord juridiquement contraignant. Certains progrès ont pourtant été enregistrés. La création du Fonds climatique vert de Copenhague, par exemple, permettra aux pays pauvres de financer l'adaptation au changement climatique et le développement

de technologies propres. L'acceptation formelle de leur coresponsabilité par les économies émergentes rend plus probable un engagement concret de leur part dans un avenir proche. L'UE doit continuer à jouer un rôle de chef de file en l'absence d'accord juridiquement contraignant. La commissaire désignée en charge de l'action climatique a exprimé sa volonté d'atteindre un accord international sur la protection des forêts tropicales, l'inclusion du transport routier et maritime dans l'ETS et la connexion des systèmes de plafonnement et d'échange de l'UE et des États-Unis, ce qui constituerait une étape fondamentale dans la coopération internationale en matière de réductions des émissions mondiales. Nous devons continuer à développer et à appliquer notre propre législation climatique pendant que d'autres pays travaillent à la leur. Notre travail des prochains mois avec des organisations internationales et des pays partenaires accroîtra les chances d'obtenir des progrès plus significatifs à l'occasion de la prochaine conférence de Mexico.

Zbigniew Ziobro (ECR), par écrit. – (PL) Le problème du réchauffement climatique constitue l'un des grands enjeux qui troublent le monde moderne. Récemment, à Copenhague, un sommet a été consacré au climat. Parallèlement, nous avons découvert que les contenus de plusieurs milliers de documents et de courriels émanant de l'unité de recherche climatique de l'université d'East Anglia avaient été publiés sur l'internet. Cette institution est l'une des plus prestigieuses du monde à se concentrer sur le réchauffement climatique et l'effet des activités humaines sur ce processus. Ce matériel englobait la correspondance entre des scientifiques de divers pays dont les recherches ont eu une influence décisive sur la position de l'Union européenne et des Nations unies en matière de changement climatique. Ces fuites d'informations montrent que les conclusions de la recherche ont peut-être été manipulées et que, par conséquent, des informations non fiables sur l'effet de serre et sur le changement climatique ont peut-être été publiées. Les pays de l'UE, et donc nos sociétés, supportent des coûts substantiels liés aux émissions de gaz à effet de serre, tandis qu'à Copenhague, les négociateurs ont tenté de faire accepter par les pays développés, dont l'UE, une charge financière encore plus importante liée aux réchauffement de la planète de façon à aider ainsi les pays en développement. Tout doute existant dans ce domaine doit faire l'objet d'une clarification détaillée, non pas parce que nous voulons convaincre ceux qui doutent de la légitimité de mesures visant à limiter les émissions de gaz, mais parce que les contribuables européens supportent et continueront à supporter des coûts gigantesques dans ce contexte et qu'ils doivent être certains que ces mesures sont prises pour de bonnes raisons.

PRÉSIDENCE DE M^{ME} DIANA WALLIS

Vice-présidente

12. Heure des questions (questions au Conseil)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle l'heure des questions (B7-0002/2010).

Je souhaite la bienvenue au ministre pour cette première heure des questions avec la Présidence espagnole.

Nous allons examiner une série de questions adressées au Conseil.

La question n° 1 n'est pas appelée, son sujet figurant déjà à l'ordre du jour de la présente session.

- Question n° 2 de **Gay Mitchell** (H-0477/09)

Objet: Contraction du crédit/prêts aux entreprises

En décembre, le ministre allemand de l'économie a indiqué que l'Allemagne serait confrontée à une nouvelle contraction du crédit si les banques n'accordaient pas davantage de prêts, notamment aux petites et moyennes entreprises. Il s'agit là d'un problème susceptible de toucher l'ensemble de l'Union européenne.

Quelles mesures spécifiques le Conseil prend-il pour s'assurer que les banques offrent des prêts aux entreprises, qui leur permettent de se maintenir, et par là même de créer des emplois et de la croissance, et de contribuer à la relance économique?

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Comme vous le savez, le Conseil se préoccupe depuis quelques temps du problème de la garantie d'un accès suffisant des entreprises aux capitaux, ainsi que des actions mises en œuvre par les États membres dans ce but.

En janvier de l'année dernière, le Conseil a remarqué que les États membres avaient agi avec force et détermination pour soulager les marchés du crédit, entre autres choses. Au printemps, le Conseil européen

déclarait qu'il importait de continuer à appliquer les mesures de relance économique et priait la Commission et le Conseil d'évaluer l'efficacité des mesures adoptées et de faire rapport au Conseil européen de juin.

Le Conseil européen de juin a effectivement évalué l'efficacité des mesures adoptées par les États membres pour soutenir le secteur financier, la stabilité et le fonctionnement des marchés financiers. Ces résultats ont été communiqués au Conseil européen lui-même sous forme de rapport. Le rapport est donc passé du Conseil, en d'autres termes du Conseil de ministres, au Conseil européen. Le rapport était positif, il indiquait l'existence de garanties de recapitalisation et de mécanismes dans les États membres, il concluait que les États membres avaient joué un rôle essentiel pour enrayer la spirale vers le bas. Je vous rappellerais que tout le système financier risquait de s'effondrer à la fin de 2008.

Il y a donc eu des répercussions positives. En permettant aux banques d'accéder au financement au niveau mondial, les flux des crédits destinés à l'économie réelle ont été soutenus. Le Conseil a apprécié le fait que les mesures adoptées par les États ont été significatives et ont permis de maintenir ouvertes les vannes du crédit.

Pour le moment, le secteur bancaire est encore soumis à certaines pressions concernant la recapitalisation et le Conseil a demandé par conséquent à chaque État membre une recapitalisation et un rétablissement de ses comptes afin de réduire l'incertitude et de faciliter l'octroi de crédit.

Dès le mois dernier – en décembre –, le Conseil a pu constater que les États membres ont mobilisé toute une gamme de mesures de soutien dans le but de rétablir la stabilité financière. Le Conseil a souligné, cependant, que la reprise était encore un peu fragile et il a appelé le Comité européen des contrôleurs bancaires à lui fournir des informations régulières concernant la quantité de capitaux disponibles pour des emprunts complémentaires.

Nous disposons à présent d'une série de mesures: suivi par le Conseil, d'un côté, et orientation de la part du Conseil européen, d'un autre côté. Le résultat a été une amélioration, la Banque centrale européenne agissant pour garantir tout d'abord la liquidité bancaire et l'accès aux prêts pour les entreprises.

Gay Mitchell (PPE). – (*EN*) Madame la Présidente, puis-je dire au ministre que d'après mon expérience, certaines banques – en aucun cas toutes les banques, mais quelques banques, peut-être même de nombreuses banques – se sont comportées de manière irresponsable durant la croissance des marchés financiers et quelques banques – peut-être pas toutes les banques, encore une fois, mais de nombreuses banques – continuent de se comporter de manière irresponsable durant les semaines et les mois de bourgeonnement de la reprise.

Par exemple, je connais en particulier une entreprise à Dublin, très bien gérée, dont le patron respecte scrupuleusement ses engagements et que sa banque est loin d'aider. Elle en a profité pour réduire son découvert et faire pression sur son entreprise – une entreprise viable, une entreprise qui survivra à cette récession.

S'il vous plaît, Monsieur le Ministre, prenez ces banques en main, dites-leur que nous leur donnons de l'argent du contribuable et que nous attendons d'elles qu'elles prennent en considération l'intérêt public et pas seulement celui de leurs actionnaires – dont certains se portent à merveille.

Diego López Garrido, président en exercice du Conseil. – (ES) Je dois vous dire que je crois que le Conseil et les institutions européennes font du bon travail. Je pense que nous avons fait du bon travail et que nous avons largement contribué à empêcher une pénurie de liquidités pour l'économie.

Le Conseil «Ecofin» a suivi et continue de suivre les mesures qui ont été adoptées par les États membres. Il le fait de manière systématique. Par exemple, il a pour tâche actuellement d'observer comment les garanties accordées aux banques sont rendues disponibles, s'il existe ou non des restrictions imposées aux entreprises du secteur financier et comment la Banque centrale européenne mène à bonne fin le financement du crédit.

Je voudrais simplement dire que le 7 décembre 2009, M. Trichet, le président de la Banque centrale européenne lui-même, a dit que les banques pouvaient emprunter sans restriction auprès de la Banque centrale européenne. Il n'existe aucune restriction quant à l'offre. Si certaines banques ne se servent pas de cette possibilité, cela regarde chacun de ces organismes financiers. Il n'existe aucune forme de restriction en ce qui concerne l'Union européenne ou la Banque centrale européenne.

Quoi qu'il en soit, le Conseil, avec le Parlement européen, est bien sûr on ne peut plus heureux d'examiner les présentes directives qui doivent être débattues en relation avec les systèmes de surveillance financière ou toute autre initiative que la Commission pourrait avancer à cet égard.

Catherine Greze (Verts/ALE). - Madame la Présidente, une des priorités de la Présidence du Conseil est de renforcer l'influence de l'Union européenne sur la scène internationale, et tout particulièrement en Amérique latine.

Mais de quelle influence parlons-nous? La conception actuelle des relations internationales laisse peu de place à la démocratie et aux droits de l'homme. Le Conseil souhaiterait-il soutenir à travers des accords de libre-échange des régimes qui violent constamment les droits de l'homme en Amérique latine?

Je voudrais prendre pour exemple le Pérou, où des exactions commises à Bagua sont une terrible illustration de la manière dont l'État collabore avec les multinationales en confisquant des terres aux populations autochtones à des fins économiques. Déjà près de 70 % du territoire est entre les mains des multinationales et des entreprises minières.

Autre exemple notoire, celui de la Colombie, pays le plus dangereux pour un syndicaliste au vu des centaines d'assassinats perpétrés. Ma question est la suivante: comptez-vous remettre la question des droits de l'homme au cœur de la politique extérieure de l'Union en Amérique latine?

La Présidente. – Je suis désolée, mais votre question ne semble pas du tout liée à la dernière question. J'ignore si vous avez déjà participé à l'heure des questions auparavant, mais vous n'êtes autorisée qu'à poser une question complémentaire liée à la question principale. Je suis désolée, mais je dois rejeter votre question. Je vous suggère de relire le règlement.

Pour autant que je sache, il n'y avait pas de questions complémentaires au moment où j'ai clos la dernière question. Je vais donc continuer à moins qu'il n'y ait une autre question liée à la contraction du crédit et aux prêts aux entreprises.

Monsieur Władysław Zemke, si c'est le cas de votre question, vous avez 30 secondes.

Janusz Władysław Zemke (S&D). – (PL) Oui, ma question porte précisément sur ce point.

Nous savons parfaitement que la situation est très différente entre les États membres. À ce propos, si nous parlons d'aide aux entreprises, je voudrais poser une question sur la situation en Grèce, parce que la crise dans ce pays aujourd'hui est pire que partout ailleurs – a-t-on prévu des mesures spéciales à cet égard?

Diego López Garrido, président en exercice du Conseil. – (ES) Je pense qu'il y a une question exactement sur ce sujet. Je vous demanderais de rester pour la réponse que j'y apporterai et je répondrai à votre question, en même temps qu'à celle qui figure à l'ordre du jour et qui porte exactement sur ce point.

Je veux parler de la question n° 9 sur la liste en ma possession ou n° 8 sur la liste actuelle, la question de M^{me} Kratsa-Tsagaropoulou sur la situation économique en Grèce.

président en exercice du Conseil. – (*ES*) Je fais référence à la question n° 9 sur la liste en ma possession, ou n° 8 sur la liste actuelle, la question de M^{me} Kratsa-Tsagaropoulou sur la situation économique en Grèce.

La Présidente. – Question n° 3 de **Bernd Posselt** (H-0479/09)

Objet: Intégration du Kosovo dans l'UE

Quelles initiatives le Conseil prévoit-il pour donner suite au souhait du Parlement européen de voir le Kosovo être intégré dans les programmes de l'UE, les stratégies de préadhésion et le processus de Thessalonique, abstraction faite de la question de son statut?

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Le Conseil a toujours répété que les Balkans occidentaux avaient pour perspective d'adhérer à l'Union européenne. Cela fait indubitablement partie de la politique extérieure, dans ce cas la politique de voisinage, et même de la politique d'élargissement de l'Union européenne.

C'est pourquoi, récemment, la réunion du Conseil en décembre 2009 a confirmé la nécessité de respecter certaines conditions équitables, dans le contexte du processus de stabilisation et d'association pour les Balkans.

En ce qui concerne le Kosovo, le Conseil a déjà fait remarquer que, dans ce cas, les États membres décidaient en accord avec la pratique nationale et le droit international.

Comme vous le savez, la déclaration unilatérale d'indépendance du Kosovo fait actuellement l'objet de procédures judiciaires devant la Cour internationale de justice. Quoi qu'il en soit, le Conseil a toujours pris le Kosovo en considération dans ses relations politiques avec les Balkans et il y a eu un consensus entre les États membres et les gouvernements à cet égard, par exemple, en termes de libéralisation des visas, dont le Kosovo devrait bénéficier, comme le Conseil l'a toujours compris. De plus, nous avons salué la communication de la Commission concernant les moyens de renforcer le développement politique et socioéconomique du Kosovo.

Le Conseil a invité la Commission à prendre les mesures nécessaires pour soutenir les progrès du Kosovo vers l'Union européenne conformément à la perspective européenne pour la région, à laquelle j'ai fait précédemment référence.

Le Conseil a encouragé la Commission, sur la base d'un consensus bien sûr, à lancer la participation du Kosovo aux programmes de l'Union européenne, en incorporant le Kosovo dans la surveillance économique et fiscale, en enclenchant la deuxième composante de l'aide à la préadhésion et en renforçant le dialogue du processus de stabilisation et d'association.

Ces conclusions ont été approuvées lors du dernier Conseil européen les 10 et 11 décembre 2009.

Bernd Posselt (PPE). – (*DE*) Monsieur le Président en exercice du Conseil, j'ai deux autres questions précises à vous poser. Premièrement, pensez-vous que sous la Présidence espagnole nous parviendrons à faire des progrès en ce qui concerne le régime des visas pour le Kosovo, de sorte que le Kosovo ne reste pas une prison dans une région des Balkans libre? Deuxièmement, que ferez-vous à la longue pour que les États membres qui ne l'ont pas encore fait reconnaissent le Kosovo? Comme je l'ai dit, le premier point concerne le régime des visas.

Diego López Garrido, président en exercice du Conseil. – (ES) J'ai déjà mentionné le système des visas.

Le Conseil a toujours exprimé son souhait que le Kosovo bénéficie également du système des visas et d'une libéralisation possible des visas dans la région. Comme vous le savez, la Commission travaille sur les détails de cet aspect. Tout d'abord, en ce qui concerne l'assouplissement du régime des visas et ensuite la libéralisation du régime des visas, en vue de présenter une proposition au Conseil. Bien sûr, certaines exigences doivent encore être respectées dans ce domaine et à cet égard la Commission travaille avec les pays concernés. Dans ce cas, elle travaille avec le Kosovo et informe régulièrement le Conseil.

Le Conseil et la Présidence espagnole partagent certainement l'idée de la libéralisation du régime des visas qui pourrait s'étendre à des zones voisines de l'Union européenne. Je pense qu'il s'agit d'une des orientations politiques que nous devons clairement encourager en Europe dans les mois à venir, en termes de mobilité, de capacité à communiquer et à se déplacer non seulement dans l'Union européenne, mais dans toutes les zones qui la bordent. Je pense que cette position profitera clairement aux deux parties: l'Union européenne, qui délivre ces visas, et ces pays, qui doivent évidemment en faire de même sur la base de la réciprocité.

Andreas Mölzer (NI). – (*DE*) Monsieur le Président en exercice du Conseil, dans toutes les initiatives que le Conseil prend concernant le Kosovo, les points de vue de la Serbie et les informations qu'elle fournit seront-ils également pris en considération comme il se doit? Indépendamment de la question territoriale qui concerne le Kosovo, la Serbie est bien sûr un État essentiel en termes d'intégration des Balkans occidentaux dans l'UE, c'est un État que nous devrions impliquer dans toutes les démarches que nous entreprenons.

Nikolaos Chountis (GUE/NGL). – (*EL*) Madame la Présidente, Monsieur López Garrido, j'apprécie la position adoptée par votre pays, l'Espagne, qui n'a pas reconnu l'indépendance du Kosovo, et votre récente décision de retirer les troupes espagnoles qui ont servi jusqu'à présent au Kosovo.

Comme nous nous trouvons dans une période de crise économique, je voudrais vous poser une question prosaïque: combien le maintien des troupes dans ce pays a-t-il coûté à l'Espagne? Quels est votre commentaire concernant la position de mon pays, la Grèce, qui déploie le même nombre d'hommes au Kosovo et qui a des problèmes économiques, comme nous le savons tous? Est-il juste d'entretenir des troupes au Kosovo?

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Pour ce qui est de la première question sur la Serbie, bien sûr la Serbie est le pays le plus fort des Balkans occidentaux. Nous devons toujours vraiment le prendre en considération dans toute politique, en l'occurrence la politique concernant la perspective européenne, à savoir la politique de l'Union européenne concernant les Balkans occidentaux.

Bien sûr, il existe un accord récent, que vous connaissez sans doute, concernant la libéralisation du régime des visas pour la Serbie et récemment aussi, après la sortie de l'impasse de l'accord intérimaire d'association avec la Serbie, la Serbie a introduit une demande formelle d'adhésion à l'Union européenne.

À condition que cela ait lieu, nous sommes d'accord pour appliquer les règlements communautaires, pour que la Commission étudie la question, pour fournir un avis technique et pour décider comme prévu s'il est réaliste d'ouvrir des négociations concernant l'adhésion à travers le respect des critères de Copenhague. La Serbie est un pays qui pèse évidemment dans la région et qui possède une perspective européenne, à notre avis. La majorité du Conseil, qui est actuellement unanime, était favorable au déblocage de l'accord intérimaire, il s'est chaleureusement positionné pour une association avec la Serbie

Pour ce qui est du Kosovo, vous m'interrogez sur une question liée à la politique nationale et à des décisions internes du gouvernement espagnol. Vous savez que dans ce cas je représente le Conseil, pas un pays en particulier mais le Conseil. Par conséquent, dans ce cas, abstraction faite des données dont je pourrais disposer ici, et que je pourrais difficilement avoir en ce qui concerne le chiffre auquel vous faites référence, j'estime que dans ce cas, il ne m'est pas possible de parler au nom d'un pays parce que je parle au nom du Conseil européen, un organe de l'Union européenne qui représente 27 pays.

La Présidente. – Question n° 4 de Jim Higgins (H-0486/09)

Objet: Destruction des forêts ombrophiles tropicales

Dans la perspective des résultats des discussions internationales du mois de décembre sur le changement climatique tenues au cours du sommet de Copenhague, le Conseil ne convient-il pas que, si l'agriculture européenne est un facteur de dégagement de CO₂, les conséquences de la destruction des forêts ombrophiles tropicales du bassin de l'Amazone dépassent largement les effets négatifs de la production agricole européenne en termes d'émissions de CO₂?

Diego López Garrido, président en exercice du Conseil. - (ES) Le Conseil est totalement d'accord avec vous, Monsieur Higgins, que l'agriculture et la déforestation sont des facteurs qui influencent les émissions de CO_2 dans l'atmosphère.

Il est difficile de savoir lequel de ces deux facteurs est le plus important. Il s'agit d'un débat plus scientifique que politique. Néanmoins, quoi qu'il en soit, il faut agir dans les deux domaines en même temps et cela a toujours été le cas.

Lorsqu'il a été question de traiter de l'agriculture durable, nous avons toujours fait des progrès dans les deux domaines. Cela a même conduit à modifier la politique de développement rural de l'Union européenne. Dans le cadre de la révision de la réforme de la PAC, nous en tenons compte pour répondre aux défis tels que l'atténuation et l'adaptation au changement climatique. Comme vous le savez, dans le cadre de la politique européenne de développement, la politique agricole commune est considérée comme un facteur important à prendre en considération par rapport à une politique plus large de gestion du changement climatique.

En 2008, le Conseil a soutenu les propositions de la Commission concernant la déforestation et la Commission a proposé de stopper au plus tard en 2030 la disparition massive de zones forestières et de réduire la disparition massive de forêts tropicales d'au moins 50 % d'ici à 2020, par rapport aux niveaux actuels.

Nous devons donc aider à promouvoir la gestion durable des forêts. S'agissant de déforestation, la destruction des forêts fait clairement partie des objectifs de la Présidence espagnole et nous comprenons qu'il est nécessaire d'appliquer à tous les types de forêt certains des instruments dont l'Union européenne dispose, par exemple l'instrument non contraignant et le Plan d'action de l'UE relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux qui prévoit, par exemple, la création d'un cadre juridique pour empêcher l'importation de bois issu de coupes illégales.

La position de l'Union européenne suivait ces orientations et malgré les déceptions variables découlant de l'échec à respecter certains objectifs de Copenhague, des questions techniques concernant l'importance de la déforestation tropicale, qui doivent être réglées dans les pays en développement comme un facteur essentiel de la prévention des émissions de CO₂, ont été clarifiées.

De plus, il faut dire que la conférence a adopté une décision concernant les mesures pour réduire la déforestation et la destruction de forêts, en encourageant le soutien à l'amélioration des capacités des pays en développement.

Jim Higgins (PPE). – (EN) Je voudrais souhaiter bonne chance à la Présidence espagnole. Je pense que vous allez prendre un excellent départ cette semaine, doncjviva España!

Puis-je simplement dire par rapport à la question elle-même que les arbres constituent un puits de carbone puisqu'ils absorbent les émissions de CO₂. La tragédie en ce qui concerne le bassin amazonien, dont 60 % se situe au Brésil, est que la destruction impitoyable de la belle forêt amazonienne est évidente: par exemple

4,1 millions de km² ont été détruits à ce jour. Cela supprime le puits de carbone; cela détruit un mode de vie, puisque les Indiens d'Amazonie sont anéantis; troisièmement, du point de vue de la production agricole, nous savons que les normes de production ne sont nullement conformes aux normes de l'UE.

En fin de compte, y a-t-il quelque chose que nous puissions réellement faire ou ne faisons-nous que parler?

Diego López Garrido, président en exercice du Conseil. – (ES) Monsieur Higgins, je voudrais vous dire que nous sommes pleinement d'accord avec vos réflexions et aussi que le fait est que, en termes de biodiversité, l'objectif de la Présidence espagnole consiste à intensifier la conservation et l'utilisation durable, à savoir disposer d'une vision avancée, approfondie dans le contexte de la biodiversité. Il s'agira d'un des points centraux, d'une des priorités de notre Présidence.

J'apprécie l'évaluation que vous faites du bon départ de notre Présidence et je dois vous dire encore que la Commission entend présenter un livre vert au début de cette année concernant la protection des forêts. Il pourrait s'agir d'une initiative très importante et nous travaillerons sur ce front pour répondre aux phénomènes qui détruisent ces zones. Vous avez mentionné quelques-uns de ces éléments; il y en a d'autres, par exemple les dommages causés par les incendies de forêt.

Il y a de nombreux autres éléments à prendre en considération, mais il est certain que le moment est important pour se battre contre la destruction de nos arbres, que cet accent cadre parfaitement avec la stratégie en matière de biodiversité et qu'il s'agira sans aucun doute d'un des éléments essentiels de l'action entreprise par l'Union européenne cette année.

Chris Davies (ALDE). – (EN) J'applaudis des deux mains parce qu'un des rares résultats positifs de la conférence de Copenhague a été le vaste accord concernant un mécanisme permettant aux pays développés de contribuer financièrement à prévenir la destruction des forêts ombrophiles tropicales.

Alors, êtes-vous d'accord pour dire, Monsieur le Ministre, qu'un des objectifs de la Présidence espagnole devrait être de donner de la substance à cet accord et d'obtenir une bonne indication de l'Europe concernant notre degré de motivation à prévenir la destruction des forêts ombrophiles?

Franz Obermayr (NI). – (*DE*) Monsieur le Président en exercice, comme nous le savons tous, des certificats ont été introduits afin d'obtenir une réduction des émissions de CO₂. Ma question porte sur ce sujet. Il n'y a pas si longtemps, il est apparu qu'il y avait des gabegies et des abus associés au système d'échange de quotas d'émission. Dans quelle mesure ces accusations ont-elles fait l'objet d'une enquête, ou font-elles l'objet d'une enquête, envisage-t-on des changements à cet égard?

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Je suis d'accord avec la première intervention. Je pense que cela est conforme à ce que nous avons dit. Nous devons nous attaquer à la déforestation tropicale dans les pays en développement. C'est un facteur essentiel de l'amélioration des capacités des pays en développement, y compris dans leur propre intérêt, et cela doit être fait avec la participation des peuples indigènes, de la population locale, et avec la création de systèmes nationaux de contrôle forestier.

Je pense donc qu'il y a eu un progrès significatif à Copenhague à cet égard et on ne peut nier que l'Union européenne maintienne une position d'avant-garde et de leader de ce point de vue, ainsi que d'autres points de vue se rapportant à la lutte contre le changement climatique. La critique que l'on pourrait adresser à l'Union européenne par rapport à Copenhague est qu'elle a été bien au-delà de ce qui a été obtenu là-bas.

L'Union européenne veut régler cette question bien plus en profondeur et cela prend naturellement en considération les questions que vous avez soulevées, qui sont étroitement liées à l'action de l'Union européenne dans la lutte contre le changement climatique.

Le cas particulier que vous mentionnez concerne bien sûr le domaine de ce qui est mis en pratique, la mise en œuvre de mesures pour combattre le changement. Une partie consiste naturellement à empêcher que les actions ne soient dénaturées par l'abus d'instruments individuels et c'est une partie de la difficulté qui peut

apparaître de cette mesure et de toute autre. Bien sûr, cela fait partie des obligations que nous devons tous surveiller attentivement.

La Présidente. – Question n°5 de Liam Aylward (H-0487/09)

Objet: Action communautaire contre la maladie d'Alzheimer

Selon les estimations, 8,6 millions de personnes en Europe souffrent de maladies neurodégénératives, telles que la maladie d'Alzheimer. En outre, au vu du vieillissement de la population européenne, le nombre de malades continuera de grimper.

Le Conseil peut-il donner des informations supplémentaires sur l'initiative de programmation conjointe de lutte contre ces maladies, qui a été annoncée récemment? Comment le Conseil envisage-t-il, au niveau européen, des actions coordonnées dont le but est d'alléger le fardeau pour les patients, leur famille et leurs soignants?

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Le Conseil attache la plus grande importance à la maladie d'Alzheimer et aux maladies neurodégénératives en général.

Le contrôle de cette maladie doit être un objectif essentiel pour l'Union européenne, compte tenu également de l'accroissement exponentiel de l'incidence de cette maladie avec l'âge et de son doublement tous les cinq ans à partir de 75 ans. Eurostat prévoit que le nombre de personnes atteintes à l'âge de 65 ans ou plus aura doublé dans l'Union européenne entre 1995 et 2050.

Il y a deux aspects à la question que vous avez posée, Monsieur Aylward. D'une part, un programme pilote de planification commune, dans lequel le Conseil s'est déjà lancé, est nécessaire pour les maladies neurodégénératives et la maladie d'Alzheimer en particulier. Cela figure dans le programme de la Présidence espagnole que vous connaissez. Sur cette base, la Commission a déposé une proposition, comme vous le savez, qui a été adoptée, dans les conclusions du Conseil en décembre 2009. De plus, le Conseil a pris en considération la résolution du Parlement européen, concernant cette initiative pilote. D'autre part, concernant la coordination de l'action de l'Europe, le Conseil est également d'accord avec la ligne qui consiste à dire que nous devons coopérer clairement au niveau européen pour combattre cette maladie et d'autres maladies semblables, avant tout parce que nous devons alléger le fardeau des patients et de leurs familles. On a calculé que, pour chaque personne qui souffre de cette maladie, trois membres de leur famille sont concernés étant donné qu'il leur incombe de s'en occuper. Il est donc important qu'il y ait une coopération au niveau européen à ce sujet.

Dans le rapport commun sur la protection et l'inclusion sociale que le Conseil a adopté en 2008, les États membres se sont engagés à accroître l'accès à des services de haute qualité en équilibrant les compétences publiques et privées, les soins formels et informels. Les États membres ont estimé que la fourniture de services dans un environnement résidentiel ou communautaire est meilleur ou préférable aux soins institutionnels, même s'il est vrai que ces services de grande qualité restent un défi pour de nombreux États membres.

Ce que le Conseil et l'Union européenne ont fait a été d'avancer ces lignes directrices concernant cette maladie.

Liam Aylward (ALDE). – (EN) Comme vous l'avez fort justement dit, on estime que d'ici à 2050, le nombre de personnes atteintes de démence aura doublé en Europe.

Par conséquent, il est essentiel que les gouvernements des États membres répondent aux besoins spécifiques des personnes atteintes de démence et fournissent une aide essentielle aux soignants.

Actuellement, de nombreux pays de l'Union européenne ne disposent pas de plans pour développer des stratégies nationales contre la démence; ma question est donc la suivante: Comment le Conseil va-t-il soutenir spécifiquement les États membres pour faire de la démence une priorité de santé publique?

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Ce que nous envisageons pendant la Présidence espagnole, c'est d'encourager une directive, que nous estimons essentielle, concernant les thérapies avancées et l'assistance dans le cas des maladies chroniques et non transmissibles. C'est un aspect qui doit être traité au plus haut niveau et qui doit aller de pair avec la promotion des initiatives d'amélioration de la qualité et de la sécurité des patients, ainsi qu'avec le travail effectué par le groupe de haut niveau sur la santé publique.

Nous devons donc aider – puisque souvent l'Union européenne ne détient pas les compétences nécessaires pour être en mesure de le faire – en guidant, coordonnant, coopérant, produisant une synergie entre les

actions des États membres dans le domaine de ces maladies neurodégénératives, en particulier la maladie d'Alzheimer, et aussi en apportant une aide indirecte.

Il est vrai que les États membres sont responsables de la fourniture de l'assistance la plus directe aux familles, par exemple, et même à des organisations non gouvernementales, bien que dans le programme de l'UE en matière de santé publique, il est possible d'avoir accès à des fonds spécifiques au nom d'organisations non gouvernementales en fait, ce qui est également une manière intéressante, quoique indirecte, d'aider les personnes les plus atteintes et leurs familles qui sont très directement concernées par la maladie Alzheimer et d'autres maladies dégénératives, et qui sont dans ce sens très dépendantes.

Jim Higgins (PPE). – (*EN*) Je remercie le Conseil pour sa réponse. Puis-je demander au Conseil quelle est sa position par rapport au gavage par sonde des patients atteints d'Alzheimer, une pratique qui est répandue au Royaume-Uni et en Irlande? Je ne connais pas la situation dans le reste de l'Europe.

Cette pratique consiste à insérer une sonde alimentaire dans l'abdomen du patient. Le Conseil a parlé de lignes directrices. Les lignes directrices et les normes sont très importantes, mais la justification de cette procédure particulière est qu'elle permet de nourrir suffisamment le patient pour s'assurer qu'il puisse continuer de vivre, même s'il souffre de démence – s'il refuse de se nourrir et ainsi de suite. Pour moi, il y a là quelque chose de très bizarre. Quelle est votre position à cet égard et allez-vous définir des normes?

Silvia-Adriana Țicău (S&D). – (RO) Sachant que les maladies neurodégénératives touchent un grand nombre de personnes et, malheureusement, que certains pays disposent d'installations inappropriées pour le diagnostic et le traitement de ces maladies, je voudrais vous demander si vous êtes favorable à la création de centres européens de traitement qui pourraient encourager la recherche dans ce domaine, sur la base d'un nombre croissant de patients, afin de trouver des solutions pour la prévention et le traitement de ces maladies.

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Les deux sujets qui ont été évoqués par deux députés nécessitent évidemment un avis scientifique, pour ainsi dire. À cet égard, je pense qu'il existe des groupes et des initiatives au sein de l'Union européenne qui constituent le lieu approprié pour travailler sur vos suggestions et vos observations. Par exemple, le programme pilote de lutte contre les maladies neurodégénératives et, en particulier, la maladie d'Alzheimer, au sujet duquel la Commission a soumis une proposition de recommandation du Conseil actuellement en cours.

Par ailleurs, comme vous le savez, j'ai déjà mentionné l'existence d'un groupe de haut niveau pour la planification conjointe en lien avec ces maladies qui sont chroniques et non contagieuses, en l'occurrence. Ce groupe suit étroitement cette initiative pilote de manière à définir et préciser certaines questions et, partant, permettre une prise de décision bien plus spécifique, comme vous le soulevez dans vos interventions. Je pense que c'est le lieu adéquat pour traiter cette question.

Jusqu'à présent, ce groupe de haut niveau s'est mis d'accord sur une approche et un programme de recherche stratégique. Vingt-quatre pays y participent, ils mettent actuellement sur pied leurs structures de gestion et décident de leur plan d'action. La prochaine réunion de ce groupe se tiendra durant la Présidence espagnole et je pense qu'ensuite il sera en mesure de s'attaquer à des questions telles que celles que vous avez évoquées d'une manière très précise, directe et immédiate.

Je pense que tel est le lieu et le groupe qu'il faut. C'est pour cela qu'il est là. C'est pour cela que ce groupe de haut niveau a été créé: pour travailler et préparer les décisions ultérieures.

La Présidente. – Je peux comprendre que M. Liam Higgins ne soit probablement pas satisfait, mais je pense qu'il s'agit d'un sujet difficile qui mérite probablement une question à part entière.

La Présidente. – Question n° 6 de **Harlem Désir** (H-0489/09)

Objet: Responsabilité sociale des entreprises (RSE)

À l'occasion de la conférence «Protect, Respect, Remedy» à Stockholm, les 10 et 11 novembre 2009, la Présidence en exercice et la future Présidence espagnole ont appelé l'Union européenne et les États membres à devenir leaders en matière de responsabilité sociale des entreprise (RSE). En mars 2007, le Parlement a demandé la mise en place d'un mécanisme pour faciliter les demandes de réparation des victimes d'abus d'entreprises auprès des juridictions européennes, d'étendre l'obligation reposant sur les dirigeants de réduire au minimum les impacts négatifs de leurs activités sur l'environnement et les droits de l'homme, et de mettre en place des normes précises de reporting au niveau international. Dans sa déclaration, le Conseil souligne les progrès réalisés mais préconise également de travailler sur des cadres communs explicitant le devoir de

protection des États, assurant le respect des droits de l'homme par le monde des affaires et des sanctions en cas de violation.

Quels instruments juridiques contraignants le Conseil propose-t-il pour que les entreprises respectent le principe de diligence et de reporting et soient sanctionnées en cas de violation des droits humains et environnementaux dans leur sphère de responsabilité?

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Je dois faire référence à la conférence sur la responsabilité sociale des entreprises qui s'est tenue à Stockholm les 10 et 11 novembre 2009.

La Présidence suédoise, qui organisait la conférence, et la Présidence espagnole, qui était appelée alors à lui succéder, sont parvenues à la conclusion que sur cet aspect, l'Union européenne devait prendre la tête au niveau mondial et devait servir d'exemple sur l'important sujet soulevé par M. Harlem Désir dans cette question. Ce sujet est celui de la responsabilité sociale des entreprises en termes de création de marchés, de lutte contre la corruption, de protection de l'environnement et de défense de la dignité humaine et des droits de l'homme sur les lieux de travail, étant donné surtout que l'Union européenne est la plus grande économie au monde et le plus grand contributeur en termes de coopération au développement. L'Europe accueille de nombreuses entreprises multinationales. Elle est très bien placée pour prendre ce leadership.

Essentiellement, la responsabilité sociale possède trois volets – protéger, respecter et remédier. L'État devrait protéger, cela suppose des lois, des règles pour le développement en ce qui concerne les violations des droits de l'homme, surtout de la part des entreprises. Les entreprises ont la responsabilité de respecter ces droits de l'homme et toutes les parties impliquées ont la responsabilité de garantir l'accès à une réparation appropriée, dans le but de protéger et d'améliorer ces droits de l'homme.

Je voudrais signaler que nous disposons à présent d'un autre instrument, qui est la Charte des droits fondamentaux du citoyen européen, qui est vraiment contraignante et qui signifie que, pour la première fois, y compris au niveau européen, cette protection existe par rapport aux questions liées à l'idée de la responsabilité sociale.

Il faut que toutes les parties intéressées y participent. Il faut poursuivre le dialogue avec les États non membres, avec la société civile, avec les syndicats, avec les entreprises, y compris les petites et moyennes entreprises, pour amener ce concept, ce trio que nous avons mentionné: protéger, respecter et remédier. La Présidence espagnole continuera de le soutenir. En particulier, les 25 et 26 mars, elle accueillera une conférence à Palma de Majorque qui traitera de la question de l'institutionnalisation de la responsabilité sociale des entreprises, du point de vue de son rapport avec le dialogue social.

La conférence étudiera la possibilité d'inclure ce cadre dans la liste des instruments que l'UE et ses États membres seront en mesure d'utiliser pour accomplir leurs activités, y compris dans le contexte d'un sujet auquel il a été fait allusion ce matin dans la présentation du programme de la Présidence espagnole, qui est la stratégie de l'UE pour 2020. Là aussi l'objectif de la responsabilité sociale doit être présent.

Harlem Désir (S&D). - Merci, Monsieur le Ministre, pour votre réponse. Je vous félicite de l'initiative de cette conférence au mois de mars à Palma de Majorque, qui fera suite à celle qui a eu lieu à Stockholm.

Le problème est que nous avons affaire à des entreprises multinationales; vous l'avez dit, l'Europe doit être *leader* pour la responsabilité sociale des entreprises, mais elle doit l'être aussi pour le comportement des entreprises européennes ailleurs dans le monde. C'est le problème des filiales de ces entreprises qui sont des entités juridiques différentes. Est-ce que vous êtes prêts à envisager un instrument juridique qui permettrait d'obliger les sociétés mères à assumer la responsabilité du comportement de leurs filiales dans d'autres pays du monde quand elles enfreignent leurs obligations en matière d'environnement, de respect des droits de l'homme, de respect des droits des travailleurs? Parce que, sans quoi, cette responsabilité sociale des entreprises que veut promouvoir l'Europe, les entreprises européennes y échapperont au travers du comportement de leurs filiales ailleurs dans le monde.

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Je pense que l'Union européenne doit faciliter les meilleures pratiques à travers l'Europe et que cela débouchera sur les propositions législatives qui peuvent améliorer cette situation.

Nous devons considérer qu'une partie de la responsabilité sociale, que nous appellerons la partie juridiquement contraignante, a trait surtout au respect des droits de l'homme. Il y a aussi une partie volontaire composée de pratiques facultatives. Il est donc important de créer des enceintes pour traiter ces questions au niveau

européen et au-delà. Certaines fonctionnent déjà. Par exemple, le groupe de haut niveau des États membres se réunit tous les six mois pour un partage d'expériences concernant la responsabilité sociale.

Je pense aussi que, dans le contexte de crise économique, il est encore plus important de travailler conformément à ces lignes d'action et de travailler à la compétitivité et à la protection environnementale, en la reliant à l'inclusion sociale. C'est particulièrement le cas en 2010, année de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Je pense que cela devrait être le point de départ et que c'est dans ce contexte, dans quelque chose d'encore expérimental, dans une certaine mesure, que ces enceintes devraient être façonnées, que chaque personne concernée devrait prendre part à un dialogue qui devrait donner lieu à des mesures ultérieures. Je pense cependant que nous devrions nous occuper de cette étape du dialogue, qui est absolument fondamentale, à travers une action commune pratiquement sans précédent à ce jour.

 \acute{A} dám Kósa (PPE). – (HU) Je voudrais saluer la proposition du ministre de mettre en exergue les meilleures pratiques. Nous savons tous que la population de l'UE vieillit et que les entreprises ont pour responsabilité de préserver la santé des personnes qui sont en incapacité de travail à long terme. Le Conseil envisage-t-il de faire pression sur les entreprises afin qu'elles recourent à l'expertise des retraités dans la société? C'est-à-dire leur permettre de rester actifs et de ne pas s'arrêter après le départ à la retraite.

Hans-Peter Martin (NI). – (DE) Monsieur le Président en exercice, le sujet que vous avez abordé nous occupe depuis très longtemps. Une grande partie de ce qui a été dit aurait pu l'être il y a 10 ou 15 ans. Je voudrais vous poser quelques questions précises à cet égard. Êtes-vous d'accord que, afin de mettre en œuvre comme il se doit et de rendre visible l'adoption de la responsabilité sociale des entreprises, il faudrait disposer de sanctions et d'incitants? Pensez-vous que l'Union européenne pourrait introduire un système de contre référence? Quand on considère le nombre d'étiquettes qui accompagnent les produits, pourriez-vous également envisager de prévoir une référence claire pour les produits des entreprises mentionnant si elles se conforment aux règles de base de la responsabilité sociale des entreprises ou si elles les enfreignent? Nous sommes habitués à tellement d'autres types d'étiquetages. Pourquoi ne pas utiliser cette méthode également en ce qui concerne les questions sociales?

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Je suis d'accord avec la première intervention car je pense qu'il s'agit de la base absolument essentielle de ce que j'appelle le dialogue de l'Union européenne avec les États non membres, la société civile, les syndicats, les entreprises, toutes les parties intéressées et bien sûr la participation de la population à laquelle vous faites référence, Monsieur le député.

Je pense que l'heure est venue d'en débattre ainsi que pour ce que vous avez invoqué, mais je pense que cela devrait se faire dans le cadre d'une approche générale, globale, d'une question qui sera traitée, probablement pour la première fois, ou presque la première fois, par le groupe de haut niveau que j'ai mentionné et à la conférence qui se tiendra en mars. C'est là que les discussions devraient avoir lieu, je crois, et c'est la meilleure manière d'atteindre nos objectifs.

Il vaut mieux parfois utiliser la carotte et parfois le bâton. Le bâton n'est pas toujours la meilleure méthode. Je pense que cela nécessite une étude intégrée, car je crois que nous avons besoin d'une vision intégrée et d'une série de mesures, et non de mesures individuelles successives, mais en fin de compte, une vision intégrée de tout le problème et de la question qu'il représente, qui constitue une grande occasion: la responsabilité sociale.

La Présidente. – Question n° 7 de **Hans-Peter Martin** (H-0491/09)

Objet: Surveillance financière dans l'UE

Le lundi 7 décembre 2009, le président de la Banque centrale européenne, M. Jean-Claude Trichet, a affirmé en commission des affaires économiques et monétaires, à propos de la surveillance financière dans l'UE et de l'accord des ministres des finances de l'UE, que «ce n'était pas forcément la meilleure solution», notamment parce que les futures instances de l'UE ne devraient pas y exercer d'autorité directe.

Comment le Conseil compte-t-il s'assurer que les banques, les compagnies d'assurances, les services financiers ainsi que les fonds communs de placement et les fonds spéculatifs qui opèrent de manière transnationale n'échappent pas, en raison de l'éclatement des compétences nationales, à une surveillance efficace?

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Monsieur Martin, clairement, je pense que l'UE s'occupe de la surveillance appropriée du système financier au niveau européen et dans ce cas nous avons

dû nous sortir d'une grave crise. Elle le fait à travers deux dimensions essentielles qui sont prévues dans les directives sur la surveillance financière, les six directives que la Commission a présentées l'année dernière et qui attendent un accord entre le Conseil et le Parlement. Nous avons l'intention de compléter cet accord durant la Présidence espagnole. C'est pour cela que nous en parlerons principalement avec cette Assemblée.

D'une part, il y a ce que l'on appelle la surveillance macroprudentielle, par le comité européen du risque systémique, qui tâche de prévenir les crises graves, de garantir la stabilité financière et de réduire les dysfonctionnements du système financier. D'autre part, il y a ce que l'on appelle la surveillance microprudentielle, c'est à cela que M. Martin faisait foncièrement allusion dans sa question je crois.

Voilà les trois autorités européennes concernant les banques, les assurances et les bourses. La surveillance vise une surveillance plus en profondeur, pardon pour la répétition, et une réduction des perturbations des entités financières individuelles, pour protéger ainsi les clients de ces entités.

Comme je l'ai dit, le Conseil a approuvé une position commune à cet égard, une fois pour toutes. Tout d'abord, l'année dernière en octobre, cette macrosurveillance a reçu l'aval politique et la confiance politique du Conseil. Ensuite, en décembre, cela fut le tour de la microsurveillance et de tout le paquet législatif. Comme je le disais, cela est soumis à la procédure législative ordinaire et, partant, à ce que le Parlement convient avec le Conseil.

Ces trois comités devraient être prêts et opérationnels. Nous voudrions que les directives soient adoptées, si possible encore au premier semestre, pendant la Présidence espagnole. En tout cas, elles devraient être prêtes et opérationnelles pour la fin de l'année 2010. Tel est l'objectif du Conseil.

Nous attendons par conséquent une coopération fructueuse avec le Parlement européen de sorte que nous puissions conclure cette étape importante, qui est, je pense, historique et conforme aux approches qui ont émergé hors d'Europe, du G20, puisque les États-Unis préparent une réglementation comparable. Nous pensons qu'il s'agit d'un des défis auxquels nous devons faire face afin d'éviter une autre crise comme celle-ci, qui est partie du système financier, par manque de régulation et à cause de l'irresponsabilité, comme vous l'avez dit précédemment, de certains dirigeants du système financier.

Hans-Peter Martin (NI). – (*DE*) Merci pour vos déclarations, Monsieur López Garrido. Vous avez mentionné le domaine de la macrosurveillance du comité européen du risque systémique. Vous n'ignorez sans doute pas qu'il fait déjà l'objet de nombreuses critiques, tout d'abord en ce qui concerne sa taille, car une fois de plus le comité a été composé en suivant un système proportionnel typiquement européen. Ne croyez-vous pas, comme beaucoup d'autres, qu'il ne sera pas possible pour ce comité de travailler efficacement?

Le deuxième problème concernant ce comité européen du risque systémique porte sur son manque d'indépendance. Pensez-vous pouvoir aller un peu plus loin durant la Présidence espagnole et tenter de lui garantir un plus grand degré d'indépendance et d'apporter toute amélioration appropriée concernant la taille du comité, car il lui sera difficilement possible de travailler avec sérieux sur cette base?

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Je pense que la Commission a fait une proposition. Il y a eu un accord, un accord a été enfin trouvé, un consensus au Conseil, qui n'a pas été aisé. La Présidence suédoise et la Commission ont dû travailler dur pour obtenir cet accord au Conseil «Ecofin», et le voilà. Le voilà ici au Parlement européen et c'est au Parlement d'adopter cette approche, comme vous l'avez souligné avec d'autres.

C'est le lieu pour parvenir à cet accord entre les deux sphères. Il existe un consensus au niveau du Conseil et nous allons voir s'il est possible de parvenir à un consensus avec le Parlement européen.

Je pense que les sujets que vous avez soulevés, comme d'autres, peuvent parfaitement être défendus et débattus. Je suis sûr que nous parviendrons à un accord parce qu'il est absolument nécessaire, entre les deux organes législatifs de l'Union: le Conseil et le Parlement européen.

Seán Kelly (PPE). – (*EN*) Dans le contexte de la surveillance financière qui est proposée, la Présidence espagnole envisagerait-elle de faire des recommandations concernant la meilleure pratique pour limiter les rémunérations des PDG des grandes banques et aussi la culture grotesque des primes qui a alimenté en grande partie les difficultés et nous a plongés dans le bourbier où nous nous trouvons aujourd'hui?

Nikolaos Chountis (GUE/NGL). – (EL) Madame la Présidente, Monsieur López Garrido, je voudrais relier la question de la surveillance financière de l'Union européenne à l'action spéculative d'organismes de placement collectif, y compris les fonds domiciliés dans l'Union européenne, dans la City de Londres. Des articles font

état du fait que des gestionnaires de fonds parient sur la chute de l'euro, sur les obligations de l'État grec et d'autres pays, sur la dette et le déficit. Ils déstabilisent ainsi les emprunts.

Pouvez-vous me dire quelles sont les mesures spécifiques qui peuvent être prises pour protéger les économies des États membres de l'Union européenne contre les attaques spéculatives d'organismes de placement collectif hautement spéculatifs, y compris des organismes domiciliés dans l'Union européenne?

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Oui, je pense qu'il est parfaitement possible de débattre des bonnes pratiques par rapport à des entités financières. Nous ouvrons un débat qui est centré sur ces systèmes financiers et je pense que c'est le lieu idéal pour travailler conformément à ces lignes et pour pouvoir apporter certains éléments auxquels vous avez fait référence, Monsieur Kelly, y compris dans le cadre des directives.

Je pense également qu'il existe une marge pour la proposition faite par le deuxième orateur dans le cadre de ces directives, dont vous pourrez débattre dans cette Assemblée, par exemple, par rapport à la réglementation des fonds spéculatifs, ce qui s'inscrit dans les exigences de surveillance qui ont été débattues, ou dans quelque chose que l'actuel président du Conseil de l'Union a mentionné ici ce matin, l'éradication des paradis fiscaux.

Tout cela, ces idées qui ont été soulevées ont leur place et s'inscrivent parfaitement dans le débat qui aura lieu dans cette Assemblée dans les prochains mois au sujet de la réforme, comme le Conseil européen l'a appelé en son temps, une réforme complète et réelle de la surveillance du système financier. Une réforme approfondie et importante, donc dans laquelle tous les sujets et les débats que vous avez suscités trouveront leur place.

La Présidente. – Question n° 9 de Rodi Kratsa-Tsagaropoulou (H-0496/09)

Objet: Rôle de la zone euro dans le cadre de la situation financière en Grèce

Les déclarations prononcées lors du récent sommet européen à propos de la gravité de la situation financière en Grèce mais aussi du soutien à apporter aux États qui se trouvent dans une situation similaire ont été contradictoires. Alors que M^{me} Merkel a souligné la responsabilité commune de tous les pays de la zone euro face à ce qui se passe dans un de ses membres, M. Reinfeldt a déclaré que la situation de la Grèce constituait «un problème interne au pays qui doit être résolu par des décisions nationales».

Comment la Présidence conçoit-elle la solidarité entre les États membres, en particulier ceux de la zone euro, en cas de risque de faillite de l'un d'eux? Estime-t-elle opportun que les gouvernements bénéficient de garanties et de prêts de la Banque centrale européenne afin d'échapper à la spéculation et aux conséquences néfastes d'une dégradation éventuelle de la capacité d'emprunt des États membres qui entretiennent le cercle vicieux de la dette publique?

Estime-t-elle qu'hormis les sanctions prévues par le Pacte de stabilité et de croissance, il est nécessaire d'instaurer des contrôles préventifs renforcés et des mesures en faveur de l'intensité de l'emploi et de la croissance dans les États membres endettés avant qu'ils ne se retrouvent dans une situation financière plus que problématique?

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) Les Traités de l'Union européenne opèrent une répartition claire des compétences. Les politiques économiques des États membres présentent un intérêt commun pour l'Union, mais dans le même temps les budgets nationaux sont de la compétence de chaque État membre.

Étant donné qu'il existe une monnaie unique dans seize pays de l'Union et, en même temps, une intention de l'étendre, suivant l'idée que l'union monétaire apparaît dans le traité de Maastricht comme l'objectif le plus inclusif possible, il existe bien sûr un respect des règles des États membres en ce qui concerne leurs budgets, parce que cela influence l'économie et l'ensemble du système monétaire.

Dès lors, il faut éviter les déficits publics excessifs, ce qui est essentiel pour le fonctionnement de l'union économique et monétaire, et sur les deux celle qui s'est développée le plus, - il faut bien le reconnaître -, c'est l'union monétaire et non l'union économique.

D'où l'interdiction dans le Pacte de stabilité, à Maastricht à l'époque, et aujourd'hui à l'article 123 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, des déficits ou de la possibilité pour la Banque centrale européenne ou les banques centrales des États membres participant à l'euro d'octroyer des crédits pour

couvrir ces déficits. Le Traité prévoit également que ni l'Union ni les États membres n'assumeront ou ne répondront aux obligations du gouvernement central ou d'autres autorités publiques d'un autre État membre.

Par conséquent, chaque État membre doit garantir sa dette et le Conseil a déclaré que tous les États membres doivent le faire et qu'il fait confiance à la Grèce et aux autres États membres pour prendre les décisions nécessaires pour corriger leur déséquilibre économique afin de conserver la force de leur environnement économique et financier national.

Il convient de rappeler qu'une procédure concernant les déficits excessifs anticipe la surveillance des politiques économiques dans les cas qui se justifient. Le Conseil va débattre du cas de la Grèce, nous l'espérons, en février. Il est probable qu'alors, toujours sous réserve du droit d'initiative de la Commission, des recommandations seront adoptées et, par conséquent, des stratégies seront définies, de telle manière que l'Union européenne puisse exprimer son intérêt et son implication dans des situations ou des circonstances difficiles que certains États membres pourraient connaître.

Rodi Kratsa-Tsagaropoulou (PPE). – (EL) Madame la Présidente, Monsieur López Garrido, vous nous avez rappelé les articles du Traité qui traitent de la procédure concernant les déficits excessifs. Le Parlement connaît ces articles. Néanmoins, j'ai le sentiment que vous pourriez me fournir plus d'informations sur ce que M. Zapatero voulait dire quand il a parlé de solidarité dans la zone euro, de solidarité avec les pays qui connaissent des problèmes financiers particuliers. Existe-t-il une possibilité de débattre d'une meilleure coordination financière entre le centre et les régions en ce qui concerne les subventions? Existe-t-il une possibilité d'une meilleure coordination fiscale afin d'éviter le dumping fiscal et social qui accable déjà l'Union européenne et qui produit des conséquences particulières dans certains pays? Pouvez-vous m'en dire plus sur ce que vous avez dit tout à l'heure concernant ce que M. Zapatero entendait par solidarité?

Diego López Garrido, président en exercice du Conseil. – (ES) L'Union européenne est une région du monde où la solidarité se pratique de manière très visible. Par exemple, dans le cas de la Grèce ou de mon pays l'Espagne, nous avons bénéficié d'une grande solidarité de la part de l'Union européenne, à travers les Fonds européens et à travers les Fonds structurels, qui sont des éléments essentiels de la politique de solidarité européenne qui se poursuivra.

Il n'existe pas de comparaison ailleurs dans le monde. Cette solidarité a permis au marché de progresser dans de nombreux pays, chose qui profite à l'ensemble des pays, tout en ouvrant des marchés. En même temps, il y a eu un transfert financier pour la modernisation d'une région. C'est un exemple très clair de solidarité. Il faut bien sûr utiliser ces fonds correctement. L'Union européenne surveille leur utilisation, ce qui est parfaitement logique. D'où l'existence de la solidarité.

Une autre forme de solidarité est celle que nous pouvons tirer très clairement du Traité. Vous avez fait particulièrement référence au Traité. Le Traité prévoit l'obligation pour les États membres de coordonner leurs politiques économiques, leurs politiques sociales et leurs politiques en matière d'emploi. L'article 5 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne le prévoit clairement, là aussi la solidarité de l'Union européenne s'exprime: dans la discussion commune et dans l'adoption commune d'objectifs en vue d'une politique économique coordonnée.

Bon nombre des problèmes actuels de différents pays européens dus à la crise n'auraient pas été aussi intenses s'il y avait eu une union économique. L'union économique a marqué un temps d'arrêt. L'union monétaire est allée de l'avant, mais l'union économique s'est arrêtée et les synergies de la coordination des politiques économiques dans l'Union européenne n'ont pas émergé, ce qui devrait normalement bientôt arriver. C'est ce que le Traité propose finalement.

La stratégie de l'Europe pour 2020, les objectifs sur lesquels nous devons nous mettre d'accord concernant l'investissement dans l'éducation, la spécialisation et la division du travail, et concernant la lutte contre le changement climatique, sont également des éléments sur lesquels il faut se mettre d'accord, pour la solidarité. Là aussi la solidarité s'est exprimée très clairement sur un continent, dans une Union européenne qui doit toujours être aussi unie que possible. Néanmoins, très logiquement, cela n'empêche pas bien sûr le Traité de demander également aux États membres de se montrer responsables en ce qui concerne le niveau de leur dette ou le crédit qu'ils contractent. Cela est bien sûr de la responsabilité de chaque État. Néanmoins, il y a tout un contexte de marché, de politiques sociales, de politiques structurelles, de politiques régionales et, à l'avenir, je l'espère, de coordination des politiques économiques, sociales et de l'emploi, qui est indubitablement un contexte de solidarité.

C'est la forme de politique solidaire la plus appropriée, la plus profonde et la plus vaste dans l'Union.

Janusz Władysław Zemke (S&D). – (*PL*) Je voudrais encore vous poser une question, car vous avez dit, Monsieur le Ministre, que la situation très grave de la Grèce serait évoquée à la réunion de la Commission en février de cette année. Il est vrai que la crise en Grèce est très grave, mais nous savons tous très bien qu'elle pourrait malheureusement s'étendre. Je voudrais vous demander ceci: à part l'enceinte de la Commission, ne devriez-vous pas entamer une discussion plus substantielle avec la Banque centrale européenne? Je pense que c'est aussi un organe très important, qui devrait être plus actif concernant la situation en Grèce.

Diego López Garrido, président en exercice du Conseil. – (ES) Je pense que chaque organe possède son propre domaine de travail. C'est là une des caractéristiques les plus importantes de la structure de l'Union économique et monétaire européenne, celle qui lui confère en outre sa crédibilité.

Il est vrai que le Conseil débattra du cas de la Grèce, en toute logique puisqu'il s'agit d'un des États membres de l'Union et, évidemment, ce qui se passe dans un autre pays européen nous influence tous. Nous sommes influencés par ce qui se passe dans les pays situés en dehors de l'Europe, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un marché unique et d'une monnaie unique qui rassemble seize pays.

Il est logique que cela soit débattu dans les limites définies par le Traité et, en outre, que cela soit fait sur la base de la stratégie budgétaire et économique qui apparaît appropriée aux circonstances actuelles, qui est recommandée, dans ce cas, à la Grèce, et qui lui profitera sans aucun doute.

Le Traité réserve à la Banque centrale européenne des tâches propres, des tâches concernant la stabilité financière et la stabilité des prix, à partir d'une position indépendante. L'indépendance de la Banque centrale européenne est un principe essentiel de l'Union européenne qui confère une grande crédibilité à notre système économique et financier, et à notre monnaie commune, l'euro. Ce critère d'indépendance devrait être respecté, parce que c'est un élément fondamental de l'union économique et monétaire que nous avons adopté il y a plusieurs années dans l'Union européenne.

La Présidente. – Monsieur le Ministre, je vous remercie beaucoup pour votre participation à cette première heure des questions de votre Présidence.

Les questions qui, faute de temps, n'ont pas reçu de réponse recevront des réponses écrites (voir Annexe).

L'heure des questions est close.

(La séance, suspendue à 19 h 15, est reprise à 21 heures)

PRÉSIDENCE DE M^{ME} RODI KRATSA-TSAGAROPOULOU

Vice-présidente

13. Composition des commissions: voir procès-verbal

14. Démocratisation en Turquie (débat)

La Présidente. - L'ordre du jour appelle les déclarations du Conseil et de la Commission sur la démocratisation en Turquie

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* — (ES) Mesdames et Messieurs, c'est un honneur pour moi de m'adresser à cette Assemblée pour parler d'un sujet d'une grande importance pour l'Union européenne, à savoir les relations avec la Turquie et, plus précisément, la démocratisation de la Turquie. Tel semble être l'objectif principal de ce débat, une question qui concerne directement l'Union - pas seulement indirectement, mais aussi directement, vu que la Turquie est un pays candidat.

Elle possède le statut de pays candidat, et elle négocie depuis plusieurs années en vue d'adhérer à l'Union européenne. Comme nous le savons, dans le cadre des critères de Copenhague, nous exigeons des pays qui souhaitent adhérer à l'Union qu'ils possèdent des institutions politiques stables et qu'ils garantissent la démocratie, l'État de droit, les droits de l'homme et le respect des minorités.

La Turquie doit donc respecter ces critères. Les négociations portent sur plusieurs chapitres possibles. Certains sont ouverts, d'autres n'ont pas encore été ouverts, d'autres encore sont au point mort, et il est clair que la Turquie revêt une grande importance stratégique pour l'Union. D'une part parce qu'il s'agit d'un pays qui possède une perspective européenne, et d'autre part parce qu'il s'agit d'un grand pays, qui revêt une importance

stratégique croissante du point de vue de l'approvisionnement énergétique. Il s'agit incontestablement d'un pays important du point de vue économique, mais aussi politique. La Turquie est aussi membre de l'OTAN. À ce titre, elle est aussi une alliée militaire de certains pays de l'Union européenne.

Il faut reconnaître que la Turquie a connu des changements positifs. La perspective européenne a motivé la Turquie à s'engager sur une voie positive de changement démocratique et de consolidation démocratique. Le gouvernement turc actuel a même lancé ce qu'il appelle l'«initiative démocratique» en réaction à la nécessité d'apporter une série de changements institutionnels au système politique turc sur la voie de sa démocratisation. L'intérêt du pays pour l'Union européenne se manifeste même au sein du gouvernement, avec la désignation du ministre Bağış, avec qui je me suis déjà entretenu à de nombreuses reprises, dont le portefeuille est précisément de mener les négociations avec l'Union européenne.

Il est donc clair que la Turquie, encouragée sans aucun doute par la perspective européenne, a lancé des réformes. Il reste cependant certains problèmes dans les domaines qui font l'objet de ce débat, en matière de démocratie et de respect des libertés fondamentales.

Nous pensons ainsi que certaines libertés ne bénéficient pas encore d'une protection suffisante. C'est le cas notamment de la liberté d'expression, de la liberté de la presse ou de la liberté de religion. D'autres domaines posent problème, comme par exemple les droits des minorités, les droits des femmes et des enfants, la lutte contre les discriminations et l'égalité entre les hommes et les femmes. C'est pourquoi, dans le cadre de ce processus, nous avons proposé à la Turquie une série de réformes constitutionnelles sans lesquelles il serait difficile d'avancer dans aucun de ces domaines.

L'Union européenne souhaite donc continuer dans cette voie, comme le prévoit le cadre de négociations avec la Turquie. L'Union européenne guidera également la Turquie dans les cas où elle estime qu'un certain type de mesure ne va pas dans cette direction ou risque d'entraver les progrès.

Ce fut notamment le cas à l'occasion de la décision de la Cour constitutionnelle turque, le 11 décembre dernier, de dissoudre le Parti pour une société démocratique, le DTP (*Demokratik Toplum Partisi*) et d'interdire à plusieurs de ses représentants démocratiquement élus d'exercer toute activité politique. La Présidence du Conseil a exprimé à l'époque ses inquiétudes face à la décision de la Cour, et l'Union européenne a fait entendre très clairement ses préoccupations face à cette décision. Qui plus est, l'Union européenne encourage les réformes nécessaires de la législation turque en vue d'adapter le règlement relatif aux partis politiques à certaines recommandations formulées par la Commission de Venise du Conseil de l'Europe et aux règles de la Convention européenne pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales - laquelle a d'ailleurs été signée et ratifiée par la Turquie et soumise à la juridiction, dans ce cas, du Tribunal de Strasbourg.

Je conclurai donc sur ce point, Madame la Présidente. La Présidence du Conseil continuera d'accorder une grande importance à cette question. Nous suivrons de près chaque aspect du processus de réforme qui se déroule actuellement en Turquie. Ce suivi se fera dans un cadre que nous estimons positif, à savoir un cadre de négociations et d'association en vue de l'adhésion de la Turquie. Nous pensons qu'il faut continuer sur la base de ce cadre stratégique. La Présidence espagnole actuelle du Conseil pense qu'il faut continuer d'ouvrir de nouvelles voies de négociation afin d'approfondir ces négociations, comme nous l'avons fait l'année dernière avec la Turquie.

Olli Rehn, *membre de la Commission.* – (EN) Madame la Présidente, je me réjouis de ce débat très important sur la démocratisation en Turquie. Je tiens à rappeler à chacun d'entre nous que le processus d'adhésion à l'Union européenne reste d'une importance stratégique pour l'Union européenne.

Les réformes démocratiques et la transformation démocratique de la Turquie renforcent la stabilité et la sécurité de la Turquie elle-même, mais aussi du voisinage plus large de l'UE et de la Turquie. Les progrès accomplis en Turquie inspirent les réformateurs et ont un effet de catalyseur pour la démocratie et les droits de l'homme dans toute la région.

Bien sûr, il n'y a pas que des progrès systématiques et des évolutions positives. Nous constatons aussi certains développements préoccupants, et quand tel est le cas, nous abordons le problème avec le plus grand sérieux auprès des autorités turques et nous utilisons les instruments que la conditionnalité de la perspective d'adhésion à l'Union européenne met à notre disposition.

Lorsqu'une société telle que la Turquie traverse des changements politiques fondamentaux, il est rare que les événements soient parfaitement clairs ou que la direction soit certaine.

L'ouverture démocratique de la Turquie par rapport à la population kurde est un exemple de développement de ce type. Durant l'été 2009, le gouvernement turc a lancé cette ouverture démocratique destinée à renforcer les principes démocratiques et à améliorer les conditions de vie pour tous les citoyens turcs. Cette initiative importante s'est penchée sur le problème kurde par le dialogue et dans le cadre des institutions démocratiques kurdes. Un certain nombre de réformes fondamentales ont été accomplies à ce jour. Il y a quelques années à peine, certaines de ces réformes auraient été pour ainsi dire impossibles. On peut citer par exemple les programmes télévisés en kurde, qui sont désormais diffusés par des chaînes privées et publiques. Ces programmes illustrent les transformations et les changements positifs que connaît la Turquie.

Il reste que les reculs récents de cette ouverture démocratique sont, effectivement, très préoccupants. Nous regrettons la décision de la Cour constitutionnelle de Turquie, en décembre dernier, de dissoudre le Parti pour une société démocratique (DTP). À la suite de la dissolution du DTP, plusieurs membres de ce parti - y compris des maires élus - ont été arrêtés dans le cadre d'une enquête antiterroriste. Parallèlement, les attentats terroristes du PKK se poursuivent sans relâche dans le Sud-est et mettent en péril la vie de soldats turcs. Les célébrations qui ont fait suite au retour de membres et de sympathisants du PKK du nord de l'Irak n'ont fait qu'aggraver le climat politique déjà tendu de la région. Les milieux nationalistes turcs ont profité de cette occasion pour attaquer les politiques du gouvernement et l'ouverture démocratique elle-même.

Après ce revers de l'ouverture démocratique, je me réjouis de l'annonce faite la semaine dernière par le gouvernement turc de son intention de poursuivre ce processus d'ouverture. La transformation démocratique de la Turquie est une preuve éclatante du pouvoir de persuasion de la perspective de l'adhésion à l'Union européenne, du moins lorsque celle-ci est utilisée de façon à la fois juste, ferme et cohérente.

Ce processus est difficile, mais dans ce contexte, le voyage est au moins aussi important que la destination. Gardons-le en vie et veillons à ce qu'il porte ses fruits, dans l'intérêt commun de l'Union européenne et de la Turquie.

Ria Oomen-Ruijten, *au nom du groupe* PPE. – (*NL*) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire Rehn, j'ai conscience que ce débat sur la Turquie, sur l'élargissement de l'Union, représente peut-être la dernière occasion que j'aurai de m'adresser à vous. Je tiens en tout cas à vous remercier pour les informations que vous avez toujours accepté de nous fournir dans vos discussions avec nous, avec moi. Je vous en remercie chaleureusement.

Monsieur le Président en exercice du Conseil, Monsieur López Garrido, Mesdames et Messieurs, le débat d'aujourd'hui n'est pas une affaire d'ouverture de chapitres. Il porte sur la démocratisation, et sur certains aspects de la démocratisation en particulier, vu que le rapport d'avancement sur la Turquie et la vision du Parlement seront à l'ordre du jour de la prochaine période de session de Strasbourg. Tout comme M. le commissaire Rehn, je pense qu'il est indispensable que la Turquie avance sur la voie de la démocratie. Je tiens à féliciter de tout cœur la Turquie pour tous les efforts qu'elle a déjà consentis dans ce domaine, y compris en ce qui concerne la question kurde. Après tout, qui aurait pensé il y a dix ans, et même il y a cinq ans, que nous aurions aujourd'hui des programmes télévisés en langue kurde?

Lorsque la Turquie a lancé ce qu'elle a appelé l'«ouverture démocratique» au milieu de l'année 2009, cette initiative a suscité un débat sans précédent - non seulement au parlement, mais aussi dans les médias. À l'époque, j'ai exprimé l'espoir que ce débat aboutirait enfin à la création de droits tangibles et solides pour tous les citoyens turcs. En octobre, j'ai félicité tous mes homologues turcs d'avoir eu le courage de mener ce débat malgré l'opposition publique. Je les ai invités à accompagner ce débat de mesures spécifiques destinées à concrétiser cette ouverture. Pourtant, après toute l'énergie positive consacrée à cette initiative, le côté obscur de la Turquie a refait surface, comme le montrent l'arrêt de la Cour constitutionnelle turque et le retour des attentats terroristes. Nous avons assisté à une vague d'arrestations de membres du Parti pour une société démocratique (DTP), et certains membres du parlement turc sont encore menacés d'arrestation. Ces événements risquent de mettre fin à l'ouverture, et j'éprouve de mauvais pressentiments à cet égard. Tout en regrettant la décision prise par la Cour constitutionnelle, j'ai cru comprendre que cette même Cour réclamait l'application des recommandations de la Commission de Venise. Ce Parlement a toujours condamné la violence et le terrorisme, et a toujours plaidé en faveur de solutions politiques. Après tout, seul le dialogue avec la société turque, et seuls des droits garantis et durables pourront apporter la paix, la sécurité et la prospérité aux citoyens turcs, ce qui sera aussi d'un grand intérêt pour nous.

Richard Howitt, *au nom du groupe S&D.* – (EN) Madame la Présidente, l'annonce de l'ouverture démocratique, l'année dernière a créé l'espoir d'une véritable percée en faveur du respect des droits linguistiques, culturels et humains des Kurdes en Turquie, et de tourner la page à de nombreuses années de terrorisme et de violence.

Ce soir pourtant, le Parlement se joint au Conseil et à la Commission pour exprimer sa grave préoccupation face à l'arrêt rendu en décembre dernier par la Cour constitutionnelle: au lieu de mettre fin au terrorisme et à la violence, celui-ci a mis fin à un parti politique qui avait su s'attirer la majorité des suffrages dans les régions à majorité kurde du pays, un parti que l'organisation turque de défense des droits de l'homme qualifie de «négociateur naturel» au nom du peuple kurde.

Il y a deux ans, j'ai assisté personnellement en tant qu'observateur au congrès de ce parti, qui avait rassemblé quelque 20 000 personnes, et j'ai pu découvrir par moi-même la légitimité dont il jouissait aux yeux de ses propres sympathisants.

J'ai bien conscience du fait que le Premier ministre turc, dans la déclaration qu'il a prononcée à la suite de cet arrêt, a déploré la dissolution de partis politiques. Aujourd'hui, la presse turque relaie l'intention annoncée du gouvernement d'éviter d'autres interdictions injustifiées en modifiant la Constitution pour la mettre en conformité avec l'article 11 de la Convention européenne des droits de l'homme. Ces promesses devront être tenues.

Il reste toutefois une contradiction difficilement acceptable entre l'image du gouvernement turc invitant les rebelles à descendre de leurs montagnes et celle d'autres membres de cette même communauté qui, ayant choisi la voie de la démocratie, sont exposés menottes aux poings puis jetés en prison. On signale qu'entre 700 et 1 000 membres du parti ont été emprisonnés, avec souvent pour seul crime d'avoir parlé leur propre langue en public.

Au sein du Parlement européen, nous ne pouvons que déplorer tout particulièrement l'incarcération de neuf maires élus membres de ce parti et l'interdiction d'exercice de deux de ses députés.

Dans notre Parlement, comme dans le leur, l'immunité parlementaire a été conçue pour permettre aux représentants du peuple de s'exprimer sans crainte. La peur contre laquelle nous devons lutter, pour ceux d'entre nous qui souhaitent voir la Turquie adhérer à l'Union européenne, est la crainte injustifiée au sein d'une partie de la population majoritaire selon laquelle, dans un pays multiethnique, les droits des minorités constitueraient une menace pour l'unité de l'État. Ce n'est tout simplement pas le cas dans l'Europe moderne.

Pour conclure, je dirais qu'un parti dont le nom se traduit par «Parti pour une société démocratique» a disparu, mais que nous ne devons pas laisser s'éteindre le rêve d'une société démocratique dans la Turquie moderne.

Sophia in 't Veld, *au nom du groupe* ALDE. – (NL) Madame la Présidente, je tiens moi aussi, comme M^{me} Oomen-Ruijten, à remercier chaleureusement M. le commissaire Rehn pour tous ses efforts au cours de ces dernières années. Je salue également la nouvelle énergie que la Présidence espagnole a apportée aux négociations avec la Turquie.

Mesdames et Messieurs, je déplore moi aussi la décision de la Cour constitutionnelle turque. Il s'agit clairement d'un pas en arrière, mais espérons qu'il s'agisse d'un revers exceptionnel qui sera suivi de nombreux pas en avant. Nous devons en effet reconnaître que le gouvernement turc actuel a fait de grands efforts pour lancer un processus de démocratisation et pour donner aux Kurdes la place qui est la leur au sein de la société et du système politique. Je tiens cependant à souligner que si nous souhaitons favoriser et soutenir ce processus de démocratisation, de développement et de réforme en Turquie, nous devons aussi nous engager sans ambiguïté en faveur de l'adhésion future de la Turquie. Je pense que nous devons donner un nouvel élan au peuple turc, et pas seulement à sa classe politique, et que nous ne devons pas faiblir, envisager des solutions intermédiaires ni changer les règles du jeu en cours de route. Nous devons nous engager clairement. Il en va de même pour tous les partis politiques turcs. Je voudrais les inviter à enterrer la hache de guerre et à faire des efforts concertés en faveur de la réforme.

Lors d'une visite récente dans ce pays en tant que membre de la commission parlementaire mixte UE - Turquie, j'ai pu constater d'énormes progrès au sein de la société civile. Après tout, la Turquie ne se limite pas à ses responsables politiques et à ses négociateurs; c'est aussi tout un peuple. Je constate que les Turcs relèvent le défi et qu'ils travaillent dur pour réformer leur propre société. Nous devons leur apporter notre soutien inconditionnel. J'insiste donc pour que nous renforcions le pilier convenu à l'époque: il ne s'agit pas uniquement de négocier, mais de faire les investissements nécessaires pour apprendre à mieux nous connaître. Tel était explicitement le deuxième aspect du processus. J'espère que ce Parlement s'engagera lui aussi clairement en faveur du processus d'adhésion.

Hélène Flautre, *au nom du groupe Verts/ALE.* – Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire Rehn, merci d'être encore présent avec nous à cette heure tardive pour discuter de la démocratisation en Turquie, un sujet que vous avez beaucoup travaillé ce dont je vous remercie.

Je crois qu'on était très nombreux quand le gouvernement a annoncé son initiative démocratique, son ouverture démocratique, à prendre à la fois la mesure de cette audace et, en même temps, à considérer que cette vaste ambition représentait un long chemin qui, probablement, serait semé d'embûches; les embûches sont arrivées assez rapidement.

Le premier acte, vous l'avez dit, c'est la dissolution du DTP, et je note d'ailleurs qu'à côté de l'interdiction du DTP, l'interdiction d'exercice d'activité politique, qui frappe plusieurs élus de son parti, élimine aussi les têtes qui étaient le plus impliquées dans le dialogue démocratique et politique pour résoudre la question kurde. C'est tout de même un point d'interrogation qui jette le doute sur cette décision.

Et puis il y a également cette vague d'arrestations qui, aujourd'hui, vraiment, décapite les leaders politiques, et donc aussi les interlocuteurs, dans cette question kurde. Or, cette question kurde, elle est centrale dans le processus de démocratisation de la Turquie! D'abord elle est lourde, parce qu'elle représente beaucoup d'années de souffrances, de violences, de conflits, de guerres, qui laissent des traces tragiques jusqu'à aujourd'hui; des traces aussi économiques, sociales et culturelles, et politiques.

Et cette question kurde, elle pèse sur le processus de démocratisation de façon extrêmement forte. Elle pèse sur la liberté d'expression, elle pèse sur la liberté de la presse, elle pèse sur les droits des citoyens, elle pèse sur la lutte contre la torture. Et quand je vois aujourd'hui l'utilisation qui est faite de la loi antiterroriste, pour couvrir des opérations de représailles politiques, je dis que là, vraiment, nous devons supporter ce gouvernement et attendre de lui qu'il prenne une nouvelle initiative extrêmement ambitieuse pour sortir, par le haut, de cette situation, parce qu'on le sait, tous les groupes constitués en Turquie n'ont pas intérêt, tous, au règlement démocratique de la question kurde. Nous le savons bien, nous le savons depuis le début.

Aujourd'hui donc, la Turquie a besoin de notre soutien, de notre soutien sans faille dans ce processus de démocratisation. Ma collègue, Sophie in't Veld a raison de dire que ce soutien sans faille doit se manifester par le renouvellement de cette promesse d'adhésion au bout du processus de démocratisation; il est absolument essentiel de le dire.

Et puis, il faut que ce gouvernement, enfin, accouche de réformes, qui devront aller nécessairement vers un projet de nouvelle Constitution. Les réformes immédiates concernent la loi sur les partis politiques évidemment. Elles concernent aussi la loi électorale - c'est absolument urgent - et l'indépendance de la justice. Ces piliers fondamentaux de l'État démocratique en Turquie doivent être avancés de manière courageuse et déterminée, aujourd'hui, par le gouvernement turc.

Et puis, également, il faut que ce gouvernement prenne des initiatives pour favoriser le consensus et la réconciliation, parce que la polarisation de la société et des forces politiques en Turquie est absolument néfaste à la recherche d'un consensus nécessaire pour adopter une nouvelle Constitution que nous espérons tous

Charles Tannock, *au nom du groupe ECR*. – (EN) Madame la Présidente, le système politique turc est suffisamment mûr pour qu'on puisse désormais considérer la Turquie comme une démocratie pluraliste. Le débat politique y est vigoureux, et les électeurs disposent d'un véritable choix. La Turquie est également membre du Conseil de l'Europe, ce qui oblige évidemment son gouvernement à respecter certains principes de démocratie, de droits de l'homme et d'État de droit.

Il va de soi que l'existence d'une démocratie stable et permanente constitue une condition essentielle à l'adhésion à l'UE. À l'heure actuelle cependant, il reste sans doute deux domaines préoccupants.

Le premier est la tradition turque d'intervention de l'armée dans le processus politique. S'il est vrai que l'armée est indiscutablement un garant important de la laïcité et de la stabilité, toute tentative d'ébranler un gouvernement élu mettrait un terme définitif aux ambitions d'adhésion de la Turquie.

La deuxième préoccupation concerne la domination du paysage politique par l'AKP, qui fait craindre à certains observateurs le développement progressif d'un État avec un parti unique de facto. Si cette évolution suit un cours démocratique, nous ne pouvons pas nous y opposer. Certains ont toutefois exprimé leurs inquiétudes quant au seuil de représentation parlementaire relativement élevé de 10 %, qui exclut évidemment les petits partis du processus parlementaire turc.

Néanmoins, les tendances islamistes modérées de l'AKP inquiètent aussi certaines personnes, et la popularité de ce parti tend à indiquer un changement de paradigme fondamental dans la nature de la société turque. Jusqu'à présent, la tradition kémaliste laïque a bien servi les inclinaisons euro-atlantistes de la Turquie. Mais son déclin progressif, résultat de l'évolution démographique du pays, semble indiquer que ceux qui croient au pouvoir de la vision d'Atatürk ont peut-être considéré cette vision un peu trop comme quelque chose d'acquis. Pour le bien de la société turque, la démocratie se doit d'être pluraliste, laïque et fondée sur le respect des droits de l'homme - notamment ceux des minorités kurdes.

Une autre préoccupation concerne évidemment l'appartenance de la Turquie à l'Organisation de la conférence islamique (OCI). L'OCI cite la *charia* comme fondement des droits humains dans le monde musulman, ce qui est incompatible avec les valeurs occidentales que nous partageons tous au sein de l'Union européenne. Je pense que si la Turquie adhère un jour à l'Union européenne, son appartenance à cette organisation sera forcément la source de graves conflits d'intérêts.

Takis Hadjigeorgiou, *au nom du groupe GUE/NGL*. – (*EL*) Madame la Présidente, en tant que député européen chypriote, lorsque je parle de la Turquie, je me sens toujours obligé d'exprimer notre soutien en faveur de l'adhésion de ce pays - moyennant une démocratisation complète et le respect des conditions fixées.

Comment pouvons-nous contribuer à la démocratisation de la Turquie? Grande question. Je pense que nous pouvons y arriver en disant la vérité à la Turquie. Oui, la Turquie fait des progrès. Nombre de ces progrès sont remarquables, et nous devons le lui faire savoir.

Mais la Turquie est devenue un cimetière de partis politiques. Treize partis ont été enterrés par des arrêts de la Cour constitutionnelle. Récemment, le DTP a été interdit; 200 membres du parti, neuf maires, six anciens maires et deux anciens chefs du parti sont en prison. Peut-on parler de tendance à la démocratisation dans un État tel que celui-là, simplement parce qu'il autorise des programmes télévisés en langue kurde? Nous sommes les voisins de la Turquie et nous vous invitons à tirer les leçons de notre expérience en tant que voisins, pas de nos faiblesses. La Turquie se démocratisera si nous lui parlons clairement et avec rigueur.

Nikolaos Salavrakos, *au nom du groupe EFD*. – (*EL*) Monsieur le Ministre, je me réjouis des analyses modérées et - si j'ose dire - sages que nous avons entendues de la bouche de M. López Garrido et de M. le commissaire Olli Rehn, que je félicite et à qui je souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Il ne fait aucun doute que la Turquie est un grand pays musulman qui revêt une très grande importance stratégique. Je ne souhaite pas répéter ici les avis exprimés par d'autres députés, et que je partage. À l'analyse des informations dont je dispose concernant ce pays, j'ai pourtant l'impression qu'il présente plusieurs centres de pouvoir incapables d'agir de concert et qui se contredisent mutuellement. Ainsi, alors que le gouvernement Erdoğan s'efforce de se présenter sous un jour modéré, les forces armées du pays se montrent agressives envers la Grèce, dont elles violent sans cesse l'espace aérien, et elles harcèlent constamment Frontex.

Parallèlement, on a constaté récemment, au sein du pouvoir judiciaire du pays, une tendance claire et répétée à abolir le gouvernement dans la lignée de ce qui s'est produit il y a deux ou trois ans avec Erbakan.

Enfin, le gouvernement turc semble actuellement incapable de garantir la souveraineté populaire qui caractérise une démocratie. Il semble préparer une sorte de nouvel empire ottoman, comme l'indiquent les positions exprimées par M. Davutoglou et réaffirmées par M. Erdoğan lors de sa récente visite au Liban.

Je m'étonne également de l'ouverture manifestée par le gouvernement turc envers l'Iran et envers le programme nucléaire de celui-ci. Cette attitude est contraire à la position de la communauté internationale, et notamment de l'Union européenne et des États-Unis.

En outre, et contrairement aux dispositions de la feuille de route d'Ankara et des accords internationaux, la Turquie autorise et encourage probablement des immigrés clandestins à traverser son territoire à destination de l'Union européenne. Elle ne respecte pas non plus son obligation d'autoriser l'accostage des navires chypriotes et l'atterrissage des avions chypriotes.

Le primat de l'église orthodoxe, le patriarche Bartholomaios, chef spirituel incontesté de centaines de millions de chrétiens orthodoxes, s'est par ailleurs impliqué personnellement dans ce conflit. Il a exprimé clairement la position du Patriarcat et a dénoncé des violations des libertés religieuses et des droits des minorités. Je pense donc que la Turquie a encore un long chemin à parcourir avant de pouvoir adhérer à l'Union européenne.

Barbara Matera (PPE). - (*IT*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, je partage l'avis exprimé par un certain nombre de mes collègues députés: je pense que le processus de démocratisation en Turquie est une

évolution cruciale qui permettra à ce pays de se rapprocher de l'Union européenne. Je pense, moi aussi, que notre coexistence au sein de l'Union européenne doit reposer sur des principes et des valeurs inaliénables, et que la reconnaissance de ces principes constitue une condition absolue à l'adhésion de n'importe quel État.

Cela vaut également pour la Turquie, qui doit mettre en œuvre les réformes nécessaires pour garantir la démocratie, l'État de droit et la protection des droits de l'homme et des droits des minorités. Les principes du pluralisme culturel, religieux et politique, notamment, sont les fondements d'une société démocratique, mais leur reconnaissance est un processus difficile auquel se mêlent immanquablement des considérations historiques, ethniques et religieuses. Les événements qui ont entouré l'interdiction par la Cour constitutionnelle turque du Parti pour une société démocratique, un parti proche de la minorité kurde, en sont un exemple. L'interdiction de partis politiques et le fait d'empêcher des représentants élus d'exercer leur mandat sont toujours des événements graves, parce qu'ils enfreignent les libertés individuelles et les principes démocratiques.

Il ne fait aucun doute que le processus de démocratisation en Turquie dépend de la solution apportée au problème kurde. L'Union européenne doit s'engager fermement au niveau politique avec les autorités des pays impliqués, et mener des actions communes avec les Nations unies. Il n'y a pas de démocratie sans pluralisme, comme la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg l'a répété à plusieurs reprises.

C'est pourquoi j'espère que le système politique turc évoluera rapidement de façon à s'aligner sur ces principes. Si la Turquie y parvient, son entrée dans l'Europe ne pourra être qu'une magnifique opportunité pour nous.

Raimon Obiols (S&D). - (*ES*) Il me semble que nous pouvons affirmer avec force que le processus auquel nous avons assisté, depuis le début des négociations d'adhésion avec la Turquie entreprises sur décision unanime du Conseil, mérite une évaluation généralement positive. Ces négociations ont contribué au processus de démocratisation et de modernisation en Turquie. Cependant, il est évident aussi qu'il subsiste de nombreux problèmes, qu'il y a des pas en avant et d'autres en arrière, et parfois de mauvaises nouvelles - l'interdiction du parti kurde DTP en est un exemple. Nous avons devant nous une longue route d'une très grande complexité.

Ici, au Parlement, nous avons l'habitude de dire aux autres ce qu'ils doivent faire. En vue des négociations futures avec la Turquie, je pense que nous devrions aussi exprimer clairement la position de notre majorité. Je pense que le rapport de Ria Oomen-Ruijten reflète ce point de vue. Ce rapport, qui bénéficie de l'adhésion d'une large majorité, recommande de ne pas utiliser deux poids et deux mesures dans ces négociations, d'exprimer clairement et fermement nos intentions et de ne pas envoyer de messages contradictoires. En effet, une telle attitude risquerait réellement d'engendrer un cercle vicieux dans lequel la réticence, les ambiguïtés et les contradictions de l'Europe apporteraient de l'eau au moulin des réactionnaires ou de tous ceux qui s'opposent à l'adhésion de la Turquie à l'Europe, des groupes nationalistes et autres qui sont contre une intégration de la Turquie dans l'Europe.

Dans cette perspective, je tiens à exprimer ma satisfaction quant aux interventions du Conseil et de la Commission. Nous devons jouer d'instinct. Nous ne savons pas quel sera le résultat, mais nous devons respecter notre parole: pacta sunt servanda.

Nous avons un processus visant à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, et nous devons nous montrer clairs, précis, et bien entendu prudents dans cette volonté.

Sarah Ludford (ALDE). - (*EN*) Madame la Présidente, nombre des réformes que nous réclamons sans cesse en Turquie se retrouvent dans la saga des interdictions à répétition de partis politiques kurdes, dont celle du DTP le mois dernier n'est que le dernier exemple en date.

L'incapacité à réformer la Constitution, la loi sur les partis politiques et le système judiciaire, tout comme l'implication ininterrompue de l'armée dans la politique, représentent autant de facteurs contribuant à un contexte de sabotage systématique de la représentation politique démocratique des Kurdes. Ces interdictions sabotent également l'ouverture démocratique lancée l'année dernière par le gouvernement Erdoğan, et qui avait été largement et justement acclamée à l'époque. La seule façon de régler durablement le problème kurde en Turquie passe par une solution politique, qui est aussi la meilleure façon de lutter contre le PKK.

M. le commissaire Rehn a mentionné l'arrestation de plusieurs maires et responsables politiques du DTP, mais mes informations font état d'environ 1 200 militants emprisonnés, dont des membres du parti BDP, qui a succédé au DTP. J'imagine difficilement comment le gouvernement compte renforcer son ouverture démocratique dans ce contexte. Qui se cache derrière ces arrestations? J'ai entendu dire - par Richard Howitt, je crois - que le Premier ministre Erdoğan avait déploré la dissolution du DTP, même si j'admets avoir manqué

cet épisode. Un cynique pourrait dire que, du point de vue électoral, la dissolution du DTP fait bien les affaires de l'AKP dans la mesure où ces deux partis sont en rivalité dans le Sud-est.

Je pense comme M^{me} in 't Veld et M^{me} Flautre qu'une garantie solide et fiable à la Turquie qu'elle pourra adhérer à l'UE si elle respecte les critères de Copenhague est la meilleure arme dont nous disposions pour encourager la démocratisation en Turquie - mais n'oublions pas que les Turcs se doivent la démocratie à eux-mêmes. La Turquie est un pays important qui possède de nombreux atouts de taille. Elle a besoin de la démocratie, et elle la mérite.

Enfin, je tiens moi aussi à remercier M. le commissaire Rehn pour tout ce qu'il a fait pour l'élargissement ces cinq dernières années, non seulement vis-à-vis de la Turquie, mais aussi à l'égard des Balkans occidentaux, qui me tiennent particulièrement à cœur. Je me réjouis de l'accueillir bientôt dans le cadre de son nouveau portefeuille.

Franziska Keller (Verts/ALE). - (EN) Madame la Présidente, je joins ma voix à celle de mes collègues qui ont déclaré qu'une ouverture démocratique avait permis le genre de progrès que nous n'avions plus vu depuis des années et provoqué des évolutions que nous aurions crues impossibles il y a quelques années encore.

Je rejoins également ceux qui disent qu'il faut absolument poursuivre et renforcer ces ouvertures démocratiques et ces réformes. Je voudrais aussi ajouter que nous devons nous pencher sur la façon dont ces réformes sont effectivement mises en œuvre - il ne s'agit pas uniquement d'adopter des lois, mais aussi de réformer la pratique sur le terrain.

Puisque nous sommes apparemment tous d'accord pour dire que les réformes sont une bonne chose, nous devons également leur apporter notre soutien. Si nous exigeons des réformes tout en continuant de dire que la Turquie n'a aucune chance de bénéficier d'un processus d'adhésion équitable, cela ne marchera pas. Si nous voulons des réformes, nous devons montrer que la mise en œuvre de ces réformes aura effectivement des résultats positifs, qu'elle garantira un processus d'adhésion équitable, le but de ce processus d'adhésion étant, par définition, l'adhésion.

À cet égard, il est très regrettable qu'au moment même d'assumer la Présidence, M. Zapatero ait considérablement nuancé son engagement antérieur en faveur d'un processus d'adhésion équitable.

Puisque l'UE a pris cet engagement, je pense que nous devons le respecter: nous devons nous montrer fiables dans notre politique étrangère. C'est pourquoi je voudrais demander au représentant de la Présidence de clarifier dès maintenant comment, en supposant que M. Zapatero respecte son engagement, vous comptez vous y prendre pour convaincre les autres membres plus sceptiques du Conseil d'adopter cette démarche.

Jan Zahradil (ECR). - (CS) Je parle comme quelqu'un qui soutient l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne en tant que membre à part entière, et non sous un statut de remplacement ou en tant que partenaire privilégié. Je voudrais par ailleurs adresser quelques paroles critiques à nos propres rangs. Nous avons promis à la Turquie une pleine adhésion à l'Union européenne, mais nous refusons de lui donner la moindre garantie que, si elle respecte toutes les conditions que nous lui imposons, elle pourra effectivement devenir membre à part entière.

La position du Parlement européen à cet égard claire. Notre institution s'est exprimée clairement en faveur de l'adhésion. La position de la Commission européenne est claire également et, à cet égard, je ne peux que me joindre à tous ceux qui ont félicité M. le commissaire Rehn pour son objectivité et pour l'excellent travail qu'il a accompli au cours des cinq dernières années. La position du Conseil, par contre, est plus ambiguë. Les gouvernements de certains États membres refusent tout bonnement de promettre que, si la Turquie respecte toutes les exigences que nous lui imposons, elle pourra devenir membre à part entière de l'Union européenne. Il s'agit là d'un double jeu qui sape notre crédibilité. Nous pouvons difficilement exiger quelque chose de quelqu'un si nous ne sommes mêmes pas capables de garantir que nous tiendrons nos propres promesses.

Ensuite, la démocratie turque possède tout simplement ses propres spécificités. Nous invitons à juste titre ce pays à se rapprocher des principes européens, et nous réclamons à juste titre une limitation du rôle de l'armée, mais nous devons aussi comprendre ce que signifient ces réformes et l'effet qu'elles entraîneront sur la structure de la société turque, sur la nature même de la démocratie turque. Je crains que notre évaluation rigide des critères de démocratisation risque en fin de compte de faire plus de tort que de bien, et je recommande de manifester plus de sensibilité, de réactivité et d'empathie vis-à-vis de la Turquie dans ce domaine.

Søren Bo Søndergaard (GUE/NGL). - (*DA*) Monsieur le Commissaire Rehn, si j'en crois l'interprétation, vous nous avez dit que le voyage était tout aussi important que la destination. Je dois dire que je ne suis absolument pas d'accord. Nous ne pouvons soutenir que la partie du voyage qui mène à une Turquie démocratique. Nous devons au contraire nous exprimer haut et fort contre toute partie de ce voyage qui va dans la mauvaise direction. Et nos paroles doivent être accompagnées d'actes. Je voudrais savoir pendant combien de temps encore la Commission va accepter qu'une partie de l'aide à l'adhésion versée par l'UE à la Turquie soit utilisée pour récompenser les alliés politiques du parti au pouvoir alors même que les minorités ethniques et religieuses font l'objet de discriminations, comme l'a révélé une enquête récente. L'UE doit faire quelque chose à ce sujet!

J'étais au siège du DTP le 29 décembre dernier, lorsque la police est venue arrêter Ahmet Türk - mais où était la Commission et où était le Conseil? La Commission et le Conseil peuvent-ils s'engager à assister au déroulement des procédures judiciaires et à défendre les droits de l'homme?

Enfin, j'ai une question concernant le maire de Diyarbakir, M. Baydemir, que les autorités turques ont empêché de rendre visite à ce Parlement: est-il prévu de protester officiellement envers la Turquie à ce sujet?

Gerard Batten (EFD). - (*EN*) Madame la Présidente, la Turquie organise des élections, mais elle ne constitue pas pour autant une démocratie au sens où nous l'entendons en Occident. Les partis politiques risquent l'interdiction; le système judiciaire est corrompu; il y a des violations des droits de l'homme; la liberté de parole et la liberté de réunion ne sont pas comparables à ce que nous connaissons en Grande-Bretagne et dans la plupart des autres pays européens.

On constate la persécution croissante d'une minuscule minorité chrétienne - ce qui est, malheureusement, un trait de plus en plus typique de la plupart des pays musulmans.

Les réformes menées par Kemal Atatürk dans les années 1920 méritaient les éloges: leur but était, après tout, de renoncer aux structures dépassées de l'empire ottoman et aux pires pratiques du moyen-âge musulman, et de faire entrer la Turquie dans le XX^e siècle.

Toutefois, même ces acquis sont aujourd'hui menacés, à mesure que le mouvement islamique fondamentaliste gagne en puissance dans le monde entier, aidé en cela par des pays tels que l'Arabie saoudite - elle-même financée par la vente de pétrole à l'Occident - et par la soumission docile de la civilisation occidentale.

Ce débat n'est bien sûr qu'un nouveau petit pas sur la route qui nous mènera à approuver l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Au Royaume-Uni, l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne bénéficie du soutien enthousiaste des conservateurs, des travaillistes et des libéraux-démocrates. Ces partis se réjouissent d'accueillir les centaines de milliers, voire les millions d'immigrants turcs qui débarqueront en Grande-Bretagne si la Turquie adhère à l'UE.

Et imaginez ce qui se passera si la Turquie adhère à l'Union européenne et utilise à son avantage des instruments judiciaires anodins tels que le mandat d'arrêt européen. Les électeurs britanniques devraient penser à ce que sera leur voyage gratuit à bord du Midnight Express turc - aux bons soins des libéraux-démocrates, des travaillistes et des conservateurs - et voter en conséquence.

Malheureusement, la Turquie souhaite adhérer à l'Union européenne parce qu'elle compte bien se remplir les poches avec l'argent des contribuables européens, et parce que l'adhésion représente pour elle l'occasion de se débarrasser de millions de pauvres et de chômeurs en les exportant vers des pays occidentaux tels que la Grande-Bretagne, où ils travailleront pour un salaire de misère ou émargeront à l'assistance sociale.

On peut difficilement parler de vision positive d'une nation fière. Je ne souhaite que du bien aux Turcs, et j'espère qu'avec le temps ils parviendront à se doter d'une véritable démocratie. Mais j'espère aussi qu'ils suivront les conseils du Parti pour l'indépendance du Royaume-Uni, qu'ils ne rejoindront pas l'Union européenne et qu'ils préserveront au contraire leur liberté et leur indépendance.

Anna Maria Corazza Bildt (PPE). - (EN) Madame la Présidente, je tiens tout d'abord à saluer les déclarations de la Commission et du Conseil et à remercier, féliciter et saluer le commissaire Olli Rehn pour son engagement personnel en faveur de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne.

L'UE et la Turquie entretiennent depuis longtemps des relations mutuellement profitables. Comme d'autres pays candidats, la Turquie doit bien sûr respecter elle aussi les principes de la démocratie et du respect des libertés et des droits de l'homme, et elle doit adapter son système législatif à l'acquis communautaire. Je rejoins mes collègues qui saluent les progrès accomplis jusqu'ici par la Turquie, mais je dois aussi reconnaître

qu'il reste un certain nombre d'obstacles sur la voie de l'adhésion de ce pays à l'Union: la liberté d'expression et les droits des minorités kurdes, comme l'ont décrit certains de mes collègues.

Je souhaite également exprimer mes inquiétudes face à la décision de la Cour constitutionnelle turque de dissoudre le Parti pour une société démocratique et d'interdire à certains de ses représentants élus d'exercer leur mandat. Cela ne doit toutefois pas retarder les négociations d'adhésion avec la Turquie. La perspective européenne est l'une des forces motrices des réformes démocratiques. Notre manque d'engagement enverrait un signal négatif au peuple turc. Notre incertitude a un coût. Elle pourrait nuire au processus démocratique actuellement en cours. La politique de l'Union européenne ne doit jamais être guidée par la peur. Nous, Européens, devons soutenir ces réformes. Elles prendront du temps, elles seront complexes et il y aura forcément des revers, mais nous devons toujours rester fermes sur les critères de Copenhague. Nous ne devons jamais faiblir dans notre engagement en faveur de l'adhésion de la Turquie. Il faut qu'il y ait une lumière forte brille au bout du tunnel.

C'est pourquoi j'invite la Turquie à poursuivre son processus de réformes démocratiques. Je pense que nous devons promettre de les aider dans cette voie.

Maria Eleni Koppa (S&D). - (EL) Madame la Présidente, nous avons soutenu les perspectives d'adhésion de la Turquie dans l'espoir que celles-ci contribueraient avant tout à de grandes réformes démocratiques. Plusieurs années ont passé, et les résultats que nous constatons aujourd'hui sont malheureusement médiocres. Les réformes sont bloquées, et celles qui ont été mises en œuvre sont malheureusement restées lettre morte. Même les progrès vers une résolution du problème kurde, qui avaient suscité de grands espoirs, semblent être au point mort.

Pour pouvoir adhérer à l'Union, la Turquie devra démontrer qu'elle respecte réellement les droits de l'homme, les droits des minorités, la liberté de religion ainsi que les droits des partis politiques et de leurs représentants démocratiquement élus. Le Parlement européen a salué l'ouverture démocratique annoncée par le gouvernement turc. Mais la répression de la liberté d'expression et l'arrestation de milliers de citoyens et de douzaines de représentants politiques sont inacceptables et détruisent la crédibilité de toute déclaration relative à la poursuite des réformes.

De plus, l'un des éléments essentiels de la démocratie est la séparation absolue de l'autorité politique et de la force militaire. Nous ne pouvons pas accepter un pays candidat dont l'armée, même après tant d'années, échappe encore en partie au contrôle du pouvoir politique.

Les perspectives européennes de la Turquie sont notre engagement et doivent le rester, pour autant que ce pays s'engage à respecter dans la pratique les principes et les objectifs de l'Union.

Johannes Cornelis van Baalen (ALDE). - (*NL*) Madame la Présidente, nous devons accorder à la Turquie un traitement équitable. Cela signifie que l'Union européenne doit aussi se regarder honnêtement dans son propre miroir. Les critères de Copenhague, que nous connaissons tous, sont le facteur le plus important. Ces critères doivent être respectés. Le processus d'adhésion est un processus ouvert, comme cela a été dit au début des négociations d'adhésion. Le respect des critères est donc essentiel. Ce sont ces critères qui détermineront si la Turquie peut poursuivre sur la voie de l'adhésion. La démocratie est évidemment fondamentale. L'Union européenne doit donc faire tous les efforts possibles pour soutenir la démocratisation de la Turquie. Il est donc surprenant de constater la mauvaise mise en œuvre du programme de préadhésion, du programme d'aide de préadhésion. La Cour des comptes a indiqué très clairement que ce programme définissait trop de priorités différentes, ce qui revient à ne pas avoir de priorités, et a notamment pointé du doigt l'aide à la démocratisation. Je voudrais connaître l'avis de la Commission vis-à-vis des critiques de la Cour des comptes, et savoir ce qu'elle compte faire pour organiser correctement l'aide de préadhésion.

Geoffrey Van Orden (ECR). - (EN) Madame la Présidente, je ne sais pas exactement pourquoi nous organisons ce débat à ce moment précis. Peut-être parce qu'il y a trois ans que Hrant Dink a été assassiné, et qu'il reste encore de graves questions sans réponses concernant ce crime.

J'ai rencontré Dink après le procès d'Orhan Pamuk. La mort de Dink a été évidemment une tragédie. En tant qu'ami de la Turquie, je n'ai pas hésité à souligner à quel point la restriction de la liberté d'expression et la sensibilité excessive face aux critiques exprimées envers l'État turc nuisent à la réputation et au prestige de la Turquie. Mais évidemment, il est dans l'intérêt de la Turquie de renforcer tous les aspects de sa démocratie.

Je défends aussi l'idée de la Turquie en tant qu'État laïque et unifié, tourné vers l'Occident depuis 80 ans. Je reconnais la nécessité d'une armée turque forte, et je reconnais l'importance géostratégique capitale de la

Turquie. C'est pourquoi je pense que nous devons soutenir la Turquie, et non chercher sans cesse de nouvelles façons de la critiquer et de lui faire des reproches.

Bien sûr, le fait d'interdire des partis politiques est généralement une mauvaise idée, même s'il existe aussi des exceptions à ce principe. Nous savons tous que les organisations terroristes ont des façades politiques, et il est souvent difficile de savoir s'il est plus dommageable d'interdire cette façade ou de la laisser s'exprimer. Bien sûr, le PKK possède ses propres fronts politiques.

Je voudrais juste dire un mot à propos du PKK, parce que je sais qu'il poursuit ses activités terroristes. Il est clair que le PKK poursuit non seulement ses activités d'organisation terroriste, mais qu'il entretient aussi des réseaux criminels qui s'étendent au-delà de la Turquie à travers toute l'Europe. Le PKK est comme une mafia, avec une structure qui se livre à des activités criminelles, qui collecte des fonds et qui s'assure des soutiens extérieurs. Il est impliqué dans tous les aspects du crime organisé: évasion fiscale, fausse monnaie, traite des êtres humains - et évidemment, le trafic de stupéfiants constitue l'une de ses principales sources de financement. Il me semble que nous devrions en faire plus pour régler ces problèmes dans nos propres pays, ce qui aiderait aussi la Turquie, plutôt que de critiquer sans cesse ce pays.

Jürgen Klute (GUE/NGL). - (*DE*) Madame la Présidente, je tiens à souligner une fois encore que l'interdiction du Parti pour une société démocratique porte à 27 le nombre total de partis kurdes frappés d'interdiction par le gouvernement turc ces dernières années. Depuis cette interdiction, comme nous venons de l'apprendre, plus d'un millier de personnes ont été arrêtées. Je pense que dans un pays où l'interdiction de partis politiques est courante, il n'est plus possible de parler de démocratie. L'interdiction de 27 partis kurdes constitue presque une tentative d'entrer au livre Guinness des records.

En Turquie, les minorités ne sont pas les seules touchées - voilà une chose que je souhaite également mentionner une nouvelle fois à ce stade. Les travailleurs du tabac de l'entreprise Tekel sont actuellement en grève; la situation est particulièrement tendue et commence à s'envenimer. Plusieurs milliers de travailleurs ont entamé aujourd'hui une grève de la faim afin de faire respecter leurs droits. Ils ont le sentiment d'avoir été victimes de persécutions graves de la part du gouvernement turc et des autorités turques. Nous devons tenir compte de cet aspect, parce que la protection des droits des travailleurs et des syndicats fait partie intégrante de la démocratie. Les syndicats et les minorités de Turquie attendent une prise de position claire et sans aucune ambiguïté de la part de ce Parlement.

Sari Essayah (PPE). - (FI) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire Rehn, vous étiez chargé d'un portefeuille particulièrement difficile au sein de la dernière Commission, et vos nouvelles fonctions ne seront pas non plus une sinécure.

L'évolution démocratique de la Turquie a récemment connu des revers, et la situation des Kurdes n'est pas le seul facteur préoccupant. Il faut également améliorer le statut des enfants et des femmes, surtout dans les régions rurales. La Turquie traîne les pieds depuis des années en ce qui concerne la protection des droits des minorités, comme les Alaouites et les chrétiens.

La position du Patriarcat a déjà été mentionnée. Les fidèles orthodoxes ont été victimes de discriminations, et il n'en reste probablement pas plus de 3 000 en Turquie. La loi qui prévoit que tous les prêtres, évêques et patriarches orthodoxes doivent être des ressortissants turcs est absolument incompréhensible. Un patriarche est le chef d'une Église mondiale, et il va de soi qu'il peut être originaire de n'importe quelle branche nationale de cette Église. Il faut également garantir la protection des biens des églises, et restituer les biens saisis illégalement. Une liste de noms a été établie au sein de ce Parlement, avec l'adoption d'une position écrite en faveur de l'ouverture du séminaire ecclésiastique de Halki. La dernière personne à avoir réclamé l'ouverture du séminaire de Halki est le président Barack Obama.

En protégeant ainsi les droits humains de la minorité chrétienne, la Turquie deviendrait un exemple pour les autres nations musulmanes. Elle les encouragerait à offrir aux chrétiens des droits identiques à ceux dont les minorités musulmanes jouissent dans les pays chrétiens.

Monsieur le Commissaire, au sein du Parlement, nous demandons souvent si la Turquie est prête à adhérer à l'Union européenne. Je pense que l'UE devrait se demander honnêtement si elle est réellement prête à accepter la Turquie parmi ses membres. Vous avez également dit que le voyage était aussi important que la destination. Nous devons nous souvenir que l'évolution démocratique de la Turquie n'est pas aussi importante pour l'Union européenne qu'elle l'est pour ses propres citoyens. C'est pourquoi ce voyage mérite d'être poursuivi, même si nous ne sommes pas d'accord quant à sa destination.

Emine Bozkurt (S&D). - (NL) Madame la Présidente, le gouvernement turc a lancé l'initiative démocratique en vue de démocratiser le pays et d'améliorer les droits culturels des Kurdes. Il s'agit là d'un pas en avant courageux. Le fait d'interdire des partis politiques constitue par contre un pas en arrière considérable. Un État démocratique fondé sur la primauté du droit doit toujours permettre la tenue d'un débat démocratique dans lequel tous les citoyens peuvent faire entendre leur voix. L'interdiction du Parti pour une société démocratique (DTP) n'est pas propice à la réussite de cette initiative démocratique. Il y a dix-huit mois à peine, le Parti pour la justice et le développement (AKP) au pouvoir a bien failli subir le même sort. J'espère que la Turquie amendera le plus rapidement possible sa Constitution pour la mettre en conformité avec les principes définis par la Commission de Venise et empêcher l'interdiction de partis politiques. Tous les partis doivent être impliqués dans cette action; après tout, le même sort pourrait bien les attendre. Il convient également d'instaurer un système de partis permettant une meilleure représentation de la population turque. Une possibilité d'y parvenir consiste à abaisser de façon significative le seuil de représentation de 10 %. Il faut empêcher que l'interdiction de partis soit utilisée à des fins politiques. La Turquie va devoir y travailler dur, avec le soutien de l'Europe, immédiatement et sans retard. Il me reste à remercier le commissaire Rehn pour sa coopération hors pair. Je lui souhaite de réussir dans ses nouvelles fonctions.

Olle Schmidt (ALDE). - (SV) L'élargissement a permis à l'Union européenne de renforcer des valeurs fondamentales telles que la démocratie et les droits de l'homme sur notre continent. Il a créé les conditions nécessaires au respect de l'État de droit basé sur des autorités judiciaires et des tribunaux indépendants avec une économie de marché qui fonctionne - une Europe stable et en paix.

Cette évolution doit se poursuivre. C'est pourquoi nous devons accueillir la Turquie au sein de la famille européenne. Trop nombreux sont ceux qui, au Parlement et au sein des gouvernements de l'UE, tentent de se soustraire aux promesses faites à la Turquie en tant que pays candidat. Ce comportement ne leur fait pas honneur et suscite une incertitude non seulement en Turquie, mais aussi dans les autres pays candidats. Évidemment, la Turquie ne pourra adhérer à l'Union européenne que lorsqu'elle respectera tous les critères. L'UE doit fixer des critères stricts, mais aussi aider le pays à respecter ces critères.

Comme on l'a dit, la Turquie a réalisé certains progrès. Malheureusement, la situation est bien loin d'être entièrement positive. Il reste des lacunes importantes. La décision de la Cour constitutionnelle d'interdire le plus grand parti kurde est évidemment inacceptable et constitue un obstacle à l'adhésion.

Je voudrais mentionner également un autre point relatif à l'adhésion de la Turquie. Je pense que mon collègue député du Danemark y a déjà fait référence. La semaine dernière, la radio suédoise a fait état d'un audit qui aurait révélé des erreurs graves dans la façon dont les fonds européens sont utilisés en Turquie. Cet argent ne profite pas à ceux qui en ont le plus besoin. Mais les critiques portaient également sur la mauvaise qualité du suivi et sur le fait que la population rurale - les minorités telles que les Kurdes et les Assyriens - ne bénéficiait pas de l'aide de l'UE. Les femmes ont également subi un traitement inéquitable. Les règles relatives aux demandes de financement de projets sont complexes et difficilement compréhensibles. Mon collègue député M. Färm et moi-même avons demandé à M. Rehn d'aller au fond de ce problème durant ses derniers jour en tant que commissaire chargé de l'élargissement. Nous attendons une réponse rapide. Enfin, je voudrais remercier M. Rehn pour son excellent travail au poste de commissaire chargé de l'élargissement, et je lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Frieda Brepoels (Verts/ALE). - (NL) Madame la Présidente, l'ouverture démocratique annoncée par le gouvernement turc a dégénéré en une négation de la démocratie. L'interdiction du Parti pour une société démocratique (DTP) a réduit à néant, pour la énième fois, la liberté d'expression, d'association et de participation politique du peuple kurde. Le manque de démocratie, le rôle prédominant de l'armée et de la police, le seuil de représentation parlementaire de 10 %, l'absence de réforme de la Constitution et de la loi sur les partis politique, la persécution et l'emprisonnement de dirigeants politiques et de militants kurdes sont autant de signes que le gouvernement d'Ankara est incapable d'aborder les droits des minorités avec maturité. Chaque fois que la Turquie ouvre une porte à la démocratisation, elle en ferme brutalement une autre. On peut se demander s'il est encore justifié de parler d'ouverture démocratique. Je voudrais que M. le commissaire nous donne son avis à ce sujet et qu'il nous dise s'il est prêt à collaborer avec le gouvernement turc en vue de dresser un calendrier spécifique de mise en œuvre de réformes fondamentales conformément aux principes européens.

Nikolaos Chountis (GUE/NGL). - (*EL*) Madame la Présidente, Monsieur López Garrido, Monsieur le Commissaire, vos déclarations de ce soir donnent l'impression que vous êtes heureux de passer sous silence le fait que la décision récente par la Cour constitutionnelle d'interdire ce parti pro-kurde est tombée quelques heures à peine avant la décision du Conseil «Affaires générales» et la décision de clôture du sommet. Ces

décisions donnent essentiellement à la Turquie le feu vert pour rejoindre l'Europe, au moment même où ce pays viole les droits de l'homme et les droits démocratiques, enfreint le droit international et refuse de reconnaître la République de Chypre. N'avez-vous pas compris qu'au lieu de rappeler la Turquie à la raison, cette indulgence permanente ne faisait que la conforter dans ses abus? C'est un fait que la Constitution turque engendre une instabilité politique, qu'elle ne garantit pas les libertés religieuses et politiques et qu'elle fournit le prétexte nécessaire aux ingérences de l'État.

La question est la suivante: quelles mesures comptez-vous prendre pour protéger les droits des citoyens kurdes? Et, plus important encore: allons-nous enfin exiger une réforme en profondeur de la Constitution afin de créer un cadre institutionnel qui garantisse ces libertés et qui oblige l'État turc à respecter tous les droits nécessaires pour permettre à un pays d'avancer sur la voie de l'adhésion?

Róża, Gräfin von Thun Und Hohenstein (PPE). - (*PL*) Madame la Présidente, pendant longtemps, la promesse de l'adhésion à l'Union européenne a joué un rôle moteur dans l'évolution démocratique de la Turquie. Après 2005 cependant, le pourcentage de Turcs favorables à l'adhésion à l'Union est passé de 70 % à 42 % à peine. Dans ce contexte, la poursuite de la démocratisation de la Turquie exige donc une meilleure coordination avec l'Union européenne.

La Turquie a déjà accompli des progrès considérables, comme l'ont mentionné plusieurs de mes collègues députés, et nous devons le reconnaître. Il reste toutefois des domaines qui nécessitent une attention particulière. Il y a la question de la liberté la presse, que certains ont déjà mentionnée, ou encore la question de la liberté des médias électroniques. L'OSCE signale par exemple que la Turquie bloque l'accès à 3 700 sites Internet. Un autre point important concerne la possibilité pour les femmes de participer à la vie publique. La Constitution turque interdit aux femmes portant le foulard islamique traditionnel d'accéder aux universités, alors que ce foulard est porté par non moins de 70 % des femmes. Cette lutte entre la laïcité et la démocratie constitue un réel défi en Turquie.

Je voudrais également mentionner les Kurdes, et les reconnaître en tant que minorité nationale. Les solutions proposées par le gouvernement turc ne sont pas satisfaisantes. Il est vrai que le gouvernement a commencé à reconnaître la langue kurde, mais la Constitution turque conserve toujours son article 42, qui interdit d'enseigner le kurde comme langue maternelle dans les établissements scolaires.

Il est important de développer continuellement la coopération, tant avec le parlement qu'avec le gouvernement, mais aussi de soutenir les organisations non gouvernementales, les initiatives sociales et les partenariats avec les gouvernements locaux en Turquie. Nous devons renforcer la coopération entre les institutions, mais nous devons aussi garder à l'esprit que, surtout lorsqu'il s'agit de développer la démocratie, ce sont en fait les relations entre les citoyens ordinaires qui changent le monde.

Arlene McCarthy (S&D). - (EN) Madame la Présidente, je pense malheureusement, comme d'autres de mes collègues, que l'interdiction du DTP par la Cour constitutionnelle ne peut être considérée que comme un revers pour les efforts de démocratisation de la Turquie, et ce malgré les progrès considérables accomplis dans le cadre des initiatives démocratiques récentes.

Comme on l'a dit, la loi sur laquelle repose l'interdiction du DTP a permis d'interdire non moins de 27 partis depuis 1982. Or, les partis politiques représentent bien entendu l'expression de la volonté du peuple. Ils sont la sève de toute démocratie, et il est temps de mener des réformes législatives pour mettre fin à l'interdiction de partis politiques.

Par ailleurs, tous les partis politiques et tous les candidats qui briguent un mandat élu dans une démocratie doivent respecter les principes fondamentaux de la démocratie et de l'État de droit, et ils doivent s'engager à poursuivre des objectifs politiques par des moyens pacifiques uniquement. Ayant grandi en Irlande du Nord, j'ai vu trop de gens mutilés et assassinés au nom d'objectifs politiques. Dans une démocratie, la politique passe par les urnes et non par les fusils et les bombes.

Ainsi, comme d'autres, j'invite le Premier ministre turc et son gouvernement à garantir le respect de la démocratie, à réformer la Constitution et à faire en sorte que cette action n'entrave pas les progrès en vue de l'adhésion de la Turquie à l'UE - un objectif que mon parti politique, mon gouvernement et moi-même sommes fiers de soutenir.

Charalampos Angourakis (GUE/NGL). – (*EL*) Madame la Présidente, le conflit entre les partisans de l'intégration de la Turquie et ceux qui prônent une relation privilégiée entre la Turquie et l'Union européenne

illustre les querelles impérialistes intestines au sein de l'Union européenne et sa concurrence avec les États-Unis et les autres grandes puissances.

Les rapports d'avancement relatifs à la Turquie présentés au Parlement européen sont le résultat des équilibres entre ces forces. Ils n'ont rien à voir avec l'exploitation sauvage, la répression et les persécutions dont sont victimes les travailleurs en Turquie. Les syndicalistes sont poursuivis et condamnés dans le cadre de procès truqués. Les assassinats politiques et les violences commises par les forces de police se poursuivent. Des partis politiques sont interdits purement et simplement parce qu'ils expriment la volonté de la population kurde. Des représentants élus sont poursuivis et emprisonnés en masse. La Turquie continue de priver les Kurdes et d'autres minorités de leurs droits fondamentaux. Elle occupe illégalement 40 % du territoire de la République de Chypre et bloque toute solution envisagée à ce problème. Elle menace la Grèce d'un *casus belli* et exprime des revendications territoriales.

Malgré tout cela, l'Union européenne félicite la Turquie pour accéder aux souhaits de l'OTAN et des multinationales européennes qui investissent dans le gazoduc Nabucco, et parce que ses ambitions géostratégiques dans ce pays, et au Moyen-Orient de façon générale, l'exigent.

Jarosław Leszek Wałęsa (PPE). - (PL) Madame la Présidente, je suis favorable à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, mais je tiens à condamner la décision prise en décembre par la Cour constitutionnelle turc d'interdire le DTP. Cette décision est motivée par les liens présumés de ce parti avec l'organisation terroriste kurde. Je sais que nous vivons à une époque où la sécurité est d'une importance capitale, mais cela ne justifie pas de restreindre les libertés civiles. Comme nous le savons, ce parti représentait les intérêts kurdes au sein du parlement turc depuis 2007. Même si sa présence, avec 20 députés seulement, restait symbolique, cette participation témoignait depuis plusieurs années du processus de résolution du problème kurde entamé en Turquie. La présence du DTP au sein du parlement ne présentait aucun danger, elle était au contraire l'une des conditions nécessaires à la stabilité politique. Je ne pense toutefois pas qu'il faille parler de déstabilisation: le conflit avec les Kurdes est ancien, et il n'a jamais réellement ébranlé la Turquie. Je ne pensais pas qu'il la déstabiliserait aujourd'hui, et je ne pense pas qu'il le fera.

Le gouvernement a fait de nombreux gestes positifs dans le passé, et on peut difficilement parler d'une campagne contre les Kurdes. Le processus de paix turco-kurde a néanmoins connu un revers important. L'interdiction de ce parti a tout d'une manœuvre politique classique. L'arrêt de la Cour a non seulement fait reculer de plusieurs années les relations turco-kurdes, mais il constitue aussi un pas en arrière pour tout le processus de démocratisation.

Inés Ayala Sender (S&D). - (*ES*) Je voudrais m'étendre sur la situation contradictoire dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, soutenant en permanence le processus d'adhésion de la Turquie, parce que nous avons besoin de la Turquie dans l'Union européenne pour de nombreuses raisons. Nous nous trouvons aujourd'hui dans une situation contradictoire parce que, il y a quelques semaines encore, le Parlement européen exprimait son soutien et sa satisfaction vis-à-vis des progrès accomplis dans les relations entre la Turquie et la communauté kurde. Et voilà qu'aujourd'hui, nous sommes surpris par l'interdiction du principal parti kurde en Turquie, qui soulève évidemment de nouvelles questions importantes.

Dans cette perspective, j'invite évidemment le Parlement, l'Union européenne et la Commission à redoubler d'efforts dans l'examen des domaines requis pour l'adhésion dans lesquels nous avons constaté des progrès, dans des aspects relatifs, par exemple, à la nécessité d'un consensus entre les partis politiques. Évidemment, cela devrait entraîner une demande adressée au gouvernement turc de résoudre la situation dans laquelle se trouve le parti politique kurde, le DTP.

Theodor Dumitru Stolojan (PPE). – (RO) Je suis un ardent défenseur de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Je suis d'accord avec les avis forts exprimés au sein de cette Assemblée concernant la nécessité, pour la Turquie, de respecter les droits de l'homme. J'exprime toutefois l'espoir que nous ferons preuve de la même énergie pour soutenir les efforts consentis par la Turquie en vue d'adhérer à l'Union européenne.

Je me réjouis du souhait exprimé par la Présidence espagnole de continuer d'ouvrir des chapitres de négociations avec la Turquie.

Je dois vous dire que j'ai visité la Turquie l'année dernière en tant que membre de la délégation à la commission parlementaire mixte UE - Turquie et que les progrès accomplis par la société turque sont impressionnants.

Antigoni Papadopoulou (S&D). - (*EL*) Madame la Présidente, les années de violence et de terrorisme en Turquie ne semblent pas être terminées. Les Kurdes, les alévis, les minorités non musulmanes, les syndicalistes,

le Patriarcat œcuménique, les Arméniens, les Chypriotes, les détenus, les autorités locales, les homosexuels, les femmes, les partis politiques kurdes et les médias de masse ont beaucoup à dire lorsqu'ils osent rompre le silence.

Malgré les réformes et les progrès accomplis en Turquie, de nombreuses lois ne sont pas appliquées. Le côté obscur du pays et les violations des droits de l'homme sont bien réels en matière de liberté de la presse, d'égalité sexuelle, de liberté d'expression et de droits des minorités. C'est précisément pour cette raison que la Cour européenne des droits de l'homme a condamné la Turquie à la suite de plaintes déposées par des citoyens turcs et des minorités pour violations du droit à la vie, traitements inhumains et dégradants et toute une série d'autres violations.

Je pense que l'Union européenne peut contribuer à la démocratisation de la Turquie en exigeant l'application intégrale de l'acquis communautaire sans dérogations, sans calculs égoïstes et sans appliquer deux poids et deux mesures. En passant de la pommade à la Turquie et en ouvrant de nouveaux chapitres, Monsieur Rehn, vous ne contribuez pas à la démocratisation de la Turquie. Vous contribuez uniquement à entretenir son amoralité politique et à retarder le moment où elle devra rendre des comptes.

Bogusław Sonik (PPE). - (*PL*) Madame la Présidente, malgré les progrès accomplis par la Turquie sur la voie de l'adhésion, le processus de démocratisation de ce pays laisse encore beaucoup à désirer. Une résolution adoptée l'année dernière par le Parlement européen s'inquiétait de la situation de la Turquie en matière de liberté d'expression et regrettait le peu de progrès accomplis en matière de liberté de religion. À l'époque tout comme aujourd'hui, le Parlement européen avait insisté pour que le gouvernement turc crée des cadres juridiques conformes à la Convention européenne pour la protection des droits de l'homme de façon à permettre aux communautés non musulmanes et aux alévis de vivre sans contraintes inutiles.

Juste après l'adoption de cette résolution en décembre 2009, l'inquiétude de l'Union a été ravivée par la décision de la Cour constitutionnelle turque d'interdire le Parti pour une société démocratique (DTP), qui comptait 21 députés au parlement turc. L'interdiction de ce parti est justifiée par ses liens présumés avec le PKK kurde.

Franz Obermayr (NI). - (*DE*) Madame la Présidente, l'arrêt de la Cour constitutionnelle turque interdisant le parti pro-kurde au motif qu'il serait contraire à la Constitution indique clairement que la politique intérieure turque est bien loin de la démocratie au sens où nous l'entendons en Europe. Cet arrêt apporte aussi un démenti indiscutable au rapport de situation lourdement édulcoré de la commission Ahtisaari.

Même si Istanbul compte traditionnellement une population éduquée, éclairée et tournée vers l'Europe, cette particularité et les événements manifestement excellents associés à la manifestation «Istanbul capitale de la culture 2010» ne sont malheureusement pas représentatifs du pays dans son ensemble. Nous devons donc faire face à la réalité. Quiconque interdit les partis politiques représentant des minorités pour non-respect de la Constitution n'est pas en phase avec les valeurs européennes. Ces avancées et ces reculs permanents sont eux aussi difficilement compréhensibles. Ils ne feront pas du bien à notre réputation et ne risquent pas de faire bonne impression à nos partenaires de dialogue turcs.

Le moment est donc venu d'arrêter ces négociations! Et il faut aussi interrompre les versements de préadhésion, parce que ceux qui veulent se faire payer pour respecter des valeurs morales ne se laisseront pas convaincre par ces versements.

Anna Záborská (PPE). - (*SK*) La démocratie est tributaire de conditions qu'elle n'est pas en mesure de créer elle-même. Cela s'applique aussi bien à nos États membres qu'à la démocratie en Turquie. Bien qu'il y ait plusieurs points problématiques, je n'en mentionnerai qu'un seul.

Même si la République de Turquie respecte officiellement la liberté de culte, la liberté de religion n'a pas beaucoup progressé ces dernières années. La liberté de culte est reconnue formellement mais limitée dans la pratique, par exemple en ce qui concerne le choix du lieu de culte. Je déplore que l'UE ne se penche pas en profondeur sur cette question. Dans le rapport d'avancement le plus récent, deux pages seulement sur cent quatre-vingt mentionnent ce problème. Il ne mentionne pas les restrictions importantes imposées à la gestion autonome des communautés religieuses, non seulement au niveau administratif et économique, mais aussi du point de vue pastoral et clérical.

Étant donné que le Conseil des conférences d'évêques européens signale depuis un certain temps des violations systématiques de la liberté de religion en Turquie, l'Union européenne devrait insister de façon systématique sur le respect des droits de l'homme dans le contexte de la liberté de religion.

Ismail Ertug (S&D). - (*DE*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, il est clair que la Turquie est un sujet très émotionnel. Il est une chose dont nous devons toujours tenir compte dans ce contexte, et plusieurs de mes collègues l'ont mentionné aujourd'hui, à savoir que si l'interdiction de ce parti est tout à fait inacceptable, elle n'est pas le fait du gouvernement mais du système judiciaire. Si nous voulons faire preuve d'équité et d'honnêteté, nous devons respecter cette distinction.

Mais ce n'est pas de cela que je voulais parler. En tant qu'Européens, nous devons nous demander où nous voulons en arriver exactement. Si l'Europe, en tant qu'acteur mondial, souhaite transmettre non seulement des valeurs économiques, mais aussi, et je tiens à le souligner en tant que social-démocrate, des valeurs politiques non seulement en Europe mais aussi au-delà de nos frontières dans le monde entier, nous avons besoin de la Turquie. Cette vision nous permet également de nous montrer à la fois fermes et clairs dans nos relations avec la Turquie, ce qui est exactement ce dont nous avons besoin. Ce n'est qu'à cette condition que nous parviendrons à mettre en route un processus de démocratisation qui nous permettra d'atteindre notre objectif global.

Diego López Garrido, *président en exercice du Conseil.* – (ES) En ce qui concerne la relation entre l'Union européenne et la Turquie et le processus d'adhésion, le Conseil agira comme suit:

Nous pensons tout d'abord qu'il faut préserver les perspectives européennes de la Turquie. Nous comprenons que si la Turquie adhère un jour à l'Union européenne, ce nouveau membre ne pourra que renforcer l'Union et non l'affaiblir. Ce processus présente donc un intérêt pour les deux parties.

Deuxièmement, les négociations. Comme l'a fait remarquer M. Obiols, les négociations constituent indiscutablement une arme pour avancer dans ce processus et pour promouvoir les réformes internes en Turquie. Cet aspect a été démontré de façon irréfutable. Les négociations constituent un élément stratégique et doivent se poursuivre, comme M. le commissaire Rehn l'a précisé dans son intervention.

Troisièmement, un message très clair à la Turquie. Nous devons nous montrer extrêmement clairs vis-à-vis de la Turquie. Cette attitude est recommandée non seulement par M^{me} Oomen-Ruijten, l'auteure de cette proposition de résolution - qui me semble d'ailleurs être une proposition très large et détaillée, une excellente base de travail - mais aussi par de nombreux participants au débat de ce soir: M^{me} Corazza, M^{me} Ludford, M^{me} Keller, M. Zahradil et bien d'autres ont plaidé en faveur d'un message clair à la Turquie.

La Turquie est un pays qui, s'il respecte les critères de Copenhague, pourra et devra adhérer à l'Union européenne.

Néanmoins, la Turquie ne respecte pas ces critères à l'heure actuelle. À cet égard, deux facteurs essentiels, la démocratie et les droits de l'homme, sont au cœur de l'analyse de l'adhésion future éventuelle de la Turquie à l'Union européenne. En ce qui concerne les droits de l'homme, certains d'entre eux, certains aspects des droits de l'homme, constituent des éléments essentiels de la définition d'une démocratie conforme aux critères de Copenhague.

En termes de justice, d'égalité entre les hommes et les femmes, de torture et de mauvais traitements, de liberté d'expression, de respect des minorités et de pluralisme, nous devons garder tous ces éléments à l'esprit. Nous avons constaté ici des progrès indéniables dans tous ces domaines, mais aussi des approches incorrectes et même parfois des reculs. Voilà où en est la situation. Tout dépend de la façon dont on l'envisage. Le verre peut être à moitié vide ou à moitié plein. Je pense donc qu'il s'agit là des éléments fondamentaux sur lesquels nous devons nous concentrer dans la relation entre l'Union européenne et la Turquie.

Je pense que le rapprochement entre la Turquie et l'Union européenne peut progresser; c'est un processus viable. C'est pourquoi ce processus est ouvert, et c'est pourquoi la Turquie bénéficie du statut de pays candidat. Il s'agit d'un processus nécessaire qui doit, bien évidemment, progresser aussi rapidement que possible. Le rôle du Parlement européen dans ce processus est absolument vital. Le Parlement doit jouer un rôle essentiel dans le développement, l'analyse, l'évaluation et la consolidation de ce processus, dont nous souhaitons tous qu'il progresse aussi rapidement que possible.

Olli Rehn, *membre de la Commission.* – (*EN*) Madame la Présidente, je suis heureux que mes derniers mots portent sur la Turquie.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour le débat substantiel et responsable que nous avons eu ce soir. En fait, je vous ai déjà fait mes adieux concernant la Turquie en décembre ou en novembre. Je ne vais pas les répéter aujourd'hui. J'espère que je n'aurai plus d'autres adieux à faire concernant la Turquie dans cette

enceinte, et que nous pourrons aller de l'avant pour nous attaquer aux grands défis économiques et autres de l'Union européenne.

Je souhaite également profiter de cette occasion pour remercier la Présidence espagnole et le Premier ministre espagnol, M. Zapatero, d'avoir lancé l'alliance des civilisations. Il s'agit d'une initiative très importante, et je m'y joindrai volontiers. Elle est très importante pour les relations entre l'UE et la Turquie.

Le débat d'aujourd'hui s'est concentré dans une large mesure, et à juste titre, sur l'interdiction d'un parti politique. Il est très important que la Turquie réforme sa législation et l'ensemble de son cadre constitutionnel relatif aux partis politiques conformément aux recommandations de la Commission de Venise.

M. van Baalen et M. Schmidt ont soulevé la question du rapport récent de la Cour des comptes concernant la Turquie. Je peux dire que les conclusions de la Commission, de la DG Élargissement, rejoignent les conclusions de ce rapport quant à la façon de rendre notre soutien financier plus stratégique, pluriannuel et de le lier plus clairement aux besoins qui découlent du programme de réformes politiques de nos pays, dans ce cas la Turquie.

Des travaux sont actuellement en cours à cette fin, y compris une orientation entièrement nouvelle visant à préparer nos documents de planification sur une base pluriannuelle et de délaisser l'approche par projets au profit d'une approche sectorielle. Cette nouvelle approche met davantage l'accent sur les stratégies sectorielles développées par les pays bénéficiaires eux-mêmes, ce qui devrait, en fin de compte, faciliter la définition commune des priorités politiques entre la Commission et les autorités turques.

Je me ferai un plaisir de vous fournir une réponse écrite plus longue et plus détaillée à ce sujet si vous m'envoyez un courrier dans des délais assez brefs, afin que je puisse encore le faire au cours du mandat de l'actuelle Commission.

Je pense qu'au-delà des interdictions de partis politiques, il est important de discuter de la transformation démocratique dans une perspective plus large. C'est ce que vous avez fait ce soir, et je souhaite simplement mentionner brièvement trois points dont je pense qu'ils constituent les principales étapes à venir.

Au cours des cinq dernières années, nous avons assisté à une transformation démocratique impressionnante en Turquie. Le pays est extrêmement différent à l'heure actuelle de ce qu'il était encore il y a cinq ans, par exemple. Mais il va de soi que le verre n'est pas encore plein, et il reste de nombreuses réformes importantes à mettre en œuvre en Turquie.

La première et la plus importante de ces réformes concerne les droits des citoyens et les libertés fondamentales. En matière de liberté d'expression, le passé de la Turquie n'est pas conforme aux normes internationales. De nombreux auteurs et journalistes sont encore menacés de poursuites et risquent d'être condamnés pour leur travail. Il est temps que la Turquie adopte les réformes législatives pour faire en sorte que ce problème soit relégué au passé de la Turquie et qu'il n'entache pas son avenir. Il s'agit là d'une condition fondamentale pour toute société ouverte et démocratique, et il est tout aussi essentiel de continuer à discuter de sujets sensibles tels que la question arménienne, la question kurde ou le problème de Chypre.

Deuxièmement, l'année écoulée a vu des développements importants dans le domaine des relations entre le monde civil et l'armée. L'enquête en cours sur Ergenekon est essentielle pour les efforts de démocratisation de la Turquie, et les citoyens turcs méritent que cette enquête soit menée à son terme. De même, ils s'attendent à juste titre à ce que toutes les précautions nécessaires soient prises pour garantir un procès équitable à tous les accusés.

Troisièmement, dernier point mais non des moindres, une démocratie véritable n'est pas possible si la moitié de la population - les femmes - se trouve grossièrement sous-représentée au niveau de la politique nationale et de la politique locale. Les ONG de femmes turques ne relâchent pas leurs efforts pour promouvoir ce programme, et nous sommes leurs alliés. La création d'une commission spécifique dédiée à l'égalité entre les hommes et les femmes est une étape importante dont j'espère qu'elle contribuera à renforcer de façon significative la participation des femmes à tous les niveaux de la société turque.

En résumé le processus d'adhésion de la Turquie peut être un chemin long et parfois tortueux, mais nous ne devons jamais perdre de vue l'objectif fondamental de la transformation démocratique du pays. Nous ne devons pas perdre de vue que cette transformation présente un intérêt fondamental non seulement pour la Turquie mais aussi pour l'Union européenne, et que la meilleure façon d'y parvenir est de nous montrer à la fois justes et fermes vis-à-vis de la Turquie. C'est ainsi que nous préserverons notre crédibilité et le pouvoir

de la conditionnalité de guider les réformes en faveur des libertés fondamentales en Turquie. Je continue de compter sur votre soutien dans cet effort majeur. Ce soutien est essentiel pour permettre à ce projet de réussir.

La Présidente. - Le débat est clos.

Déclarations écrites (article 149)

Kristiina Ojuland (ALDE), par écrit. – (ET) Madame la Présidente, le rapport d'avancement relatif à la Turquie rédigé en 2009 par la Commission européenne définit la mise en œuvre des réformes constitutionnelles comme un défi majeur dans la poursuite du processus de démocratisation. Ce rapport note que, malgré le soutien manifeste de la population envers le gouvernement et la majorité parlementaire confortable dont dispose celui-ci, les progrès accomplis jusqu'à présent dans la mise en œuvre de réformes politiques et constitutionnelles ne sont pas suffisantes. Les partis ne sont pas parvenus à trouver un langage commun. Comme dans tout autre pays démocratique, les positions adoptées par la Turquie reflètent les souhaits des électeurs. Nous ne devons pas oublier que dans une société démocratique, les partis doivent avant tout rendre des comptes à leurs électeurs. En Turquie, l'Union européenne doit porter son attention sur les développements au niveau de la base. Nous devons faire preuve d'une grande prudence pour éviter d'adopter une approche purement didactique du processus de démocratisation de la Turquie. La mise en œuvre réussie des réformes souhaitées nécessite le soutien de l'opinion publique, ce qui suppose une prise de conscience plus large et une meilleure compréhension de l'importance et des raisons des réformes. Les réformes par en haut qui ont été mises en œuvre jusqu'à présent n'apporteront pas les résultats souhaités aussi longtemps que subsistera le sentiment que ces réformes présentent un danger pour la stabilité interne de la Turquie. La pression exercée sur le gouvernement turc en vue d'accélérer des réformes qui ne bénéficient pas d'un soutien suffisant auprès de l'opinion publique pourrait, sans le vouloir, encourager le séparatisme ou l'hostilité religieuse. J'espère que le Conseil et la Commission, en collaboration avec le gouvernement turc, feront des efforts en vue de mettre en œuvre des mesures permettant à la population turque de s'impliquer nettement plus que jusqu'à présent dans le processus de démocratisation. Cette implication est en effet nécessaire pour préparer le terrain aux réformes nécessaires pour l'adhésion de la Turquie sur la base des critères de Copenhague.

Pavel Poc (S&D), par écrit. – (CS) Les négociations de préadhésion avec un pays candidat doivent avoir pour objectif l'adhésion de ce pays à l'Union européenne. Dans le cas de la Turquie cependant, la situation est nettement plus complexe. Les pourparlers de préadhésion sont ouverts depuis le 3 octobre 2005. En plus de l'adhésion du pays lui-même, ces négociations devraient contribuer à promouvoir la démocratie et la liberté ainsi qu'à défendre les droits civiques et les droits de l'homme en Turquie. Au lieu de faire des déclarations politiques, la réalisation de cet objectif en particulier devra passer par des changements législatifs dans le cadre de l'harmonisation avec le système juridique de l'Union européenne, mais aussi, et avant tout, par une pratique politique et sociale inspirée de l'exemple des Etats membres. Les arguments contre l'adhésion qui se fondent sur une dichotomie entre les «pays européens» et les «pays musulmans» sont incorrects et fallacieux. L'appartenance historique de la Turquie à l'Europe est indéniable. La Turquie est d'ailleurs membre du Conseil de l'Europe et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Il n'existe pas de critère de référence religieux permettant d'évaluer un pays candidat; au contraire, la liberté de religion est l'une des valeurs essentielles de l'Europe. C'est pourquoi les seuls critères, les critères décisifs pour l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne doivent être son respect des principes de l'État de droit, la confirmation législative des droits civiques et des droits des minorités et le respect de tous les États membres de l'Union européenne.

Renate Sommer (PPE), par écrit. — (DE) Je me réjouis que le Parlement européen, au moins, se penche sur la question de la démocratisation de la Turquie. La Commission et le Conseil ont tendance à enjoliver la situation, aussi dramatique soit-elle. Dans ce cas, ils aiment à parler de «pouvoir doux». Mais quels résultats avons-nous tirés de ce «pouvoir doux», de ce prétendu pouvoir de persuasion? Il est manifeste que depuis l'ouverture des négociations d'adhésion, la Turquie a fait nettement plus de pas en arrière que de pas dans la bonne direction. Et voilà encore un autre parti frappé d'interdiction. Mais il y a aussi, encore et toujours, la restriction massive des libertés civiques, l'oppression des minorités religieuses au point d'essayer de les expulser ou de les détruire dans le sang, les restrictions imposées à la liberté de l'information et à la liberté de la presse, la tentative d'annihiler la presse d'opposition et les syndicats indépendants... La liste est encore longue. «Pacta sunt servanda» - ce principe est toujours souligné dans le contexte de nos relations avec la Turquie, et à juste titre. Mais il s'applique également à la Turquie! En entamant les négociations d'adhésion, la Turquie a convenu avec l'Union européenne de respecter les critères de Copenhague. Si elle continue à refuser de le faire, il faudra qu'elle se demande si elle souhaite réellement adhérer à l'Europe. Les «mollassons» de la Commission, de la Présidence du Conseil et du Conseil vont devoir agir enfin de façon cohérente au lieu d'ouvrir sans cesse de nouveaux chapitres de négociations.

15. Stratégie européenne pour la région du Danube (débat)

La Présidente. – L'ordre du jour appelle le débat sur la question orale à la Commission sur la stratégie européenne pour la région du Danube de Silvia-Adriana Țicău, Brian Simpson, János Áder, Hannes Swoboda, Eva Lichtenberger, Michael Cramer, Saïd El Khadraoui, Mathieu Grosch, Iuliu Winkler, Victor Boştinaru, Ioan Mircea Paşcu, Marian-Jean Marinescu, Ivailo Kalfin, Norica Nicolai, Dirk Sterckx, Csaba Sándor Tabajdi, Michael Theurer, Ismail Ertug, Inés Ayala Sender, Jiří Havel, Edit Herczog, Stanimir Ilchev, Iliana Malinova Iotova, Jelko Kacin, Evgeni Kirilov, Ádám Kósa, Ioan Enciu, Eduard Kukan, Gesine Meissner, Alajos Mészáros, Nadezhda Neynsky, Katarína Neveďalová, Daciana Octavia Sârbu, Vilja Savisaar, Olga Sehnalová, Catherine Stihler, Peter van Dalen, Louis Grech, Corina Creţu, George Sabin Cutaş, Vasilica Viorica Dăncilă, Cătălin Sorin Ivan, Tanja Fajon, Kinga Göncz, Antonyia Parvanova, Adina-Ioana Vălean et Rovana Plumb (O-0150/2009 - B7-0240/2009).

Silvia-Adriana Țicău, *auteure.* – (RO) Je voudrais remercier tous mes collègues députés qui m'ont soutenue lorsque j'ai proposé cette initiative de tenir ce débat lors de la plénière du Parlement européen, qui sera suivi, demain, par le vote sur la résolution commune.

La région du Danube est d'une importance particulière pour l'Union européenne en raison à la fois du grand nombre de pays que ce fleuve traverse, et du fait qu'il se jette directement dans la mer Noire. Avec le Rhin et le canal du Main, le Danube relie la mer du Nord et le port de Rotterdam, le plus grand port de l'Union européenne, à la mer Noire et au port de Constanța, le dixième plus grand port de l'Union européenne.

En reconnaissance de l'importance de la région du Danube, le Conseil européen a demandé à la Commission, en juin 2009, d'élaborer une stratégie européenne pour la région du Danube pour la fin 2010. Nous demandons instamment à la Commission d'entamer, dès que possible, des consultations avec tous les pays qui bordent le Danube, et que la stratégie pour le Danube soit accompagnée d'un plan d'action et d'un programme opérationnel pluriannuel mis en œuvre avec les États participants, sur la base du modèle de la stratégie pour la région de la mer Baltique.

Le développement des infrastructures de transport est vital au développement de la région du Danube. Parmi les priorités en termes de développement des infrastructures de transport de la région se trouvent la modernisation des ports, l'intégration des systèmes de navigation du Danube, l'élimination des étranglements sur la voie navigable Rhin/Meuse-Main-Danube afin d'améliorer la navigation, l'amélioration de l'intermodalité dans la région et le renforcement de la connectivité avec la mer Noire grâce à des voies routières et ferroviaires, je veux dire par là des couloirs ferroviaires pour le fret et des trains à grande vitesse.

La région du Danube joue un rôle important dans la diversification des sources de fourniture d'énergie de l'Union européenne. La mise en œuvre de projets communs en matière d'efficacité énergétique et de sources d'énergie renouvelables, les investissements dans les nouvelles technologies et le développement de petites et moyennes entreprises contribueront à stimuler l'économie verte dans toute la macro-région du Danube.

En outre, le tourisme est un instrument important en vue de favoriser la croissance économique dans la région. Enfin, mais ce n'est pas le moins important, le développement de centres d'excellence capables de rivaliser au niveau international, et les échanges universitaires et culturels contribueront à la cohésion territoriale de la région du Danube.

La région du Danube et, en particulier, le delta du Danube, inclut plusieurs zones de protection spéciales et zones spéciales pour la conservation dans le cadre de Natura 2000, qui sont un écosystème unique et fragile. La protection de l'environnement dans le bassin du Danube exercera une grande influence sur le développement agricole et rural dans la région.

La stratégie pour le Danube facilitera, grâce à une approche coordonnée, une utilisation plus efficiente et une meilleure absorption des fonds européens, sans toutefois s'y limiter. Dans ce but, nous invitons la Commission et les États membres à utiliser la révision à mi-parcours des perspectives financières de 2010 et les débats sur les futures perspectives financières pour mettre en œuvre les objectifs de la stratégie européenne pour la région du Danube.

Je voudrais terminer en disant que le Parlement européen sera un partenaire permanent au cours de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie européenne pour la région du Danube.

Olli Rehn, *membre de la Commission.* – (EN) Madame la Présidente, je voudrais vous remercier d'avoir abordé ce thème très important de la stratégie pour la région du Danube, ainsi que pour votre soutien plus général aux stratégies macro-régionales en Europe.

La Commission travaille avec les pays du Processus de coopération du Danube dans ce contexte, autrement dit, les États membres suivants: Allemagne, Autriche, Slovaquie, République tchèque, Slovénie, Bulgarie et Roumanie. En outre, les pays tiers suivants y participent: Croatie, Serbie, Bosnie-et-Herzégovine, Monténégro, Moldavie et Ukraine.

Concernant l'état d'avancement à ce stade, nous avons créé, au sein de la Commission, un groupe de travail interservices de plus de 20 directions générales afin de définir les principales priorités politiques pour cette stratégie. En parallèle, les pays de la région du Danube ont chacun désigné une personne de contact au niveau national, et une première réunion de ces personnes de contact a été organisée avec les États membres. Une série d'événements a été prévue entre février et juin de cette année en vue de donner l'impulsion et de provoquer un débat avec les parties intéressées. Le premier de ces événements se tiendra à Ulm, en Allemagne, les 1 et 2 février.

S'agissant du futur contenu de la stratégie, je voudrais souligner que nous n'en sommes, bien sûr, qu'au début du processus d'élaboration et de préparation. Les détails du contenu feront l'objet de discussions entre les pays concernés, les parties intéressées, les services de la Commission et les autres institutions de l'UE dans les mois à venir

Il semble néanmoins que la stratégie sera basée sur trois grands piliers ou, en d'autres termes, grandes priorités politiques: premièrement, améliorer la connectivité et les systèmes de communication durables sur le plan environnemental; deuxièmement, protéger l'environnement, préserver les ressources en eau et améliorer les activités de prévention des risques; et troisièmement, renforcer le développement socio-économique humain et institutionnel. Ces trois piliers incluront un certain nombre d'actions concrètes basées sur les contributions reçues des États membres, des parties intéressées et de la Commission.

Enfin, laissez-moi vous indiquer les prochaines étapes. Entre aujourd'hui et le mois de juin, nous allons continuer à rassembler les idées et les propositions des États membres, des parties concernées et d'autres parties intéressées au moyen de prises de position, de réunions, de conférences, ainsi que d'un exercice de consultation publique en ligne. Ensuite, en septembre, la Commission classera les idées par ordre de priorité et les organisera en vue de préparer le projet de communication sur la stratégie et le plan d'action qui l'accompagnera. Enfin, en décembre, la Commission préparera l'adoption de ces documents. Par conséquent, à partir de l'année prochaine – 2011 – nous commencerons à mettre en place les systèmes de gouvernance et à mettre concrètement en œuvre les actions et projets qui auront été prévus et décidés d'ici là.

Je vous remercie pour votre attention. Je me réjouis d'entendre vos remarques dans le cadre de ce débat.

Marian-Jean Marinescu, *au nom du groupe PPE.* – (RO) Le groupe du Parti populaire européen (Démocrates-Chrétiens) attache une importance particulière à la stratégie pour le Danube. La voie navigable Rhin-Main-Danube est un pont qui relie l'est et l'ouest, entre la mer du Nord et la mer Noire. Elle est directement liée à la sécurité énergétique, est la voie vers l'Asie via la mer Noire, et constitue aussi un lien avec la mer Méditerranée.

Nous sommes donc favorables à l'élaboration d'une stratégie pour le Danube au cours de cette année, conformément à l'engagement pris par la Commission. Je suis ravi que le commissaire Rehn ait été reconduit dans ses fonctions, et nous voulons que cette stratégie soit approuvée, ainsi qu'un plan d'action spécifique, début 2011 au plus tard.

Je voudrais mentionner ceci parmi les priorités majeures auxquelles nous devrions nous consacrer: garantir la navigabilité de l'ensemble de la voie navigable, principalement la liaison Danube-Rhin, et normaliser les systèmes de navigation, moderniser les ports fluviaux et développer les infrastructures connexes, afin qu'ils s'intègrent dans les systèmes multimodaux, utiliser le potentiel énergétique du Danube de manière rationnelle, développer des systèmes d'irrigation afin de prévenir la désertification, mettre en œuvre un système intégré de contrôle du niveau des eaux en vue d'améliorer les prévisions, la prévention et les capacités d'intervention en cas d'inondations, de sécheresse ou de pollution.

Une action concertée est nécessaire, car la non-participation d'un seul État riverain pourrait enrayer tout le processus. Des moyens financiers sont aussi nécessaires. C'est pourquoi j'espère que la nouvelle Commission

européenne se penchera sur cette question et n'évitera pas les financements basés sur des partenariats public-privé.

De tous les États riverains du Danube, la Roumanie est celui qui en possède le plus grand tronçon. C'est pour cette raison que la Roumanie soutient l'élaboration de cette stratégie dès que possible, ce qui permettra de mettre le potentiel du fleuve, tellement vital pour toute l'Europe, davantage en évidence.

Constanze Angela Krehl, au nom du groupe S&D. – (DE) Madame la Présidente, le groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen soutient l'initiative d'élaboration d'une stratégie pour la région du Danube. C'est un projet important pour nous, parce qu'il renforce, de manière exemplaire, la cohésion territoriale, qui a, pour la première fois, été intégrée au traité de Lisbonne, et parce que cela pourrait aussi être une occasion d'indiquer clairement ce que nous entendons par cohésion territoriale. J'espère que M. Rehn a aussi dit aux nombreux partenaires auxquels il s'est adressé que le Parlement européen participerait, comme il se doit, à l'élaboration de la stratégie commune pour la région du Danube. Malheureusement, je n'ai pas entendu les mots «Parlement européen» dans votre discours, mais nous prendrons bien part au débat. Je suis ravie que nous tenions le premier grand débat ici, en plénière, aujourd'hui.

Outre la cohésion territoriale, il est aussi important d'indiquer clairement que cette stratégie fait intervenir la coopération transfrontalière, une chose que nous encourageons toujours et que nous avons toujours soutenue dans le domaine de la politique de cohésion et, en fait, que nous voulions déjà renforcer au cours de cette période de financement. J'espère qu'elle aura encore plus de succès ces prochaines années, notamment dans le cadre de la stratégie pour le Danube.

Je voudrais signaler qu'avec cette stratégie pour le Danube, nous allons obtenir une valeur ajoutée européenne qui sera vraiment tangible, en particulier pour les habitants de cette région. Ils devraient donc être directement impliqués dans l'élaboration de la stratégie et ils devraient aussi avoir la possibilité d'être les témoins de ce projet européen. Je demande vraiment que nous ne surchargions pas ni n'accablions la stratégie avec trop de priorités, mais que nous nous concentrions sur ce que nous voulons réaliser. À mon avis, il est très important que nous utilisions les moyens existants de manière plus rationnelle et que nous construisions des systèmes d'alerte ou que nous étendions ceux existants, par exemple, et que nous les installions de manière adéquate afin de donner l'alerte en cas de catastrophes naturelles telles que des inondations, mais aussi de réagir en cas d'accident industriel, par exemple, qui entraînerait la pollution du Danube et des régions avoisinantes. Des domaines d'activité communs existent dans ce contexte.

Une stratégie pour le Danube efficace et des projets efficaces dans cette région pourraient aussi servir de modèles pour d'autres régions. Sans toujours devoir immédiatement inventer une nouvelle stratégie, nous pouvons utiliser celle-ci comme exemple pour résoudre les problèmes ensemble dans le cadre de la coopération transfrontalière européenne et – si nous parvenons à intégrer des pays tiers à cette stratégie – pour mettre en place une politique de voisinage, chose qui est importante pour nous tous dans l'Union européenne et qui devrait être encouragée.

Michael Theurer, *au nom du groupe ALDE*. – (*DE*) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, Mesdames et Messieurs, l'importance de la région du Danube est évidente par le seul fait que 80 millions de personnes dans six États membres de l'UE et dans quatre pays voisins vivent le long du Danube. Le Danube prend sa source dans la Forêt Noire – à 100 km à vol d'oiseau – et s'écoule ensuite vers son delta pour se jeter dans la mer Noire. Par conséquent, au sein du groupe de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe, nous soutenons la stratégie pour le Danube et, en tant que Parlement européen, nous soulevons aussi un point important en inscrivant aussi le sujet de la stratégie pour le Danube à l'ordre du jour.

Vingt ans après la chute du rideau de fer, après avoir mis fin à la division de l'Europe, le Danube est une fois encore un symbole d'unification. D'un membre fondateur de l'UE, l'Allemagne, via l'Autriche, qui a rejoint l'UE en 1995, aux nouveaux États membres d'Europe centrale et orientale qui ont rejoint l'Union en 2004, le Danube relie aussi des pays voisins tels que la Croatie, pays candidat à l'adhésion, ainsi que d'autres pays voisins qui aspirent à rejoindre l'UE. Il est donc presque possible de voir la réunification de l'Europe le long du Danube.

Mesdames et Messieurs – et c'est une chose à laquelle le groupe ALDE attache beaucoup d'importance – nous devons à présent prendre les mesures appropriées pour aussi faire de la stratégie pour le Danube une priorité politique régionale au cours de la nouvelle période de financement. Il y a de nombreuses manières de procéder à cet égard. Une option est que les petites et moyennes entreprises concluent davantage de partenariats mutuels.

Il y a, bien sûr, d'autres tâches majeures à accomplir dans le domaine de l'infrastructure. C'est particulièrement important pour le groupe ALDE parce que, à la suite de la division de l'Europe, les liaisons de transport historiques ont été rompues et n'ont pas été modernisées. Par conséquent, le développement du Danube en tant que voie navigable intérieure, la modernisation et l'amélioration de ses ports, de ses écluses et de sa navigabilité permettra d'en faire un mode de transport rationnel sur le plan environnemental. Cependant, il reste du travail à accomplir sur le réseau routier et ferroviaire. Il est aussi particulièrement important que nous impliquions les municipalités, les villes, les districts et les citoyens dans cette entreprise.

Eva Lichtenberger, *au nom du groupe Verts/ALE.* – (*DE*) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, une stratégie de développement pour le Danube est un événement à saluer et c'est aussi un événement très important. C'est, en outre, une tâche très ambitieuse, qui ne peut être comparée à rien de ce que nous avons réalisé auparavant dans le contexte du développement régional. Le Danube n'est pas juste une voie navigable et ce n'est pas une route. Le Danube est un trésor naturel. Je sais que beaucoup d'entre vous n'apprécient pas d'entendre ça, mais c'est cet aspect de trésor naturel et aussi de région au potentiel touristique durable et moderne qui permet aux petites et moyennes entreprises de développer cette région, en particulier autour du delta du Danube, mais aussi le long des tronçons attrayants du fleuve, de manière extrêmement positive.

En tant que fleuve, le Danube possède des caractéristiques très spéciales – cela doit sûrement être évident – qui sont particulièrement sensibles à l'interférence humaine. Nous l'avons déjà constaté dans le cadre du projet de la centrale de Gabčíkovo. Les dommages causés par ce projet sont encore évidents aujourd'hui et ce n'est que grâce aux efforts énormes des résidents et des citoyens qu'il a été possible d'empêcher que davantage de dommages soient causés à la suite de l'extension de cette centrale. Cela a entraîné une baisse de la nappe phréatique, avec des conséquences incalculables pour l'agriculture. Ce n'est pas sans raison que mon collègue a mentionné la forte connexion entre le sous-sol du Danube et l'eau souterraine de la région. C'est une chose à laquelle nous devrions attacher une attention particulière.

Un enseignement important peut ici être tiré: le Danube – et, en fait, n'importe quel fleuve – est une voie de communication fondamentale dont la vie a besoin de protection et d'attention, et nous devons adopter une approche durable à son égard. Cela signifie qu'il ne faut pas envoyer des excavateurs de manière irresponsable dans des régions naturelles, mais simplement prendre le fleuve au sérieux, l'utiliser pour la navigation, mais adapter les bateaux au fleuve et non le fleuve aux bateaux. Quand on veut commencer un grand projet, on ne commence pas par acheter les meubles pour ensuite construire une maison autour. C'est exactement la manière dont nous devons aborder le Danube. La durabilité et le souci de l'environnement naturel sont ici de la plus haute importance. Ne reproduisons pas les erreurs du passé!

Oldřich Vlasák, *au nom du groupe ECR.* – (*CS*) La région du Danube est un territoire très particulier et indiscutablement vaste. Comme nous le savons tous, le Danube est, après la Volga, le deuxième plus long fleuve d'Europe, traversant ou formant les frontières internationales de dix pays; son bassin couvre jusqu'à 19 États européen. Il est donc assurément positif que cette région reçoive une attention spéciale. Je crois pourtant que nous ne devrions pas tenter directement de donner une forme spécifique à la stratégie pour le Danube ici au Parlement européen. Une stratégie macro-régionale qui fonctionne bien doit être définie d'en bas, tandis que les institutions européennes devraient uniquement créer un cadre, faciliter la communication au niveau intergouvernemental, et aider les différents acteurs en termes de méthodologie, de vue d'ensemble des données, etc. Selon moi, la Commission ne devrait pas élaborer une stratégie macro-régionale, mais plutôt superviser sa naissance; le contenu proprement dit devrait être défini au niveau des États membres, des régions et de chaque ville et village.

En outre, je crois fermement que, même si la stratégie pour la région du Danube devrait être axée sur l'avenir, dans sa mise en œuvre, nous pouvons difficilement éviter l'héritage du passé. Il faudrait se rendre compte que, pendant la Guerre froide, le Danube formait la frontière entre l'Est et l'Ouest, dans ce qui était alors la Tchécoslovaquie, par exemple. L'élément d'une Europe divisée persiste dans le bassin du Danube, ce qui limite bel et bien les tendances à l'intégration de l'Europe. C'est pourquoi la stratégie devrait être axée sur ce problème précis. Le potentiel de développement du Danube ne peut être entièrement exploité tant qu'il reste des réseaux de transport internationaux, interrégionaux et locaux non connectés, tant qu'une coopération plus approfondie en matière d'aménagement du territoire et de planification du développement stratégique fait défaut, et tant que des barrières mentales persistent. Les problèmes du passé doivent être résolus si nous voulons avancer plus efficacement.

Il est louable qu'alors que nous discutons de stratégies macro-régionales, nous ne parlions pas d'unités administratives, d'États en particulier ou d'unités territoriales ou de zones NUTS, mais plutôt d'un territoire au sein de l'Europe. Cette approche ne nécessite pas seulement un changement de technologie ou de méthode

de mise en œuvre de la politique de cohésion, mais, dans une bien plus large mesure, un changement de philosophie. En fait, il faut véritablement faire respecter l'administration des questions publiques à différents niveaux pour résoudre les problèmes auxquels le territoire est confronté, indépendamment des obstacles administratifs existants. Les stratégies macro-régionales constituent une voie vers l'avenir, étant, à un degré considérable, des projets uniques, à ce jour sans égal dans l'Union européenne. Leur objectif est de garantir la coopération entre les États membres, les autorités de leurs autonomies régionales et locales et d'autres organes pertinents, sur la base du principe du partenariat, et de leur permettre de résoudre leurs problèmes.

Jaromír Kohlíček, au nom du groupe GUE/NGL. – (CS) Mesdames et Messieurs, il y a cinq ans, en tant que nouveau député européen, je me suis exprimé lors d'un débat en commission des transports et du tourisme et j'ai révélé un grand secret: à savoir que le plus long fleuve d'Europe était le Danube. Depuis lors, mes collègues ne sont plus surpris par cette déclaration, et je suis très heureux, en tant qu'un des initiateurs, d'être en position de soutenir le travail qui débute sur une stratégie de développement pour le bassin du Danube. Naturellement, cette stratégie devrait couvrir un certain nombre d'aspects et, en particulier, les aspects liés à l'environnement et à sa protection, au développement économique durable et au développement des infrastructures de transport et, logiquement, préconiser la participation de tous les pays qui utilisent les ressources en eau dans cette région. Peu importe que les pays soient des membres de l'Union européenne ou nos voisins. Le potentiel en matière de transport, jusqu'ici employé au minimum, ainsi que d'autres possibilités de développement, requièrent un démarrage rapide de tout ce projet. Vu sous ce jour, je soutiens totalement le délai relativement serré fixé par la résolution pour la Commission européenne, et je me réjouis que, dès l'année prochaine, la stratégie de développement pour le Danube soit l'un des plans de développement clés de l'Union européenne. Pour sa part, le groupe GUE/NGL apporte tout son soutien aux intentions définies dans la résolution et, naturellement, il les appuiera lors du vote.

Jaroslav Paška, au nom du groupe EFD. – (SK) Conformément aux conclusions du Conseil européen de juin 2009, la Commission européenne a commencé à travailler sur la préparation d'une stratégie de l'Union européenne pour la région du Danube dans le but d'améliorer la coopération entre les pays du bassin du Danube et d'aider à accroître la dynamique du développement économique et social dans cette région.

La stratégie proposée devrait constituer la base de la coordination des activités des pays participants dans le contexte des actuels programmes de l'Union européenne, sans exigences supplémentaires en termes de financement spécifique, d'institutions ou de législation. La Commission européenne apportera une aide au niveau technique et au niveau de la coordination. La création de possibilités de coopération avec les États non membres de l'Union européenne est envisagée dans le projet.

Mesdames et Messieurs, je voudrais applaudir l'initiative du Conseil européen qui vise à créer une stratégie de l'Union européenne pour la région du Danube et exprimer mon soutien à celle-ci. Je crois fermement qu'une telle coopération internationale coordonnée permettra de protéger plus efficacement les écosystèmes du Danube grâce à une action commune de tous les pays traversés par le fleuve. Pour des millions d'Européens, la qualité de l'eau potable dépend de la propreté du Danube. Il est donc naturel que la protection du cours d'eau et de sa région environnante de la pollution soit l'un des piliers clés de la coopération privilégiée entre les pays participants.

Un autre objectif ambitieux de la stratégie pour le Danube est de terminer la voie navigable du Danube conformément aux paramètres adoptés par la Commission du Danube. Cela ajouterait une nouvelle dimension économique importante au couloir de transport est-ouest et permettrait de rendre navigables certains des plus gros affluents du Danube. Ce nouvel élan à la croissance économique créera aussi de nombreux emplois.

À l'heure où l'Europe recherche des sources d'énergie renouvelables, écologiques, le Danube lui offre une source énorme, inépuisable. Il nous suffit de dépoussiérer certains plans de centrales hydroélectriques, de les évaluer en termes d'impacts sur l'environnement et d'efficience des résultats, et de les mettre en œuvre.

Mesdames et Messieurs, je crois fermement que l'idée de créer une stratégie européenne commune pour la région du Danube est une bonne idée et qu'elle mérite notre soutien politique.

Csanád Szegedi (NI). – (HU) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, le Danube est l'un des plus grands corridors écologiques pour la Hongrie et pour l'Union; c'est le septième corridor paneuropéen. Le Danube joue donc un rôle clé, et le Parti Jobbik soutient les engagements internationaux pris précédemment par la République de Hongrie en vue de réaliser ce projet, désigné par la Commission européenne comme une priorité absolue, d'ici 2020. Ce développement s'intégrerait très bien dans le concept d'autoroutes de la mer, qui figure aussi dans le livre blanc de l'UE sur la politique européenne des transports. Cependant, je voudrais attirer l'attention de mes collègues sur le fait que, contrairement à d'autres, le mouvement Jobbik

pour la Hongrie voudrait soutenir ce projet, mais pas au nom de la quête du profit. Au cours de la mise en œuvre, nous voulons que toutes les normes internationales en matière d'environnement soient respectées, garantissant ainsi une largeur de bassin optimale pour le Danube et le débit nécessaire à la navigation. De cette manière, nous éviterons d'endommager les eaux et les trésors naturels du Danube. Nous sommes convaincus que le seul moyen de maintenir la stabilité dans la région du Danube est de mettre fin aux décrets Beneš qui constituent une discrimination à l'égard des citoyens allemands, autrichiens et hongrois. Je vous remercie pour votre attention.

Lambert van Nistelrooij (PPE). – (*NL*) Madame la Présidente, de temps en temps, l'occasion se présente de sortir des sentiers battus, y compris en politique européenne. Jusqu'à présent – soyons francs – ce sont les États membres qui ont très clairement fixé les priorités pour leur propre territoire. Je suis Néerlandais. Je vis juste de l'autre côté, en aval sur le Rhin et la Meuse, et mon frère possède une exploitation laitière dans une zone désignée comme bassin de rétention quand il y a trop d'eau. Comment peut-il y avoir trop d'eau? Une raison à cela est la pluie, bien sûr, mais une autre raison est qu'aucune mesure visant à retenir temporairement cette eau n'a été prise en amont. Cela signifie que l'exploitation de mon frère dans cette zone est menacée.

Ce que je veux dire, c'est que la question est ici essentiellement de savoir si nous sommes capables de travailler ensemble en vue de développer le nouvel objectif de dimension territoriale défini dans le traité de Lisbonne. Cela implique de s'efforcer de trouver des accords mutuels dans tout le bassin, introduisant un peu de notre influence dans ces programmes – en matière de transport, d'écologie et d'économie – et s'attaquant à certaines choses ensemble. Je le sais parce que nous avons aussi utilisé cette approche ensemble, étape par étape, de l'autre côté de l'Europe. Tout se paie à cet égard, et une telle mobilisation doit partir de la base. C'est pourquoi j'approuve cette résolution, dans laquelle nous aspirons à aborder ensemble les questions administratives qui entourent cette vaste approche, et nous demandons à la Commission de se joindre à nous. Je suis d'accord avec M^{me} Krehl du groupe de l'Alliance progressiste des Socialistes et des Démocrates au Parlement européen: nous ne devrions pas mettre toute notre politique pour cette grande région dans un seul grand panier. À la place, nous devrions avoir le courage de sélectionner une série de choses qui seront mieux abordées et résolues à ce niveau territorial européen. Je soutiens donc cette initiative de tout cœur, et j'attends avec grand intérêt que la Commission nous présente le document en question.

Inés Ayala Sender (S&D). – (ES) Je voudrais remercier M^{me} Țicău pour avoir pris des dispositions, en septembre 2008, pour qu'une délégation de la commission des transports et du tourisme voyage le long du Danube et se rende à l'embouchure du fleuve, le delta où il rejoint la mer Noire.

J'ai par conséquent été très impressionnée par l'histoire et le potentiel énorme de ce fleuve particulièrement européen, qui traverse 10 pays, dont six sont déjà dans l'Union européenne, et les autres, des voisins et des pays candidats.

Les grandes inégalités et les priorités différentes, selon l'État membre concerné, m'ont aussi impressionnée. Certains le voient comme un véritable joyau, après avoir atteint le niveau maximal de bien-être et de développement sur ses rives. Ils doivent retourner aux origines d'un fleuve qui a passé des siècles à être régi. Je dois aussi dire que j'ai été choquée de voir que des colonies d'oiseaux habitués à une vie sur le fleuve ont, petit à petit, précisément à cause de la restauration, à cause des pas en arrière, perdu leur habitat sur le fleuve et, alors qu'ils pouvaient jadis tremper leurs pattes dans l'eau, je ne sais pas où ils pourraient être aujourd'hui.

D'autres, après de nombreuses années de retard de développement, le voient précisément comme une promesse de développement et comme une source de richesses, de communication et d'énergie. En outre, ils ont à présent des droits, après avoir considéré pendant tant d'années le fleuve comme un symbole de non-communication, de barrage, de sous-développement ou même de conflit. Je suis d'accord avec eux concernant le besoin immense, immédiat et urgent de rétablir le Danube en tant que voie navigable pour un transport durable – il y a le programme Marco Polo, qui est encore si mal utilisé – ou en tant que vecteur d'un développement touristique unique – parce que, bien sûr, les paysages sont incroyables – ou en tant que source d'énergie renouvelable.

Ceux d'entre nous qui n'ont pas la chance de posséder de tels fleuves européens et transnationaux parce qu'ils vivent sur une péninsule, dans un coin de l'Union européenne – bien que nous ayons des fleuves entre le Portugal et l'Espagne et que leur gestion commune et transnationale soit un exemple à l'échelle européenne – oui, c'est vrai que nous considérons la capacité du Danube avec envie.

Par conséquent, apportons notre soutien sans réserve à la nécessité de cette stratégie urgente pour la région du Danube, afin que l'Union européenne soit plus complète, plus harmonisée et plus durable.

Filiz Hakaeva Hyusmenova (ALDE). - (BG) Je vous remercie, Madame la Présidente. La stratégie pour le Danube peut nous offrir le potentiel nécessaire à une mise en œuvre efficace de la politique de cohésion dans cette région géographique. Les États membres sont partie prenante de ce projet et présenteront des propositions à ce sujet d'ici la fin du mois. Cependant, combien d'entre elles ont été discutées publiquement? Combien de pays ont lancé le processus de consultations publiques?

Je voudrais tout particulièrement souligner le rôle clé que les régions et les villes qui bordent le Danube devraient jouer dans l'élaboration de cette stratégie. Je pense aux agences gouvernementales locales, aux organisations non gouvernementales, aux entreprises et aux citoyens ordinaires. Leur participation pourrait garantir que la stratégie réponde aux exigences, résolve les problèmes et contribue au développement des villes et des villages ainsi qu'à la macro-région dans son ensemble. Je suis sûr que la Commission européenne leur donnera l'occasion de participer au processus d'élaboration de la stratégie.

Je voudrais vous mettre en garde contre le risque que les réunions, conférences et informations, au sens le plus large, et selon leur implication, se concentrent sur quelques villes principales et ne tiennent pas compte de toutes les autres. Ces dernières peuvent aussi considérer leur position maintenant, alors qu'il est encore temps, et participer en prenant des décisions qui les concernent. Même les villes plus petites et les villages pourront exposer leurs mesures en vue d'un changement, établir des conditions et des ressources et contribuer à atteindre les objectifs.

Le grand retentissement de la stratégie facilitera un développement de grande ampleur, intensif et simultané dans les différents secteurs, ce qui est aussi une condition pour une croissance rapide et de qualité. Cela doit être l'objectif ultime de la stratégie pour le Danube, étant donné que les régions les plus pauvres de l'Union européenne sont aussi situées dans la région du bas Danube. En cette année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, nous devons déclarer que la lutte contre la pauvreté et l'inégalité dans la région du Danube est un défi qui doit être relevé par cette stratégie. La situation dans les régions plus pauvres, avec les disparités en termes de possibilités et de ressources, soulève aussi la question particulièrement importante de l'investissement. Il serait bon de réfléchir à la création d'une banque européenne dédiée au Danube qui ferait intervenir les pays concernés.

Hans-Peter Martin (NI). – (*DE*) Madame la Présidente, comme M. Theurer, qui vient juste de s'exprimer, je viens moi aussi de la région de la ligne de partage des eaux européenne. Nous sommes, en fait, des Rhénans, mais nous sommes néanmoins très intéressés par le Danube, bien qu'il coule en fait dans une direction dans laquelle nos chemins de vie risquent peu de se diriger.

À ce stade, je voudrais vous demander de ne pas considérer cette stratégie pour la région du Danube uniquement dans les termes décrits par beaucoup des orateurs précédents, mais aussi comme une possibilité d'intégration culturelle. À l'aide de l'exemple du Danube, les jeunes, en particulier, peuvent comprendre comment le nationalisme erroné peut être surmonté, comment ces immenses richesses culturelles – qu'il s'agisse de lauréats du prix Nobel de littérature ou des célèbres événements de musique d'avant-garde du festival Donaueschingen le long du delta – peuvent être saisies et comprises. Ma demande est – il est encore possible de vouloir quelque chose de plus à ce stade précoce – que vous intégriez aussi une identité et une cohésion culturelles à la stratégie dans son ensemble, notamment pour les jeunes.

Evgeni Kirilov (S&D). – (EN) Madame la Présidente, je soutiens fortement l'élaboration de cette stratégie européenne pour la région du Danube. Historiquement, le Danube reliait l'Europe de l'Ouest et de l'Est et l'appartenance à la région du Danube a fait naître un sentiment de communauté parmi la population. Nous pouvons dire que cela a facilité la coopération culturelle et économique bien avant que l'idée d'intégration européenne fasse son apparition.

Cette stratégie constitue une occasion de mettre en pratique les précieux principes de solidarité et de coopération. Le document devrait reposer sur une approche partant de la base, comme certains collègues, dont M^{me} Hyusmenova, l'ont déjà souligné. Ses priorités devraient venir des municipalités, districts et villes du Danube, et il est très important que les autorités régionales et la société civile reconnaissent la stratégie comme leur outil pour une meilleure coopération et coordination. Une réelle adhésion au processus est donc nécessaire.

Les pays du Danube sont confrontés à des problèmes environnementaux et infrastructurels comparables. Ils aspirent à un développement socio-économique fort et tentent d'accroître le niveau de vie de leurs citoyens. Je suis convaincu que la stratégie pour le Danube contribuera à atteindre ces objectifs et résoudra des problèmes

communs grâce à un usage plus efficace et plus rationnel des fonds disponibles, qu'elle facilitera la réalisation de projets communs, et que les citoyens européens bénéficieront alors de ses résultats.

Je suis moi aussi d'avis qu'une approche commune qui ne comprend pas trop de priorités est nécessaire. La stratégie pour le Danube sera un excellent instrument en vue de renforcer considérablement la coopération transfrontalière dans cette région, et je crois fermement et j'espère que la Commission fera de son mieux pour apporter tout son soutien à sa mise en œuvre, notamment en affectant des moyens financiers supplémentaires.

János Áder (PPE). - (HU) Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, les hommes politiques citent souvent le dicton «Nous n'héritons pas de la Terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants». Il est de notre responsabilité de faire en sorte que nos enfants, petits-enfants et petits-petits-enfants puissent respirer de l'air pur et boire de l'eau potable. Il y a une incroyable ressource en eau douce sous le lit du Danube. Ma priorité et la priorité de la Hongrie est de protéger cette eau douce de toutes les formes de pollution. Il y a des questions importantes, telles que le transport, le tourisme, la culture, la préservation de notre patrimoine, mais toutes celles-ci arrivent après la protection de nos ressources en eau. Je ne sais pas si notre initiative pour la région du Danube, l'objet de nos négociations en cours, sera fructueuse ou pas. Les choses sur lesquelles nous sommes déjà d'accord sont plutôt des principes et des choses qui vont sans dire. Cependant, comme nous le savons tous, ce sont les détails qui posent problème. Je voudrais par conséquent indiquer très clairement que si nous allons au-delà des principes et que nous commençons à discuter des détails, il y a un principe sur lequel je ne céderai jamais. Si nous parlons du Danube, la seule forme d'intervention, la seule forme d'investissement et la seule forme de développement qui soient acceptables, et c'est mon point de vue, sont celles qui ne compromettront pas notre approvisionnement en eau potable. Je voudrais regarder mes enfants et mes petits-enfants dans les yeux sans rougir, et leur dire que nous avons pu préserver le Danube dans l'état dans lequel nous l'avons reçu, et il en va de même pour d'autres fleuves européens tels que la Tisza. Nous ne l'avons pas détruite; ils peuvent eux aussi l'utiliser sans aucune difficulté.

Nadezhda Neynsky (PPE). – (BG) Madame la Présidente, je voudrais débuter mon intervention par une déclaration de M. Buzek, coordinateur spécial du pacte de stabilité, qui a dit un jour, et je le cite de mémoire: «Nous ne pouvons pas laisser les citoyens qui vivent sur les rives du Danube développer un sentiment de provincialisme.» La vérité, c'est qu'un certain temps s'est écoulé depuis lors et que le développement de la stratégie européenne pour la région du Danube est toujours en cours, et que nous en savons encore très peu sur son état d'avancement actuel.

En fait, l'objectif de la stratégie pour le Danube est que les municipalités, les régions et les pays qui bordent le Danube se développent ensemble. Cette initiative concerne 14 pays avec une population de plus de 200 millions d'habitants. Cependant, ces pays sont à des niveaux de développement économique différents. Les pays du bas Danube sont au niveau économique le plus bas. Permettez-moi d'attirer votre attention sur trois questions importantes pour mon pays, la Bulgarie, qui doivent, selon nous, être résolues, outre la nécessité de restaurer... les péages aux ponts et l'extension des routes Byala-Ruse et Ruse-Shumen par la Bulgarie.

Le tronçon bulgare du fleuve, si l'on exclut les villes de Ruse, qui possède le seul pont reliant les deux rives du Danube, Vidin et Silistra, est peut-être la zone où les municipalités sont le plus économiquement sous-développées. Ces municipalités, au nombre de 39 au total, se trouvent en périphérie, et le Danube représente pourtant pour elles un obstacle insurmontable plutôt qu'une chance. En comparaison, à Budapest seule, il y a neufs ponts qui relient les deux rives du Danube, alors qu'il n'y a qu'un seul pont dans toute la Bulgarie. Cette analyse est à la base de la proposition présentée par les maires des municipalités bulgares situées le long du Danube en vue de la mise en œuvre d'un projet visant à créer une route panoramique reliant les villes, petites et grandes, sur les rives du Danube. Ce projet a déjà été porté à l'attention des ministres du développement régional. La deuxième question est liée à la résolution des problèmes géo-écologique le long du Danube et à la pureté de l'eau. Je vous remercie.

Olga Sehnalová (S&D). – (CS) La stratégie européenne pour la région du Danube est importante pour le développement de toute la région du bassin du Danube. Il y a de nombreux thèmes communs. Je voudrais épingler ici quelques-uns des sujets qui sont aussi importants pour les pays qui relèvent du concept plus vaste de la région du Danube, tels que la République tchèque, par exemple. L'un d'eux est le domaine de la gestion de l'eau, y compris le contrôle des inondations. Étant donné que des inondations dévastatrices se sont produites à plusieurs reprises dans cette région, une approche intégrée dans ce domaine est impérative.

Un autre thème concerne les activités d'investissement à grande échelle visant à garantir de meilleures liaisons de transport au sein de la région et sa connexion avec les régions voisines. Il serait bon d'également prendre cet aspect macro-régional en considération lors de la révision programmée du réseau RTE-T. Les différents projets ne devraient pas rivaliser les uns avec les autres. Il est vital de prévoir des priorités bien définies, tandis que les projets devraient avoir un caractère durable, être écologiques et bénéficier d'un soutien évident des autorités des autonomies locales et régionales et du public. Ce ne sont pas des projets isolés, mais plutôt une coopération au sein de la région avec une perspective suprarégionale qui peut garantir le développement durable de la région du Danube à l'avenir. Dans le même temps, la stratégie européenne pour la région du Danube pourrait s'avérer être un cadre de développement complet et stabilisant pour les États membres ainsi que pour les pays qui ne sont pas membres de l'Union européenne, mais qui s'efforcent de coopérer, que ce soit en tant que pays candidats ou dans le cadre de la politique de voisinage.

Franz Obermayr (NI). – (*DE*) Madame la Présidente, la stratégie pour la région du Danube est l'un des projets régionaux européens en cours les plus importants, parce que le Danube a toujours été une voie de communication essentielle entre les différents pays d'Europe centrale et orientale, qui a historiquement constitué la base de la coopération économique, mais aussi des échanges culturels. Je pense aussi ici aux résultats positifs de l'ancienne monarchie austro-hongroise.

Qu'attendons-nous de ce projet? Nous en attendons beaucoup, notamment le développement d'une mobilité rationnelle sur le plan environnemental, loin des routes et sur des bateaux, le couplage avec les chemins de fer pour le transport des marchandises, la modernisation et le regroupement de structures industrielles dans des endroits appropriés, la coopération en matière d'environnement et de tourisme – le tourisme écologique, en particulier, est souhaité – et, bien sûr, que la priorité soit donnée à la recherche et au développement, et bien d'autres choses encore. Cependant, j'attends une utilisation rationnelle des ressources, tant financières qu'humaines. Les richesses que constituent l'expérience et les connaissances que possèdent les habitants de cette région doivent être rassemblées et mises en commun. J'attends une amélioration de la qualité de vie et de nombreuses bonnes idées inspirantes.

Eduard Kukan (PPE). – (*SK*) En tant que député européen slovaque, je voudrais saluer l'initiative visant à élaborer, adopter et mettre en place une stratégie européenne pour la région du Danube. Je crois que ce projet aidera la région à se développer plus activement. Je suis aussi heureux que cette stratégie ait été intégrée au programme de 18 mois des prochaines Présidences de l'Union européenne. J'espère qu'elle deviendra une véritable priorité pour la période à venir.

Je suis aussi convaincu que ce projet contribuera au développement des transports et de la protection de l'environnement et que, dans de nombreux domaines, il deviendra une plateforme appropriée pour une coopération plus étroite entre les régions concernées. En même temps, je voudrais attirer votre attention sur le fait qu'il conviendrait, au cours de la préparation de cette stratégie, de mettre davantage l'accent sur la protection de l'environnement, notamment la protection de l'eau potable. Il ne faudra probablement pas longtemps avant que les sources d'eau potable deviennent extrêmement importantes sur le plan stratégique, non seulement au niveau local, mais aussi au niveau européen.

Dans ce contexte, la future stratégie devrait veiller à améliorer les sources d'eau potable souterraines et à éliminer la pollution du Danube. Je voudrais aussi exprimer mon soutien à l'intégration de certains États non membres de l'Union européenne à ce projet, en particulier la Croatie, la Serbie, la Bosnie-et-Herzégovine et le Monténégro, ainsi que deux autres pays. J'espère que ce projet aidera à améliorer la coopération entre l'Union et ces pays dans la région.

En conclusion, je voudrais inviter la Commission à adopter une approche aussi responsable que possible à l'égard du travail sur cette stratégie, et de la fonder sur des objectifs et des ressources réalistes, d'autant plus qu'en ce moment, certains pays ont des attentes irréalistes de la part de celle-ci.

Zigmantas Balčytis (S&D). – (EN) Madame la Présidente, je me réjouis énormément des efforts de mes collègues qui insistent sur une stratégie pour la région du Danube.

Étant originaire de Lituanie, je suis très conscient du fait que les États membres à eux seuls sont incapables de parvenir à une avancée significative en termes de développement économique, de protection de l'environnement, de transports et de tourisme durables, d'énergie et de beaucoup d'autres domaines. Je suis convaincu que les stratégies régionales peuvent être plus efficaces et devraient être encouragées, car les États membres agissent alors dans l'intérêt commun.

Je souhaite à mes collègues d'avoir la détermination d'atteindre leurs objectifs et je crois que leur voix sera entendue par la nouvelle Commission, en particulier parce que le développement régional durable fait partie des priorités absolues à l'ordre du jour de la Commission.

Miroslav Mikolášik (PPE). – (*SK*) La région du Danube a traditionnellement été une macro-région dotée d'un grand potentiel économique, social et culturel dont l'intégration et la croissance économique doivent être systématiquement et efficacement développés. Par conséquent, je salue et je soutiens les étapes qui mènent à l'élaboration d'une stratégie cohérente et complète pour la région du Danube au niveau européen.

Je crois que le contenu de la stratégie pour la région du Danube sera le résultat d'un débat d'experts fondé sur une approche équitable pour tous les partenaires, afin qu'aucun État membre ou groupe d'États ne reçoivent des avantages et un traitement spéciaux.

Les infrastructures de transport, une économie durable et la protection de l'environnement sont, selon moi, les domaines principaux. En tant que route de transport européenne, la voie navigable du Danube devrait constituer la base d'un réseau de corridors de transport pour tous les modes de transport. Cela permettrait de réduire le transport routier et, dans le même temps, cela contribuerait à le remplacer par un transport fluvial moins intensif sur le plan environnemental et économique.

Pour que le Danube devienne une force motrice du développement économique, il faudra rendre certains affluents navigables et achever les connexions vers d'autres principaux corridors de transport. Le développement d'infrastructures devrait permettre de mettre un terme à l'isolement de régions frontalières, encourager les petites et moyennes entreprises, et contribuer au développement dans le domaine social.

Cependant, lors de la formulation de la stratégie, nous ne devons pas oublier la question de la sécurité des transports, de la sécurité environnementale, de la protection contre les inondations et de la lutte contre la criminalité transfrontalière. Une interconnexion accrue avec des pays qui ne font pas partie de l'espace de liberté, de sécurité et de justice ne doit pas faciliter la criminalité internationale ou la contrebande et le trafic d'êtres humains. Je voudrais aussi souligner que la mise en œuvre de la stratégie doit respecter les droits des États membres et des autonomies régionales et locales qui sont proches des citoyens et connaissent leurs besoins

Evelyn Regner (S&D). – (*DE*) Madame la Présidente, la stratégie pour la région du Danube est un magnifique exemple de stratégie régionale en vue d'utiliser les ressources disponibles de manière coordonnée dans une région géographiquement et culturellement unifiée, résolvant ainsi des problèmes et surtout, faisant tomber les barrières dans l'esprit des gens.

Deux choses me préoccupent particulièrement à cet égard. La première est de faire en sorte que le marché du travail soit non seulement ouvert, mais aussi réglementé de manière appropriée et coopérative. La fuite des cerveaux et les voyages des navetteurs sont des phénomènes quotidiens dans la région du Danube, le marché du travail est sous pression et, à compter de 2011, la région constituera plus ou moins un marché du travail intégré. Nous avons besoin de mécanismes de compensation coordonnés à cet égard. La seconde chose particulièrement importante pour moi est qu'il s'agit d'une occasion d'innover et de coopérer en matière de recherche. Je pense, en particulier, à la navigation intérieure, qui aurait réellement besoin d'être poussée dans la direction de technologies rationnelles sur le plan environnemental.

Ádám Kósa (PPE). – (HU) Je voudrais saluer la stratégie pour le Danube. Celle-ci est prise en considération dans le cadre de l'élaboration de plusieurs politiques de l'Union européenne. Elle concerne le tourisme, car il est très important, et le projet de résolution devrait aussi mentionner que les organisations non gouvernementales, autrement dit, la société civile, devrait aussi être prise en considération dans le cadre de cette stratégie. En parlant du développement du Danube, nous devrions aussi nous intéresser à l'éducation, à l'intégration sociale et à l'acceptation. La stratégie dit que les réseaux RTE-T devraient être soutenus. Si je peux me permettre, je voudrais aussi souligner l'importance du tourisme écologique, car c'est précisément le genre d'activité qui peut contribuer à l'avenir du Danube.

Le Danube est, selon moi, un lien entre différentes cultures, et c'est aussi un moyen de connecter des cultures majoritaires, ce qui est un des principes fondamentaux de l'Union européenne. Il est aussi important de souligner que nous devons rester réalistes. Nous ne devrions pas faire des vœux pieux et rêver, et nous devrions n'incorporer que des objectifs réalisables dans cette stratégie; après tout, nous savons depuis 1830 que nous avons besoin d'une politique supranationale. Et, en fait, cela s'est produit, puisque le Comte Széchenyi, un des plus grands Hongrois, a fait énormément pour en faire un domaine politique supranational. La stratégie pour le Danube est la preuve que le Danube est bel et bien un fleuve supranational.

Karin Kadenbach (S&D). – (*DE*) Madame la Présidente, selon moi, l'objectif général de la politique est de mettre en place les conditions cadres pour atteindre la meilleure qualité de vie possible. C'est sur la base de ce principe que je voudrais aussi considérer la stratégie européenne pour la région du Danube. Le Danube est une voie de communication vitale, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, et la région du Danube est un espace de vie. Le Danube devrait et doit être une route de transport. C'est une source d'énergie – nous avons un grand nombre de centrales électriques. Le Danube est une réserve naturelle et doit être protégé afin de préserver sa biodiversité, mais c'est aussi une zone protégée de loisir et de tourisme. Le Danube est une source de vie pour l'agriculture et la pêche, mais – comme M^{me} Regner l'a aussi dit – pour de futurs emplois également. Cependant, le Danube est aussi une source de danger – il suffit de penser aux inondations de l'année dernière.

Afin de continuer à développer la qualité de vie susmentionnée pour tous ceux qui vivent dans la région du Danube, un développement conjoint, durable et surtout rationnel sur le plan environnemental, de toute la région du Danube est nécessaire, afin d'en faire une région européenne clé pour le XXI^e siècle. L'objectif doit être de rendre les ressources disponibles plus efficientes en termes de coopération territoriale et de les utiliser plus efficacement.

Petru Constantin Luhan (PPE). -(RO) Je crois qu'élaborer une stratégie bien pensée et mettre à disposition les moyens financiers nécessaires pourrait améliorer significativement la qualité de vie des habitants du bassin du Danube. Pour le moment, des instruments financiers sont disponibles pour les projets d'infrastructure et de développement économique ou pour la protection de l'environnement, mais ces ressources ne peuvent être utilisées que par les États membres et leurs voisins.

Une attention particulière doit être attachée à cet aspect et, à l'avenir, nous ne devons pas exclure la possibilité de trouver d'autres sources de financement que les fonds de l'UE. Il est bien connu que les autres États ne possèdent pas les moyens financiers nécessaires, ce qui rend tout développement cohésif le long du Danube impossible d'un point de vue infrastructurel ou économique. C'est pourquoi les autorités régionales répondent de différentes manières aux problèmes auxquels elles sont confrontées.

Pour autant que nous sachions, la Commission envisage de consulter les partenaires locaux en vue de garantir un développement durable. La question est de savoir si la Commission envisage aussi de coopérer avec des groupes d'experts au niveau régional en vue d'élaborer la stratégie. La question est aussi de savoir si les objectifs de cette stratégie devraient s'inscrire dans le cadre de la mise en œuvre de la cohésion, de l'utilisation du potentiel économique et de transport du Danube, et de la protection du fleuve, de son écosystème et de la qualité de son eau.

Je voudrais aussi mentionner que le Danube est le projet prioritaire 18 dans le cadre du RTE-T (réseau transeuropéen de transport), et que la Commission vient juste de lancer un vaste processus de révision de la politique du réseau transeuropéen de transport, et une communication sur le sujet devrait, selon le calendrier, être prête en mai 2010.

Cela soulève la question de savoir comment nous attendons que les aspects relatifs à la politique des transports applicables dans les États membres de l'Union européenne soient corrélés avec cette stratégie, qui prend naturellement aussi en considération les États non membres de l'UE présents dans la région du Danube.

Monika Smolková (S&D). – (*SK*) La Slovaquie salue cette initiative. Le fait que son coordinateur national soit le vice-Premier ministre souligne l'importance que la Slovaquie accorde à la stratégie pour le Danube. Le projet initial de position de la Slovaquie sur la stratégie pour le Danube a été examiné par le Conseil et les ministres, les régions autonomes, les municipalités et les entreprises continuent à travailler sur la stratégie.

Les trois piliers proposés par la Commission, la connectivité, la protection de l'environnement et le développement socio-économique, devraient former la base de toute la stratégie. Selon moi, outre ces piliers, nous devons mettre l'accent sur la coopération entre les États membres et non membres de l'Union européenne dans le bassin du Danube. Afin de trouver une solution globale au développement de la région du Danube, les priorités des pays doivent être traitées sur la base de l'égalité et dans des contextes multiples.

Je voudrais par conséquent demander quelle coopération a été déclarée par les États non membres. Je suis, en particulier, intéressée par la Moldavie et l'Ukraine.

Iosif Matula (PPE). – (RO) Je crois que nous devons manifester notre soutien à une stratégie européenne pour la région du Danube, d'autant plus que l'adhésion de la Roumanie et de la Bulgarie à l'UE a été bénéfique

au sens où, à présent, une grande parte du fleuve, qui s'étend sur plus de 2 800 km, traverse le territoire de l'UF.

La stratégie pour la mer Baltique a permis d'ouvrir les perspectives des macro-régions. La stratégie pour le Danube marque un nouveau pas dans la même direction. Une des priorités de la stratégie pour le Danube devrait être de se concentrer sur le secteur économique, plus particulièrement sur le développement de la capacité énergétique que tant le Danube que sa région avoisinante ont à offrir. À la suite de la crise du gaz en janvier 2009, la Roumanie fait déjà des efforts au niveau européen pour interconnecter ses réseaux gaziers à ceux de ses voisins grâce aux projets Arad-Szeged, Giurgiu-Ruse, Isaccea et Negru Vodă. Cependant, des efforts accrus sont également nécessaires afin de trouver des sources alternatives, renouvelables.

Je me réjouis que la stratégie européenne pour la région du Danube doive prendre en considération l'analyse et la durabilité des objectifs, comme le développement d'infrastructures énergétiques, en particulier, de nouveaux réseaux de transport et de nouvelles capacités de production d'énergie électrique, la promotion de la production d'énergie à partir de sources renouvelables, de nouvelles centrales hydroélectriques, des centrales éoliennes, des biocarburants et la poursuite de programmes de développement de centrales nucléaires, telles que celle de Cernavodă.

La priorité absolue doit être de protéger l'environnement dans le bassin du Danube. Avec cela à l'esprit, l'Union européenne doit participer, avec les pays riverains, à la conservation de l'écosystème du delta du Danube, ce qui implique aussi de mettre un terme définitif au projet du canal de Bâstroe. Nous ne pouvons pas laisser les intérêts mal inspirés d'un État voisin de l'UE provoquer une catastrophe écologique dans le delta du Danube.

Danuta Maria Hübner (PPE). – (*EN*) Madame la Présidente, aujourd'hui, beaucoup des défis auxquels nous sommes confrontés ne respectent pas les frontières, qu'elles soient politiques ou administratives. Le nombre de défis et de problèmes communs a augmenté en Europe, tout comme la nécessité de s'y attaquer à l'aide d'efforts communs.

C'est pourquoi la Commission européenne, inspirée par le Parlement européen et en réponse à la décision du Conseil, a élaboré la stratégie pour la mer Baltique et s'est à présent engagée dans le processus de préparation de la stratégie pour le Danube. Ces stratégies permettent aux régions et aux pays concernés de répondre ensemble aux problèmes existants et d'exploiter ensemble les possibilités existantes. Grâce à ces stratégies, nous avons une chance de parvenir à davantage de coopération et de cohésion et à une coopération et une cohésion plus approfondies dans l'Union et, grâce à cela, à davantage de croissance et d'emplois, à une compétitivité améliorée et à une meilleure qualité de vie pour nos concitoyens.

À la commission REGI du Parlement européen, nous espérons que la stratégie pour le Danube sera une stratégie axée sur l'action et basée sur une meilleure coordination entre les parties concernées, ainsi que sur une meilleure exploitation des synergies entre les politiques et les fonds disponibles sur le terrain. En tant que présidente de la commission REGI, la commission parlementaire principale pour cette stratégie, je peux vous assurer, Monsieur le Commissaire, de notre soutien et de notre ouverture en vue de parvenir à une bonne coopération avec la Commission à toutes les phases de la vie de la stratégie pour le Danube.

Jan Olbrycht (PPE). – (PL) Madame la Présidente, à l'écoute de ce débat, j'ai l'impression que la plupart d'entre nous parlent d'objectifs, de directions et de priorités, alors que des questions fondamentales ont fait leur apparition concernant les moyens de mise en œuvre. Allons-nous avoir affaire à une politique horizontale, qui utilisera les instruments des différentes politiques tout en ayant une politique maîtresse, ou allons-nous avoir affaire, à la place, à un système de partenariat et de coopération sans instruments spéciaux séparés et sans système institutionnel séparé? Ces questions sont très importantes, parce que nous ne voulons pas que nos attentes de la stratégie soient déçues. Nous devons savoir exactement si nous avons affaire à une nouvelle méthode macro-régionale ou à un système de coopération territoriale étendue. Ce sont des questions auxquelles nous devons trouver des réponses aussi vite que possible.

Csaba Sándor Tabajdi (S&D). – (*HU*) Madame la Présidente, dans une ou deux décennies, l'eau douce et les denrées alimentaires deviendront des biens stratégiques comme le pétrole brut et le gaz naturel aujourd'hui. Gérer et préserver notre eau est par conséquent extrêmement important pour toute l'Union européenne, et particulièrement la région du Danube. Actuellement, nous luttons contre des inondations, un excès d'eau et, en même temps, ces eaux ne font que traverser notre territoire. En Hongrie, dans la zone située entre le Danube et la Tisza, la plaine sablonneuse est, en fait, sérieusement touchée par la désertification.

C'est pourquoi nous avons un besoin aussi urgent de cette stratégie pour le Danube, qui sera une priorité de la Présidence hongroise en 2011. Je me réjouis donc du débat d'aujourd'hui, parce que nous avons une approche complexe qui nous permet de renforcer les domaines de la politique régionale, de la protection de l'environnement, de la navigation, du développement économique, de la création d'emplois et du tourisme en même temps. Et le débat d'aujourd'hui a démontré que le Danube pouvait amener la paix entre les États qui ont des désaccords et connaissent des tensions, comme notre grand poète Attila József l'a dit un jour.

Elena Băsescu (PPE). – (RO) Dès le moment où je me suis présentée comme candidate au Parlement européen, j'ai eu le sentiment que le Danube offrait un potentiel majeur pour l'UE qui n'avait pas été utilisé au mieux. La voie de navigation de transport Rhin-Main-Danube, qui relie la mer du Nord, via le port de Rotterdam, et la mer Noire, via le port de Constanța, peut devenir l'épine dorsale de l'Europe.

Il semble que la nouvelle stratégie pour le Danube sera approuvée, très probablement sous la Présidence hongroise. Celle-ci se focalisera sur des domaines tels que les transports, le développement économique et la protection de l'environnement. Un des principaux obstacles au développement du transport sur la voie navigable Rhin-Main-Danube est la grande diversité de normes que les navigateurs doivent appliquer. Malheureusement, la volonté politique requise pour harmoniser ces réglementations semble jusqu'ici avoir fait défaut.

La conférence d'Ulm, à laquelle j'assisterai les 1 ^{er} et 2 février, marque une première étape dans le processus de consultation. La Roumanie a offert d'organiser une série de conférences sur ce sujet, dont la conférence ministérielle en juin 2010.

Ivaylo Kalfin (S&D). – (*BG*) Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire, il y a eu, au fil des ans, de nombreuses initiatives en matière de développement de la coopération le long du plus grand fleuve d'Europe dans le domaine des transports, de l'écologie, de la culture, de l'éducation et du commerce, pour n'en citer que quelques-uns. Cependant, tous ces projets posent actuellement un problème. Ils n'offrent aucune solution. Le résultat est l'exact opposé du résultat escompté. Il y a un manque de coopération adéquate, efficace, aucune coordination, aucun objectif commun ni aucune synergie des efforts. Ce que nous demandons à voir à travers la synergie de la Commission européenne, c'est que cela ne devienne pas un instrument de coopération le long du Danube parmi d'autres, mais qu'il devienne véritablement l'instrument qui générera une synergie commune, qui facilitera la coordination et combinera les possibilités des diverses initiatives qui existent dans la région. Cela, combiné à la participation du groupe de parties concernées le plus large possible, y compris le Parlement européen et les citoyens, est le seul moyen de créer une synergie profitable à chaque citoyen des 14 pays qui bordent le Danube. C'est aussi le message que je veux vous transmettre d'une conférence majeure organisée par des étudiants de l'université de Ruse il y a quelques semaines. Je vous remercie.

Czesław Adam Siekierski (PPE). – (PL) Madame la Présidente, la force de l'Union européenne est la coopération des États et des régions pour résoudre des problèmes communs, ainsi que la mise en œuvre de programmes de développement. Nous avons quelques bons exemples de ce genre d'action. Il y a, par exemple, le partenariat pour la Méditerranée, la stratégie pour la mer Baltique et le programme dont nous débattons aujourd'hui – la stratégie pour le Danube. Cette idée est un très bon exemple de politique de cohésion territoriale, qui est basée sur le caractère durable de l'environnement naturel, de l'économie et de la société. Cette initiative contribuera certainement à renforcer la coopération entre les anciens et les nouveaux ainsi que les éventuels futurs États membres. Nous avons beaucoup d'initiatives et de formes de coopération de ce genre. Nous devrions, par conséquent, nous efforcer d'harmoniser la politique de l'Union et nous concentrer sur le renforcement du caractère de la stratégie en tant qu'initiative conjointe. Comment l'Union a-t-elle l'intention de renforcer et d'intégrer les programmes de coopération existants dans la région? Quel est l'état d'avancement du travail sur la stratégie et de sa mise en œuvre?

Katarína Neveďalová (S&D). – (*SK*) Le Danube a jadis été un symbole de liberté pour nous, Slovaques. Aujourd'hui, nous le voyons comme un symbole de coopération. Il rassemble des États membres et des États non membres de l'Union européenne et la coopération régionale dans la région du Danube constitue une bonne base et crée de bonnes conditions pour la coopération en vue que ces États non membres adhèrent à l'Union européenne.

Il est très important pour cette région d'avoir une stratégie, pas seulement en raison de la nécessité de créer un corridor de transport et une connexion entre la mer du Nord et la mer Noire, mais aussi parce que cette région est le plus grand réservoir d'eau douce potable d'Europe. Au vu du réchauffement climatique et des changements climatiques, cet aspect sera de plus en plus important.

Il est nécessaire de protéger la région du Danube des inondations et de garantir son développement durable pour les générations à venir. Le Danube doit aussi rester un symbole pour les générations à venir. Il relie plusieurs capitales, y compris les deux capitales les plus proches du monde, Bratislava et Vienne, ainsi que Bratislava et Budapest, et c'est vraiment un fait important et symbolique pour nous, la population d'Europe centrale. Je voudrais remercier M^{me} Țicău pour le fait que, grâce à son enthousiasme, ce débat puisse avoir lieu au Parlement européen.

Csaba Sógor (PPE). – (HU) Le Danube façonne la vie et l'histoire de l'Europe centrale et du sud-est. En 1823, Andrews et Prichard ont reçu les droits exclusifs de navigation artérielle sur les territoires autrichiens. Ils ont créé une société publique à responsabilité limitée dont le siège était à Vienne. À la suite du traité de Paris de 1856, le tronçon du bas Danube a été rendu propre à la navigation et cela a contribué au développement économique de la région. Aujourd'hui, la paix et le bien-être durables créés par l'UE sont une garantie en vue de faire face aux défis potentiels. Étant donné le contexte historique, nous pourrions demander pourquoi le premier pas a été quelque peu hésitant. J'ai l'intergroupe à l'esprit. Peut-être était-ce parce que les intérêts hongrois, roumains, allemands et autrichiens n'ont pas pu être conciliés. Nous devrions nous souvenir de notre histoire. La région était prospère lorsque nous parvenions à concilier des intérêts souvent contradictoires sans nuire aux valeurs.

Kinga Göncz (S&D). – (HU) Je voudrais moi aussi saluer l'engagement que nous sommes ici en train de prendre, qui pourrait être la première étape vers la réalisation des choses dont nous avons parlé ici aujourd'hui. Pour la Hongrie, le Danube est particulièrement important. Cela transparaît aussi dans les priorités pour notre Présidence en 2011. La Hongrie est le seul pays à se trouver entièrement dans le bassin du Danube, avec ses dangers et ses avantages. Certains aspects ont déjà été mentionnés. Je voudrais soulever un point légèrement différent, qui a parfois été abordé au cours du débat d'aujourd'hui. Si cette stratégie s'avère fructueuse, elle peut réellement contribuer à développer une identité pour le Danube, à surmonter les conflits et les traumatismes historiques, à promouvoir la cohabitation des différents peuples le long du Danube et à favoriser une coopération civile beaucoup plus intensive que jusqu'à présent. Nous espérons sincèrement que nous avancerons dans cette direction.

Olli Rehn, *membre de la Commission.* – (EN) Madame la Présidente, je voudrais remercier tous les députés qui ont participé à ce débat à cette heure plutôt tardive.

Je voudrais vous féliciter pour votre intérêt et votre dévouement pour ce sujet. Je dois dire que je suis impressionné par le niveau de connaissance et d'expérience de la région du Danube dont vous avez fait preuve au cours de ce débat. Je crois que c'est un atout très précieux pour l'Union dans le cadre de la préparation de la stratégie pour le Danube. Je suis sûr que la Commission et le Parlement travailleront en étroite collaboration au cours de cette phase de préparation. C'est ma réponse à mon amie et ancienne collègue, M^{me} Hübner, et à beaucoup d'autres d'entre vous qui ont exprimé cette crainte quant à la coopération entre la Commission et le Parlement.

C'est en effet notre défi commun d'améliorer les systèmes de communication durables sur le plan environnemental, les routes et les ponts, et de protéger l'environnement et de préserver les réserves d'eau dans la région du Danube. Il s'agit de sauver et de moderniser die schöne blaue Donau et sa région.

En conclusion, je voudrais donc vous remercier pour votre soutien à la stratégie pour le Danube. Travaillons ensemble. La Commission est prête et désireuse d'écouter attentivement vos propositions et à collaborer dans les prochains mois pour faire avancer cette stratégie très importante.

(Applaudissements)

La Présidente. – Pour clore le débat, j'ai reçu, conformément à l'article 115, paragraphe 5, du règlement, cinq propositions de résolution⁽¹⁾. Le débat est clos. Le vote aura lieu jeudi, 21 janvier 2010.

Déclarations écrites (article 149)

Ioan Mircea Paşcu (S&D), par écrit. – (EN) La région de la mer Noire, pour laquelle l'UE n'a élaboré qu'une synergie, soulignant sa position géostratégique de trait d'union, mais aussi sa propre hésitation à s'attaquer aux complexités géopolitiques de la zone, fait partie intégrante du Danube. N'oublions pas qu'en 1856, alors

^{(1) 1} Voir procès-verbal.

que cette région était l'objet de l'attention mondiale, un des résultats a été un statut réglementaire pour le Danube au niveau européen. C'est à cette époque que la Commission du Danube, un organe qui existe encore aujourd'hui, a été créée et que le secteur maritime du fleuve a été établi. De même, aujourd'hui aussi le Danube se trouve au centre de l'attention alors que l'UE est physiquement devenue un acteur de la mer Noire. Seulement, contrairement à la région de la mer Noire, le Danube est presque exclusivement sous le contrôle de l'UE. Maintenant que le principal barrage du fleuve – la situation en Serbie – va être éliminé, ne manquons pas cette occasion et accordons sérieusement toute notre attention à ce fleuve, afin d'en faire la voie de navigation véritablement européenne dont nous bénéficierons tous.

Richard Seeber (PPE), *par écrit.* – (*DE*) Au long de l'histoire, le Danube a joué un rôle central en Europe. Les États-nations qui ont des intérêts dans cette région ont pris part à un échange actif bien avant la fondation de l'Union européenne. Je pense donc que c'est une étape importante d'utiliser la stratégie pour le Danube pour rapprocher encore ces pays dans le cadre de la politique régionale. Il existe de nombreux points de contact dans ce contexte. Ils sont, bien sûr, dans le domaine de l'économie, mais aussi dans le domaine de la culture, de la politique environnementale, de la sécurité énergétique et de la politique de voisinage. Les macro-régions sont des instruments idéaux pour faire face aux défis transfrontaliers. Une planification et une préparation approfondies et à long terme sont essentielles si nous voulons que la macro-région du Danube connaisse un succès durable. La valeur ajoutée européenne d'une macro-région sera particulièrement évidente dans le domaine de la préservation de la biodiversité et de la génération d'énergie durable.

Afin que cette coopération soit fructueuse, la stratégie pour la région de la mer Baltique, qui peut déjà être considérée comme un projet européen fructueux, constitue un bon modèle de comparaison. En tant qu'Autrichien, qu'homme politique de la politique régionale et que rapporteur pour de nombreux actes législatifs européens relatifs à l'eau, j'apporte mon soutien exprès à cette initiative et j'espère que la stratégie pour le Danube ouvrira de nouvelles dimensions de cohésion territoriale pour les pays qui bordent le Danube.

Georgios Stavrakakis (S&D), par écrit. – (EL) L'adoption d'une stratégie pour la région du Danube sera le joyau de la couronne de la coopération développée entre les États membres, les autorités locales, les ONG, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes de la région au niveau national ou régional. L'élément vital de cette coopération est qu'il suit paisiblement son cours, traversant les frontières nationales, régionales, locales ou même administratives, parce qu'il est la réponse aux véritables besoins quotidiens de la population de la région, une réponse formulée grâce à l'initiative et à la participation de divers niveaux de gouvernance et pas quelque chose d'imposé, ce qui prouve que la gouvernance à plusieurs niveaux peut apporter ces solutions au niveau local. Malgré le fait que la région du Danube concerne non seulement des États membres de l'UE, mais aussi des pays candidats et des États directement liés à la politique européenne de voisinage, la réalité montre que même si toutes les parties concernées n'appartiennent pas à l'UE, elles partagent néanmoins des défis communs qui ne s'arrêtent pas aux frontières de l'UE et qui nécessitent une action commune si nous nous voulons les relever efficacement. L'adoption de la stratégie prouvera que l'UE a l'intention de continuer à utiliser tout ce qui a été réalisé dans la région grâce aux ressources européennes.

Iuliu Winkler (PPE), par écrit. – (HU) Mesdames et Messieurs, je voudrais saluer le projet de résolution multipartite proposé concernant la stratégie européenne pour la région du Danube, parce qu'il s'inscrit parfaitement dans la ligne de conduite des nouveaux processus européens lancés avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne. En raison de son rôle accru, le Parlement européen démontre sa capacité à prendre des initiatives sur des questions majeures telles que la stratégie pour le Danube. Selon moi, cependant, lorsque nous débattons de la stratégie, nous devrions penser plus loin que la somme des éléments économiques, environnementaux, du transport et du tourisme, et je voudrais par conséquent souligner l'importance politique de la stratégie, le fait que le processus de planification et de coopération implique tous les pays qui bordent le Danube, y compris des Etats non membres tels que la Serbie et l'Ukraine. Pour ces pays, le rôle qu'ils jouent dans la stratégie pour le Danube est un moyen important de se rapprocher de l'Europe, facilitant ainsi aussi leur future adhésion à l'UE. En tant que député européen hongrois de Roumanie, je suis convaincu que cette initiative et le potentiel de la politique de voisinage vont améliorer les conditions des communautés hongroises qui vivent en Serbie et en Ukraine. l'ajouterais que les députés européens hongrois qui travaillent au Parlement européen ont un engagement commun envers l'avenir européen des communautés hongroises qui vivent dans le bassin des Carpates, mais à l'extérieur des frontières de l'UE. Une des régions multiculturelles les plus colorées d'Europe est située le long du Danube; la préservation et la diffusion des traditions historiques et communautaires, le dialogue culturel et la protection commune des bâtiments et monuments historiques peuvent donc tous être des éléments de la stratégie pour le Danube qui renforcent la région et la rendent unique.

16. Ordre du jour de la prochaine séance: voir procès-verbal

17. Levée de la séance

(La séance est levée à 23 h 55)